TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10336 24 PAGES DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 23 - LUNDI 24 AVRIL 1978

Les SALT

M. Brejnev a reçu M. Cyrus Vance

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

La F.S.M. sous le vent d'Est

Le congrès de la Fédération syndicale *mondiale* qui s'achève ce samedi à Prague a, jour après jour, balayé toute illusion. En dépit de leurs proclamations de foi dans la coexistence pacifique, *les pays de l'Est se replient* sur eux-mêmes.

Pour eux, le socialisme tel qu'ils l'entendent reste toujours la loi suprême. Il est inattaquable, car, selon le mot de M. Gaspar, président des syndicats hongrois, « on ne peut demander au soleil levant de nous donner la chaleur du midi ». Et tous les mouvements syndicaux doivent lutter contre la « bombe à neutrons », *ainsi que l'a dit avec force son collègue* soviétique, M. Chibaev, appel inlassablement repris par les délégués venus de tous les horizons.

La C.G.T. avait tenté une ouverture sans en *marchander* le *prix* : elle se dégage de manière spectaculaire en renonçant au secrétariat général, qu'elle détenait depuis la création de l'Internationale syndicale il y a un tiers de siècle.

Instantanément, la centrale française s'est retrouvée isolée. Elle n'a recueilli pour unique soutien déclaré, que celui de la C.G.I.L., sa sœur italienne. Or *celle-ci n'était présente qu'à titre d'observateur*, puisqu'elle a rompu ses dernières attaches avec la F.S.M., qu'elle estime incapable de toute transformation interne.

Derrière M. Chibaev, ceux qui naguère *tentaient de secouer la* férule ont participé à l'assaut contre la C.G.T.

Cette rechute dans les ornières *de la* politique des blocs a fait apparaître que les Soviétiques ne *s'intéressent guère pour le moment* à l'Europe occidentale. Seuls leur importent les pays en voie de développement en Afrique et en Amérique du Sud. Vue de Moscou, la restructuration du syndicalisme *international n'a guère d'autre sens*. Coûte que coûte, la F.S.M. doit s'emparer des dépouilles d'une Confédération internationale des syndicats libres discréditée dans le tiers-monde par ses relations avec l'« *impérialisme américain* » *et de celles d'une* C.M.T. (ex-Internationale chrétienne), laissée exangue après son hémorragie européenne.

Pourtant, c'est en Europe occidentale que le mouvement *ouvrier international* a les meilleures chances de retrouver un second souffle. D'une part, parce que l'efficacité, face à la dépression économique et à l'emprise des transnationales, réside aujourd'hui dans des regroupements syndicaux circonscrits par région, par continent ou demi-continent. C'est la voie qu'ont choisie les pays arabes *en créant* la CISA et celle qu'a suivie l'Afrique avec l'OUSA. C'est celle que s'efforce de tracer la Confédération européenne des syndicats. Le jour n'est peut-être pas *éloigné où celle-ci* accueillera la totalité des syndicats italiens, français, espagnols et portugais. Mais l'arrivée de syndicats où les militants communistes sont nombreux ne menacera-t-elle pas sa cohésion ? Du courant d'idées à la création d'une « tendance » le pas est aisé à franchir. Un certain affrontement peut survenir entre les conceptions syndicales des Latins et celles des Nordistes, entre les perspectives révolutionnaires des uns et les pratiques social-démocrates des autres.

En attendant, à Prague, *le vent* d'Est a plus que jamais soufflé.

● **ESPAGNE**

Le congrès du P.C. réclame l'unité d'action immédiate avec le parti socialiste ouvrier

Les délégués au neuvième congrès du parti communiste espagnol ont approuvé, vendredi 21 avril, à Madrid, l'abandon du terme « léniniste » dans la définition du parti. Désormais, le P.C.E. sera qualifié de « parti marxiste, démocratique et révolutionnaire ». *Cette modification, proposée par M. Carrillo, secrétaire général, a obtenu 968 voix contre 248 et 40 abstentions.*

La majorité des délégués se sont prononcés, d'autre part, en faveur d'une unité d'action immédiate avec le parti socialiste ouvrier espagnol, critiqué en séance par M. Carrillo.

De notre correspondant

Madrid. — Au troisième jour du IX[e] congrès du P.C. espagnol, la *preuve est faite : la démocratisation* du parti est largement amorcée. Certains observateurs, venus de pays voisins, avouent que le *spectacle* les a *surpris* : le rapport du secrétaire général, critiqué, parfois même dans ses *formulations* personnelles, les projets de thèse largement remaniés en commission et dont les modifications sont votées en session plénière, la *présence de minorités* souvent importantes. L'impression ensuite, que le congrès n'a pas été préfabriqué, même si la direction l'a habilement préparé, si ses délégués ont dû passer par des « filtres » successifs, et si la plupart des débats y sont arrivés amortis par les discussions préparatoires.

Certes, les congressistes ont approuvé « globalement » le rapport du comité central, et les changements apportés aux *projets de thèse*, n'en ont pas remis en cause la substance. Ils ont accepté *que le parti cesse de se définir comme* « léniniste », ainsi que la direction les y invitait, et malgré les escarmouches qui ont eu lieu dernièrement sur ce thème. Même les critiques et les observations ont enrichi d'un bout à l'autre le débat.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 3.)

● **ITALIE**

Avant l'expiration de l'ultimatum M. Moro a adjuré ses amis de négocier sa libération

L'ultimatum des Brigades rouges, qui proposait d'échanger M. Aldo Moro contre des « prisonniers politiques », expire ce samedi 22 avril, à 16 heures.

Le quotidien « *la Repubblica* » *a publié une lettre manuscrite envoyée* jeudi par M. Moro au secrétaire général de la démocratie chrétienne, M. Zaccagnini, dans laquelle il adjure une nouvelle fois ses amis de le faire libérer.

Le pape Paul VI a lancé samedi matin un appel aux Brigades rouges. *Dans une lettre, le souverain Pontife écrit :* « Je vous prie à genoux, libérez M. Aldo Moro, simplement, sans conditions. »

Enfin, à Padoue, le président du conseil d'administration du journal « Il Gazzettino », M. Riondato, a été blessé aux jambes par balles au cours d'un attentat.

De notre correspondant

Rome. — L'ultimatum des Brigades *rouges* expirait samedi 22 avril, à 15 heures locales (16 heures à Paris). La réponse « *claire et définitive* » réclamée par les terroristes, au sujet de « *la libération de prisonniers politiques* », n'avait pas été donnée *en fin de matinée. La gouvernement* était silencieux et la démocratie chrétienne avait choisi, pour sa part, une attitude modérée qui pourrait lui permettre de gagner du temps.

Dans la soirée du vendredi 21 avril, le parti gouvernemental a publié un bref communiqué en deux points.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 3.)

La loi du silence

A Paris, comme à N'Djamena, c'est la loi du silence qui *prévaut à propos des événements du Tchad. Ce samedi matin* 22 avril, on n'avait toujours ni confirmé ni démenti, dans la capitale française, les informations selon lesquelles plusieurs centaines de légionnaires du 1[er] Régiment étranger de cavalerie *seraient partis, dès mercredi, d'Orange pour le Tchad.*

***Commentant le départ récent d'* « assistants techniques » pour N'Djamena, l'Elysée affirmait vendredi qu'il s'agissait d'« un mouvement normal de relève ». Ainsi, comme en 1968 déjà, lorsque le gouvernement français avait, une première fois, volé au secours des dirigeants tchadiens, on en reste réduit aux rumeurs. Si l'intervention française ne fait l'objet d'aucun démenti formel à Paris, elle n'est toujours par pour autant officiellement admise. Néanmoins, *tout en prêchant la non-ingérence dans les affaires* africaines, la France s'engage de nouveau directement, comme elle l'a fait au Zaïre, puis au Sahara occidental.**

Même silence à N'Djamena, où Jean-Marc Kalflèche, envoyé spécial du « Figaro », a été récemment refoulé par le gouvernement *tchadien, et où* aucun journaliste n'est admis, alors qu'il est plus que jamais nécessaire de donner à l'opinion internationale les informations que les officiels lui refusent. — Ph. D. (Lire en p.6.)

● **U.R.S.S.**

Washington et Séoul réagissent avec prudence à l'interception de l'appareil sud-coréen

L'interception par des avions de chasse soviétiques d'un avion civil sud-coréen qui se serait introduit dans l'espace aérien de l'U.R.S.S. et qui a été obligé d'atterrir sur le territoire soviétique, non loin de la Finlande, a fait deux morts et plusieurs blessés. Après un long silence, les autorités soviétiques ont confirmé ce fait dans la soirée du vendredi 21 avril.

Sans doute dans l'attente d'informations supplémentaires sur les circonstances exactes de ce grave incident, Washington et Séoul font preuve jusqu'à présent de prudence dans leurs réactions.

Les cent dix occupants du Boeing 707 des Korean Airlines (KAL) devaient être transférés ce samedi 22 avril, en fin de journée, à Helsinki par un appareil de la Pan-Am American que l'Union soviétique, qui n'entretient pas de relations diplomatiques avec Séoul, a autorisé à se poser à Mourmansk. Les passagers de l'appareil coréen seront pris en charge à Helsinki par la compagnie sud-coréenne qui a déjà dépêché un autre Boeing 707 avec une équipe médicale. Ce n'est qu'alors, semble-t-il, que l'on connaîtra très exactement la vérité sur cette affaire qui a commencé dans la nuit de jeudi à vendredi dernier lorsque les stations de contrôle ont perdu le contact radio avec l'avion de la KAL qui avait décollé de Paris pour assurer la liaison par le pôle Nord avec Séoul, via Anchorage.

On ignore encore comment deux des passagers de l'appareil ont été tués. Les autorités soviétiques ont seulement fait savoir à l'ambassade du Japon à Moscou qu'une des victimes était de nationalité japonaise. M. Kossyguine, premier ministre soviétique, a informé vendredi soir le ministre de l'agriculture japonais, qui se trouve à Moscou, de l'incident.

(Lire la suite page 4.)

M. BARRE ET LA HAUSSE DES PRIX

Un risque politiquement calculé

Le climat des affaires s'est très nettement amélioré en France depuis quelques semaines. Pour les industriels comme pour les commerçants les perspectives sont devenues franchement bonnes. La croissance économique devrait *nettement s'accélérer au deuxième trimestre*, prévoit l'INSEE. Ce renversement de tendance (l'activité plafonnait depuis un an et demi) se produit au moment où va débuter une nouvelle phase du plan Barre, bâtie sur la libération des prix industriels et un réajustement important des tarifs publics.

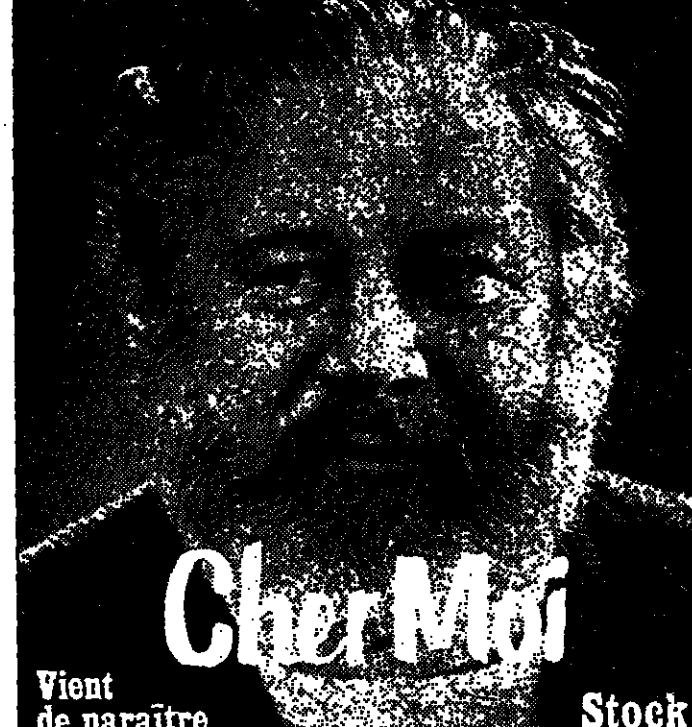
***Ce tournant très important destiné à purger l'économie de ses réserves* d'inflation va se traduire — dans un premier temps tout au moins — par de très mauvais indices des prix. Déjà en mars la hausse des prix de détail aurait été voisine de 1 %.**

par ALAIN VERNHOLES

La défaite de la gauche aux élections législatives semble avoir débarrassé la majorité des complexes qu'elle entretenait vis-à-vis de l'économie de marché qui veut que l'Etat intervienne peu et les chefs d'entreprises beaucoup. Mercredi, à l'Assemblée nationale, M. Barre a, en quelques phrases, tiré un trait sur trente ans d'économie politique à la française : « *Le gouvernement est maintenant décidé à rétablir la liberté des prix industriels.* » « *De façon irréversible* », a-t-il été précisé, pour que nul ne puisse s'y méprendre. L'ordonnance de 1945, qui faisait du contrôle des prix la règle — et la liberté l'exception, — *sera donc supprimée et remplacée par « une législation mieux adaptée à une économie moderne et ouverte ».*

Autre signe des temps : l'achat *de valeurs mobilières* — d'actions — sera encouragé par des exonérations fiscales. La Bourse et l'industrie vont ainsi retrouver une *honorabilité que leur refusaient* de nombreux Français, plus enclins à juger en termes moraux qu'économiques les revenus du capital — « réprouvés », par rapport à ceux du travail — « sanctifiés ». L'affaire de l'avoir *fiscal avait montré* en 1972 à quel point toute une partie de l'opinion publique avait mauvaise conscience vis-à-vis de l'argent, ou plus exactement, d'une certaine façon de le gagner. La loi sur les plus-values a, en 1976, poussé fort loin cette attitude en *créant un* système très contraignant — probablement même décourageant — pour les valeurs boursières, *alors* qu'elle exonérait les résidences principales et un bon nombre de résidences secondaires. La terre et la pierre plutôt que les usines...

(Lire la suite page 20.)



AU JOUR LE JOUR

Agités

M. Michel Debré, qui ne comprend pas « toute l'importance que l'on donne à Daniel Cohn-Bendit ». *ne voit pas d'objection à son retour en France. L'ancien ministre de la défense a donc très logiquement conclu :* « Qu'il revienne en France et qu'à la première agitation il soit remis en prison. »

Il est vrai que, si Daniel Cohn-Bendit n'a aucune importance, on voit mal pourquoi il est interdit depuis dix ans sur le territoire français. Il est vrai également que chacun d'entre nous n'a que l'importance que d'autres veulent bien lui accorder.

Cela dit, s'il fallait flanquer tous les agités en prison, un certain nombre d'hommes politiques célèbres auraient dû, à un moment ou à un autre, y faire un petit tour.

BERNARD CHAPUIS.

DES CHRÉTIENS S'INTERROGENT

Tentation communiste et marxisme vivant

Comment, indépendamment de l'échéance du mois passé, se situent aujourd'hui, par rapport au parti communiste, des femmes et des hommes formés par le christianisme et qui ont découvert *le marxisme*.

Le livre de Georges Hourdin, *la Tentation communiste* (1) et le numéro spécial de la *Lettre*, « Marxisme vivant. Pratiques *et réflexions de militants* » (2), nous y aident.

La découverte est cependant bien différente selon qu'il s'agit de Hourdin — dont les traits et les écrits sont familiers à beaucoup de Français et qui se définit lui-même « *patron de presse à la retraite, militant et journaliste chrétiens encore actifs* » — ou des rédacteurs, moins connus et notablement plus jeunes, réunis pour l'occasion par l'équipe de la *Lettre*, laquelle se présente comme constituée de « *gens de gauche qui nous disons chrétiens* » et dont certains collaborent étroitement avec les *chrétiens marxistes* ou en font partie.

L'intérêt du livre de Hourdin est que sa propre histoire a beau se situer en dehors de celle d'un parti auquel il n'a jamais adhéré et auquel il est sûr de n'adhérer jamais : il n'en est pas moins un témoin exceptionnel, tantôt à *charge et tantôt à décharge*, de ce P.C. français qu'il a vu naître et se mesurer jour après jour non seulement avec les événements majeurs de notre pays durant soixante ans, mais aussi avec *tous les contrecoups* des expériences qui, de Lénine à Staline et aux tenants de l'eurocommunisme, ont pesé lourd sur la constante recherche de la *fameuse « ligne générale »*.

Tout autre est, évidemment, l'approche ou plutôt l'engagement des rédacteurs du second ouvrage. Si la référence au parti communiste n'est pas ici entièrement absente, *elle* n'est *plus* essentielle. Ou plutôt la « tentation » cède le pas à la déception et à la méfiance.

Déception exprimée par des hommes comme Chesneaux ou Halbwachs, qui se sont éloignés *du P.C. après y avoir longtemps* milité. Méfiance, d'autre part, issue des souvenirs lointains ou proches du stalinisme, le modèle russe apparaissant marqué par la sclérose, le modèle chinois suscitant, à travers la réflexion nuancée d'Alain Bouc, un certain « embarras » qui n'exclut cependant pas l'espoir. En un *mot, pour* Jacques Chatagner, Martine Sévegrand et leurs amis, « *le marxisme fait partie de notre terreau culturel*, comme le *christianisme... Certes pas indépassable, mais impossible à contourner. Indispensable* ».

ANDRÉ MANDOUZE.

(Lire la suite page 2.)

(1) Stock, 1978, 274 pages, 42 F.

(2) Temps présent (68, rue de Babylone, 75007, Paris), 1978, 30 F (n[os] 233-234 de la « Lettre »). Diffusé également par l'Harmattan (18, rue des Quatre-Vents, 75006 Paris).

idées

GAUCHE

DES CHRÉTIENS S'INTERROGENT

(Suite de la première page.)

Est-ce à dire que ce souci « *théoricien* » soit totalement absent du témoignage de Georges Hourdin ? Que non pas. Liseur infatigable, il a fréquenté lui aussi tous les grands traités marxistes, et son choix est fort révélateur de ce qu'il a retenu comme essentiel, en particulier l'apport de celle qu'il appelle lui-même « *mon amie* », Rosa Luxemburg, avec qui son dialogue tout intérieur semble avoir été encore plus enrichissant que celui, bien réel, qu'il entretient avec Maria-Antonietta Macciocchi.

« *Elle m'a introduit à la liberté de la pensée marxiste* », dit Hourdin de Rosa Luxemburg. Et, à la page suivante, il ajoute : « *Cette théoricienne rigoureuse de l'économie marxiste n'a jamais prononcé un mot contre la religion* ». Tout le principe du livre de Hourdin est dans ce rapprochement.

Défi communiste et interpellation chrétienne

En effet, pour Hourdin — et sans doute pour de très nombreux « *démocrates chrétiens* » devenus comme lui « *chrétiens de gauche* » ou, en tout cas, « *chrétiens démocrates* » — quelle a été la source de l'intérêt porté au marxisme et à ses organes d'expression et d'action ? Tout simplement ce formidable défi lancé *de fait* au christianisme par le communisme au nom d'une efficacité incontestable au service des plus défavorisés. « *Pour les chrétiens, qui ont pas mal trahi leur vocation depuis deux ou trois siècles, si ce que l'on dit du communisme est vrai, quel affront et quel appel ! C'est cela, en un sens, que je nomme la tentation communiste* », conclut Hourdin.

N'empêche, s'empresse-t-il d'ajouter, que cette sensibilisation à une existence croissante de justice dont il nous décrit le progrès en lui ne l'eût pas conduit à cette « tentation » sans la série de transformations essentielles qui se sont simultanément produites au sein de l'Eglise de France.

« *Pour répondre à la question que, sur le terrain historique, les partis ouvriers nous adressaient, il fallait rendre d'abord à l'Eglise sa dimension horizontale, communautaire et internationale. Il fallait prouver aux marxistes la réalité objective de notre foi et son efficacité libératrice* ». D'où son enthousiasme « *pour le concile* ».

On pouvait être sûr que cet enthousiasme ne serait pas partagé par ceux qui ne craignent pas d'affirmer, pour caractériser sommairement un des axes de la *Lettre* : « *Nous considérons que les Eglises sont des forces politiques conservatrices et qu'elles véhiculent des idéologies répressives et aliénantes que nous entendons combattre.* »

Il reste que, même si elles occupent matériellement peu de place à la fin du volume et si elles présentent quelque difficulté dans l'expression, les contributions de Carlo Prandi sur *la Religion chez Engels* et du sociologue des religions vénézuélien Otto Maduro *Au sujet des rapports entre faits religieux et luttes de classes* font voler en éclats les analyses indigentes qui se sont trop longtemps prévalues d'un scientisme prétendument marxiste. « *Quoi de moins dialectique que de vouloir saisir les phénomènes religieux comme s'ils étaient absolument hétéronomes, sans aucune réalité en eux-mêmes, illusions pures et apparences vides dont la genèse, la structure, les fonctions et relations resteraient inexplicables ? On peut difficilement transformer ce sur quoi l'on n'a pas de prise, mais on n'a pas de prise sur ce qu'on a d'emblée réduit à néant !* »

Impitoyable autant qu'imparable, ce constat de carence (ou plutôt de contradiction interne) établi par Maduro justifie que, si « tenté » soit-il (on a vu en quel sens), Hourdin puisse écrire de son côté, en tenant compte de tout un arriéré de persécution religieuse accumulé dans les pays de l'Est : « *Mes camarades communistes doivent comprendre en se souvenant de tout cela pourquoi nous avons aujourd'hui de la peine à croire à leurs déclarations de tolérance, si retentissantes soient-elles. Quand, étant venus au pouvoir en France avec un gouvernement de gauche, ils auront fait la preuve de cette tolérance, pendant une durée suffisante, leurs affirmations deviendront tout à fait crédibles... Pas avant.* »

Hourdin publiait cela quelques semaines avant l'échec de la gauche aux élections. Voilà donc — et pour cause — l'épreuve de crédibilité remise à plus tard. Il n'en apparaît que plus urgent... de ne pas attendre : les autocritiques à pratiquer du côté chrétien aussi bien que du côté communiste auront ainsi quelque chance de préparer autre chose que des défaites communes.

De ce point de vue, les trois articles de Jean Elleinstein dans *le Monde* (3) consonnent d'une étrange façon avec les analyses d'Hourdin et de la *Lettre*. A la valeur intrinsèque de ces deux livres se trouve, par le fait même, ajoutée celle d'un instrument dont la pertinence et l'actualité sont confirmées par le partenaire marxiste. Aujourd'hui plus que jamais, pour le communiste comme pour le chrétien, le problème le plus difficile est bien celui que pose à chacun sa propre identité.

L'immense intérêt du livre d'Hourdin est que, catholique jugeant les communistes, il ne se considère pas comme indemne des critiques qu'il fait au parti. A preuve cette confession très typique : « *En un sens, hélas !, je comprends les communistes : moi aussi, je l'ai dit, j'appartiens à une Eglise qui fut autrefois totalitaire et qui reste encore insuffisamment guérie de ce mal dégradant. Alors, pour sauver l'unité de l'institution chargée de traduire, aux yeux de tous, la vérité qui me tient au cœur, j'ai parfois accepté l'intolérable. J'ai défendu l'Eglise quand elle n'était pas défendable.* » Dont acte. Peut-être les rédacteurs de « Marxisme vivant » seront-ils moins sensibles à ce courage de l'aveu qu'insatisfaits de voir seul le passé incriminé. Toujours est-il que Jean Elleinstein semble répondre à Hourdin par un jugement probablement partagé aujourd'hui par la majorité des membres de son parti : « *Non seulement*, avoue-t-il à son tour, *l'U.R.S.S. n'est pas un modèle ni un exemple, mais elle constitue plutôt un antimodèle. Le socialisme tel que nous l'entendons n'existe nulle part.* »

C'est alors que, pour éviter qu'on ne se perde dans l'utopie à la recherche de quelque paradigme perdu ou insaisissable, vient, à point nommé, la première partie — à mon sens la plus essentielle, la plus neuve, la plus concrète — de ce numéro double de la *Lettre*, dont le sous-titre insiste précisément sur les « *pratiques militantes* ». Là encore, ce n'est sans doute pas un hasard si ces « *nouveaux fronts de lutte* » coïncident, à peu près exactement, avec cette « *réflexion nouvelle* » à laquelle Elleinstein, conscient du retard pris par le P.C.F., appelle les siens en attirant à son tour l'attention sur « écologie et cadre de vie, féminisme et problèmes féminins, études et métiers, parents et enfants, famille et couple, vie urbaine, culture et loisir, etc. ».

Il est, enfin, un point que Elleinstein met à part comme posant à son parti l'occasion d'une révision, peut-être déchirante mais sans doute décisive, si on veut en finir avec le dialogue académique inauguré avec la « main tendue » par Maurice Thorez, et relancé presque dans les mêmes termes, quelque quarante ans après, par le fameux discours de Lyon de Georges Marchais. « *Le parti communiste*, se demande Elleinstein, *doit-il défendre les principes du matérialisme philosophique ? Ne faudrait-il pas qu'il ne soit ni théiste ni athée ? Ce qui poserait en termes nouveaux nos rapports avec les chrétiens.* »

Le P.C.F. aurait tort d'en rester au temps où il cherchait à s'assurer la présence auprès de lui de quelques « chrétiens de service » pour manifester sa largeur de vue. Désormais, comme le rappelle Hourdin, « *les militants chrétiens sont au parti socialiste en grand nombre, au parti communiste en quantité non négligeable* ». Et il ajoute : « *Il est difficile de tendre la main à soi-même.* »

La formule n'est pas seulement malicieuse : elle appelle de la part du partenaire une autre attitude que la condescendance passée. Si certains chrétiens ont pu être convertis à un christianisme plus généreux par la stimulation communiste, pourquoi certains communistes ne pourraient-ils pas aussi être conduits à un marxisme plus « vivant » par la stimulation chrétienne ? La dialectique, que je sache, ne saurait être à sens unique.

ANDRÉ MANDOUZE.

(3) « Le Monde » des 13, 14 et 15 avril.

ÉPINAY OU LE CONGRÈS DES DUPES

par ALAIN ECK (*)

Le second échec législatif du programme commun de gouvernement de la gauche — quelles que soient les responsabilités propres du P.C.F. en la matière — conduit le parti socialiste à un réexamen de lui-même à l'occasion de sa prochaine convention nationale.

L'action qu'il a menée depuis bientôt sept ans est la conséquence des décisions prises au cours du congrès d'unité des socialistes, les 11, 12 et 13 juin 1971 à Epinay-sur-Seine.

A cette époque, les congressistes ont cru choisir entre deux orientations : un « programme commun » négocié et signé assez rapidement ou un « débat fondamental » avec le parti communiste, et préalable à tout programme commun. La proposition défendue par François Mitterrand consistait à ouvrir, sitôt élaboré le programme socialiste, des discussions programmatiques avec le P.C.F. et à obtenir, dans le cadre de ces discussions, les garanties nécessaires relatives aux libertés.

La thèse défendue par Alain Savary prétendait poursuivre le débat politique ouvert depuis deux ans avec le P.C.F., portant sur les mêmes garanties, et déterminant les objectifs qu'un gouvernement de gauche devait se proposer d'atteindre à moyen terme. Il estimait que dès lors le court terme (le programme commun) présenterait à la fois moins de difficultés de mise au point et moins de risques d'échecs : Alain Savary et ses amis avaient alors à l'esprit une double préoccupation : obtenir les garanties indispensables — il y avait sans doute là unanimité au parti socialiste — et construire sur de solides fondations afin d'éviter la désillusion qui, s'il ne devait pas réussir, suivrait l'espoir né d'un programme préfabriqué.

Mais les militants socialistes de 1971 avaient-ils vraiment le choix ? La manœuvre des « conventionnels » de Mitterrand, et des anciens S.F.I.O. groupés autour de Pierre Mauroy, de Gaston Defferre et de Jean-Pierre Chevènement consista à assimiler le débat politique proposé par Alain Savary au débat idéologique mené quelques années auparavant par la S.F.I.O. de Guy Mollet.

Or, si ce débat idéologique avait eu le mérite, dès 1964, de renouer le contact entre les deux branches du mouvement ouvrier — ce qui n'était tout de même pas négligeable, mais qui était sans doute dépassé en 1971 — Alain Savary avait par avance répondu à cette interprétation fallacieuse.

Au débat de principe, il avait déjà, de 1969 à 1971, fait ajouter, par un parti alors réticent — c'est le moins qu'on puisse dire, — la discussion de questions concrètes et surtout les « ripostes communes » entre communistes, radicaux et socialistes.

On n'a sans doute, à ce sujet, pas assez comparé, depuis juin 1972 (signature du programme commun), les mérites respectifs des deux projets. Qu'aurait-il mieux valu : des propositions de lois communes (P.C.-P.S.) préfigurant le programme commun ? Ou bien un programme commun et, sur les mêmes thèmes, comme ce fut le cas de 1972 à 1978, des propositions de lois différentes déposées séparément par le P.C. et le P.S. ? La question des filiales à nationaliser eût été réglée plus tôt ou le P.C.F. eût dû trouver un autre prétexte en 1977.

Un double choix

François Mitterrand a depuis longtemps fait un double choix : l'union de la gauche et la stratégie présidentialiste.

Personne ne niait en 1971, personne ne nie aujourd'hui la dimension de son combat, ni le rôle qu'il devait, après le congrès d'Epinay, et qu'il doit, en tout état de cause, jouer à la direction du parti socialiste. Mais une stratégie présidentialiste ne s'accommode pas de ceux qui ne l'adoptent pas — même si politiquement on peut être d'accord avec eux. Le meilleur moyen n'était-il pas alors de les faire apparaître comme des hommes du passé — même si c'était grâce à eux que le mouvement socialiste ne s'était pas entièrement déconsidéré en 1958 et s'était relevé après la candidature Defferre en 1969 et que l'unité pouvait enfin se réaliser ?

C'est bien la conviction que la seule perspective actuelle en France est l'élection présidentielle qui motive l'action de François Mitterrand ; le rôle de leader qu'assumèrent Jaurès puis Blum suffisait à une démocratie parlementaire. Il faut plus, il faut être le seul, pour un système présidentiel.

Mitterrand peut bien interroger : « *Qui était président de la République, lorsque Jaurès combattait ?* », prétendant ainsi être satisfait de son sort, au regard de l'histoire. Le malheur veut que Jaurès n'était pas premier secrétaire du parti socialiste et le paradoxe veut que c'est pour avoir accepté d'être minoritaire, en 1905, comme Alain Savary en 1971, que s'est faite l'unité socialiste.

Autre paradoxe de cette aventure qu'il faudra un jour conter : si la stratégie présidentialiste exigeait que Mitterrand devint seul responsable du parti socialiste, elle est loin d'imposer un programme commun ; au contraire, en 1974, François Mitterrand a mené une campagne fort autonome par rapport au programme commun.

C'est donc bien qu'au-delà de l'union de la gauche, que presque personne ne récusait déjà plus au P.S. en 1971, le programme commun ne fut qu'une tactique, fort à propos, un prétexte de congrès.

Ils furent dupes ceux qui crurent en 1971 à un choix politique quand on ne leur proposait qu'une tactique interne et qu'ils ratifièrent en fait une stratégie électorale.

Cette stratégie, personne ne semble plus la remettre en cause au P.S. : au lendemain du 19 mars 1978, n'y prépare-t-on pas déjà ouvertement mai 1981 ?

Aujourd'hui que personne non plus ne remet en cause l'union de la gauche, la majorité du P.S., derrière Mitterrand, peut bien faire une autre analyse, développer enfin ses propres conceptions socialistes — en ce qui concerne ses structures et son projet (autogestionnaires ?) Elle peut enfin ouvrir avec les autres forces populaires le débat politique indispensable, libéré du programme commun et plus ambitieux que la plate-forme quantitative qu'il proposait.

Il n'y aura pas là revirement politique par rapport à Epinay.

Tout le problème est de savoir si cette politique — son élaboration et la confrontation avec les autres forces populaires — sera compatible avec la stratégie présidentialiste.

(*) Ancien directeur de cabinet de M. Alain Savary.

TRIBUNES ET DÉBATS

par FRANCE VERNIER (*)

Les quelques réflexions qui suivent, je les écris pour *le Monde*, non parce qu'on me les aurait refusées dans la presse de notre parti ou parce que je le craindrais, mais parce que c'est aux lecteurs du *Monde* que je souhaite m'adresser. Le premier point que je voudrais aborder est précisément celui des « lieux » où interviennent, s'expriment, écrivent des communistes. La question est, de manière générale, mal posée : j'estime périmée, et, ce qui est plus important, fausse, cette idée qu'il serait *a priori* « scandaleux » pour des communistes, quoi qu'ils aient à dire ou à écrire, de le faire ailleurs que « chez nous ». Pour deux raisons principales, d'où en découlent bien d'autres.

La première : cette idée est en totale contradiction avec l'acquis historique du XXII[e] congrès. La démocratie jusqu'au bout, la libre confrontation des idées, la nécessité du pluralisme pour construire le socialisme en France, en un mot, la démocratie comme *moyen* aussi bien que comme fin, sont indissolublement liées à l'union du peuple de France. C'est dire que le débat ouvert sur les enjeux les plus élevés que la France ait connus n'est pas pour nous une concession à une situation historique qui s'impose, une tolérance ou un compromis opportuniste. Ce n'est pas non plus d'un débat « devant » tous les Français qu'il s'agit. C'est la prise de conscience lucide par le parti communiste de ce fait fondamental que le débat doit être mené *avec* tous les Français.

Parce que nous avons *besoin*, pour assurer le succès d'une transformation révolutionnaire, d'une analyse de la situation toute nouvelle où nous nous trouvons, d'une mobilisation de toutes les forces de changement. (Soit dit en passant, c'est aussi la base de l'alliance classe ouvrière-intellectuels.) Parce que non seulement nous n'avons rien à cacher, mais tout à montrer, proposer. Parce que nous n'avons pas seulement le souci d'« expliquer » nos conceptions, nos propositions, mais nous avons besoin de les éprouver, de les confronter, de les enrichir et de les transformer au feu de la critique.

Je n'ai pas peur de cesser d'être communiste si je milite dans un groupe de femmes non communistes, si j'écris dans *le Monde* ou ailleurs, et je ne sache pas que les interventions de divers membres du parti à la télévision ou à la radio qui, on me l'accordera, ne sont pas plus « *proches de nous* » que *le Monde*, aient pu les faire passer pour des transfuges ou des réformistes. Cette malheureuse notion de « *caution donnée à...* » est à éliminer : il est de la responsabilité de tout communiste de ne pas être, où qu'il parle, écrive, agisse, une caution, comme s'il n'était pas un militant mais une chose aussi inerte que le paquet de fric par quoi l'on garantit une transaction !

Le débat de fond éludé

Par quel miracle le fait d'écrire dans notre presse serait-il l'assurance qu'on est automatiquement dans le vrai ? Serait-il impossible, parce qu'on écrit dans *l'Huma*, *la Nouvelle Critique* ou *France Nouvelle*, de s'y tromper ? Si ce n'est pas un miracle, c'est qu'alors on s'en remet de manière infantile à l'équipe de direction de chacun de nos organes de presse pour juger ! Pour moi, être communiste, depuis que je suis entrée au parti, c'est ne jamais « *s'en remettre* » à quiconque.

Il ne s'agit pas de « crédibilité » ou d'« image » à donner, mais de développer par tous les moyens *tout* ce qui peut nous aider à comprendre mieux, plus vite, le présent et, donc, à agir efficacement sur lui. Il n'y a pas, il n'y aura jamais de sécurité en ce domaine. Le seul problème qui se pose est que nous devons, pour mettre en œuvre le XXII[e] congrès, accepter, mieux, souhaiter, que nos erreurs, aussi, soient publiques, discutables et discutées, dans notre presse comme ailleurs. L'exigence est urgente et va bien au-delà de l'ouverture d'une tribune de discussion dans *l'Huma*. C'est d'une attitude d'ensemble devant la connaissance qu'il s'agit. Nous n'avons pas à prendre peur, nous sommes les mieux armés pour cela.

De métaphore militaire en métaphore militaire : certains camarades affirment : « On ne discute pas sous le feu de l'ennemi. » Mais quand, quand donc cesse jamais le « feu de l'ennemi » ? Ce qu'affirmait le XXII[e] Congrès, et c'est, en effet, une sacrée audace théorique, historique (qui prenait le risque de l'erreur !) c'est que la discussion avec tous ceux que vise ce feu est actuellement, en France, la meilleure arme contre lui.

Je crois, au contraire, du devoir de tous les communistes d'être présents et actifs partout, et quelles que soient les raisons pour lesquelles on leur donne, ici ou là, la parole.

La deuxième raison, la voici : Face au débat de fond qui grandit dans notre parti, toute l'offensive de la droite consiste à faire pression de toutes les manières pour que cette vigueur dangereuse, *pour elle*, pas pour nous, soit détournée, canalisée, stérilisée, quitte à nous utiliser nous-mêmes contre nous-mêmes. comment ?

Tout le débat est dérisoirement enfermé dans l'opposition suivante : toute critique, *quelle qu'elle soit*, quoi qu'elle dise, d'où qu'elle vienne, quel que soit son objet, est donnée à son de trompe comme anti-parti. Si la droite emprunte à l'inconscient ses ruses éprouvées, ne soyons pas dupes : ce qui l'inquiète, à juste titre, c'est que ce débat-là, qui peut lui être mortel, se fasse. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les commentaires de la presse, de la radio, de la télé : tout y est jaugé au baromètre du plus ou moins de « virulence », pêle-mêle. Mais ce qui compte c'est la justesse de l'analyse qui seule permet l'efficacité de l'action. La nécessité de masquer le vrai débat est si forte que pour une fois, dans l'exclusif souci de transformer Elleinstein en « bombe », les commentateurs se sont privés de relever le fait que nulle part la ligne, la stratégie ni la campagne du parti ne sont remises en cause, ou même interrogées. Tout son propos porte, et porte seulement, sur l'« image », l'« apparence », le « sentiment », la « sensibilité », etc.

Nous alimentons le piège

Or je trouve que nous, communistes, au lieu de déjouer ce piège grossier, l'alimentons. Il est urgent qu'au lieu de déclarer que certains camarades ont une « seconde nature » parce qu'ils écrivent dans *le Monde*, nous discutions sur ce qu'ils disent, le critiquions avec des arguments et dans le seul souci de mieux comprendre cette société que nous voulons transformer. Je dis ceci d'autant plus tranquillement que, nullement gênée, au contraire, qu'Elleinstein écrive dans *le Monde*, je regrette que *l'Huma* n'ait pas critiqué l'opportunisme de « la mutation nécessaire », l'absence d'analyse sur le fond. Elleinstein affirme : « L'image du parti doit se modifier profondément, mais pour cela il lui faut se transformer profondément. » Eh bien, non, ce n'est pas « pour changer d'image » que le parti doit changerger, c'est, sur la base des analyses du vingt-deuxième congrès, parce que c'est une nécessité fondée en théorie, conséquente avec toute notre conception d'ensemble : que l'image change ne saurait être qu'une conséquence. Il affirme un peu plus haut : « Mais une chose est la priorité accordée aux revendications de ces catégories (les « pauvres ») et *une autre* la situation réelle des différentes couches sociales... », comme s'il ne s'agissait que de ménager, pour les « gagner », leur « sensibilité » Non, il ne suffit pas de substituer catégories ou couches sociales à classes, et ce n'est pas du tout « autre chose » : c'est l'analyse d'ensemble de ce que signifie l'union du peuple de France, l'abandon du concept de dictature du prolétariat, qui est en question. Enfin, qu'il faille un débat « serein, fraternel et réel », certes ; mais ce débat ne concerne pas seulement socialistes et communistes, il doit être beaucoup plus large. Quant à décider qu'il doit aboutir à un « véritable rapprochement entre socialistes et communistes » c'est parfaitement le droit d'Elleinstein de l'affirmer, mais je trouve que cela mérite éclaircissement, critique et réponse : la sérénité, la clarté, la fraternité d'un débat n'impliquent nullement à mon sens un « rapprochement ». J'en attends, pour ma part, non un compromis sur les positions actuelles, mais à la fois l'approfondissement des différences et l'avancée sur des positions et actions communes.

Rien ne changera dans ce pays sans le parti communiste. Mais rien ne changera si notre parti ne se hausse pas, de fait, et vite, à la hauteur de son propre projet. Quelles que soient encore les difficultés, les pesanteurs et les blocages, notre force pour y parvenir est, je crois, plus grande que nous ne le croyons nous-mêmes. Si je n'étais pas au parti, j'y adhérerais aujourd'hui même.

(*) Membre du comité de rédaction de *la Nouvelle Critique*.

Le Monde

étranger

LA DÉMOCRATISATION DU P.C. ESPAGNOL

Le congrès réclame l'unité d'action immédiate

(Suite de la première page.)

Plusieurs délégations s'en sont prises au « triomphalisme », à « l'optimisme exagéré » de certaines analyses de la *direction*, et les ont changées en conséquence. En outre, nombreux sont les congressistes qui ont invité leurs dirigeants à descendre, en quelque sorte, de leurs hauteurs, et à reconnaître le rôle de la classe *ouvrière* et des mobilisations ouvrières avant et pendant le changement démocratique.

La remarque la plus significative, à cet égard, concerne une phrase de M. Carrillo qui avait dit : *« L'équipe dirigeante aurait pu faire, au lieu de ce parti ouvert, transparent, démocratique, un parti hermétique, fermé, sans possibilité de divergences ; elle l'aurait pu, comme d'autres précédents l'ont démontré. »* Cette phrase a choqué. Elle implique, en effet, que la démocratisation du P.C. espagnol n'est due qu'à *la bonne volonté de ses dirigeants*. Or de nombreux délégués ont fait remarquer qu'elle a été provoquée aussi par les exigences de la base. Un militant de Madrid a *même déclaré : « Si la direction avait décidé de maintenir le P.C. comme un parti monolithique, elle aurait renoncé à en faire un parti révolutionnaire. »* M. Carillo a *donc* été *prié de modifier* sa formule.

Les erreurs de M. Carrillo

« L'optimisme exagéré » a été dénoncé dans l'évaluation des accords de la Moncloa. Les délégués pensent que les résultats de ces accords — qui visent à assainir et à démocratiser l'activité économique — ne peuvent être que « modestes » et qu'ils ne sauraient, de toute façon, contrairement à ce que le texte initial annonçait, *« amorcer le démantèlement du pouvoir économique de l'oligarchie »*. Il a même été décidé en commission de supprimer tout un passage concernant les bénéfices que le pacte apportait aux travailleurs *et que la direction* avait apparemment eu le tort de présenter comme des faits déjà acquis.

Le « triomphalisme » a été relevé au chapitre des analyses faites durant la résistance antifranquiste et dont le projet de thèse soulignait la clairvoyance de façon un peu trop systématique. Puisque M. Carrillo a évoqué les *« erreurs »* qu'il avait commises, un délégué andalou lui a demandé de préciser de quoi il s'agissait. Toujours chez les Andalous, qui forment pourtant un bastion *peu contestataire*, on a entendu des critiques sur le *« manque de démocratisation »* dans la préparation du congrès. De nombreux délégués, surtout du *comité madrilène, ont estimé* que M. Carrillo avait eu le tort, dans un rapport du comité central, de faire des considérations personnelles, et, après avoir évoqué sa vie de sacrifice, de mettre son poste à la disposition des militants. La majorité a estimé, malgré tout, que les critiques et les « campagnes de presse » visant la direction du parti obligeaient le congrès à prendre position sur un tel problème, dans la mesure où c'était devenu un problème politique.

Beaucoup de remarques ont été formulées sur la faiblesse des analyses — habituelles chez le P.C.E. — concernant les autonomies régionales. Là aussi, il a été demandé à la direction de ne pas pécher par excès d'optimisme et de ne pas considérer comme « autogouvernements » les régimes de pré-autonomie déjà accordés à sept régions espagnoles. De nombreuses phrases ont été corrigées pour réclamer en faveur des nationalités le droit à l'autodétermination.

Le congrès a relevé la discrétion des dirigeants à l'égard de l'armée. Cette discrétion s'explique par la hantise des hommes issus de la guerre civile, et qui ont subi près de quarante ans de clandestinité, à l'égard d'une institution qu'ils ne connaissent pas et qu'ils redoutent. La référence au rôle des militaires, dans l'étape de transition, a été ajoutée dans les textes, il est vrai d'une façon elliptique. Une autre divergence est apparue entre le secrétaire général du P.C.E. et la base à propos du parti socialiste. M. Carrillo a été jugé trop sévère à l'égard de la politique du P.S.O.E. de ces derniers mois. Les militants le sont beaucoup moins, et ils paraissent en tout cas décidés à sacrifier leurs opinions personnelles au bénéfice d'une unité d'action qu'ils jugent « dès aujourd'hui » indispensable.

Les clivages les plus importants entre les congressistes se sont révélés à propos du rôle hégémonique ou non de la classe ouvrière dans la *« conquête d'un nouveau pouvoir politique »*, ainsi que sur la définition « léniniste » ou non du parti. Sur le premier point, la discussion a paru un peu byzantine : contre les partisans de *« l'hégémonie »*, la majorité a préféré parler, en effet, d'une *« alliance des forces du travail et de la culture dont l'axe est la classe ouvrière »*. Il n'y a là qu'une nuance, mais il s'agit apparemment, pour le P.C.E., d'abandonner les vieilles conceptions « ouvriéristes » des partis communistes. Le choix, malgré tout, a surpris, car la formule de « l'hégémonie » figurait dans le rapport de M. Carrillo, et le congrès a souvent donné l'impression, par ses réactions, que celle-ci avait son adhésion.

Le plat de résistance était constitué par l'abandon de l'étiquette *léniniste*. Par plus de 80 % des voix, le P.C.E. a décidé de ne plus se définir comme un parti *« marxiste-léniniste »*, mais comme un parti *« marxiste, révolutionnaire et démocratique »*.

Une précision significative a été introduite dans le texte initial. Le P.C.E. indique, en effet, *qu'il souhaite collaborer* avec le P.S.O.E., expressément nommé, alors que la thèse proposée par la direction se contentait de parler d'une *« unité d'action avec les forces de tendance marxiste et social-démocrate »*.

CHARLES VANHECKE.

UNE BOUFFÉE D'AIR FRAIS

(De notre correspondant.)

Madrid. — Pas de palais des sports, pas de grand hall populaire, pour le congrès de l'eurocommunisme. Le P.C. espagnol a choisi un palace — l'hôtel Melia-Castilla de Madrid — pour tenir ses assises. Sens de la grandeur propre aux Espagnols? Plutôt souci de l'efficacité. Les quelque deux mille assistants sont à l'aise sur les chaises design. Les écouteurs mobiles permettent d'entendre des traductions simultanées en anglais, en français et en russe.

La salle est jeune (trente-cinq ans de moyenne d'âge), prompte à l'impertinence. Elle chahute un peu quand une déléguée de Valence parle d'un *« beau parti pour un beau pays »* : le style est vraiment trop rétro. Parmi les invités étrangers, *M. Paul* Laurent, du secrétariat du P.C.F., est applaudi au cri — mélancolique ? — d'*« unité ! »*. Un vieux des Brigades internationales à la crinière intacte est longue*ment acclamé, avec ses compa*gnons, par une salle debout. Il y a une seconde de suspense *quand le chef de la délégation* soviétique, M. Afanassiev, directeur de la *Pravda*, se lève pour saluer l'assistance. Après tant de banderilles plantées de part et d'autre, on s'attend à un accueil tout juste poli. Erreur. Le grand « parti frère » reçoit sa part d'ovation. A tel point que M. Afanassiev finit par lever le poing. Avec *moins de résolution*, il est vrai, que bien des militants des commissions ouvrières.

Nous interrogeons le délégué d'un parti européen sur la sorte d'autocritique qu'a faite, le pre*mier jour, M. Santiago Carrillo*. N'est-ce pas nouveau, un dirigeant communiste qui reconnaît publiquement ses erreurs ? *« Ça ne sert à rien,* répond le délégué. *Tout le monde sait à quoi s'en tenir. »* A propos de cette *harangue personnelle* qui a terminé l'intervention du secrétaire général, notre interlocuteur ajoute : *« Ça faisait un peu... social-démocrate ! »*

« Nous avons surmonté le stalinisme... »

La thèse approuvée vendredi soir 21 avril par le congrès du P.C. espagnol a pour titre : « Le parti communiste d'Espagne ». Voici quels en sont les passages les plus significatifs, après les remaniements apportés par les congressistes :

« Le parti communiste d'Espagne est un parti marxiste, révolutionnaire et démocratique, qui s'inspire des théories du développement social élaborées par les fondateurs du socialisme scientifique, Marx et Engels, et de leurs méthodes d'analyse. L'apport léniniste, dans tout ce qu'il garde de valable, ainsi que celui d'autres grands révolutionnaires, est incorporé par le P.C.E. sur la base qu'il n'y a plus lieu de maintenir l'idée restrictive que « le léninisme est le marxisme de notre époque ».

» Nous nous considérons héritiers de ceux qui, dans les difficiles conditions de la Russie de 1917, avec Lénine à leur tête, ont su diriger la première révolution socialiste du monde, qui a ouvert un processus révolutionnaire mondial où nous nous trouvons encore. De là dérivent nos différences historiques avec la social-démocratie.

» D'autre part, de même que nous considérons comme notre patrimoine la révolution d'Octobre et toutes les révolutions socialistes qui ont libéré les peuples, nous repoussons, comme quelque chose d'étranger au marxisme le phénomène du bureaucratisme et du stalinisme.

» Nous, communistes espagnols, grâce à l'autocritique, avons surmonté le stalinisme, et nous sommes en train de récupérer l'essence démocratique et anti-bureaucratique du marxisme. Nous continuerons à avancer dans cette direction... »

M. Victor Afanassiev (directeur de la « Pravda ») : nous ne sommes pas sectaires...

Madrid *(A.F.P.)*. — Le chef de la délégation soviétique au neuvième congrès du parti communiste espagnol, M. Victor Afanassiev, a estimé, vendredi 21 avril à Madrid, que *« l'eurocommunisme n'existe pas »*.

Dans des déclarations publiées par le journal madrilène *Informaciones*, M. Afanassiev, membre du comité central du P.C. de l'U.R.S.S. et directeur de la *Pravda*, a justifié cette affirmation par l'absence au congrès du P.C.E. de MM. Georges Marchais et Enrique Berlinguer, dirigeants des partis communistes français et italien.

« Je connais bien la France et l'Italie, a affirmé le représentant soviétique, *et je reconnais que leur situation politique particulière nécessite une approche distincte des problèmes politiques, qui doit cependant se faire à partir d'un même schéma. »* Ce schéma, selon M. Victor Afanassiev, est celui du *« marxisme scientifique, qui seul existe »*.

Interrogé sur l'abandon du léninisme proposé par M. Carrillo aux délégués du neuvième congrès, le directeur de la *Pravda* a estimé que *« Lénine est le drapeau de la lutte révolutionnaire. Nous ne pouvons pas nous réjouir de l'abandon du léninisme par le P.C.E. Nous ne connaissons aucun pays qui soit parvenu au socialisme par une autre voie que le marxisme-léninisme »*.

M. Victor Afanassiev se déclare cependant *« d'accord avec l'alternative proposée par M. Carrillo d'unir dans la lutte les forces du travail et de la culture. C'est une nouvelle conception des classes avec laquelle nous sommes d'accord, parce que nous ne sommes pas sectaires, et nous croyons qu'il est positif aussi de regrouper dans cette lutte les chrétiens et la petite bourgeoisie...*

Italie

LE SORT DU PRÉSIDENT DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

M. Moro a adjuré ses amis de négocier sa libération

(Suite de la première page.)

D'une part, il *« réaffirme son indéfectible fidélité à l'Etat démocratique, à ses institutions et à ses lois »*, c'est-à-dire qu'il refuse une *négociation avec les Brigades rouges*. D'autre part, il *« estime que la disponibilité manifestée par Caritas internationalis, en rapport avec l'appel de la famille Moro, correspond à la nécessité de trouver des moyens possibles pour conduire les ravisseurs à libérer M. Moro »*. L'organisation humanitaire catholique, créée en 1950 par le Saint-Siège, est donc *désignée comme négociateur privé*.

Mgr Hüssrer, président de Caritas, a répondu favorablement *« à l'appel de la famille »*, soulignant par là qu'il n'était chargé d'aucune mission politique. Visiblement, les Brigades rouges réclamaient davantage. Elles ont démontré plus d'une fois le peu de cas qu'elles faisaient des démarches *humanitaires*.

Le gouvernement Andreotti — composé uniquement de ministres *démocrates-chrétiens — s'est réuni* dans la matinée de vendredi. Le communiqué final évoque différentes mesures administratives. Il ne fait aucune allusion à l'ultimatum. C'est une façon de l'ignorer, mais aussi de ne rien faire qui apparaîtrait *comme un refus*. En Italie, les *décisions* ne se prennent d'ailleurs pas au gouvernement, mais dans les partis. *Cette tendance s'est encore* accentuée depuis l'enlèvement du 16 mars.

Deux fortes pressions en sens contraire

La démocratie chrétienne est soumise à deux fortes pressions en sens contraire. Le camp des *intransigeants* est conduit par le parti communiste. Il comprend également les républicains, *les sociaux-démocrates*, les *libéraux et l'extrême* droite. Leur thèse est simple : on ne marchande pas avec des criminels ; céder au *chantage des Brigades rouges entraî*nerait d'incalculables conséquences et ne permettrait pas forcément de *sauver la vie de M. Moro. Depuis* quarante-huit heures, le P.C.I. n'a cessé d'envoyer des émissaires au siège *de la* démocratie chrétienne pour voir si le parti gouvernemental « tenait bon ».

L'autre *camp* est *composé* du parti socialiste, d'une fraction du monde catholique, de l'extrême *gauche, de la famille Moro et de* l'otage lui-même. Nul ne juge admissible et réalisable la « libération de *prisonniers politiques* ». Mais ces partisans de la négociation demandent que l'on explore toutes les voies *possibles pour sauver* la vie de M. Moro. Ils soulignent, avec la même force que les autres, les *conséquences politiques* qu'entraînerait l'intransigeance. L'Etat est suffisamment fort, selon eux, pour se *permettre de céder dans une* circonstance aussi exceptionnelle.

Vendredi matin « la famille et les amis » de M. Moro avaient lancé à la démocratie chrétienne un appel *pressant — le premier du genre —* lui demandant *d'« adopter une attitude réaliste »* et de définir les conditions d'une libération de l'otage.

Samedi matin, dans les milieux *politiques, on doutait que* les Brigades rouges mettent leur menace à exécution. La crainte était plutôt *que la tension soit entretenue pen*dant plusieurs jours encore, voire plusieurs semaines, avec des lettres de plus en plus dramatiques de M. Moro. Déjà, la *majorité parlemen*taire, les syndicats et la démocratie chrétienne, elle-même, sont divisés. Plus *l'affaire dure et plus cette divi*sion risque de s'aggraver. Si, en *revanche*, les Brigades rouges assassinaient *réellement* M. Moro *dans* les délais fixés, un grand mouvement d'union nationale se reconstituerait *— au moins provisoirement — autour* de la victime.

Une chose paraît sûre : ce n'est *pas pour libérer des « prisonniers* politiques » que les Brigades rouges ont enlevé M. Moro. L'objectif était *autrement plus important*. Il avait déjà été atteint en partie avant l'ultimatum.

ROBERT SOLÉ.

« MON SANG RETOMBERAIT SUR VOUS SUR LE PARTI SUR LE PAYS »

M. Moro a adressé, jeudi soir, une lettre manuscrite au secrétaire général de la démocratie chrétienne, M. Zaccagnini, que *La Repubblica* a publiée samedi matin 22 avril.

M. Moro écrivait : *« De ces problèmes, terribles et angoissants, je ne crois pas que vous puissiez vous libérer, même devant l'histoire, par la facilité, l'indifférence et le cynisme que vous avez manifestés jusqu'à présent. »* Il ajoutait : *« Est-il possible que vous soyez tous d'accord pour vouloir ma mort selon une prétendue raison d'Etat que quelqu'un vous suggère avec rancune, comme pour résoudre tous les problèmes du pays ? Si ce crime était perpétré, une spirale terrible s'ouvrirait que vous ne pourriez affronter. (...) Mon sang retomberait sur vous, sur le parti, sur le pays. »*

Turin est partisan de la fermeté

De notre envoyé spécial

Turin. — Si tous les Turinois se sont réjouis *d'apprendre que* M. Aldo Moro était encore vivant après la publication du dernier message des Brigades rouges, celui-ci a malgré tout provoqué, par son caractère d'ultimatum, un embarras perceptible dans l'opinion. Peut-être la *« capitale* du terrorisme italien » éprouve-t-elle le regret inavoué que *l'affaire ne soit toujours pas* terminée ; mais, surtout, beaucoup semblent redouter que le *gouvernement de Rome* finisse par se rendre aux raisons des partisans de la *négociation* avec les terroristes.

Même les milieux proches de la démocratie chrétienne ne cachent guère, à Turin, qu'ils sont partisans de la fermeté. Le grand quotidien *la Stampa, dont* on connaît les liens avec Fiat, donc avec M. Agnelli, n'hésite pas à expliquer longuement en première page et en gros titres : *« Pourquoi l'Etat ne peut s'incliner devant les assassins »*. D'autres industriels turinois, également proches politiquement de M. Moro, comme M. Rossi, le copropriétaire de Martini, *seraient eux aussi partisans de ne* pas céder aux exigences des Brigades rouges, exigences dont les milieux judiciaires assurent de leur côté qu'elles sont, en *toute hypothèse, « techniquement impossibles à satisfaire »*.

Quant à l'attentat de Milan *(le Monde* du 21 avril), il a surtout provoqué l'exaspération populaire devant la vulnérabilité des auxiliaires de la justice et l'incapacité de la police à assurer leur protection, à Turin comme dans la métropole lombarde.

Vendredi 21 avril, en fin d'après-midi, une manifestation a rassemblé une foule importante Piazza San-Carlo. Elle a permis d'assister à ce spectacle désormais familier en Italie : des drapeaux du P.C.I. voisinant avec les emblèmes de la démo*cratie chrétienne*. Plusieurs *mouvements* d'extrême gauche — dont le P.D.U.P. et Il Manifesto — étaient également représentés. Destinée en principe à célébrer, avec *quelques jours d'avance*, l'anniversaire de la libération italienne du 25 avril 1945, cette manifestation a surtout dû son succès au fait qu'elle apparaissait *comme une nouvelle démonstra*tion populaire de protestation contre le terrorisme.

Tous les orateurs y ont fait allusion. Un appel des anciens *combattants de la résistance* antifasciste, affiché sur la place et lu à la tribune, affirmait notamment : *« Le terrorisme, la violence, qui ont frappé tant de vies humaines, la coercition et la séquestration auxquelles est soumis Aldo Moro, sont la négation de tout ce qui fut l'esprit de la résistance et de l'antifascisme militant, une offense à la mémoire de ceux qui sont tombés (...) et un « procès » intenté au parlementarisme libre et à l'Etat démocratique. »*

*Quelles que soient la compas*sion qu'inspire ici à tout le monde le sort du président de la démocratie chrétienne et les affres que traversent ses proches, le sentiment quasi général, proclamé par les uns et avoué sans beaucoup de réticence par les autres, aura surtout été, jusqu'à l'expiration de l'ultimatum fixé par les Brigades rouges : « Pourvu que le gouvernement tienne bon ». *Piazza* San-Carlo, une banderole de la démocratie chrétienne proclamait : *« Moro : la République ne cédera pas ! »*

BERNARD BRIGOULEIX.

Un appel de Paul VI aux Brigades rouges

« Je vous prie à genoux... »

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. — Voici le texte de l'appel de Paul VI aux Brigades rouges qui a été diffusé samedi matin 22 avril par le porte-parole du Vatican, le père Roméo Panciroli :

« Je vous écris, hommes des Brigades rouges : « Rendez à la liberté, à sa famille, à la vie civile, M. Aldo Moro. Je ne vous connais pas et je n'ai aucun moyen d'entrer en contact avec vous. »

Le pape poursuit : *« C'est pour cela que je vous écris publiquement, profitant de la marge de temps qui reste avant l'échéance de la menace de mort que vous avez annoncée contre lui, homme bon et honnête, que personne ne peut accuser de quelque délit que ce soit, ni accuser de faible sentiment social ni d'avoir manqué à la justice ou à la coexistence civile.*

» Je n'ai aucun mandat et je ne suis lié par aucun intérêt privé envers lui. Mais je l'aime comme membre de la grande famille humaine, comme ami d'études, et à titre tout particulier comme frère en la foi et comme fils de l'Eglise du Christ. »

La lettre ajoute : *« Je m'adresse à vous, adversaires inconnus et implacables de cet homme digne et innocent. Je vous prie à genoux : libérez M. Aldo Moro, simplement sans conditions, non pas tellement à cause de mon humble intercession affectueuse, mais en vertu de sa dignité de frère dans l'humanité, et dans le but — dont j'espère qu'il pèsera sur votre conscience — d'un véritable progrès social, qui ne doit pas être fondé sur le sang innocent, ni terni par une souffrance superflue. »*

EUROPE

Portugal

LA SITUATION RESTE TENDUE AUX AÇORES

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — *« Aux Açores, la situation très grave met en cause l'unité nationale »*, a déclaré M. Almeida Santos en commentant, le vendredi 21 avril à Lisbonne, les incidents provoqués par les séparatistes qui l'ont accueilli l'autre semaine à Ponta-Delgada avec des coups. Le ministre adjoint au premier ministre a été séquestré et agressé par quelques dizaines d'individus qui avaient pénétré au siège du parti socialiste.

Le gouvernement a envoyé aux Açores le ministre de la réforme administrative, M. Rui Pena, membre du C.D.S., et un contingent de la police de choc.

Mais le calme n'est pas revenu. « Rien ni personne ne nous arrêtera », titre le journal *Milhafre*, favorable aux séparatistes. Dix-huit personnes ont été blessées lors d'un affrontement entre les forces de l'ordre et des militants du FLA (Front de libération des Açores) le jeudi 20 avril. On annonce de grandes manifestations pour le 25 avril et le 1er mai.

Selon la Constitution portugaise, l'archipel des Açores ainsi que celui de Madère bénéficient d'un statut d'autonomie. Un ministre de la République, nommé par le chef de l'Etat, assure la liaison avec les gouvernements régionaux, dont les membres sont désignés à la suite d'élections. Pourtant, rien n'est encore défini en ce qui concerne la compétence des organes locaux, ce qui provoque des frictions constantes entre les autorités des deux archipels et l'administration centrale.

Les mauvaises relations entre les deux principaux partis politiques portugais, le P.S. et le P.S.D., respectivement majoritaires sur le continent et dans les îles, ne contribuent pas à résoudre le problème.

J. R.

Chypre

M. OSMAN OREK DIRIGE LE NOUVEAU GOUVERNEMENT DE L'« ÉTAT FÉDÉRÉ TURC »

Nicosie (A.F.P., U.P.I.). — M. Rauf Denktash a approuvé, vendredi 21 avril, la composition du nouveau gouvernement de l'« Etat fédéré turc » de Chypre, sous la présidence de M. Osman Orek, annonce l'agence TAK. Il y a trois semaines, M. Nejat Onuk avait démissionné après de vives critiques dans la presse sur les hausses de prix. Son successeur est un ami personnel de M. Denktash.

Le nouveau cabinet, qui n'est pas reconnu au plan international depuis la proclamation unilatérale de l'« Etat fédéré turc » en février 1975, comprend dix ministres. M. Orek gérera aussi les affaires étrangères. L'ancien titulaire, M. Vedat Celik, prend en charge le tourisme et l'information ; M. Orhan Bilgihan, l'intérieur et la défense ; M. Hussein Erdal, l'économie et les finances ; M. Erol Andac, les communications et le travail ; M. Kenan Atakol, l'éducation ; M. Ilsen Koutchouk, l'agriculture ; M. Hakki Atun, la reconstruction ; M. Moustapha Cagtay, le travail, la santé et les affaires sociales ; M. Feridoun Adahan, les coopératives et l'agriculture, et M. Tansel Fikri, l'industrie et les entreprises publiques.

Allemagne fédérale

● LE GOUVERNEMENT DE L'ALLEMAGNE FEDERALE est prêt à donner asile à cinq cents détenus politiques argentins. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Guenther Van Well, en a assuré le secrétaire général de la section allemande d'Amnesty International, M. Helmut Frenz. — *(A.F.P.)*

L'interception de l'appareil sud-coréen en U.R.S.S.

(Suite de la première page.)

D'après l'agence japonaise Jiji, il aurait simplement précisé que l'appareil sud-coréen avait été contraint d'atterrir parce qu'il avait violé l'espace aérien soviétique. L'appareil a atterri sur un lac gelé proche de la ville de Kem, à quelques centaines de kilomètres au sud de Mourmansk.

L'agence Tass affirme de son côté qu' *« une enquête a été ouverte pour faire toute la lumière sur les causes de cette violation de l'espace aérien soviétique »*.

« Dans la nuit du 20 au 21 avril, indique l'agence soviétique, *un avion non identifié a violé l'espace aérien soviétique du côté de la mer de Barentz, dans la région située au nord-est de Mourmansk, et, poursuivant son vol en direction du sud, a pénétré profondément en territoire de l'U.R.S.S.*

» Les chasseurs soviétiques ont sommé le pilote plus d'une fois de les suivre pour atterrir sur un des aérodromes voisins. Toutefois, l'avion ne s'est pas conformé à ces ordres et n'a atterri que deux heures après avoir pénétré dans l'espace soviétique sur un lac de la région de Kem, en République autonome de Karélie. »

Ni M. Kossyguine ni l'agence soviétique n'ont cependant précisé comment avaient été tués et blessés certains passagers : au cours de l'atterrissage ou par les projectiles des chasseurs soviétiques. Selon Washington, qui a suivi l'affaire de très près, puisqu'une séance extraordinaire du Conseil national de sécurité lui a été consacrée jeudi soir, les chasseurs soviétiques auraient en effet ouvert le feu sur l'avion civil sud-coréen. M. Brzezinski, le conseiller de M. Carter pour les affaires de politique étrangère, a confirmé le fait vendredi.

On ne s'explique pas encore comment l'appareil de la KAL a pu dévier aussi grossièrement de sa route et pénétrer sur le territoire soviétique au nord de Mourmansk, ni comment il aurait pu tenter d'échapper aux chasseurs soviétiques, bien évidemment beaucoup plus rapides. La région de Mourmansk, qui est interdite aux étrangers, est une zone de haute sécurité, puisque c'est à proximité de ce port que sont basés les sous-marins nucléaires soviétiques. Selon un responsable de la KAL, *« il n'y a pas eu d'erreur de navigation (...). Le capitaine et les membres de son équipage connaissent très bien la voie polaire et ne peuvent pas commettre une erreur aussi grossière »*.

Samedi matin, à Séoul, on indiquait que les autorités soviétiques pourraient faire passer en jugement le commandant du Boeing pour violation de l'espace aérien. D'autre part, le vice-président de la KAL, M. Cho-Joong-kun, a démenti catégoriquement des informations publiées par la presse coréenne selon lesquelles le navigateur du Boeing n'avait aucune expérience des vols polaires et que l'appareil ne possédait pas de système de navigation par inertie. Le navigateur, a dit M. Joong-kun, a effectué soixante-dix-sept fois ce vol depuis la mise en service de la ligne directe Paris-Séoul, a précisé M. Joong-kun. L'appareil transportait, outre les treize membres de l'équipage, trente-cinq Coréens, quarante-huit Japonais, deux Asiatiques sans doute Chinois et onze Européens, dont cinq Français.

ANCHORAGE
ALASKA
U.R.S.S.
KEM
MOSCOU
PARIS

Comme sur un rail

Les avions commerciaux circulent, conformément aux prescriptions de l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale), le long de voies aériennes (AWY) tracées de manière très précise. Au sein d'une AWY, chaque avion occupe un niveau de vol déterminé (les altimètres de tous les appareils étant calés sur la même référence barométrique) et dispose d'une tranche d'espace aérien bien déterminée (un parallélépipède de 50 à 60 kilomètres de long, 16 kilomètres de large et 300 mètres de haut).

Pour lui permettre de conserver sa route, le pilote dispose, au sol, d'aides à la navigation : des balises radio-électriques émettant en moyenne (radio-compas) ou très haute fréquence (V.O.R.), selon des faisceaux très étroits matérialisant l'axe des AWY. L'avion est donc véritablement guidé sur un rail radio-électrique. L'implantation de ces balises est toutefois moins dense dans les zones relativement peu fréquentées (cas de la route polaire) que dans les régions à fort trafic, où les routes sont nombreuses.

Pour compléter, le cas échéant, ce moyen de navigation, le pilote dispose de l'instrumentation de bord. Le matériel classique (compas, etc.) est à peu près inutilisable à proximité du pôle. Mais des moyens nouveaux — les centrales à inertie, — insensibles aux phénomènes magnétiques, pallient cette carence en calculant sans cesse la position de l'avion avec une grande exactitude. Des radars de bord offrent une possibilité de recoupement. Enfin, le contact radio et radar est permanent avec les stations au sol. En outre, le matériel électronique de bord est généralement doublé.

Toutes ces dispositions rendent peu concluante l'hypothèse d'une erreur de navigation. Selon diverses sources d'informations, l'avion sud-coréen devait passer à quelque 1 600 kilomètres à l'ouest de Mourmansk. Pour se retrouver aux abords de cette ville, il lui aurait donc fallu, après le dernier contact radio, obliquer de 90 degrés à droite et voler à ce nouveau cap pendant deux heures — sans qu'au sol aucun radar civil ou militaire (nombreux dans cette région) le remarque — avant de s'orienter complètement au sud — en sens inverse de sa route primitive — pour se retrouver, si l'on en croit certaines déclarations russes, au-dessus du territoire soviétique.

LE COMITÉ DE DÉFENSE DE LA CAUSE ARMÉNIENNE PROTESTE CONTRE L'INTERDICTION D'UNE MANIFESTATION A PARIS

Après l'interdiction par la préfecture de police de Paris de la manifestation prévue lundi 24 avril par le Comité de défense de la cause arménienne, ce comité a publié vendredi 21 avril un communiqué dans lequel il exprime son « *indignation* ». *« Le 24 avril est l'anniversaire du génocide du peuple arménien (...). En interdisant cette manifestation, la France se fait le complice objectif du gouvernement turc de 1915. Elle avalise la politique de cynisme du gouvernement turc en 1978 qui refuse de reconnaître le génocide perpétré par ses prédécesseurs. Enfin, elle cautionne ainsi toute politique visant à s'imposer par la force brutale. »*

Une autre manifestation, organisée à Lyon par le Comité, a été autorisée par le préfet de police de la ville, qui a demandé une modification de l'itinéraire prévu. Le rassemblement aura lieu à 17 heures, lundi 24 avril, place Belcour.

CORRESPONDANCE

L'anniversaire du massacre des Arméniens

L'Association pour le développement culturel et artistique des jeunes d'origine arménienne de France (1) *nous fait parvenir un appel pour célébrer le 24 avril l'anniversaire du génocide de 1915, qui fut* « le premier génocide de notre siècle » :

Par respect pour la mémoire des victimes d'hier, par vigilance face à des périls toujours menaçants, il faut que les crimes d'hier ne soient pas effacés de l'histoire, que le génocide arménien, condamné depuis toujours par la conscience humaine, soit juridiquement reconnu et condamné, comme l'a été le génocide commis par les nazis.

Animés d'un profond désir de paix avec tous les peuples, nous n'entendons pas réveiller des querelles nationales, mais œuvrer pour un avenir de fraternité, qui, dans l'intérêt et pour l'honneur de tous, ne peut surgir que de la réprobation de tous les crimes.

Les signataires du présent texte, fidèles à la grande tradition française qui a fait communier des hommes de diverses familles politiques et spirituelles dans l'estime et l'amitié pour les communautés arméniennes, vous appellent à vous joindre à eux, pour que les droits légitimes du peuple arménien soient reconnus, et que ce crime contre l'humanité soit condamné par les plus hautes instances nationales et internationales.

Parmi les signataires, figurent MM. Aragon, Carzou, Costa-Gavras, Vladimir Jankélévitch, Armand Lanoux, Pierre Paraf, Mme Madeleine Renaud, MM. Henri Troyat, de l'Académie française, Claude Labbé, Robert Ballanger, Henri Canacos, Guy Ducoloné.

(1) 6, cité Wauxhall, Paris-10e.

ASIE

Corée du Sud

Le président Carter décide de réduire le contingent des troupes américaines qui sera rapatrié cette année

Une fois de plus, le président Carter a été contraint de s'écarter *de la ligne qu'il s'était tracée. Ce* ne sont plus trois bataillons de la 2e division d'infanterie stationnée *en Corée du Sud, a fait savoir la* Maison-Blanche, le vendredi 21 avril, mais un seul, qui sera « redéployé » *sur le territoire des Etats-Unis d'ici* à la fin de l'année, soit huit cents hommes au lieu des deux mille quatre *cents prévus à l'origine.*

Aussitôt après son élection, de *novembre 1976, le nouveau président avait annoncé son intention de retirer par *étapes s'étendant sur cinq ans* les trente-deux mille hommes d'unités de combat se trouvant en permanence en Corée du Sud, tout en accrois*sant en proportion le potentiel mili*taire de cette dernière. En somme, il s'agissait d'un programme de « *coréanisation* » *de la défense du* régime de Séoul qui, avec certains correctifs, n'était pas sans rappeler *les mauvais souvenirs* de la défunte « vietnamisation ». La différence, qui n'est pas mince, est que Washington n'a jamais cherché à se décharger *des engagements contractés envers* son allié coréen. Aussi, le repli de la « présence » terrestre américaine *devait être compensé, autant que* faire se peut, par un léger renforcement des forces aériennes américaines *basées en Corée du Sud.*

Ce grand projet de « rééquili*brage » n'a pas été sans inquiéter* Séoul, malgré les grandes manœuvres conjointes menées en Corée du Sud à grand *fracas publicitaire, en mars* dernier, sous le nom de code symbolique « Esprit d'équipe » (Team Spirit) ; Séoul vit dans la hantise chronique non pas d'une remise en question, exclue pour l'instant, mais *d'une contraction de la protection* américaine C'est même cette incertitude constante quant à la solidité *de l'appui américain* qui explique les pots-de-vin versés par divers intermédiaires sud-coréens à une trentaine de politiciens américains. Largesses qui se sont révélées fâcheusement « contre-productives », car le Congrès, dont tant de membres passés ou présents se trouvent compromis, voire poursuivis pour trafic d'influence, a boudé l'examen des mesures soumises *par la Maison-Blanche pour prouver à Séoul que* les Etats-Unis lui *restaient indéfectiblement fidèles.* M. Carter *demandait* pour l'exercice en cours le vote d'un crédit d'assistance militaire d'un *montant de 275 millions de dollars,* ainsi que l'approbation d'un « transfert » de matériel militaire américain aux forces coréennes évalué à 800 *millions de dollars.* M. Carter a insisté à nouveau, vendredi, pour que le Congrès se saisisse des *textes entérinant ces mesures et* a déclaré qu'en attendant il ferait procéder au rapatriement convenu de *deux mille six cents hommes* appartenant à des unités de soutien, ainsi qu'à l'envoi d'une douzaine de chasseurs de type F-4, portant ainsi à soixante-douze appareils *le total* du détachement aérien américain en Corée du Sud, soit une augmen*tation de 20 %.*

Ce n'est donc, pour M. Carter, que *partie remise. Mais cet ajournement* démontre que, dans la conjoncture actuelle, c'est le Congrès qui règle le jeu à sa guise. — A. C.

Chine

DES AUTEURS DE DAZIBAOS SE PLAIGNENT D'AVOIR ÉTÉ CONTRAINTS DE DIVORCER

Pékin (*A.F.P.*). — *De jeunes Pékinois, ayant perdu leur emploi pour* « erreurs politiques » *avant la chute de la* « bande des quatre », *ont fait appel, vendredi 21 avril, aux autorités chinoises en leur demandant de réparer les* « *injustices* » *dont ils sont victimes.*

Deux affiches ont été ainsi apposées en des emplacements différents à Pékin. Les auteurs de ces dazibaos rapportent leurs difficultés depuis les « verdicts » *qui furent prononcés contre eux. Toutes deux mentionnent notamment les divorces qui furent alors décidés par les autorités et leurs conditions de vie pénibles dans des villages de la banlieue pékinoise.*

L'un d'eux, qui signe Kao Peng, trente-cinq ans, déclare être employé comme ouvrier temporaire dans le village de Wangping depuis trois ans. Sa famille avait été qualifiée de « contre-révolutionnaire » *et son père fut contraint de divorcer et d'abandonner ses trois enfants.*

Sur une autre affiche, un médecin de trente-trois ans raconte avoir perdu son emploi à Pékin en 1970, avoir été contraint de divorcer et de quitter ses trois enfants. Il vit depuis plusieurs mois dans un état critique, malade et sans revenu.

Au milieu d'une campagne d'affiches plus politiques, plusieurs journaux muraux ont attiré, à Pékin, l'attention des autorités sur les conditions de vie de leurs auteurs.

Japon

L'AMBASSADE DU JAPON A PÉKIN a protesté à nouveau, vendredi 21 avril, contre la présence de bateaux de pêche chinois autour de l'île Tiaoyu (Senkaku en japonais) (*le Monde* du 15 avril). Une première note avait été rejetée « *catégoriquement* ». Le directeur adjoint des affaires d'Asie au ministère des affaires étrangères à Pékin aurait assuré au diplomate japonais, au cours de l'entrevue de vendredi, que l'incursion des bateaux chinois avait été « *accidentelle* ». — (*A.F.P., UPI.*)

● LE PREMIER MINISTRE JAPONAIS, M. Takeo Fukuda, quittera Tokyo le 30 avril pour rencontrer le 3 mai le président Carter à Washington, a annoncé le gouvernement japonais, vendredi 21 avril, à Tokyo.

Cambodge

M. CARTER APPELLE « TOUTES LES NATIONS » A CONDAMNER « LA VIOLATION SYSTÉMATIQUE » DES DROITS DE L'HOMME

Washington (*A.F.P.*). — Le président Carter a lancé un appel vendredi 21 avril à « *toutes les nations* » pour qu'elles s'élèvent publiquement contre « *la violation systématique* » des droits de l'homme au Cambodge.

« *Les Etats-Unis ne peuvent pas ne pas condamner le gouvernement cambodgien, le pire contrevenant actuel aux droits de l'homme dans le monde* », affirme cette déclaration.

« *Les exécutions sommaires se poursuivent au Cambodge où la peur des autorités est générale. Les Etats-Unis soutiennent la protestation internationale qui se fait jour contre les pratiques de ce régime inhumain* », poursuit la déclaration présidentielle, en citant la motion adoptée à l'unanimité le 17 avril par la Chambre des communes canadienne, les auditions *de témoins* organisées à partir de vendredi en Norvège, l'appel d'Amesty International et l'action de la commission des Nations unies sur les droits de l'homme.

« *Nous applaudissons à ces initiatives. Le gouvernement américain condamne à nouveau les violations des droits de l'homme au Cambodge. C'est une obligation pour chaque membre de la communauté internationale de protester contre les pratiques de cette nation ou de toute autre qui viole systématiquement, avec cruauté, les droits de son peuple à jouir de la dignité humaine élémentaire* », conclut la déclaration de M. Carter.

Bangladesh

● UNE ELECTION PRESIDENTIELLE au suffrage universel, la première de ce type dans l'histoire du Bangladesh, aura lieu le 3 juin prochain, a annoncé le président Ziaur Rahman vendredi soir 21 avril à Dacca.

« *Cette élection permettra d'établir un gouvernement stable et d'ouvrir la voie à un processus de démocratisation* », a déclaré le président dans un discours radiodiffusé et télévisé.

Il a ajouté que les restrictions aux activités politiques publiques seraient levées « *par étapes* » à partir du 24 avril afin d'assurer la liberté et l'impartialité des élections et pour permettre aux partis politiques d'y participer.

Le général Ziaur, au pouvoir depuis le 7 novembre 1975, a réaffirmé que des élections parlementaires *au suffrage* universel auraient lieu « *avant la fin de l'année* ». — (*A.F.P.*)

AFRIQUE

Le président du Gabon dénonce l'ingérence libyenne au Tchad

L'évolution de la situation au Tchad est à l'origine d'une intense activité diplomatique à Paris, où a séjourné, jeudi et vendredi, M. Wadal Abdelkader Kamougue, ministre tchadien des affaires étrangères. Ce dernier a quitté, vendredi soir 21 avril, la capitale française pour Dakar, où débute lundi la conférence des ministres des affaires étrangères des pays islamiques.

En territoire tchadien, où se poursuivent les combats entre rebelles et forces de l'ordre, la situation militaire est confuse.

Après avoir rencontré vendredi 21 avril M. Louis de Guiringaud (nos dernières éditions du 22 avril), le ministre tchadien des affaires étrangères a été reçu par M. Omar Bongo, président de la République gabonaise, qui séjourne actuellement à Paris, où il a été vendredi l'hôte à déjeuner de M. Giscard d'Estaing.

A sa sortie de l'Elysée, le chef de l'Etat gabonais a déclaré : « *C'est la Libye qui arme les rebelles tchadiens, je n'ai pas peur de le dire.* » Puis il a ajouté : « *Je crois que la Libye peut jouer un rôle de juge. Mais jouer celui de juge et celui de partie, cela devient incompréhensible.* »

Rappelant qu'un accord de cessez-le-feu avait été signé entre le gouvernement tchadien et le Frolinat, le président Bongo a dit : « *Je pense que les torts proviennent des rebelles tchadiens qui ont mis en cause cet accord de cessez-le-feu...* »

Après l'entretien que M. Kamougue avait eu en fin de matinée avec M. de Guiringaud, un communiqué a été publié à Paris indiquant notamment que les deux ministres se sont déclarés « *convaincus qu'il convenait, au contraire, de tout mettre en œuvre pour rétablir la paix par la négociation et l'appel à la réconciliation, dans l'intérêt supérieur de la nation tchadienne* ».

Sur le terrain, la situation militaire est confuse. Tandis que l'on apprenait samedi matin, à Paris, la chute entre les mains des rebelles du Frolinat de la garnison tchadienne de Guerida, située dans l'est du pays, dans la préfecture de Biltine, des informations contradictoires circulent sur l'évolution des combats.

C'est ainsi que, de source gouvernementale tchadienne, on affirme qu'une opération devait être lancée samedi matin, visant à empêcher les éléments du Frolinat d'avancer jusqu'à Moussoro, qui ne se trouve qu'à 350 kilomètres au nord-est de N'Djamena.

Cependant, dans le sud du Tchad, des manifestations antigouvernementales ont eu lieu à Bongor, Lère et Pala, dans la préfecture du Mayo-Kebbi et deux manifestants ont été tués vendredi à Pala. Mercredi dernier, à Moussoro, une manifestation de protestation contre la présence militaire française s'était soldée par deux morts et plusieurs blessés.

● *Le secrétariat national du parti socialiste* a publié vendredi 21 avril une déclaration dans laquelle il exprime son « *inquiétude devant les possibles développements de l'intervention militaire au Tchad* ». Il souhaite « *que le gouvernement dise clairement si de nouveaux militaires français ont été récemment envoyés au Tchad pour y assister l'armée de ce pays et participent au combat contre le Frolinat* ».

Ouganda

UN « MALENTENDU » MEURTRIER

*Au moins une douzaine de personnes ont été tuées, mercredi 19 avril à proximité de Kampala, par l'escorte du vice-président et ministre de la défense ougandais, M. Moustafa Idrissi, à la suite d'un accident de la circulation (*le Monde *du 22 avril). Les gardes du ministre avaient pensé qu'il s'agissait d'un attentat, rapporte vendredi, le journal kénian* Daily Nation, *publié à Nairobi.*

Selon le quotidien, les gardes ont ouvert le feu sur des villageois qui s'étaient précipités sur les lieux de l'accident et sur les occupants d'un camion qui avait percuté la voiture de M. Idrissi. Le conducteur du camion a été tué dans l'accident.

A la suite de cette collision, les forces de sécurité ont arrêté plus de cent soixante habitants suspectés d'avoir « provoqué l'accident ». — *(A.P., Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

RELEVANT DÉSORMAIS DE LA DÉFENSE

La politique d'implantation des colonies sera entourée d'un plus grand secret

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement israélien a toujours prétendu que sa politique d'implantation de colonies ne constituait pas un obstacle sur la voie de la paix. Mais les autorités sont conscientes qu'il s'agit d'un problème extrêmement délicat. Chaque information concernant les nouvelles colonies — même s'il n'est question que d'un bulldozer qui effectue des travaux de terrassement — a un retentissement considérable. On se souvient que, en mars dernier, lors de sa visite aux Etats-Unis, le ministre de la défense, le général Ezer Weizman, avait menacé de démissionner si, au cours de ses conversations avec les dirigeants américains, un seul tracteur devait entreprendre des travaux dans une nouvelle colonie de Cisjordanie.

Le gouvernement a donc décidé de modifier sa manière de procéder en ce qui concerne les implantations. Jusqu'à présent, toutes les décisions concernant la création ou le renforcement de colonies étaient prises par la commission interministérielle des implantations, dirigée par le ministre de l'agriculture, M. Arik Sharon. Désormais, ces décisions seront du ressort de la commission interministérielle de la défense, dont les délibérations se déroulent sous le sceau du secret. La nouvelle n'a pas été annoncée officiellement.

C'est le quotidien *Haaretz* qui a fait état de ce changement. Le journal croit savoir qu'il s'agit ainsi de réduire les prérogatives de M. Sharon, qui milite en faveur des implantations. La commission de la défense est composée de personnalités plus modérées. Ce « *transfert* » était réclamé depuis longtemps par le parti Dash de M. Ygael Yaddin. L'information d'*Haaretz* a été implicitement confirmée par la présidence du conseil. Elle a publié un démenti concernant la réduction des prérogatives de M. Sharon, mais sans contester le changement d'attributions signalé.

La nouvelle décision implique-t-elle un tournant dans la politique du gouvernement ? En fait, depuis le voyage de M. Begin à Washington, Israël a pratiquement « *gelé* » la création de nouvelles colonies et il est plus que probable qu'à la veille de la nouvelle visite de M. Dayan, puis de M. Begin aux Etats-Unis, aucune mesure ne sera prise en ce qui concerne les implantations. Le changement de procédure devrait permettre précisément d'éviter un « *écart* » ou une « *bavure* » du ministre de l'agriculture.

Un accord avec l'Histadrout

L'attention s'est surtout portée ces derniers jours sur l'évolution de la situation sociale. L'épreuve de force entre le gouvernement et la centrale syndicale Histadrout a, en effet, été évité après l'accord intervenu, jeudi soir 20 avril, entre le ministre des finances, M. Erlich, et le secrétaire général de la centrale, M. Meshel. La vague actuelle d'agitation sociale en sera-t-elle pour autant endiguée ?

Tout dépend de la capacité des dirigeants d'Histadrout d'imposer l'accord à leurs troupes. Il n'est pas certain, en effet, que les différentes organisations professionnelles du secteur tertiaire mettent un frein à leurs revendications salariales et acceptent une augmentation de 15 % alors qu'elles réclament souvent — comme les enseignants — une revalorisation salariale de l'ordre de 50 %.

Pour convaincre ces catégories de personnel de réduire leurs exigences, l'Histadrout pourra cependant faire valoir les contreparties arrachées au gouvernement : le blocage pour une période de six mois des prix des produits de première nécessité, des tarifs de l'eau et de l'électricité, du prix du pétrole ainsi que le gel de certaines taxes. Tout le monde s'accorde à penser qu'en attendant ce plan anti-inflation, le gouvernement et l'Histadrout se sont engagés sur la voie de la sagesse. Seul, en effet, ce type d'accord est capable d'enrayer, dans une certaine mesure, les hausses des prix. Le ministre des finances prévoit que l'inflation pourra à présent être limitée cette année à 30 %. Encore faudrait-il que l'accord ne nécessite pas une rallonge budgétaire. Or le coût de cet accord s'élève à 4 milliards de livres israéliennes, auxquels il faut encore ajouter 3 milliards pour les augmentations de salaires en perspective.

M. Erlich a l'intention de prélever cette somme sur les budgets de divers ministères auxquels il va demander d'accepter de nouvelles compressions. Mais le ministre des finances n'est pas au bout de ses peines. L'accord Histadrout - gouvernement n'assure pas encore une véritable trêve sociale. Ainsi le conflit à la compagnie aérienne El Al n'est toujours pas réglé après plus de deux semaines. Des négociations, qui se sont poursuivies toute la nuit de jeudi à vendredi 21 avril, n'ont abouti à aucun résultat.

(Intérim.)

Le « dialogue » israélo-égyptien

Le Caire n'attend pas de résultats dans l'immédiat des efforts diplomatiques de Washington

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, se rendra à Washington les 26 et 27 avril et s'entretiendra avec le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, a-t-on indiqué vendredi 21 avril au Département d'Etat.

Ces discussions seront essentiellement consacrées aux efforts des deux pays pour trouver une solution pacifique aux problèmes du Proche-Orient.

M. Alfred Atherton, ambassadeur itinérant des Etats-Unis au Proche-Orient, qui est arrivé vendredi au Caire, rentrera directement de la capitale égyptienne afin de participer à ces conversations.

De notre correspondant

Le Caire. — L'arrivée au Caire, vendredi 21 avril, de M. Alfred Atherton, ambassadeur itinérant américain, a été entourée par les autorités égyptiennes de presque autant de discrétion que le dernier et décevant voyage au Caire du général Weizman, ministre israélien de la défense, à la fin du mois.

C'est que, dans l'immédiat, Le Caire n'attend pas que les efforts diplomatiques en cours, notamment ceux de Washington, parviennent à débloquer le processus de paix engagé par la visite du chef de l'Etat égyptien en Israël à l'automne dernier. Le nouveau mot d'ordre des responsables égyptiens pour ce que l'on continue d'appeler le « *dialogue avec les Israéliens* » est : « *L'Egypte n'est pas pressée* ».

Les espoirs d'une paix rapide s'étant évanouis, les dirigeants égyptiens se placent maintenant, faute de mieux, dans une perspective à long terme. Ils s'arment de patience, estimant que le temps travaille pour eux. Déjà, font-ils valoir, l'opinion publique occidentale, notamment américaine, prête une oreille de plus en plus favorable aux thèses arabes. Israël y sera bien sensible un jour ou l'autre. D'autre part, les événements du Liban ont redonné à l'Egypte sa « crédibilité arabe », les pays du Front de la résistance (Syrie, Libye, Algérie et Yémen du Sud) n'ayant pas levé le petit doigt lors de l'invasion du sud du Liban par les forces israéliennes.

M. Atherton, qui est reçu ce samedi au Caire par M. Mohamed Kamel, ministre égyptien des affaires étrangères, avant de l'être dimanche, à Ghardaka (mer Rouge), par le président Sadate, n'est pas porteur de « *nouvelles idées* ». Il est venu de nouveau en Egypte pour maintenir une certaine « dynamique », la négociation — sur l'évacuation du Sinaï — ne pouvant décemment s'engager, aux yeux des Egyptiens, qui, sur ce point, sont soutenus par les Américains, que lorsqu'une « *déclaration de principe* » israélienne permettra au Caire de démontrer que sont sauvegardées toutes les chances de réaliser l'autodétermination des Palestiniens. Cette concession sur le papier une fois arrachée à Israël, les pourparlers bipartites pourront reprendre. Un groupe d'officiers israéliens maintient d'ailleurs, au Caire même, le contact avec les négociateurs militaires égyptiens.

M. Atherton regagnera ensuite directement les Etats-Unis, sans aller en Israël, puisqu'il doit participer aux entretiens américano-israéliens qui vont se dérouler à Washington, à l'occasion de la venue dans la capitale fédérale de M. Dayan, ministre israélien des affaires étrangères.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

« AL AHRAM » ANNONCE LE DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU TERRORISTE

Le quotidien officieux *Al Ahram* a annoncé, samedi 22 avril, le démantèlement, en Egypte, d'une organisation terroriste qui projetait d'assassiner des personnalités égyptiennes et d'entreprendre des opérations de sabotage. Selon le journal, le mouvement se composait de ressortissants arabes et européens et était en relation avec des organisations terroristes internationales et les Brigades rouges italiennes. Vingt arrestations auraient été opérées, et les personnes appréhendées auraient fourni des indications « *graves et détaillées* » sur leur « *complot* ».

Le quotidien ne précise ni l'identité ni le nombre des ressortissants européens arrêtés, mais il pourrait s'agir de cinq jeunes gens, trois Suisses et deux Allemands de l'Ouest, qui suivaient des cours à l'institut Goethe du Caire et dont l'arrestation a été annoncée le 21 avril à Berne. Ces jeunes gens seraient connus dans les milieux estudiantins pour leurs sympathies pro - palestiniennes. L'un d'eux, M. Sergio Mantovani, appréhendé au début d'avril, a reçu la visite de M. Mehr, attaché de l'ambassade de Suisse au Caire. Il lui a dit avoir subi des sévices. — *(A.F.P.)*

● *Le financement des « casques bleus » au Liban.* — L'Assemblée générale des Nations unies a ratifié vendredi soir, 21 avril, par quatre-vingt-dix-neuf voix contre quatorze (trente-six pays n'ayant pas participé au scrutin), la décision de sa commission budgétaire d'ouvrir un crédit de 54 *millions* de dollars pour les opérations de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) du 19 mars au 18 septembre 1978, ces dépenses étant à la charge des Etats membres de l'ONU.

Avant le vote final sur cette résolution, qui lance aussi un appel à Israël pour une évacuation rapide et totale du territoire libanais, l'Assemblée a entendu une cinquantaine d'interventions, dont la plupart ont condamné l'opération israélienne au Liban, les lenteurs du retrait, la politique israélienne en général, et demandé que les frais de la FINUL soient « *à la charge de l'agresseur* » — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE GOUVERNEMENT a décidé vendredi 21 avril de fermer pour trois jours deux quotidiens de Buenos Aires, *La Opinion* (porte-parole officieux de l'armée) et *Cronica*, pour avoir donné pour certain le renouvellement du mandat du général Rafael Videla à la présidence de la République. — *(A.F.P.)*

Bolivie

● L'ARGENTINE estime justes les revendications territoriales boliviennes concernant une zone d'accès vers l'océan Pacifique, sur laquelle elle exercerait sa souveraineté, a indiqué vendredi 21 avril, à son retour de La Paz, le ministre argentin des affaires étrangères, le vice-amiral Oscar Montes.

Centrafrique

● L'EMPEREUR BOKASSA Ier a demandé, vendredi 21 avril, le rappel de M. Jacques Collet, chef de la mission de la Communauté économique européenne (C.E.E.) à Bangui. C'est la deuxième fois que la présence d'un représentant de la C.E.E. est jugée « *indésirable* » dans la capitale centrafricaine. — *(A.F.P.)*

Chili

● LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU pourra se rendre au Chili, a confirmé le général Pinochet le vendredi 21 avril. Il a ajouté que cette décision avait été prise durant des conversations avec M. Edward Mezvinsky, représentant américain auprès de la commission des droits de l'homme, qui a séjourné les 16 et 17 avril derniers à Santiago.

● UNE CINQUANTAINE DE PRISONNIERS POLITIQUES, libérés à la suite de l'amnistie générale, ont quitté vendredi 21 avril les prisons de Santiago, le poing levé et en chantant *l'Internationale*. Ces détenus, qui font partie des 2 071 prisonniers et exilés bénéficiant de cette amnistie générale, étaient attendus aux portes des prisons par leurs familles, leurs amis et des représentants de l'Eglise catholique et d'organismes internationaux. — *(A.F.P.)*

Nigéria

● SIX PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES, jeudi 20 avril à Zaria, au Nigéria, dans des affrontements entre des étudiants de l'université d'Ahmadu-Bello et l'armée et la police du Nigéria, a annoncé, vendredi, le journal *Nigerian Newspaper*. Le quotidien gouvernemental, publié à Kaduna, précise que quatorze autres personnes sont dans un état critique, les soldats et les forces de police ayant ouvert le feu sur les étudiants qui manifestaient contre la hausse du coût de la vie. — *(A.F.P.)*

Portugal

● LE CONSEIL DE LA REVOLUTION accuse « certaines forces » politiques » de préparer le renversement de l'actuel régime démocratique en mobilisant d'importants secteurs de la population et en ayant « recours à une analyse catastrophique de la situation économique et sociale du pays ».

Dans un communiqué publié vendredi 21 avril, le conseil reconnait que les mesures d'austérité « considérées par le gouvernement comme inévitables et comme les plus adéquates pour vaincre la crise », ont eu des « effets perturbateurs d'ordre social et politique ». Ces mesures, ajoute le communiqué, « ont atteint durement beaucoup de couches de la population laborieuse » et ont créé parmi elles de réels sentiments de frustration, de découragement et de mécontentement ». — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LORD RICHARD CECIL, journaliste britannique indépendant et membre de l'une des plus prestigieuses familles de l'aristocratie anglaise, descendant de lord Salisbury, premier ministre britannique (1830-1903), qui donna son nom à la capitale de la Rhodésie, a été tué le vendredi 21 avril au cours des combats entre maquisards nationalistes et troupes rhodésiennes. Selon un communiqué militaire, il a trouvé la mort alors qu'il filmait des combats dans la zone opérationnelle du nord-est du pays.

Zaïre

● LE PORTE-PAROLE à Bruxelles du Mouvement d'action pour la résurrection du Congc (MARC) a indiqué, vendredi soir 21 avril, que M. Kanyonga Mobateli, secrétaire général de ce mouvement, n'avait pas tenté de se suicider (*le Monde* du 22 avril), mais s'était blessé accidentellement avec une arme à feu. — *(A.F.P.-Reuter.)*



Le Monde

politique

LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

« L'Humanité » et les « procédés staliniens » du « Monde »

Le parti communiste prépare la réunion, jeudi 27 et vendredi 28 avril, du comité central. Dans une mise au point que publie samedi 22 avril « l'Humanité », le bureau de presse du P.C. prend une nouvelle fois « le Monde » vivement à partie. À propos de l'article dans lequel nous relations les conditions de publication de la brochure intitulée « Vivre », il nous reproche de chercher « à opposer les hommes entre eux, à commencer par les dirigeants du parti », et insiste sur l'« unanimité » qui a prévalu à cette occasion au sein du secrétariat du comité central.

Rien, dans cette mise au point en forme de réquisitoire, n'infirme les faits que nous avons rapportés. Cela n'empêche pas le P.C., qui n'a pas peur des mots, de qualifier de « staliniens » nos « procédés » ! Mais que dire alors du silence fait par l'organe du P.C.F. autour d'une conséquence non négligeable de l'affaire de la brochure « Vivre » : la démission de M. Jacques Frémontier de son poste de rédacteur en chef du journal « Action » (organe du secteur « entreprises » du P.C.) ? Cette démission était assortie d'une lettre à M. Georges Marchais publiée également dans nos éditions du 21 avril.

La direction du P.C.F. s'efforce, d'une part, de démentir l'existence de divergences en son sein, et, d'autre part, de réduire la portée des critiques formulées par les communistes eux-mêmes. C'est ainsi que M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, écrit samedi dans « l'Aurore » : « La discussion porte moins sur la politique générale du parti, qui est approuvée par l'immense majorité des communistes, que sur la façon de l'expliquer et de l'appliquer. »

« Extraordinaire débat », écrit le bureau de presse du P.C.F. Ce débat serait moins « extraordinaire » à coup sûr si « le Monde », notamment, n'y contribuait pas en publiant des opinions de militants communistes que la presse du parti refuse d'accueillir, et des informations dont elle se garde de faire état. La publication dans nos colonnes, à partir de notre prochain numéro, d'une série d'articles de Louis Althusser, y apportera en tout cas un nouvel élément.

J.-M. C.

Le bureau de presse du parti communiste a publié, vendredi 21 avril, une mise au point relative aux informations parues dans nos éditions du 21 avril sur les conditions dans lesquelles a été publiée par le P.C.F. une brochure intitulée *Vivre*. Le bureau de presse, dans un texte reproduit samedi 22 avril par *l'Humanité*, affirme donner « *la vérité* » sur les événements qui ont précédé la parution de ce document élaboré par le secteur de la propagande et consacré « *au combat des communistes français pour la liberté et la démocratie* ». Il indique que les informations parues à ce sujet dans *le Monde* « *participent à une campagne dont le but est de tenter de faire douter de l'attachement* [du P.C.] *au XXIIe congrès et de diviser les communistes, y compris en cherchant à opposer les hommes entre eux, à commencer par les dirigeants du parti.* »

Dans nos éditions du 21 avril nous avions rappelé que M. Jean Elleinstein avait évoqué cette affaire (*le Monde* du 13 avril) en ces termes : la brochure en question « *a été mise au pilon uniquement parce qu'elle comportait une photographie de Leonid Pliouchtch et de Pierre Juquin se serrant la main au meeting de la Mutualité en novembre 1976* ».

Dans son article, notre collaborateur Thierry Pfister précisait : « *Trois versions de cette brochure ont, en fait, été réalisées. L'idée des membres du groupe chargé de la propagande était de bien marquer la prise de distances du P.C.F. par rapport à l'Union soviétique. Pour illustrer le thème de la liberté, ils avaient choisi deux documents photographiques : une manifestation contre les interdictions professionnelles en Allemagne fédérale, et la rencontre entre MM. Pliouchtch et Juquin.* (...)

» *M. Gaston Plissonnier avait obtenu du secrétariat du P.C.F., fin janvier, la mise au pilon de la brochure, dont un million d'exemplaires étaient déjà tirés.* (...)

» *Une seconde version fut alors élaborée. Sur une page figurait la photo d'une intervention de C.R.S. lors de la grève de l'usine Chausson, à Gennevilliers. Sur la page voisine quatre photos étaient rassemblées : Pliouchtch et Juquin, les interdictions professionnelles en Allemagne fédérale, une scène du film diffusé par TF 1 consacré aux camps de travail en U.R.S.S. et le procès de neuf Noirs et d'une jeune femme blanche condamnés, en 1972, à Wilmington.* (...)

» *M. Plissonnier obtint, à nouveau, du secrétariat la destruction de la nouvelle version. Le modèle définitif conservait la photo de C.R.S., mais les quatre documents concernant l'étranger étaient remplacés par une vue d'ensemble de la salle du XXIIe congrès du P.C.F.* »

Il était aussi indiqué que cet épisode était l'un des motifs de la démission de M. Jacques Frémontier de la rédaction en chef de la revue *Action*.

Selon le bureau de presse du P.C.F., la première version de la brochure *Vivre* comportait deux défauts : d'une part, « *le problème de la défense des libertés en France n'était pas illustré* » par les deux photographies, l'une relative aux interdictions professionnelles en R.F.A., l'autre au « *problème des dissidents en U.R.S.S.* ». D'autre part, « *ces illustrations étaient restrictives, car elles ne rendaient pas compte de toutes les dimensions données au problème de la démocratie socialiste dans le XXIIe congrès* ». C'est pourquoi, souligne le bureau de presse, le secrétariat du comité central, « *unanime* », avait demandé au secteur de la propagande de modifier les deux pages concernées. Le bureau de presse affirme enfin : « *Pour donner toute leur ampleur aux prises de position du P.C.F. sur ces questions essentielles, le secteur de la propagande a finalement estimé que le mieux était de reproduire une photographie illustrant les atteintes aux libertés en France et une seconde représentant le XXIIe congrès du P.C.F.* »

Les responsables communistes ajoutent, à propos de l'article du *Monde* : « *Le procédé mériterait bien d'être appelé stalinien. Mais, n'en déplaise à M. Pfister — et c'est ce que montre la publication de la brochure* Vivre, — *c'est que, précisément, les dirigeants et les militants communistes n'ont qu'un seul souci : faire connaître et fructifier les idées de leur XXIIe congrès. C'est justement cela qui nourrit l'extraordinaire débat que conduisent aujourd'hui tous les militants et militantes communistes.* »

● *M. Patrick Viveret (P.S.)*, rédacteur en chef de la revue *Faire*, analyse, dans le numéro d'avril de cette publication, l'attitude du CERES : il estime que ce courant, « *vecteur, jusqu'en 1974, du renouvellement au sein du P.S.* », paraît aujourd'hui enclin à « *jouer le rôle de conservateur en chef d'un trésor théorique, programmatique et organisationnel* ». M. Viveret ajoute : « *Il serait grave que le potentiel militant du CERES soit enfermé dans une querelle stérile et archaïque.* »

● *L'Appel*, revue mensuelle gaulliste, proteste contre l'attitude de soutien adoptée par le R.P.R. à l'égard du gouvernement. *L'Appel* écrit : « *Le R.P.R. va sacrifier une fois de plus ses convictions au mythe de l'unité. Au nom d'une fallacieuse unité, nous avons déjà enregistré le vote d'un mauvais budget de la défense nationale, une acceptation tacite de l'élection au suffrage universel direct d'une assemblée européenne et un vote qui revenait à accepter la réforme du Fonds monétaire international. Demain, sans doute, un accord déguisé sur une nouvelle loi électorale interviendra* (...). *Comment le R.P.R. pourrait-il avoir encore l'impudence de se prétendre gaulliste ?* »

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Au Sénat

Nos usines sont-elles des chambres de tortures ?

M. FRANCIS PALMERO, sénateur des Alpes-Maritimes (union cent.), a mis en cause, vendredi matin 21 avril, dans une question orale, le choix d'un texte « subversif » proposé à trois cent quarante candidats au brevet d'études professionnel de micro-mécanique, dans l'académie de Paris. « *Les services de l'éducation*, a, notamment, déclaré M. Palmero, *sont sortis en cette affaire de leur devoir de laïcité, en donnant pour sujet un texte de Raoul Vaneigem sur* « ceux qu'on assassine lentement dans les chambres de tortures mécanisées du travail. »

Réponse de M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation : « *Ce sujet d'examen ne paraît pas avoir été choisi dans une intention provocatrice, mais par inadvertance. Le regroupement du service d'examen des trois académies de la région parisienne devrait exclure le renouvellement de pareils faits. Il est réconfortant de constater que les élèves ont réagi avec bon sens.* »

La scolarisation des enfants musulmans

A une question de M. FRANCOU (*union centriste*, Bouches-du-Rhône), relative à la scolarisation des enfants musulmans, M. Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, a *répondu en indiquant qu'il existe* encore vingt-cinq hameaux de forestage, ce qui impose de créer sur place des possibilités d'études surveillées et des loisirs éducatifs. Depuis la rentrée 1975, les villes de Roubaix, Nice, Dreux, Semoy, Narbonne, Lodève, Marseille, etc., ont été le lieu d'expériences diverses. Un C.E.T. est ouvert à Orange et divers stages de formation professionnelle ont été offerts dans la région méditerranéenne. « *Il convient*, a dit M. Dominati, *de rompre le plus possible avec toute formule ségrégative. La suppression des hameaux de forestage entraîne la dispersion de la population musulmane, et désormais c'est vers un enseignement de soutien qu'il faut s'orienter ; sans maintenir une structure spécifique de la communauté musulmane. La contrepartie en est la nécessaire assiduité scolaire dont dépend l'avenir même des enfants : il faut en persuader les mères de familles musulmanes. Le gouvernement attache à l'ensemble de la question le plus grand intérêt.* »

L'exportation du cognac

Au cours de la même séance de questions orales, M. MARCILHACY (non inscrit, Charente) a dénoncé les mesures discriminatoires que subissent nos exportations de cognac. L'Italie, a-t-il précisé, fait payer au cognac un tarif majoré de 35 %, le Danemark de 55 %. Au Japon, une bouteille de cognac coûte quelque 130 francs ; alors que nous laissons importer, a-t-il ajouté, les « deux roues » japonais avec un régime fiscal qui leur est favorable.

M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, a répondu au sénateur que nos conseillers commerciaux ont pour instructions d'attirer l'attention des services intéressés sur la gravité de toutes mesures discriminatoires, et que le débat avait en outre été porté au niveau communautaire. *Pour ce qui est du* cognac, nous avons proposé, a-t-il dit, une procédure spécifique d'abaissement des tarifs douaniers et d'abolition des mesures restrictives qui frappent ce produit. — A. G.

A l'Assemblée

La persévérance de M. Stoléru

Le 19 mars dernier, M. Lionel Stoléru (U.D.F., P.R.), secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, « parachuté » dans les Vosges, s'inclinait devant M. Christian Pierret (P.S.), également parachuté, mais originaire de la Meuse, qui devenait ainsi député de la dernière circonscription (Saint-Dié) du département.

Reconduit dans ses fonctions de secrétaire d'Etat, le 6 avril, par M. Raymond Barre, M. Stoléru continue de manifester un intérêt soutenu pour les affaires vosgiennes.

Ainsi était-il présent, vendredi matin, dans l'hémicycle pour entendre la réponse du ministre de l'industrie à une question de M. Philippe Seguin (R.P.R.), député de la première circonscription des Vosges, sur la situation des activités textiles du groupe Boussac dans ce département.

M. Giraud, qui n'avait alors pas encore répondu à une question écrite que M. Pierret avait posée, sur le même sujet, dès la constitution du gouvernement, a salué, à sa façon, la présence du secrétaire d'Etat, en déclarant comprendre les préoccupations du député pour la région d'Epinal, comme celles de son « collègue Stoléru pour la région *de Saint-Dié* ».

Répondant un peu plus tard à une question orale de M. Pierret, M. Giraud rappelait que c'est le 16 mars, « à l'invitation de M. Stoléru », *que le premier ministre avait annoncé, à Saint-Dié,* « l'élaboration du programme que réclamait la situation locale ».

Et M. Pierret de lui faire remarquer : « M. Stoléru, battu par votre serviteur, ayant été désavoué par le suffrage universel, n'est donc pas le plus qualifié, vous en conviendrez, pour prendre, auprès des pouvoirs publics, la défense des Vosges et des travailleurs vosgiens... »

La persévérance de M. Stoléru, dont la candidature avait provoqué un vif conflit au sein de la majorité, aura peut-être rassuré M. Christian Poncelet, sénateur R.P.R. des Vosges, qui s'était interrogé, à l'époque, sur « la véritable motivation de son intérêt subit pour la région ».

P. Fr.

● *M. Jean Charbonnel*, ancien ministre, président de la Fédération des républicains de progrès, a déclaré, vendredi 21 avril, devant les militants corréziens de la F.R.P. : « *Le décevant débat de politique générale qui vient de se dérouler à l'Assemblée nationale a clairement illustré les limites de la contestation du R.P.R. au sein de la majorité présidentielle.* (...) *Le rappel de quelques principes et des périls que court aujourd'hui la nation ne pourront dès lors influencer un pouvoir qui se situe d'ores et déjà dans un monde étranger au gaullisme.* »

TROIS NOUVEAUX MAIRES

● **M. LANG (P.S.) A MONTBELIARD.**

M. André Lang, P.S., a été élu, vendredi soir 21 avril, maire de Montbéliard (Doubs), par 30 voix sur 31 votants. M. Lang succède à André Boulloche, P.S., ancien ministre, député, décédé le 16 mars dernier dans un accident d'avion.

[Né le 18 août 1928, à Grosbliederstroff (Moselle), M. André Lang, professeur d'allemand au lycée technique de Montbéliard, est conseiller municipal depuis 1959. Adjoint au maire depuis 1965, il était premier adjoint depuis 1971. M. Lang siège au district urbain de Montbéliard depuis 1965 et au conseil régional de Franche-Comté depuis 1976.]

● **M. GALLOUX (R.P.R.) A ORLEANS.**

M. Gaston Galloux (R.P.R.) a été élu, vendredi soir 21 avril, maire d'Orléans (Loiret), par 39 voix sur 41 votants. Il y a eu un bulletin nul et un bulletin pour *M. Claude Emonet, C.D.S.*, à qui est revenu par la suite le poste de premier adjoint. M. Galloux succède à René Thinat, radical, décédé le 23 mars dernier.

[Né le 19 avril 1914 à Onzain (Loir-et-Cher), M. Gaston Galloux s'est installé, en 1942, comme pharmacien à Herbault (Loir-et-Cher), commune dont il a été conseiller municipal à la Libération. Pharmacien à Orléans depuis 1949, il entre, en 1959, au conseil municipal et y exerce, à partir de 1962, les fonctions d'adjoint. En 1971, M. Galloux figurait sur la liste soutenue par l'U.D.R. que conduisait alors le maire sortant, Roger Secrétain et qui avait été battue par celle menée par René Thinat. M. Galloux avait de nouveau été candidat aux élections municipales de mars 1977, mais cette fois sur la liste de René Thinat. Depuis cette date, il était premier adjoint au maire. Suppléant de M. Louis Sallé, R.P.R., député de la deuxième circonscription du Loiret de 1973 à 1978, M. Galloux s'était présenté dans la première circonscription aux élections législatives de mars dernier. Devancé au premier tour, il s'était retiré au profit de M. Jacques Douffiagues, U.D.F.-P.R., élu député au second tour. Ce dernier, entré au conseil municipal d'Orléans, dimanche dernier 16 avril (« le Monde » du 18 avril), n'avait pas fait acte de candidature pour le poste de maire.]

● ***M. FLOCH (P.S.) A REZÉ.***

M. Jacques Floch (P.S.) a été élu, vendredi soir 21 avril, maire de *Rezé* (Loire-Atlantique). Il succède à Alexandre Plancher (P.S.), décédé dans la nuit du 23 au 24 février dernier.

Au cours de la séance du conseil municipal, qui avait été complété à l'occasion d'une élection partielle, dimanche 16 avril (*le Monde* du 18 avril), l'adhésion au P.S. de M. Alain Bastard, M.R.G., conseiller municipal, a été rendue publique. Le conseil municipal de Rezé est donc désormais composé de vingt et un P.S., neuf P.C. et un M.R.G.

[Né le 28 février 1938, à Bihorel (Seine-Maritime), M. Jacques Floch, attaché à l'INSEE, est chef du service statistique à la direction de l'agriculture. Militant à la Convention des institutions républicaines, de 1965 à 1969, M. Floch a assuré, de 1970 à 1976, les fonctions de secrétaire de la section locale du P.S. Il est membre de la commission nationale du P.S. pour l'aménagement du territoire. Premier adjoint au maire depuis son élection au conseil municipal de Rezé en 1971, il avait battu aux élections cantonales de mars 1976, M. Benoît Macquet, conseiller général sortant du canton de Bouaye, alors député U.D.R. M. Floch est suppléant de M. François Autain (P.S.), élu député en mars dernier.]

LES ACTIVITÉS DE M. GISCARD D'ESTAING

M. Valéry Giscard d'Estaing recevra successivement, lundi 24 avril, MM. André Giraud, ministre de l'industrie ; Raymond Barre et Jean-Philippe Lecat, *ministre* de la culture et de la communication. Mardi 25 avril, après avoir reçu MM. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, et Joël Le Theule, ministre des transports, le président de la République s'entretiendra avec M. Michel Debré (le précédent entretien fixé au 12 avril avait été annulé).

M. *Giscard d'Estaing*, qui recevra, mercredi 26 avril, MM. Jean-François Deniau, Christian Bonnet et Jacques Barrot, respectivement ministres du commerce *extérieur*, de *l'intérieur*, du commerce et de l'artisanat, donnera audience à M. Jacques Chaban-Delmas, jeudi 27 avril. Le même jour, le chef de l'Etat *déjeunera au palais de l'Elysée* avec M. Ahmadou Ahidjo, président de la République du Cameroun. Il rencontrera ensuite MM. Hassan Gouled, président *de la République de Djibouti et* Maurice Papon, ministre du budget.

Le président de la République se rendra, vendredi 28 avril, à Lyon, pour y inaugurer le métro.

● *M. Alain Devaquet*, secrétaire général du R.P.R., entreprend un tour de France des *fédérations de son mouvement* en se rendant samedi 22 et dimanche 23 avril dans les *Pyrénées-Atlantiques* et les Hautes-Pyrénées.

Le Monde

société

Le licenciement d'un éducateur de foyer pour handicapés

Les frontières de l'antipsychiatrie

« J'ai peur que mon enfant ne soit pas gardé au foyer si le président de l'association m'aperçoit ici. » Cette dame âgée, qui rôde avec son fils handicapé, autour de la sixième chambre du tribunal de Bobigny, ce vendredi 21 avril, voudrait bien apporter son soutien à M. Lucien Pachod, trente-sept ans, licencié de son poste d'éducateur du foyer pour handicapés Orhan-Ger, de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis). Mais la crainte l'emporte, et elle part se cacher derrière le bâtiment : *« Il est pratiquement impossible de trouver un foyer pour ceux qui n'ont pas l'âge et l'aptitude requis pour entrer en atelier protégé. Comme moi, d'autres parents sont en désaccord avec le licenciement de Lucien, mais ils se taisent par crainte d'un renvol des enfants qui les condamnerait à l'hôpital psychiatrique. »*

A l'intérieur de la salle, le président du tribunal paraît soucieux : il voudrait éviter que cette audience de référé ne se transforme en débat politique du fait de la présence comme défenseurs de M. Lucien Pachod de deux avocats du Collectif travailleurs-justice, M[es] Pierre Lenoël et Jérémie Feyler (le Syndicat de la magistrature a également apporté son soutien en déplorant l'utilisation *« abusive »* du référé dans les conflits sociaux et la *« gravité du précédent »* qui serait créé par son introduction dans un licenciement individuel). Le président de l'Association des parents d'enfants inadaptés, demande l'expulsion de M. Lucien Pachod, qui s'obstine à venir au foyer, dont il est licencié depuis le 6 avril (ce qui a amené la direction à le fermer depuis le 19 avril). Les avocats de M Pachod concentrent leur plaidoirie sur ce qu'ils dénoncent comme des irrégularités de la procédure de licenciement : absence de convocation par lettre recommandée à un entretien préalable, absence apparente de consultation de l'inspection du travail, alors que M. Pachod est délégué syndical C.F.D.T

M. le président du tribunal est satisfait : il peut prononcer le délibéré jusqu'à mardi 25 avril sans avoir eu à entrer dans les subtilités de l'antipsychiatrie.

Lorsque M. Pachod arrive, voici un an, au foyer Orhan-Ger, qui accueille pendant la journée dix-huit handicapés de dix-huit à trente-sept ans, il est séduit par le *« projet de vie »* élaboré par le directeur, M. Claude Raimbourg, qui parle d'une *« tutelle libératrice qui ne peut se réaliser que dans le respect dû aux pensionnaires »*. M. Pachod y voit une occasion d'appliquer ses idées antipsychiatriques. Mais il veut aller jusqu'au bout. Il n'hésite pas à s'opposer au psychiatre de l'hôpital de Ville-Evrard, chargé de superviser le foyer, ce qui lui vaut, affirme-t-il, d'être traité de *« terroriste »* par M. Raimbourg. Il met en cause les *« mécanismes de domination des spécialistes qui ne savent pas se remettre en question »*. D'après lui, il convient de permettre aux *« usagers »* du foyer de *« débloquer leur potentiel »*, de devenir autonomes en évitant une surprotection, par exemple en leur apprenant à se servir eux-mêmes pendant les repas, en ne les forçant pas dans les activités manuelles, mais en leur offrant des possibilités de choix, en multipliant les sorties, etc.

Rapidement, des frictions apparaissent, amplifiées par divers conflits, sur le statut de deux nouvelles stagiaires et sur un projet de visite avec quelques handicapés à une éducatrice et à son nouveau-né dans une maternité, par exemple. Observations et avertissements se multiplient pour des motifs divers. Le licenciement intervient à la suite d'une distribution de tracts syndicaux qui, selon la direction du centre, aurait eu lieu, le 31 mars, devant la gare de Noisy-le-Sec avec trois pensionnaires. M. Pachod affirme, pour sa part, que la date réelle est le 24 mars en dehors de son travail.

M. Lucien Pachod est-il allé trop loin et trop vite dans ses innovations de rupture avec les « pratiques asilaires » par rapport au directeur, par rapport à la DASS (Direction départementale de l'action sanitaire et sociale), à certains éducateurs et à certains parents, qui insistent d'autant plus sur la nécessité de « protéger » leurs enfants que l'un d'eux est mort pour s'être perdu faute d'encadrement suffisant pendant une sortie en forêt de Fontainebleau ? Tout le monde ne le pense pas : *« Chaque fois que des éducateurs proches de nos enfants manifestent un élan vers l'extérieur en sortant des normes habituelles, on les sape »*, se désole une mère de jeune handicapé.

MICHEL SIDHOM.

MÉDECINE

D'après une enquête auprès de 5000 pharmaciens

Huit malades sur cent ont recours à l'homéopathie

Une enquête nationale menée sur l'homéopathie par le docteur Antoine Nabhan, et à laquelle ont répondu plus de mille pharmaciens révèle l'intérêt croissant du corps médical et du public pour cette discipline : près de six mille médecins y ont recours, et la moitié de manière fréquente ou exclusive : 8 % des clients des officines sont traités, aujourd'hui, par homéopathie.

Les pharmaciens interrogés pensent, dans leur immense majorité, que la place de l'homéopathie devrait, à l'avenir, augmenter. Une évolution qui leur paraît souhaitable puisque, déjà, 55 % d'entre eux conseillent à leurs clients d'avoir recours dans certains cas à cette thérapeutique.

Pourtant, les facultés de médecine manifestent à l'égard de cette discipline, née à la fin du dix-huitième siècle, sinon de l'hostilité, du moins une indifférence quasi totale. Les caisses de Sécurité sociale, quant à elles, ne remboursent pas les consultations des homéopathes, qui sont donc totalement à la charge des malades.

La Bretagne et le Sud-Ouest « conquis »

La place de l'homéopathie varie selon les régions. Ainsi, en Ile-de-France, l'homéopathie semble exercer une influence moins prépondérante qu'autrefois ; en revanche, la Bretagne et le Sud-Ouest paraissent « conquis » par cette thérapeutique.

Pourtant, le corps médical traditionnel accorde, partout, une plus grande crédibilité à cette médecine, notamment parmi les plus jeunes médecins installés. Fait nouveau, homéopathie et allopathie apparaissent à beaucoup comme deux formes de thérapies complémentaires.

Parmi les 8 % de malades traités par l'homéopathie, 60 % sont des femmes, 20 % des hommes, 20 % des enfants. Chez l'adulte, le recours à cette médecine est particulièrement fréquent entre quarante et soixante ans parmi ceux, notamment, qui sont confrontés à des changements professionnels ou à des bouleversements affectifs. Les pharmaciens interrogés voient dans les affections bénignes ou chroniques et dans la prévention les deux terrains les plus favorables pour cette thérapeutique. Dans l'ordre, les affections rhino-pharyngées, rhumatismales, allergiques, hépato-biliaires, dermatologiques font l'objet des recours les plus fréquents à l'homéopathie.

Une image « écologique » du médicament

De toutes manières, quel que soit l'engouement pour cette thérapeutiques, qui correspond, pour 80 % des pharmaciens, à une image écologique et non polluante du médicament, l'homéopathie reste, dans l'esprit de la plupart des praticiens, un recours. Dans la majorité des cas, en effet, le traitement homéopathique n'intervient qu'après l'échec de l'autre médecine. Bien plus : les accidents, même s'ils sont très rares, semblent liés, dans tous les cas, à l'utilisation abusive de l'homéopathie là où il faudrait mettre en œuvre la médecine allopathique. Ainsi, beaucoup de pharmaciens tiennent à souligner les limites thérapeutiques d'une discipline qui semble surtout vouée aux maladies fonctionnelles et chroniques.

Deux critiques, enfin, sont avancées couramment contre les pratiques actuelles des homéopathes : la première concerne l'indisponibilité presque permanente des médecins (qui se déplacent très peu, à cause notamment d'horaires particulièrement chargés) ; d'autre part, la distinction n'apparaît pas toujours tranchée entre une homéopathie qui a fait ses preuves et d'autres disciplines, comme la biothérapie, dont on ne saurait préjuger l'efficacité.

NICOLAS BEAU.

UN ENSEIGNEMENT PRIVÉ (Sauf à Lille et à Besançon)

Quatre-vingt-dix pour cent des pharmaciens interrogés, lors de l'enquête du Dr Nabhan, estiment qu'il conviendrait d'enseigner l'homéopathie dans les facultés de médecine et de pharmacie. Actuellement, il n'existe, en effet, aucun enseignement officiel de cette discipline, sauf à Lille et à Besançon, où des cycles d'études de trois ans sanctionnés par un diplôme ont débuté cette année.

Cette thérapeutique est, en fait, enseignée aux étudiants en médecine et aux médecins par des sociétés privées, et notamment l'Institut national homéopathique français, le Centre homéopathique français, la Société médicale de biothérapie. Mille quatre cents élèves suivent actuellement ces cours dans sept villes universitaires : Paris, Lyon, Marseille, Lille, Montpellier, Strasbourg et Bordeaux. Les U.E.R. médicales se contentent de prêter à cet effet leurs locaux. Cette absence totale de prise en charge explique le coût d'un enseignement qui revient à près de 700 F par an et par élève.

N. B.

Pour protester contre un article de Jean Cau

DES FEMMES ONT OCCUPÉ LES LOCAUX DE « PARIS-MATCH »

Une trentaine de femmes de l'association S.O.S.-Femmes Alternative ont occupé, vendredi 21 avril à partir de 16 h. 30 et pendant quatre heures, les locaux de l'hebdomadaire *Paris-Match*, 63, avenue des Champs-Elysées à Paris, *« afin d'exiger de la direction que soit publiée la réponse des femmes battues et des militantes à l'article de Jean Cau, dans le numéro daté du 21 avril 1978 »*. Ce numéro de l'hebdomadaire, paru le 14 avril, proposait, en effet, un article annoncé en couverture : *« Femmes battues : Jean Cau les a rencontrées »*.

« Les féministes, écrivait Jean Cau, *me raclent les nerfs »*, elles sont *« sexistes »* et *« terroristes »*. Selon les militantes de S.O.S.-Femmes Alternative, *« il semblait évident que l'auteur de l'article n'avait pas rencontré les femmes battues »*, pour lesquelles un refuge vient d'être ouvert à Clichy (Hauts-de-Seine) (*le Monde* du 4 avril), *« et que son propos n'était pas de pure information »*. M. Cau, après s'être félicité de la création d'un foyer pour femmes battues, proposait un refuge pour *« hommes battus, victimes de mégères, épouses et concubines infernales »*.

La réponse envoyée par les femmes à cet article n'ayant pas été insérée dans le numéro suivant de *Paris-Match*, celles-ci ont décidé *« d'aller sur place »*. *« Comme on a d'abord refusé de nous recevoir*, explique l'une d'elles, *sous prétexte que nous n'avions pas de rendez-vous, nous avons attendu. »* Les femmes ont posé des affiches sur les murs : *« Ne lisez pas l'ch-cau du roi des caux »*, *« Paris-Match, eh-cau de la caunnerie »*.

Après quatre heures d'occupation et de négociations, les militantes de S.O.S.-Femmes Alternative ont pu annoncer que *« le rédacteur en chef de* Paris-Match *avait pris l'engagement de publier la réponse de l'association à la même place que l'article de Jean Cau. Il a également été précisé que sur la couverture de* Paris-Match *figurerait la mention « Réponse de S.O.S.-Femmes à Jean Cau ». Si ces engagements ne sont pas tenus dans un délai de quinze jours, les féministes envisageront de nouvelles formes d'action contre* Paris-Match. »

● *Les dirigeants français de la secte Moon* ont annoncé, le 21 avril, le lancement d'une *« campagne nationale sur la liberté religieuse »*, à la suite de l'interdiction récente de trois de leurs réunions publiques (*le Monde* du 22 avril). M. Henri Blanchard, président pour la France de la secte, a affirmé que les moonistes iraient *« jusqu'au bout pour faire leurs conférences dans ces villes »*. Ils ont décidé d'assigner en justice le maire de Rennes.

JUSTICE

Faits et jugements

Un voleur de voiture tué par un gendarme dans le 16[e] arrondisement.

Un gendarme, appartenant à la brigade de recherche Exelmans, de Paris, qui rentrait en voiture à son domicile vendredi 21 avril vers 19 heures, a tué, dans le seizième arrondissement, le conducteur d'une voiture volée qui, a-t-il déclaré, lui tirait dessus alors qu'il tentait de l'arrêter. Ce gendarme, dont l'identité n'a pas été révélée, n'était plus en service lorsqu'il a aperçu, dit-il, une Mercedes dont le numéro d'immatriculation correspondait à celui d'une voiture volée. A un feu rouge du carrefour du boulevard Exelmans et de la rue Molitor, le gendarme, muni de son arme de service, s'est approché de la voiture. Le conducteur, un repris de justice, Guy Olivier, âgé de trente-six ans, a alors fait feu sur lui avec un pistolet 38 spécial. Le gendarme a riposté, le tuant sur le coup.

Un ancien militaire poursuivi pour provocation à la désobéissance.

M. Marc Pinget, vingt-trois ans militant du Collectif manceau de soutien aux luttes des soldats, comparaissait vendredi 21 avril devant le tribunal de grande instance du Mans. A cet ancien lieutenant des troupes de marine, *« démissionnaire de son contrat en 1976 sur la base d'un profond désaccord politique résultant d'une longue analyse sur l'institution militaire telle qu'il l'avait vécue »*, on reprochait d'avoir distribué des tracts antimilitaristes et des exemplaires du journal *l'Echo de la muette*. Très exactement, M. Pinget était prévenu d'*« avoir, au Mans, le 16 décembre 1977, adressé une provocation à des militaires des armées de terre, de mer ou de l'air dans le but de les détourner de leur devoir militaire et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs chefs »*.

A la provocation à la désobéissance reprochée par le ministère public, la défense opposait pour sa part le droit de la presse et la liberté d'expression. M. Chaillou, ministère public, soulignant que *« si le droit à la critique est légitime, vital, pour faire évoluer toute démocratie, ni le dénigrement systématique ni l'acharnement partisan ne peuvent être tolérés, car ils comportent des risques de dérapage pour cette même démocratie »*, ne réclama qu'une peine de principe.

« Il serait davantage nécessaire de chercher les causes du malaise de l'armée que d'entreprendre de tels procès », lui répondit le défenseur de l'inculpé, M[e] Jean-Pierre Mignard.

Jugement à huitaine.

● *Trois jeunes gens, victimes d'une overdose*, ont été trouvés inanimés, le 20 avril, dans un appartement du centre de Bordeaux. Pascal Caudéran, dix-neuf ans, et Philippe Soudraud, vingt-huit ans, étaient déjà morts à l'arrivée des secours. La troisième personne, Mlle Geneviève Greciet, âgée de vingt et un ans, se trouvant dans un coma profond, a été admise au centre de réanimation de Bordeaux, où son état est jugé sérieux.

● *Un écologiste allemand*, M. Gerd Schultz, a été condamné, lundi 17 avril, par un tribunal de Hanovre (R.F.A.), à un an et dix mois de prison pour avoir participé, le 19 mars 1977, à une manifestation contre la construction de la centrale nucléaire de Grohnde (Basse-Saxe). De sévères affrontements avaient, ce jour-là, mis aux prises quinze mille manifestants à cinq mille policiers.

ÉDUCATION

UNE APPROCHE PLUS EXPÉRIMENTALE DES SCIENCES PHYSIQUES EN CLASSE DE SECONDE

Le détail des nouveaux programmes de sciences physiques pour la classe de seconde vient d'être publié par le *Bulletin officiel du ministère de l'éducation* (20 avril). Ces nouveaux programmes, conformément à l'avis du conseil de l'enseignement général et technique réuni le 16 février dernier, reprennent pour l'essentiel les recommandations de la commission de réforme pour l'enseignement des sciences physiques (dite commission Lagarrigue), qui a travaillé de 1970 à 1976. Ils seront appliqués dès la rentrée prochaine.

Les horaires ne sont pas modifiés : ils restent de trois heures en série A (une heure de cours et deux heures de travaux pratiques) et de quatre heures en séries C et T (deux heures de cours et deux heures de travaux pratiques). Seul change le contenu, et surtout « l'approche » de la physique et de la chimie, dont il est rappelé qu'elles sont avant tout des sciences *« expérimentales »*.

Ainsi, en mécanique, il est recommandé d'éviter *« toute utilisation non strictement indispensable de l'appareil mathématique »*. D'une manière générale, l'accent est mis sur les manipulations et l'expérimentation pratique.

● *Environ un millier d'enseignants français en poste au Maroc ont fait grève* le 20 avril, à l'appel de leurs organisations syndicales pour exiger du ministère français de l'éducation la garantie de réemploi des auxiliaires en fonction et la titularisation des auxiliaires pour leur résorption complète d'ici à 1980.

● *Après le décès, le 15 avril dernier, d'un poney touché par la rage à Poix-Terron, dans les Ardennes*, un appel a été lancé dans la presse pour que toutes les personnes ayant approché l'animal se fassent examiner. D'ores et déjà, sept enfants et un adulte ont été vaccinés.

● RECTIFICATIF. — A la suite de notre compte rendu de la séance du 18 avril de l'académie de médecine (*le Monde* du 20 avril), le docteur J.-R. Debray nous demande de préciser que le système d'examens de santé automatisés I.P.C., dont il est le directeur, compte une expérience de cent mille dossiers, et non dix mille dossiers, comme l'indiquait notre texte.

SPORTS

A trois journées de la fin du championnat de France

Les chances de Monaco restent entières après sa victoire sur Saint-Étienne

Les quatre candidats au titre national de la Première Division, Monaco, Nantes, Marseille et Strasbourg, à l'issue de la trente-cinquième journée disputée vendredi 21 avril, ont consolidé leurs positions en tête du championnat, laissant toujours ouverte la compétition.

Monaco. — Vainqueur de Saint-Etienne par trois buts à un, vendredi 21 avril, l'Association sportive de Monaco (A.S.M.) conserve intacte ses chances théoriques de remporter le titre national à trois matches de la fin du championnat de première division. Monaco doit rencontrer Paris-Saint-Germain le 25 avril, puis recevoir, en Principauté, Metz le 28 avril et Bastia le 2 mai.

C'est un bon calendrier pour l'A.S.M. Le fait d'avoir battu, en trois jours, Bastia pour la Coupe de France et Saint-Etienne en championnat, montre que, malgré la fatigue de la compétition, les Monégasques ont encore assez de ressources. Il est clair que les joueurs de la Principauté entretiennent l'espoir de réaliser le doublé coupe-championnat et, en tout cas, de prendre part, la saison prochaine, à une coupe d'Europe. Vendredi après-midi, l'annonce du tirage au sort des demi-finales de la Coupe de France a été assez bien accueillie. Les Monégasques, au moins, n'auront pas loin à aller pour jouer chez l'adversaire niçois et ils dormiront le soir même dans leur lit.

Dans l'immédiat, leur seule préoccupation reste le championnat. Il sera toujours temps, le 2 mai, de penser encore plus à la Coupe si, d'aventure, les trois derniers matches ne tournaient pas à leur avantage et que Nantes conserve son titre national. Dans la perspective du championnat, Saint-Etienne était donc un obstacle indispensable à passer et les Monégasques peuvent se montrer d'autant plus satisfaits d'y être parvenus que les Stéphanois n'ont connu aucune réussite vendredi 21 avril. Par deux fois, les tirs des « verts » ont échoué sur la barre ou le poteau. La première fois alors que les deux équipes étaient à égalité (1-1). Même si l'A.S.M. a dominé son adversaire sur l'ensemble du match, il s'agit d'un coup de pouce donné par les hasards du jeu, qui vaut d'être pris en considération.

A la mi-temps (1-1), les Monégasques savaient où en étaient leurs concurrents nantais contre Valenciennes, 2 à 0. Rien ne pouvait sans doute mieux les stimuler. C'est avec davantage de détermination, d'une manière plus collective, moins brouillonne, imprécise, qu'ils se sont lancés à l'assaut du but de Curkovic et la chance les a encore un peu aidés. Leur deuxième but était suspect d'une charge de François sur le gardien stéphanois. Il fallut attendre le troisième but pour que le succès des Monégasques ne donne lieu à aucune réserve. Une action parfaitement menée par Moizan, Dalger et Onnis. Monaco, du coup, avait retrouvé brio et efficacité. On comprenait mieux ici comment l'A.S.M. pouvait se retrouver candidat au championnat et à la Coupe de France.

Ce n'est pourtant pas un Monégasque qui a retenu le plus l'attention vendredi 21 avril au stade Louis-II. Beaucoup de regards se sont portés vers le jeune avant centre de dix-sept ans à peine, Laurent Roussey, dont on dit qu'il pourrait contribuer à ce que les beaux jours reviennent pour Saint-Etienne. Robuste, vif, athlétique, voyant bien le jeu, sans aucun complexe, Laurent Roussey, auteur, au demeurant, du seul but stéphanois — un coup de tête imparable, — a tout l'avenir devant lui.

FRANÇOIS JANIN.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

*Monaco b. Saint-Etienne	3-1
Nantes b. *Valenciennes	2-0
*Marseille b. Metz	4-0
*Strasbourg b. Nîmes	3-0
*Bastia b. Nice	4-1
*Paris-S.-G. b. Lens	2-1
*Nancy b. Laval	3-0
*Bordeaux et Sochaux	1-1
*Reims b. Troyes	5-1

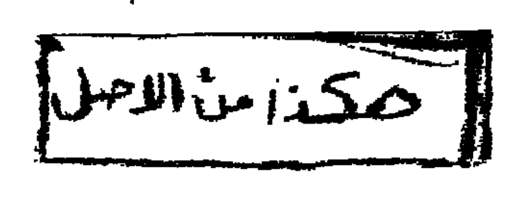
Classement. — 1. Monaco et Nantes, 47 pts ; 3. Marseille et Strasbourg, 45 ; 5. Saint-Etienne, 40 ; 6. Sochaux, Nancy et Bastia, 39 ; 9. Nice, 38 ; 10. Paris-S.-G., 36 ; 11. Laval, 35 ; 12. Metz et Bordeaux, 32 ; 14. Valenciennes et Lyon, 30 ; 16. Nîmes et Reims, 28 ; 18. Troyes, 27 ; 19. Lens, 26 ; 20. Rouen, 18.

● *Les demi-finales de la coupe de France de football*, dont le tirage a eu lieu vendredi 21 avril à Paris, opposeront les 5 et 9 mai (par match aller et retour), Sochaux à Nancy, d'une part, Nice à Monaco, d'autre part.

D'un sport à l'autre...

TENNIS. — *Au tournoi de Nice, l'espoir français Yannick Noah a battu le Tchèque Jiri Hrebec (7-5, 6-4), lequel avait éliminé Dominguez.*

BOXE. — *Le champion du monde des poids lourds Léon Spinks a été arrêté par la police de Saint-Louis (Missouri) pour conduite sans permis automobile et dissimulation de drogue. Il a été relâché sous caution de 3 700 dollars. Spinks doit rencontrer Mohamed Ali, en match-revanche, le 15 septembre à La Nouvelle-Orléans.*





Le Monde aujourd'hui

MARÉE NOIRE

Lettre à l'archange et à quelques autres...

« CELUI qui croyait au ciel, celui qui n'y croyait pas », celui qui pensait à autre chose, au travail, au chômage, à l'amour, à l'ennui, celui qui ne pensait à rien (cela nous arrive, à vous et à moi), celui qui ne pensait qu'à lui, tous, à leur tour, sont venus saluer la Merveille. Ils l'ont vue toujours menacée, au péril de la mer, dans la mouvance des sables, sous les pieds lourds des visiteurs.

Aujourd'hui le mal est pire et, par la médiation du petit écran, nous en sommes tous témoins. Tandis qu'étouffent les oiseaux englués sur la plage de boue épaisse, entre les mains d'enfants désolés, de savants sans pouvoir, ces trop réelles images suscitent pour moi un cauchemar lucide.

L'archange, tel que depuis des siècles on l'a peint, décrit et sculpté, le vainqueur du dragon d'enfer, saint Michel aux ailes étincelantes, je le vois pris lui-même dans la marée noire, avec ses plumes inutiles collées à sa cuirasse de lumière.

Devant le monstre ouvert et les mouettes momifiées, devant l'île assiégée, ceux qui en croient leurs yeux partagent ma prière : « Ange des légendes et des espérances, envolez-vous, emportez pour un temps la Merveille et, à l'avenir, écartez, détruisez les dragons qui vomissent une mort hideuse sur les eaux, sur les rives et sur leurs habitants ! »

ALICE PLANCHE.

TSIGANES

Rester rom quel que soit le pays

Le second congrès mondial tsigane vient de se tenir à Genève, du 8 au 11 avril (le Monde *des 11 et 15 avril). Cet événement incite à faire le point sur l'Organisation internationale tsigane et le rôle qu'elle peut avoir.*

par
JEAN-PIERRE LIÉGOIS (*)

EN 1959 apparaît un organisme dénommé Communauté mondiale gitane, mené par un Roumain qui se dit tsigane et se fait couronner — surtout dans la presse et en s'inspirant du mythe des rois et reines tsiganes — comme chef suprême du peuple gitan. Avec quelques tsiganes dans sa suite, le leader va pendant une dizaine d'années développer une utopie : revendication d'un territoire, nomination de ministres dans son « gouvernement ». L'utopie ne parviendra pas à ses buts, mais elle apparaît comme une étape transitoire dans la prise de conscience d'un peuple par lui-même.

Dès 1965, un groupe s'éloigne de la communauté mondiale gitane et fonde, en 1967, le Comité international tsigane, qui deviendra, en 1971, lors du premier congrès mondial, le Comité international rom (Komitja l'Umiaki Romani), tous les délégués ayant rejeté les termes « tsigane », « zigeuner », « gypsie », etc., qui ne sont pas les leurs, et accepté que leur groupe, de loin le plus nombreux dans le monde, donne son nom à leur ensemble : les Rom. Et, dans le sentiment d'une forte unité, il est découvert et admis que *« tous les Rom sont frères » (sa o Roma phrala)* (1).

En fait, et bien que le Comité international rom se soit d'abord développé à l'ouest de l'Europe, les aspirations, quel que soit le pays où se trouvait le Tsigane, étaient semblables. Le ralliement a pu se produire rapidement, et les Rom se sont découverts eux-mêmes dans le même temps qu'ils se découvraient aux autres. Des associations tsiganes apparues dans tel ou tel pays se sont retrouvées au sein du Comité international, qui se présente comme une fédération ; sa force et sa représentativité en sont ainsi accrues, de même que la force des associations membres, épaulées par un organisme international qui peut les aider en cas de difficultés.

Un drapeau et un hymne

Bien que la plupart des associations soient officiellement membres du Comité international, il existe deux autres statuts : certaines sont simplement associées (lorsque le pays de l'organisation ne permet pas, pour des raisons politiques, d'être affilié au Comité international), d'autres sont observatrices, avant d'être intégrées au Comité. De nombreuses nations d'Europe ont une association ou à défaut des représentants locaux du Comité international. Hors de l'Europe, l'Inde, le Canada et les Etats-Unis sont les mieux représentés.

Lors du congrès mondial qui a eu lieu en Angleterre du 8 au 12 avril 1971 sous la présidence de Slobodan Berberski, élu par les délégués en provenance de quatorze nations, le Comité international rom devient le secrétariat permanent, l'organe exécutif, le représentant auprès des administrations nationales et internationales du congrès mondial, qui demeure l'instance souveraine, le Parlement des Rom. Un drapeau est adopté comme emblème du mouvement mondial, une chanson populaire tzigane *(Djelem, djelem)* fournit l'air d'un hymne.

Cinq commissions sont créées : affaires sociales ; éducation ; crimes de guerre (recherches sur le génocide nazi, perpétuation du souvenir des Rom victimes de la seconde guerre mondiale : plus de cinq cent mille — constitution de dossiers de dommages de guerre) ; linguistique, chargée de veiller à la préservation et au développement du romani, de préparer une unification de la langue pour faciliter les échanges oraux et écrits ; enfin une commission culturelle. Un slogan résume le congrès : le peuple rom a le droit de rechercher sa propre voie vers le progrès *(O narodo si les dereco te arakhel persko drom karig o progreso).*

(Lire la suite page 15.)

(*) Enseignant à l'université de Lille-III et chargé de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Paris). Auteur de *Mutation tsigane*, Ed. Complexe/Presses universitaires de France, 1976.

(1) Historiquement, les Tsiganes viennent de l'Inde ; leur langue, le romani, est proche du hindi et des dialectes des Banjara, population proche des Rom et dispersée dans la plupart des régions de l'Inde. Les Tsiganes sont environ dix millions.

MAI

L'art du possible

OUI, monsieur, fallait bien que je commence à travailler. Vous savez, douze ans de faculté, c'est bien assez de préparation pour une vie d'homme. A partir du 2 mai, je serai travailleur à plein temps. Non, je n'ai pas de licence. Qu'est-ce que vous voulez, avec tous les embêtements que j'ai eus, c'était à peu près impossible de réussir quoi que ce soit.

Mai 68 ? Oui, j'en ai fait partie. J'étais là, sur les barricades. Je me suis battu pour la liberté. Mais on s'est fait récupérer. Vous voyez bien ce que je veux dire. Permettez-moi de vous offrir quelque chose. Un petit coup de rouge ? D'accord. Eh ! garçon..., un whisky pour moi. Oui, deux glaçons. Je ne bois que du whisky. Ça m'aide à digérer. Oui, sur les barricades. J'ai fait plus que quiconque pour la cause. Ah ! je vois que vous ne comprenez pas ! J'ai agi quand il fallait le faire, et pas pour le plaisir non plus ! C'est moi qui ai fait tous les dégâts dans la bibliothèque de la Sorbonne. Il faut que je vous explique. Les livres sont un moyen de perpétuer les élites. A cette époque-là nous nous sommes dit que, si nous pouvions détruire les livres, on détruirait les élites. Je me suis entraîné pour nous débarrasser des élites futures, vous savez. Je ne l'ai pas prise à la légère, cette révolution-là. Révolution manquée, devrais-je dire.

***

Oui, j'ai fait ce qu'il fallait faire. Y avaient des maoïstes, des situationnistes, y avaient des types comme moi. Mais tout ce qu'on croyait gagner à ce moment-là est perdu maintenant. Il faut bien dire qu'on était utopiste. C'était pas possible ce qu'on voulait faire. On croyait que l'homme était une fontaine de bienfaisance et que tout ce qu'on devait faire, c'était renverser le système pour débloquer la fontaine. Mais, cette fontaine-là, on n'a jamais bu de son eau. Hé ! Hé ! Tant pis, si ça vous fait pas rire.

Oui, j'ai changé d'opinion depuis. Je ne suis plus d'extrême gauche. Mais attention, je ne suis pas à droite non plus !

Qu'est-ce que vous voulez ? L'homme est faible. Il n'est pas fait pour le bonheur. Regardez la Russie et la Chine et les atteintes aux droits de l'homme. Et ça a commencé comment, tout ça ? Je vais vous le dire. Ça a commencé avec une révolution. Non, il faut se méfier. Croyez-moi. Je suis pas le seul à me rendre compte. Allez dans n'importe quelle librairie et vous allez voir des rayons entiers de gens qui se rendent compte de ce que je viens de dire. Quoi ? Vous ne savez pas lire ? De toute façon, ça ne vous servirait à rien de savoir lire. Vos regrets sont compréhensibles, mais je vais vous dire une chose : peut-être n'en avez-vous pas conscience, mais vous êtes plus à l'abri de la société de consommation que moi. La publicité n'a aucun pouvoir sur vous. Veinard, va !

Un autre coup de rouge ! Garçon ! Un petit ballon de rouge pour mon ami et un whisky pour moi, s'il vous plaît. Et n'oubliez pas les glaçons !

***

Oui, monsieur. Douze ans d'université. Pour ne rien apprendre ! Ils ne vous enseignent rien pour faciliter l'insertion dans la vie professionnelle, ces messieurs-là ! Peut-être c'était un peu ma faute. C'était comme le bonheur. Je voulais tout, tout de suite. J'ai fait un an d'économie, un an d'histoire de l'art, un an de sociologie, un an d'italien, un an d'anglais, un an d'allemand, et ainsi de suite. Chaque fois, je croyais que j'avais trouvé le sujet qui me plairait et que j'aurais la licence au bout de trois ou quatre ans. Mais ces professeurs staliniens me refoulaient au bout d'un an. Ils n'aimaient pas le fait que je militais, quoi.

JOSEPH GAINES.

(Lire la suite page 15.)

Au fil de la semaine

Le triomphe du jargon

par
PIERRE VIANSSON-PONTÉ

AINSI le pouvoir clientélaire du P.C. n'a pu entamer la volonté hégémonique des gaullistes à Paris. Pourtant que d'injonctions, que d'options qui engagent en profondeur notre vécu ! Prenez, par exemple, la problématique des transports. Elle varie selon une multitude de paramètres, c'est vrai. Mais avez-vous vu cet avis : « La non-représentation d'un titre de transport donnera lieu à la perception d'une amende de composition. » ? C'est comme cela qu'on occulte délibérément le paysage social parisien, déjà perturbé par la groupusculerisation des gauchistes. Il s'agit, n'ayons pas peur des mots, d'une véritable luxation de la représentation démocratique qui ne vise à rien moins qu'à bétonner le contexte urbanistique.. Tout cela est prototypique d'un processus de concentration et de dilatation du pouvoir. La capacité organisationnelle ainsi manipulée risque, à tout instant, de déboucher sur des rapports de violence institutionnalisés.

Il n'y a pas que le questionnement sur les trajets. Qu'on réfléchisse aux implications de la continuation d'activité au-delà du seuil d'usure. Chacun sent bien que l'avancement de l'âge du passage au non-travail, à condition de ne pas confondre retraite flexible et retraite à la carte, constituerait une option décisive en faveur d'un nouveau modèle de distribution temporelle. Ce serait là une solution optimale par sa modernité et sa cohérence qui transcenderait notre rapport au travail, à l'argent, au loisir et à notre quotidienneté.

Mais non : les tertiaires sont mystifiés par les conduites rituelles de la réaction. Ils peuvent impulser des luttes, relativiser l'impact de leur comportement en l'individualisant, rien n'y fait. Par le talent alchimique de ses appareils idéologiques, la réaction donne l'apparence de la légitimité à son arbitraire. Elle quadrille le champ social, détourne à son profit toutes les techniques d'écoute et de dialogue, fuit les remises en question, nie toute grammaire commune. Ainsi impose-t-elle une sous-vie qui n'est que régression.

Les obsessionnels de l'ordre doivent cependant en prendre conscience : le courant libertaire autogestionnaire n'est pas folklorique mais initiatique. Il provoquera le ressac, et l'histoire devrait être reformulée en lettres de sang dans la convivialité récupérée.

Notre projet a été excellement décodé et recodifié par un député sortant, et, d'ailleurs, réélu, qui a promis, c'est exactement son discours programmatique : « Nous assurerons la sélection des meilleurs par la promotion de tous. »

*

POUR les inconditionnels de la résidence secondaire et pour ceux qui ont la marotte du caravaning, la pluripropriété est une formule réellement performante. Nos résidences en multipropriété sont construites avec toutes les ressources des technologies de pointe les plus fiables. Elle assurent une intégration étroite et harmonieuse à la vie individuelle comme à la relation communautaire.

Les appartements sont très élaborés : nouvelles générations d'encastrables, machines à programmation par horloge digitale à quartz, séjours hautement personnalisés, jardins privatifs pour les studios-kitchenettes-rez-de-jardin, etc. Réussir l'étroite imbrication du rêvé et du vécu est à votre portée, car nos prix aussi sont spécifiques. Soyez rentables. Demandez-nous nos dépliants et nos documents tarifaires. Et n'oubliez pas que la Caisse d'épargne rapproche l'épargnant de la collectivité.

A défaut, pour réussir vos vacances, choisissez donc l'aventure voyage. Il faut négocier avec votre fatigue : pas de mobilité sans confort. Le train est la solution idéale : avec lui, vous voyagerez à des prix pas volés. Cessez de vivre à contre-chance.

Si vous entendez le grand cri mélismatique, n'hésitez pas : vite fait, bien fait, le check-up mode-beauté-coiffure. Jouez l'éclat du rouge, soignez votre signifiant, utilisez le B 23 aux hydrolysats de collagène, choisissez optativement le Mat hydro-protective make-up, passez votre T shirt façon Julot, un jean bien zippé, enfilez vos baskets sur vos chaussinettes, et en avant !

Vous avez un problème cheveux ? Voyez notre gamme produits aux acides amino-soufrés, favorables au bon fonctionnement de votre follicule pileux. Voici l'émulsion qu'il vous faut : sa base lavante nettoie avec douceur grâce à l'association d'un tensio-actif anionique très doux et d'un tensio-actif amphotère. Son principe actif, un polymère cationique, possède une très grande affinité avec la kératine.

Connaissez-vous Stendhal, celui qui produit les « Originelles » ? Non, il ne s'agit pas de littérature, mais de la première nourriture vitale de votre peau. Une femme quartz, ultra-sensible aux vibs, ne doit pas épouser un homme anticostume : c'est frustrant. Evitez aussi de puiser dans le bagage ethnologique pour vous fabriquer des paradis artificiels. Ne soyez pas une femme qui naufrage. Gare au discours fantasmatique : la quête initiatique du Graal de l'altérité radicale, même dans la mouvance d'une dynamique de groupe, ne peut être que traumatisante. La lucidité exige une certaine distanciation.

On a bien raison de dire que le langage s'opacifie.

*

SEIGNEUR, quelle langue parlons-nous ? Ou plutôt quelle langue nous parle-t-on ? Toutes les expressions, tous les termes, toutes les tournures, tous les emplois que l'on vient de lire ont été puisés dans les articles et la publicité de deux numéros, tout récents et pris au hasard, d'un hebdomadaire et d'un magazine. On n'a rigoureusement rien inventé si on a parfois mêlé les mots et les images comme on bat les cartes. Encore aurait-on pu fort aisément poursuivre longtemps ce jeu : il y avait bien d'autres perles à dégager ainsi de leur gangue. Quant aux formules citées ici ou là entre guillemets, elles ont été simplement recopiées, telles quelles.

De la simple pancarte opposée dans un lieu public à la phraséologie prétentieuse et saugrenue dont on enrobe le moindre jugement, le constat le plus simple, l'idée la plus banale, sous le prétexte de l'anoblir mais en ne réussissant qu'à les obscurcir jusqu'à l'incohérence, les exemples abondent, et nous ne les voyons plus. Dans le courrier d'un journal, combien de lettres, d'articles, qui n'apportent, en fait, qu'une remarque élémentaire, une appréciation sommaire, un raisonnement fort simple, mais qu'il faut cependant relire et relire encore, tant on s'y perd, sans parvenir à en pénétrer le sens ? Que la signature de nombre de ces missives et de ces textes, où, par surcroît, les fautes d'orthographe et d'accord abondent, soit suivie de l'énoncé de titres universitaires parfois impressionnants, voilà qui laisse rêveur sur les méthodes, globales ou non, qu'appliquent certains professeurs.

C'est un jeu de massacre dont la victime est notre langue. Le jargon est partout, envahit tout comme la mauvaise herbe et étouffe notre parler. Il est de bon ton de gémir sur l'invasion du franglais, ce qui d'ailleurs ne laisse pas d'étonner les Anglo-Saxons, qui aiment tant angliciser des expressions françaises. De bon ton aussi de recueillir, pour s'en moquer en temps d'élections, les à-peu-près, les coqs-à-l'âne et les envolées oratoires des hommes politiques. De bon ton, enfin, de s'en prendre aux présentateurs et commentateurs de l'audiovisuel pour une phrase restée en l'air, une tournure vicieuse, une liaison malheureuse.

Qu'on ne s'y trompe pas : des mots bien constitués, des tournures nouvelles mais logiques, des audaces même, à condition qu'elles soient claires et harmonieuses, enrichissent et font vivre une langue. Au contraire, tout ce verbiage publicitaire, ce vocabulaire psychanalytique ou pseudo-scientifique détourné de son objet et de son sens, cette appropriation grotesque de termes philosophiques, et, pour couronner le tout, ces fautes d'accord et de grammaire qui prétendent à la nouveauté, signent le pourrissement de notre parler, annonçant sa mort prochaine plus sûrement même que les défaillances de l'enseignement, les emprunts à d'autres idiomes ou les abus de l'argot.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

The Economist

Aimable Citadelle

« Lorsque que, à l'automne dernier, écrit *THE ECONOMIST,* de Londres, *partisans et opposants au chah d'Iran s'affrontèrent devant la Maison Blanche, il y avait, parmi les manifestants, soixante-cinq cadets de la marine iranienne venus de la Citadelle, l'école militaire bien connue de Caroline du Sud. Ils avaient été envoyés par avion à Washington par le gouvernement iranien pour prêter main-forte aux partisans du chah. Mais, aujourd'hui, l'Etat de Caroline du Sud a l'intention de réduire ses subventions aux soixante-cinq Iraniens de la Citadelle (...) qui ne sont d'ailleurs qu'une infime portion des soixante-cinq mille étudiants iraniens, civils et militaires, qui se trouvent aux Etats-Unis (...).*

» Les Iraniens de la Citadelle créent des problèmes sur le campus. Ils forment un groupe à part, et le rez-de-chaussée du bâtiment où ils se réunissent a été baptisé ironiquement « l'ambassade d'Iran » (...). Les voitures, les appartements de luxe et les belles Américaines ont souvent la préséance sur leurs études, et les responsables de l'école estiment que leur discipline se relâche de plus en plus. Leur mode de vie a été encouragé par le fait que, jusqu'à l'année dernière, le gouvernement iranien leur allouait à chacun mille dollars par mois (4 800 F). A la requête du directeur de la Citadelle, cette somme a été ramenée à 350 dollars (...). »

EL PAIS

Les dividendes de « Guernica »

M. Fernandez Ordoñez, le ministre des finances, a été le premier membre du gouvernement espagnol à se faire photographier devant le *Guernica*, de Picasso, au Musée d'art moderne de New-York. *« Une façon symbolique de prendre possession du tableau »*, écrit le quotidien madrilène *EL PAIS. « Mais pourquoi, précisément, le ministre des finances ? Personne n'ignore que la monumentale peinture de Picasso est la source de revenus la plus substantielle du musée de Manhattan. Il suffit de rappeler que, chaque fois que le tableau a voyagé (à Paris ou à Amsterdam), les visites ont diminué de 50 %. Les responsables du musée et les autorités de la ville de New-York sont-ils conscients des conséquences d'un éventuel départ du* Guernica *? »*

« Je pense bien, *répond M. Fernandez Ordoñez.* J'ai » pu savoir que cela représenterait un chiffre annuel de » l'ordre de deux millions de dollars. »

Et le ministre des finances d'ajouter qu'il *« n'est pas habilité à réclamer l'ouvrage ». « Cependant,* conclut-il Guernica *appartient au peuple espagnol et à un pays neuf, réconcilié et libre. »*

U.S.News & WORLD REPORT

« Baby-boom » à retardement

La pilule, les femmes qui travaillent et l'instabilité des mariages incitent de nombreuses Américaines à retarder la naissance de leur premier enfant, rapporte l'hebdomadaire *U.S. NEWS AND WORLD REPORT.*

« Quelque 7 millions de femmes nées aux Etats-Unis pendant le baby-boom *de l'après-guerre vont avoir trente ans à la fin de cette décennie. Leur décision d'avoir ou non des enfants et le choix que feront les 25 millions de femmes nées pendant les quinze ans de la prospérité auront un impact important sur la vie économique, le marché du travail, le logement et le mode de vie du siècle prochain aux Etats-Unis.*

» Mais l'usage prolongé des contraceptifs masque parfois des problèmes de fertilité et, lorsque c'est votre cas et que vous avez trente ans, estime une sociologue, Mme Wendy Baldwin, il vous reste peu de temps pour y remédier (...). M. Charles F. Westoff, directeur du Centre de recherche de la population à l'université de Princeton, pense que 20 à 25 % des Américaines qui ont actuellement entre vingt et trente ans n'auront finalement pas d'enfants (...). »

Cependant, il est de plus en plus fréquent qu'aux approches de la trentaine, des femmes, bien installées dans la vie professionnelle, décident d'avoir leur premier enfant : *« La plupart des spécialistes sont d'accord pour juger que les grossesses tardives produisent généralement des enfants désirés dans des mariages beaucoup plus stables que ceux de parents qui ont dix ans de moins. »*

THE IRISH TIMES

Les mystères de Dublin

« Lors du récent congrès annuel du tourisme irlandais, rapporte *THE IRISH TIMES, il y a eu des protestations contre le grand nombre de prostituées qu'on rencontre dans les rues du centre de Dublin. Miss Noelle Clery, qui appartient à l'Institut des études irlandaises, sis Wilton Place, a déclaré que les péripatéticiennes sont si bien habillées que leurs clients risquent de ne pas les distinguer des étudiantes étrangères qui fréquentent l'Institut. »*

SUNDAY TELEGRAPH

Un ministre sous surveillance

L'aspect juvénile et indéniablement séduisant du secrétaire au Foreign Office, le Dr Owen, ne plait pas à tout le monde. L'hebdomadaire anglais *THE SUNDAY TELEGRAPH* rapporte les protestations d'un député travailliste, M. Arthur Lewis, qui demande au ministre *« de cesser d'envoyer à ses admirateurs des photographies de lui, signées, lesquelles coûtent 5 000 livres par an aux contribuables.*

» Selon M. Lewis, 25 000 portraits du Dr Owen ont été envoyés l'année dernière par le secrétariat du ministre. Au nom de la politique gouvernementale de réduction des dépenses publiques, le Dr Owen devrait faire cesser cette pratique », estime M. Lewis.

« Le Foreign Office fait valoir qu'il s'est contenté de répondre aux demandes du public et que les ambassades britanniques à l'étranger ont un stock de photos à l'usage des journaux locaux (...). L'Office d'information du gouvernement britannique déclare, de son côté, qu'il est normal de faire imprimer 4 000 photos des ministres les plus en vue. »

Lettre de Todos-Santos

LA DOUBLE MARGINALISATION DE L'INDIEN



BLOTTI au cœur d'une vallée isolée dans la sierra des Cuchumatanes, la plus haute du Guatemala, le petit village de Todos-Santos commence à peine à s'ouvrir à son propre pays. Pour les Indiens Mams qui y vivent depuis toujours, la route pierreuse et poussiéreuse frayée il y a moins de deux ans pour implanter l'électricité représente un lien stable avec la ville la plus proche — Huehuetenango, non loin des ruines de Zaculeu, leur ancienne capitale. Maintenant, il suffit d'un trajet cahotant de trois heures en camion ou en autobus brinquebalant pour s'y rendre. Auparavant, c'était une journée entière de marche, ou une demi-journée à dos de mule.

Encore sauvage, le paysage aux alentours garde la beauté souveraine et altière d'un monde où l'homme est en accord avec la nature. Une seule fois par an, à la Toussaint, le village connaît une affluence démesurée : les courses de chevaux, réputées loin à la ronde, attirent des milliers de curieux le jour de la fête patronale. Le reste de l'année, Todos-Santos s'anime quelque peu lors du marché du samedi, sinon la vie s'y écoule paisiblement au rythme du temps qui passe.

Les hommes travaillent aux champs, cultivent le maïs, l'oignon et le haricot noir qui forment l'ordinaire de la communauté. Les femmes vaquent aux tâches domestiques et tissent les vêtements caractéristiques du lieu, à nul autre pareils, qui identifient d'emblée les villageois quand ils descendent à la ville. Le rouge y domine, en vive toile de fond pour les *huipiles* brodés des femmes, plus sobre avec ses rayures blanches pour les pantalons masculins retenus par une très large ceinture noire. Les hommes ne dédaignent d'ailleurs pas la coquetterie et leurs chemises s'ornent de larges cols somptueusement brodés n'ayant rien à envier à l'exubérance des blouses de leurs compagnes.

Sur la grand-place de l'église, entourée de maisonnettes basses aux toits de chaume et aux portes de bois, un gamin rieur frappe les heures à la cloche sous un auvent. Le soleil illumine et réchauffe en plein midi mais, à cette altitude supérieure à 2 000 mètres, les nuits sont froides dans les chaumières, le plus souvent démunies de meubles. Todos-Santos ressemble à la plupart des villages indiens du haut plateau guatémaltèque et, même s'il est unique par certains de ses traits, il est exemplaire dans son ensemble de la marginalisation dans laquelle est maintenue pratiquement la moitié de la population du pays.

CERTES, avec la construction des routes, les contacts deviennent plus faciles, mais les villageois ne tardent pas à apprendre, souvent à leurs dépens, que cette avance de la civilisation a aussi son revers. Ainsi, à Todos-Santos comme dans d'autres hameaux encore récemment perdus dans leur solitude séculaire, des recruteurs ont fait leur apparition. En période de conscription, c'est une véritable chasse à l'homme qui s'organise pour incorporer de force les jeunes Indiens dans l'armée. En fait, seuls les Indiens sont astreints à accomplir leur service, mais il leur est presque impossible d'accéder aux grades supérieurs. La hiérarchie militaire puise ses cadres dans les classes plus aisées, et les *ladinos* (nom générique donné au Guatemala à tous les non-Indiens) galonnés ne ratent jamais une occasion de diminuer leurs subalternes. D'ailleurs, comme dans d'autres pays à forte proportion autochtone, au Guatemala, traiter quelqu'un d'Indien équivaut encore le plus souvent à une injure.

Avec la route, Todos-Santos a vu aussi arriver des rabatteurs pour les grands propriétaires fonciers de la côte, qui viennent chercher de la main-d'œuvre bon marché à l'époque de la récolte du café, de la cueillette du coton et de la *zafra* sucrière. Pour deux quetzales — équivalent local du dollar — par jour, les Indiens des hauts plateaux sont conduits en camion comme du bétail sur les plantations où, pendant quelques semaines, ils essaient de gagner, de l'aube au crépuscule de quoi survivre le restant de l'année.

Descendus des montagnes dans l'atmosphère humide et oppressante des tropiques, les maladies les guettent, et souvent ces déplacements dans lesquels les Indiens placent beaucoup d'espoir ne sont que miroir aux alouettes. Les conditions de vie qui leur sont imposées défient toute description : cette manière de servage fait de nombreuses victimes chaque année et décime parfois des familles entières, car il n'est pas rare que la femme et les enfants accompagnent l'Indien dans sa dramatique recherche d'un illusoire mieux-être.

Dans la plupart des cas, les rabatteurs ont recours à l'alcool pour faire signer des contrats que trop souvent les indigènes ne savent même pas lire. Pris au piège de conditions inhumaines, entassés dans des baraquements dépourvus de l'hygiène la plus élémentaire, sans eau, mal nourris (quand ils le sont !), ils deviennent des proies faciles pour la maladie et la rapacité des intermédiaires.

Faute de moyens financiers, ils sont contraints de recourir aux « services » des usuriers locaux, notamment quand un enfant tombe malade, et certains se retrouvent ainsi pieds et poings liés, engagés jusqu'à cinq ans d'avance à travailler comme des forçats pour rembourser leurs dettes. Cela n'empêche pas les propriétaires de fincas ou d'haciendas d'être souvent des personnes d'une urbanité exquise, à la conversation agréable et cultivée, à l'hospitalité généreuse pour l'étranger de passage : à croire qu'ils n'ont absolument pas conscience que ces Indiens qui suent sang et eau pour assurer leur opulence sont eux aussi des hommes.

A TODOS-SANTOS, un long passé tranquillement assumé est encore perceptible. Mais au contact d'une « civilisation » imposée par des autorités néo-coloniales, la culture ancestrale est acculée à la défensive. L'installation au cours des dix dernières années d'un prêtre ou d'un pasteur à demeure dans un village — et Todos-Santos ne fait pas exception — signifie bien souvent l'interdiction des traditions et des rites d'autrefois, abusivement assimilés à des pratiques de sorcellerie. Pourtant, dans un autre village indien, un prêtre a reconnu que la disparition des cérémonies rituelles ne pouvait qu'appauvrir le Guatemala. Mais ce fut pour ajouter aussitôt : « *C'est une nécessité politique si ce pays veut forger son identité nationale.* »

C'est à la même nécessité politique qu'obéit le programme d'hispanisation entamé par le gouvernement. Il tend à faire disparaître par la force les langues indigènes — vingt-trois au total, plus une centaine de dialectes — et nous avons entendu revenir comme une litanie dans les nombreux villages où nous nous sommes arrêtés : « *Pour développer le pays, il faut intégrer le paysan autochtone et lui faire perdre ses coutumes.* » Il arrive que, dans les écoles, les maîtres interdisent aux enfants de porter le costume local, sous prétexte « *qu'ils n'ont qu'à s'habiller* comme tout le monde ». Curieuse manière en vérité de respecter le droit à la différence...

Alors que le spectre de l'ethnocide se profile silencieusement sur toute une partie — la plus vraie et la plus profonde — du pays, le petit monde politique guatémaltèque ne peut plus aujourd'hui rester complètement indifférent au problème des droits de l'homme. Car près de vingt mille victimes de la violence politique en dix ans, cela commence à se savoir à l'étranger aussi, ternissant l'image de l'éternel printemps traditionnellement liée au nom du Guatemala.

Mais qui donc là-bas, dans ce coin de terre pourtant autrefois béni des dieux, se préoccupe véritablement de la situation dramatique des descendants des Mayas ? Si nul n'y prend garde, l'industrialisation hâtive, doublée d'un tourisme mal compris et de l'introduction des mirages de la société de consommation, viendra parachever l'œuvre destructrice de la conquête, mutilant à tout jamais les ultimes racines d'un peuple créateur de l'une des plus étonnantes civilisations humaines.

CLAUDE B. LEVENSON.

TAOISME

Une pagode à Rambouillet

LE 7 février dernier naissait dans la plus grande discrétion, sauf pour quelques initiés, la nouvelle année chinoise. Nous sommes ainsi entrés, sans le savoir et pour une révolution de la lune (vague), dans l'année du Cheval, après le Rat, le Lion, le Serpent et toute une ménagerie cyclique, spécifiquement asiatique.

C'est à l'initiative de la présidente de l'association Tradition tao antique, Mme Tchengivane, artiste au registre de talents multiples, puisqu'elle est peintre, compositeur, professeur de danses traditionnelles et percussionniste de renom, que se sont réunis à la pagode de Rambouillet, 3, rue Pasteur, une poignée d'adeptes du tao antique, afin de célébrer cette naissance chevaline. Bal costumé, musique douce et jazz asiatique au club écologiste non fumeur. « Quand un taoïste organise un bal, ce n'est plus un bal. Quand il se bat contre la pollution du tabac, ce n'est plus un combat. Importance du non-agir et de son efficacité dans l'art de l'action », éclaire, d'entrée, notre hôte.

Une pagode à Rambouillet ? Après maints déboires et tractations, Mme Tchengivane obtint le permis de construire, derrière sa villa bourgeoise et cossue, une pagode traditionnelle en bois de 13,60 m de diamètre et de 11 m de hauteur. Inaugurée par le maire de la ville, Mme Thome-Patenôtre, elle est désormais un haut lieu du taoïsme, mais aussi atelier de peinture, salle de concerts, de conférences, de cours de danse taï-ki-tchuan et d'écriture chinoise.

Seule cette petite femme opiniâtre — dont le sourire éternel et serein, qui illumine son visage, n'arrive pas à cacher l'obstination à réaliser ses projets — pouvait triompher de tous les obstacles dont l'administration avait jalonné sa route.

Née à Pékin d'une mère calligraphe et écrivain et d'un père journaliste, elle s'ouvre très tôt (professeur de piano à dix-huit ans) à toutes les formes de la culture traditionnelle : musique, danse, peinture et calligraphie, pratiquées avec un égal talent. Peu d'artistes de nos contrées peuvent se prévaloir de posséder une telle palette. Et, en plus, elle est taoïste. Même avant tout.

« Définir le tao en quelques lignes serait une gageure qu'on ne saurait soutenir », explique Mme Tchengivane en souriant « Ainsi ai-je décidé d'interrompre mes conférences, qui ne pouvaient donner qu'une vision partielle de la pensée de Confucius, tirée du « Tao-te-king », notre Bible Enfant, on me racontait cette histoire : « Il était une fois quatre aveugles qui se disputaient violemment entre eux pour savoir ce qu'était un éléphant. Le premier, ayant touché le ventre de l'éléphant, disait : « C'est un mur. » Le deuxième, ayant tâté sa patte, prétendait que c'était une colonne. Le troisième, ayant saisi sa queue, affirmait : « C'est une grosse corde. ». Le quatrième, ayant palpé l'oreille, disait : « C'est un grand éventail. » Chacun restait sur sa position et sa connaissance limitée. Ils se battaient jusqu'à la mort. »

Au seuil de cette nouvelle année, Mme Tchengivane a pris une résolution : elle s'apprête à écrire un livre d'explication et de vulgarisation du tao. Ce n'est pas son seul projet. Déplorant le manque d'imagination des Occidentaux, leur esprit cartésien où règne « un grossier manichéisme sans nuances », elle nourrit l'intention de fonder un village écologiste international, lieu privilégié où « tous ceux qui en ont assez de s'enrôler dans cette machine de violence et de pollution pourront s'assouvir d'art, d'artisanat et de paix ». Utopique ? Pour étayer son projet, elle affirme : « Le taoïsme n'est autre que l'écologie datant de millénaires. »

PIERRE ZIMMER.

VENISE AU TRAVAIL

Dans un palais désert

ILS sont six. Six en pardessus et cache-nez à discuter ferme dans la loge d'en bas, là où l'on distribue les billets. Six dans ce palais désert.

Loin, loin derrière le flot des touristes qui l'été passé occupaient en conquérants cette demeure vénitienne, deux visiteurs tardifs se risquent au guichet. Timides soudain devant l'aréopage des gardiens. Pour un peu, ils rebrousseraient chemin.

D'un geste machinal, un ticket vous est tendu. Nanti de ce passeport, on se risque vers les étages supérieurs, vers la salle de bal, superbe, aux plafonds décorés par Tiepolo, les murs tendus de soie damassée, avec des meubles contournés peints en vert cru. Mais les rideaux « à la vénitienne » filtrent la lumière, tant ils sont noirs de crasse, les objets en vermeil, oubliés des chiffons, ont eux aussi pris le deuil. Les carreaux ont l'opacité d'une lucarne de grenier. En de nombreux endroits, la soie pend, déchirée.

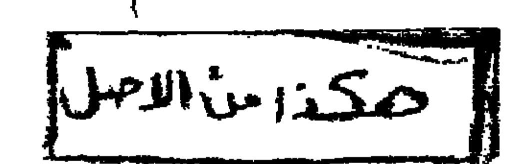
Au hasard des enfilades de salons, on croise et on recroise le gardien monté tout exprès pour vous surveiller : sosie de Burt Lancaster, échappé d'un mauvais film des années 45, feutre mou rabattu sur l'œil, frileusement serré dans un imperméable mastic étranglé à la taille. Pas un mot ni un commentaire : il se contente de marcher les yeux fixés devant lui, indifférent à la Venise d'hier que racontent les charmants tableaux de Longhi, à celle d'aujourd'hui que l'on arrive à discerner à travers les vitres.

Fin du premier étage. Le gardien tente de diriger les touristes vers la sortie. Mais ils ont déjà déniché l'accès au second où il les suit comme à regret. L'éblouissement renaît, des fresques, du brocard encore, un clavecin égaré au milieu d'un boudoir. Dans un des salons qui donnent sur le Grand Canal, une vitre cassée fait enfler les rideaux.

Un cordon rouge barre l'accès au troisième. « Fermé pour restauration », *grommelle le garde. On a peine à le croire. Mais il a l'air si fatigué...*

Redescente processionnelle le long de l'escalier monumental. Les touristes hésitent à partir ainsi, guettent de la part de leur accompagnateur un geste, une main tendue peut-être, ou au moins un regard, un signe de reconnaissance. Mais lui ne pense déjà plus aux intrus. Et ceux-ci en viennent à se demander s'ils ne sont pas de pâles fantômes tout droit surgis de la porte sur l'eau, verte de mousse, là où la marée lèche les pieds du palais.

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.



RADIO-TELEVISION

ZOLA, VOLTAIRE, GUILLEVIC...

CLAUDE BRULE et Marcel Camus se sont lancés dans un « Voltaire », pour TF 1. En six épisodes d'une heure, diffusés à partir du 4 mai, ils ont fait courir « Ce diable d'homme » (c'est leur titre) de cabales en exile, de bastonnades en procès, d'amours en amours. Une série d'aventures, un feuilleton : la vie de Voltaire, réduite à ça, démythifie le grand homme en le trahissant. On a l'habitude de cette télévision légère et de ce style.

Il n'est pas de la même stature, Guillevic. Homme de littérature, mais poète, reconnu mais vivant, breton, né en 1907. Serge Moati a réussi pour TF 1 une rencontre littéraire inventive et attachante.

C'est une rencontre littéraire, historique, politique, que propose *Antenne 2*. La fiction est passée par là, comme pour Voltaire, mais avec infiniment plus de rigueur. L'événement est de taille : Zola et l'affaire Dreyfus, par Stellio Lorenzi et Armand Lanoux, en quatre films de deux heures. Cela faisait vingt ans que Lorenzi, avec Castelot et Decaux, voulait traiter « l'affaire » à travers l'engagement de Zola, vingt ans qu'on lui disait que son sujet était « inopportun ». Grâce à Marcel Jullian, le projet a pu être réalisé. On se trouve devant un monument, parce que Zola en est un, méconnu, parce qu'on n'a jamais rien fait sur lui, parce que Dreyfus a sauvé la République sans qu'on veuille s'en souvenir aujourd'hui. « Zola ou la conscience humaine » est bien un monument, académique (qui fait parfois sourire), car les dramaturgies de Lorenzi sont toujours carrées. Un monument, mais impressionnant.

On connaît le « Bonjour, Monsieur Zola », d'Armand Lanoux (1), qui révéla si bien la vie compliquée de ce petit bourgeois sublime, entre ses deux femmes, avec ses deux enfants dont on connaissait à peine l'existence, avec ses mesquineries et cette espèce d'immense courage ; Zola qui a provoqué son procès, en 1898, pour mettre sa renommée au service de l'innocence d'un homme, de la justice et de l'honnêteté.

Jean Topart est Zola. Tout repose sur lui, sur l'étonnante ressemblance, sur son interprétation maniaque. Zola aurait pu être comme ça, c'est évident. La solidité de la documentation donne confiance : on voit les personnages, Zola familier, et l'affaire Dreyfus enfin claire.

(1) Ed. Grasset, 49 F. (Cette nouvelle édition tient compte du travail télévisuel.)

Un petit bourgeois sublime

« CE qui fait le caractère d'une époque, dit Stellio Lorenzi, *c'est une accumulation de détails qui donne un climat. Je n'ai pas l'obsession de l'exactitude. Mais j'ai demandé à mon équipe de faire les choses le plus correctement possible, chaque fois que nous avions les renseignements nécessaires. Il faut un minimum de crédibilité. Contrairement aux Américains, qui se moquent des ressemblances, nous avons cherché, nous, des acteurs qui correspondent aux personnages. La ressemblance intérieure passe, aussi, par la morphologie. J'ai rassemblé une galerie de portraits, j'ai travaillé avec les photos épinglées dans mon bureau. »*

Stellio Lorenzi a choisi d'être précis. Mais il sait bien qu'il ne s'agit pas de réalisme, qu'à une dramaturgie on impose la marque de sa subjectivité. « *Ce n'est pas une copie de l'époque,* dit-il, *je n'y étais pas.* » Biographie, histoire, c'est « *la volonté de faire œuvre de vérité* » qui a conduit Lorenzi. « *Gaxotte, Michelet, Soboul, Jaurès, quand ils parlent de la Révolution, se servent des mêmes faits, mais ce qui importe, c'est l'interprétation des enchaînements, ce sont les éclairages.* » Subjectivité, donc, et l'honnêteté obligatoire.

Armand Lanoux a apporté sa connaissance du personnage et du siècle. Ils ont écrit l'émission conjointement. « *C'était Erckmann-Chatrian,* dit encore Stellio Lorenzi. *Et c'était aussi la confrontation du texte et de l'image.* » On comprend en une ligne : « *Il avait l'habitude d'aller dans les cafés* », mais ce n'est pas simple de le dire à l'écran. En revanche, un regard, un silence, suffisent, quand il faut à l'écrivain un paragraphe entier.

La clarté de l'exposition a parfois conduit les auteurs des films à des synthèses : quand il a besoin d'expliquer le rôle des femmes dans le procès d'Esterhazy, Lorenzi a recours à un faux titre de journal (tous les autres sont authentiques). Et pour montrer l'incroyable violence de l'iconographie d'époque, avec les horribles caricatures antisémites, Armand Lanoux et Stellio Lorenzi ont inventé un défilé de mardi gras qui accule Zola et Jeanne dans une galerie. Ils ont aussi réduit à trois le



★ Emile Zola à Médan. (« La Revue illustrée » 1887).

nombre des amis de Zola, et prolongé d'un an la vie de Paul Alexis.

Pour ce qui est du procès de Zola, il suffisait de s'en tenir aux comptes rendus d'audiences, aux dépositions des militaires : temps le plus fort de l'émission. Tout ce qui paraît incroyable est vrai. La synthèse ici a porté sur les pièces qui ont servi à l'accusation de Dreyfus. On n'en a gardé que quatre. Et puis les ellipses sont imposées par ces huit années que couvrent les films (de 1894 à 1902), par ces trois semaines que dure le procès de Zola.

« *Chaque scène apporte une information, contient le cheminement,* rappelle Lorenzi. *C'est l'aboutissement d'une double démarche : on se noie dans la documentation. Puis on analyse pour déceler les lignes de force. Puis on oublie ce que l'on sait. On crée, on rend sensible, on voit vivre, et on invente le devenir.* » C'est bien à la vie, « *à la chair* », dit Lorenzi, que les auteurs se sont attachés. Pour l'un comme pour l'autre, il faut faire passer les idées par le cœur pour les faire comprendre.

« *Nous nous sommes rencontrés il y a trois ans à une assemblée générale des auteurs dramatiques* », raconte Armand Lanoux.

« Tu n'aurais pas peur de travailler avec moi ?, *m'a demandé Lorenzi.* « Tu n'aurais pas peur de travailler avec moi ? », *lui ai-je répondu C'était un excellent dialogue de départ.* » Armand Lanoux rend hommage à Lorenzi qu'il considère comme un auteur, un constructeur, un réalisateur subtil. Il dit qu'il aurait fait un Zola différent, si la télévision lui avait demandé de traiter le sujet seul. Il l'aurait conçu un peu comme une émission de « La caméra explore le temps ».

« *Voilà un inconnu célèbre, pourquoi ?* », s'est dit Armand Lanoux en travaillant. Et il le visualisait comme il a vu ensuite Topart. « *Entre Paul Muni, du film de W. Dieterle, et Jean Topart, Paul Muni s'effondre,* affirme-t-il. *Jean Topart est entièrement vrai. Il est Zola, avec son ambition mal guérie, son souci de terminer* Paris, *puis sa jeunesse qui lui est rendue.*

» *Si j'avais écrit mon livre après le film, il aurait été différent,* estime Armand Lanoux. *Avec la mise en scène arrive une dimension supplémentaire, c'est une immense porte qui s'ouvre, car on y gagne une connaissance critique plus grande. Si j'étais un universitaire passionné par les moyens modernes, je ferais des historico-drames. Prenez la première promenade de Gérard de Nerval et matérialisez-la : il en sortira la vérité.* »

Quant aux trahisons de la fiction : « *On est à l'époque de l'opéra pop,* poursuit Armand Lanoux. *Le grossissement est gigantesque, et l'on ne peut plus s'en tenir aux faits connus, car il n'y en a pas. Dans la télévision des années 50, on travaillait pour cinq cent mille spectateurs d'élite. Maintenant, les médias sont fragiles, les informations sont transitoires, aussitôt compensées par des millions d'autres choses. Nous aurons gagné si simplement les gens ne disent plus :* « Ce cochon de Zola. » *Et nous aurons fait une bonne action.* »

Et pour Jean Topart, qu'a été Zola ? Et ce marathon : deux années de travail (il y a eu la grève des comédiens) ? « *J'avais vraiment envie de tourner avec Lorenzi ce Zola. Je savais que ce serait une période de passion et de joie, et c'est devenu une occasion rare. Il y a peu d'hommes avec lesquels j'ai pu travailler en toute confiance, comme avec Lorenzi. Avec lui j'ai joué à la télévision tous les rôles que j'aurais voulu avoir au théâtre.* »

Jean Topart raconte qu'aujourd'hui, quand on réalise un feuilleton télévisé, on demande de tourner quinze minutes par jour (autrefois, c'était quatre minutes, le temps d'être sérieux). Aucun rapport avec la manière de Lorenzi, qui, par exemple, demande trois semaines de répétitions avant de commencer le tournage.

Il a lu les livres sur Zola et relu tout ce que ce dernier avait écrit. Si on met en doute l'utilité de ce travail, il s'indigne : « *Zola parle de son œuvre, dans le film. Il fallait le faire sans tricher. Jean Marais, lui, fait ses cascades. C'est la même chose. Je voulais assumer, comprendre, remplir cet homme, avec son côté lâche et menteur entre ses deux femmes, qui devient un chevalier du Graal.*

» *Il y a des incidences entre les rôles et les acteurs. Quand*



★ Jean Topart à Médan. (Photo S.P.F.)

je jouais un raté, j'étais gris dans la vie et je n'avais pas envie de sortir de ce gris-là. Quand je jouais les séducteurs, j'étais un séducteur. J'ai été Zola pendant toute la durée du tournage, j'étais muré en lui. Avec d'autres rôles, on fait ce que l'on sait faire, et ça paraît mince. Pour Zola, on donne une partie de soi. »

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Samedi 29 avril, A 2, 20 h. 35.

La tête d'un poète

GUILLEVIC travaille sur des blocs de papier à lettres grand format quadrillé. Il écrit rond, avec un stylo à bille, au milieu de la page, avec des ratures, des poèmes ronds comme sa tête. Penser au papier des écrivains est la moindre des corrections quand on veut vraiment les présenter aux gens.

Serge Moati avait des doutes. Que faut-il faire pour un poète ? Une émission poétique ? Une illustration de poèmes ? Il avait rencontré Guillevic chez Georges-Emmanuel Clancier quand il tournait « le Pain noir » (cette émission a donc deux ans). Il s'est dit finalement : « Le but c'est de faire lire », et il a réalisé une heure de vie dense, pleine de littérature.

La télévision n'a pas été oubliée, ni par Moati ni par Guillevic. Ne serait-ce que dans ces moments où le poète dépasse le temps qu'il croyait avoir, pour dire ce qu'il ne voulait pas qu'on enregistre. C'est enregistré et Guillevic l'a vu ensuite, Moati a triché avec la spontanéité, histoire de gagner un supplément de vérité.

Ne voulant pas qu'on oublie qu'il s'agit de télévision, Serge Moati a bien indiqué que certaines scènes ont été recommencées, qu'un travail a été fourni, et qu'Eugène Guillevic, là, sur l'écran, n'est qu'un personnage de fiction, un acteur qui répète avant de réciter au mieux (car Serge Moati n'a pas non plus été dupe de certaines trahisons : Guillevic dit ses textes avec sa voix d'auteur). Ce travail de télévision, en vue d'une réussite, ressemble par conséquent à l'œuvre du poète : il parle de « la difficulté des mots », il raconte comme il « s'acharne ».

Guillevic aurait voulu être Lamartine, mais il n'en avait pas le visage. La tête qui s'encadre dans l'image a souffert d'être telle, enferme des rêves d'angoisse, une mère sans amour, et aussi un enfant « dont je n'ai pas démérité », estime Guillevic. Dans cette grosse tête s'élabore « un poème, perpendiculaire au temps qui passe ».

CL. D.

★ Vendredi 28 avril, TF 1, 21 h. 55.

LES ÉCRANS DE L'ÉTRANGER

Cent millions d'Américains ont regardé « l'Holocauste »

NEW-YORK, lundi dernier à 21 heures. Les rues étaient vides. « Je n'ai pas fait trois courses dans la soirée, *me disait un chauffeur de taxi,* les gens sont tous restés chez eux, pour voir *l'Holocauste* à la télé. »

Depuis la veille en effet et pendant quatre jours, la N.B.C. présentait un fantastique « docu-drame » évoquant l'extermination du peuple juif par les nazis, un peu à la façon dont Racines (Roots) *retraçait, il y a peu sur une chaîne rivale, l'odyssée du peuple noir au temps de l'esclavage.*

Près de cent millions d'Américains ont suivi avec une émotion et une stupeur grandissantes une histoire racontée à l'intention du plus grand nombre, l'histoire d'une famille berlinoise, une excellente famille, une famille de juifs non pratiquants, de juifs allemands complètement assimilés : la mère fille d'officier, le père médecin, un certain docteur Joseph Weiss, et leurs trois enfants pris entre 1935 et 1945 dans le démoniaque, dans l'incompréhensible engrenage de la « solution finale ». Et ne comprenant pas. N'arrivant pas à croire l'incroyable : la décision d'appliquer les ressources bureaucratiques, scientifiques et techniques les plus efficaces et les plus rentables du pays à la liquidation physique de toute une ethnie.

En contrepoint, une autre famille, aryenne celle-là, également sortie de l'imagination de Gerald Green, l'auteur d'un livre calqué sur le scénario (il s'est déjà vendu à plus d'un million d'exemplaires), fournira à Himmler, Eichmann et Heydrich leur meilleur lieutenant, un jeune avocat venu grossir les rangs des SS.

Varsovie, le ghetto, l'insurrection, le massacre de Babi-Yar, Buchenwald, Auschwitz, les chambres à gaz, les groupes de partisans auxquels se joindra l'un des fils Weiss, le seul rescapé de cette affaire écrite en poignantes images d'Epinal, conjuguent la confiance des victimes, incapables de concevoir le sort qui les attend, à la détermination vengeresse des résistants, reconnaissant ainsi aux uns et aux autres le même courage, la même dignité.

Ce feuilleton populaire, ces scènes d'amour, de torture, de violence et de guerre — entrecoupées, c'est vrai, de messages publicitaires — a fait hurler les puristes, les gardiens d'un culte hélas trop oublié, que dis-je ? déjà nié par certains. On a vu, à la suite du deuxième épisode au dernier journal du soir, le représentant d'une ligue d'extrême droite venir dire à l'antenne que cette affaire d'holocauste était très exagérée, sinon inventée de toutes pièces par les juifs.

Nous reviendrons la semaine prochaine sur ces discussions et sur les conséquences politiques d'un formidable électrochoc collectif, la découverte par la plupart des Américains de ce qu'a pu représenter et peser en livres de chair et de sang la page la plus sinistre de toute l'histoire de l'humanité. Aucun des innombrables articles et débats suscités ces jours-ci aux Etats-Unis par ce télé-film n'a pu, n'a su, en donner une explication rationnelle.

CLAUDE SARRAUTE.

Le lundi sans télévision des écoliers hongrois

EN 1976, la télévision hongroise proposait à ses spectateurs une « journée française ». Elle attend toujours un geste de réciprocité de la part des chaînes. Péripéties ? Sans doute. Mais significatives du mépris de notre télévision nationale pour les productions étrangères, lorsqu'elles ne viennent pas d'outre-Atlantique. Les Hongrois, pourtant bien disposés, supportent mal la condescendance des chaînes françaises et leur autosatisfaction. Peut-être imagine-t-on, à Paris, que les programmes magyars consistent en une série de plans fixes sur des usines, agrémentés de la lecture du *Capital ?*

« Nous programmons cent quatre-vingt heures d'origine française sur nos antennes », constate le réalisateur Gabor Démé. *« Devinez combien les Français diffusent d'émissions hongroises ? Entre trois et cinq heures, dans les meilleures années ! »*

Trônant sur la place de la Liberté, la télévision hongroise (M.T.V.) a symboliquement investi les locaux de l'ancienne Bourse. Des huissiers vigilants, copie conforme de leurs homologues parisiens, vérifient le jeton de couleur qui tient lieu de laisser-passer, qu'il ne faudra pas oublier de restituer à la sortie. Indispensable ticket d'admission pour le saint des saints. Car ici, la télévision est une affaire nationale. Elle suscite des discussions passionnées dans les tramways et les cafés, se taille la part du lion dans les débats syndicaux. Le gouvernement ne s'en plaint pas.

Trois directions supervisent collégialement les programmes des deux chaînes : la direction des actualités et des sports, celle des programmes scolaires et éducatifs, celle, enfin, des émissions artistiques. Si la première, mieux équipée techniquement, ne présente pas d'originalité particulière, les deux secteurs « culturels » débordent d'activité.

Depuis l'ouverture des écoles jusqu'à 16 heures, la télévision scolaire diffuse chaque jour ouvrable un programme à l'intention des lycées. Ou plutôt, elle le ferait quotidiennement si la Hongrie n'avait décidé d'élever le lundi à la dignité de jour « sans ». Non pas « sans politique », comme certains parlementaires français le réclament mais, plus radicalement, « sans télévision ».

La planification nationale des programmes et des heures de cours permet aux enseignants d'utiliser ces émissions (90 % des écoles sont équipées de récepteurs), annoncées dans un guide où figurent exercices préparatoires et conseils pratiques pour l'exploitation du médium en classe.

Avec 50 % de ses programmes consacrés aux disciplines scientifiques, cette télévision scolaire, qui diffuse également des magazines de recyclage à l'usage des parents et des professeurs, entend jouer un rôle d'éducateur national.

Educative, la direction artistique veut également l'être. Son responsable, M. Miklos Szinetar, qui est aussi metteur en scène d'opéra, a l'esprit « service public » que l'on rencontrait il y a quelques années à l'O.R.T.F. *« Nous sommes un restaurant ouvert tous les soirs,* explique-t-il, *et nous nous efforçons de proposer des repas nutritifs et riches en vitamines. »* Avec 28 % des programmes — dont la plus grande part aux heures de meilleure audience — la direction artistique assure aussi bien les dramatiques que les jeux, les variétés, les retransmissions musicales ou la sélection des quatre cent soixante heures de films achetés chaque année. Malgré le sous-équipement en studios et en moyens techniques dont elle souffre, celle-ci s'attache à maintenir le haut niveau culturel de ses émissions. *« Nous sommes très forts dans le domaine classique : opéra, théâtre, adaptation d'œuvres littéraires. Par exemple, nous produisons sûrement beaucoup plus de Molière que la télévision française. »*

Les dramatiques hongroises (cent cinquante heures par an) s'astreignent à une qualité qu'explique en partie la formation des professionnels, dont 90 % sortent d'un cycle de cinq années à l'Académie des arts et du film. Ils y ont suivi des cours de littérature, d'histoire du théâtre, de stylistique, de philosophie, de théorie de la dramaturgie, ainsi qu'une formation de comédien et de metteur en scène. *« A mon époque,* raconte Gabor Démé, *notre directeur avait même prescrit des cours d'escrime obligatoires, en nous expliquant que pour faire un bon cinéaste, il fallait savoir parer et contre-attaquer en trouvant la faille. »*

Un public qui ressemble aux autres

Un réalisateur prend en charge trois à quatre dramatiques par an mais il peut aussi participer à une dizaine d'autres, comme conseiller dans sa spécialité : la dramaturgie du texte, par exemple. Pour s'alimenter en scénarios, la M.T.V. invite de jeunes écrivains à participer à des concours largement primés. Mais à côté des œuvres littéraires, elle s'efforce aussi de développer le « documentaire fiction », plus adapté aux réalités sociales. *« Le public est affamé de voir traiter ses propres problèmes,* souligne Gabor Démé, *et nous ne devons pas hésiter à faire de la politique en mettant le doigt sur les plaies. »*

Les émissions phares sont celles qui font appel à la participation du public. *« Vous l'avez demandé et nous vous donnons satisfaction »* propose tous les mois une heure trente de séquences d'archives, à l'instigation d'un syndicat, d'une ville, ou d'un groupe social. *« Je suis assis et je vous raconte »* est l'occasion pour le Lucien Bodard national de présenter une demi-douzaine de petits reportages sur des faits étranges ou des cas sociaux sélectionnés parmi les suggestions des téléspectateurs ; *Vole paon,* consacré au folklore et à la chanson traditionnelle, constitue à la fois un tremplin pour les amateurs et un précieux recueil d'archives ; *Forum,* enfin, avec ses interventions téléphoniques, ressemble à la seconde partie de nos *Dossiers de l'écran* et réunit un plateau de personnalités politiques. Cette dernière émission bénéficie d'un prolongement original, qui donne plus de crédibilité à la participation téléphonique : les questions non satisfaites sont partagées entre plusieurs hebdomadaires qui se chargent d'en obtenir la réponse auprès des invités de *Forum.*

Avec 80 % d'audience pour la pièce de Sophocle *Iphigénie en Tauride,* la télévision hongroise règne-t-elle sur le havre dont rêvent les créateurs français ? L'idylle n'est qu'apparente : l'absence de concurrence étrangère aux frontières, due à l'infranchissable barrière de la langue magyare, et le faible taux de récepteurs équipés pour la seconde chaîne (45 %) pondèrent beaucoup le sens de tels chiffres. Mais surtout, le public hongrois ressemble à tous les autres : il revendique plus de séries policières et de variétés, et n'hésiterait sans doute pas, dans sa majorité, à sacrifier Shakespeare ou Bartok pour Colombo ou Bécaud. Les responsables de la télévision hongroise en sont conscients, même s'ils s'efforcent de résister à cette tendance.

Ils savent aussi qu'avec le développement de la seconde chaîne, et bientôt le balayage par satellites, le monopole n'a plus que quelques années à vivre. Quelques années pendant lesquelles il faudra remettre en cause les douillettes certitudes que donne une sécurité de l'emploi doublée de l'absence de concurrence. Car la télévision hongroise, elle aussi, est menacée par la routine et la sclérose. Les jeunes cinéastes du studio Bela Balasz ne manquent pas de le souligner : peut-être la routine de Molière vaut-elle mieux que celle de Kojak. Mais elle tue aussi sûrement.

XAVIER DELCOURT.

RADIO-TELEVISION

La normalisation publicitaire

TOUT le travail de la publicité est de créer des conformismes sociaux. Qu'est-ce qu'une image de marque, sinon un réflexe mental conditionné ? Encore n'aurait-on guère lieu de se plaindre si les slogans n'étaient que des impératifs épars dans un océan culturel de liberté. Mais à intervalles répétés, chaque soir au petit écran, des spots mis au point par des « stratégies » commerciales ont pour « cible » les cerveaux de téléspectateurs qu'ils frappent de mille et une façons, les unes laborieuses et débiles, les autres séduisantes et retorses, et toutes alimentant une sorte de terrorisme psychologique qui, pour n'être pas toujours évident, n'en est que plus nocif.

« Brandt, pour ne pas se tromper. » Qu'est-ce que cela veut dire ? Qu'en matière d'électroménager, *Brandt détient la vérité. Mais encore ? Que celui qui n'a pas Brandt se trouve dans l'erreur.* Et qui prononce cette excommunication ? *Brandt ?* Pas tout à fait : Brandt apparaît comme l'objet du discours, non comme son auteur. La phrase est étudiée à cet effet : l'emploi de l'infinitif, mode intemporel et impersonnel, confère au slogan une valeur immuable qui ne vient de personne et s'applique à *tout le monde.* Nous sommes placés devant un *ordre des choses* que nous ne pouvons contester. Dira-t-on qu'il y a un émetteur précis, la voix « off » qui dit le slogan ? Mais la fonction habituelle de la voix « off », extérieure justement, c'est de donner un caractère « objectif » à l'impératif exprimé. La norme est ainsi transmise de façon impersonnelle pour que toute personne puisse l'intérioriser, comme une devise.

Quand l'impératif est donné comme tel, il fonctionne à la manière d'une norme morale dont on peut prendre distance. Aussi les spots nous présentent-ils plutôt des situations aussi « naturelles » que possible, qui incitent à imiter un comportement plutôt qu'à exécuter un ordre. La norme morale s'y confond avec la mode sociale : *« Brandt pour ne pas se tromper »* est justement une « morale » tirée d'un dialogue entre deux cadres qui s'interrogent sur les machines à laver respectives de leurs épouses.

Même principe avec Aspro, qui prétend au monopole de la migraine. Une situation à plusieurs variantes nous présente un travailleur en activité : *« Monsieur,* dit en substance la voix « off », *vous arrive-t-il d'avoir mal à la tête ? — Parfois,* répond le client. *— Et quand cela vous arrive, que faites-vous ? — Eh bien ! je prends Aspro. Pourquoi ? »* A lui seul, le naturel de ce « pourquoi » désigne comme anormal tout comportement autre. Comment peut-on ne pas prendre Aspro ? Et d'ailleurs, comment peut-on être Persan, Noir, ou Arabe ? Le bon comportement induit par Aspro, non seulement exclut toute conduite différente, mais exclut même qu'on puisse l'imaginer. Plus besoin d'impératif : nous sommes à ce point dans la norme que l'anormal est impensable. Aspro institue la prophylaxie mentale en guise de morale sociale. C'est le terrorisme indolore qui supprime les migraines de la conscience critique.

La société de frustration

Acheter le produit par une sorte de réflexe naturel social, sans y penser : telle sera la conduite normalisée. Encore faut-il que le consommateur y pense juste assez pour prendre l'habitude de le faire sans y penser. C'est cette paradoxale attitude que, textuellement, Bonbel nous suggère d'adopter : *« Les choses dont on a le plus besoin sont celles qu'on finit par acheter sans y penser... Bonbel, une des bonnes choses de chaque jour. »* Chaque jour... le plus besoin... Bonbel : voilà ce qu'il faut à la fois enregistrer puis oublier, l'oubli permettant à la prescription de régner sur une conduite devenue machinale. Et ce mécanisme d'autoprogrammation aussitôt censurée rappelle très exactement le système de double pensée décrit par Orwell dans sa terrifiante utopie *(1984)* : *« Persuader consciemment l'inconscient, puis devenir inconscient de l'acte d'hypnose ainsi perpétré... »*

Une fois lancée une entreprise de normalisation, il convient toujours de lui donner un visage humain.

Le « bon sens », paysan et populaire, est la caution idéale pour proposer des comportements artificiels. Il est à la fois la voie à suivre *(« Le Crédit agricole, c'est le bon sens près de chez vous »)*, la logique élémentaire *(« Supercroix, c'est une question de bon sens »)*, l'opinion majoritaire (Chirac : *« Oui à la France du bon sens »*), la vérité morale et politique (Giscard : *« Le bon choix est dicté par le bon sens »).* Inscrit au cœur de chacun, le bon sens reconnaît l'ordre « naturel », les produits « naturels », la morale « naturelle ».

Les images parentales pullulent dans nos spots. Explicitement : c'est maman faisant sa purée Mousline ; c'est mère Denis vedette de l'aliénation ; c'est papy Brossard distribuant des biscuits à la sortie de l'école aux enfants d'H.L.M. ; ou encore mamy Nova descendant du ciel avec son panier de superfluités crémeuses et son halo de Providence incarnée... Implicitement : ce sont ces séries de poules à œufs, de vaches à lait, et autres figures anthropomorphiques qui sont toutes les « mères naturelles » de produits — pâtes, yaourts, flans, fromages — que l'industrie a fabriqués. L'image maternelle rend souriante l'oppression de l'abondance. Quant à la voix des pères, outre les slogans impérieux, elle s'exprime à travers tous ces protagonistes de la compétence mis en scène dans les sketches — assureurs, banquiers, pharmaciens, techniciens de tous ordres, etc., — qui ne cessent de conseiller et de rassurer (sous condition d'achat) le consommateur mystifié. Paternalisme et maternage sont vraiment les deux mamelles de la France publicitaire. Maintenu dans un monde pseudo-familial où tout est prévu par des mamans et des papas, l'enfant ne risque pas de devenir adulte, tandis que l'adulte est infantilisé : pour bien normaliser, il faut maintenir en enfance. Former, c'est conformer.

Conformer à quoi ? A quel mode de vie ? Quel homme « normal » nous impose-t-on ?

Le contenu de la normalisation publicitaire ressort à la fois des motivations les plus souvent flattées et des personnages-modèles auxquels le spectateur est appelé à s'identifier. Globalement, il s'agit d'une idéologie à trois composantes.

Il y a d'abord l'axe du plaisir et du confort. *« Bien dans ses meubles, bien dans sa vie », « Des petits moments de bonheur enrobés de chocolat », « Partagez votre plaisir », « Tout le monde y trouve son plaisir », « On n'arrête pas le plaisir »* : telles sont les litanies de la grand-messe publicitaire. Non pas de simples incitations, mais une idéologie du plaisir. Le plaisir devient le nouvel impératif catégorique : *« Tout le plaisir, tous les plaisirs... »* Il est le progrès même de l'humanité : on n'arrête pas le plaisir. Malheur à qui est en retard d'un plaisir : non seulement frustré, il se sent coupable. C'est que le plaisir est signe de puissance.

La promesse de puissance est en effet le second axe de cette idéologie. *« Soyez Niki Lauda »*, dit-on aux enfants pour leur faire désirer un jouet. Pourquoi pas Napoléon ? Précisément, un autre spot s'en charge en vantant un jeu stratégique. On appelle vraiment à l'aliénation, au sens propre. Les adultes ne sont pas épargnés. L'achat de telle chaîne Hi-Fi vous transformera en chef d'orchestre. Les téléviseurs à télécommande vous promettent le monde à portée de doigt. Cette rhétorique de la puissance répète infiniment le même schéma : il vous suffit d'un rien pour devenir tout. Hyperbole d'un autre postulat publicitaire : il suffit d'avoir pour être.

Fonctionner pour fonctionner

L'éloge de la technique sous-tend les deux aspects précédents : c'est *grâce à la technologie moderne* que peuvent s'instaurer le règne du plaisir et le plaisir de régner. Mais elle dépasse vite le niveau d'un simple moyen pour devenir une fin fascinante en elle-même. L'idéologie technocratique veut que l'on préfère la virtuosité du « comment » à la réalité du « pourquoi », la fonctionnalité des objets à leur nécessité. Le possible technique devient besoin impérieux ; « Il suffit » oblige davantage qu'« il faut ». Les « conseils Biotherm » créent chez l'auditrice les problèmes dont ils apportent la solution. De même, les « réponses Garnier », par les questions qu'elles présupposent, enferment la spectatrice dans une image d'elle-même dont on ne lui donne pas le choix.

Or cette débauche de réponses à des questions qu'on ne se pose pas nous entraîne dans un faux univers où l'on perd conscience des vrais problèmes. Avec Brandt, on détient trop la vérité pour poursuivre la réflexion philosophique. Aspro résout trop vite le mal de tête pour qu'on s'interroge sur les raisons (socio-économiques) de tant de migraines. L'essentiel est devenu le fonctionnel. Et c'est typiquement cela, l'idéologie technocratique, celle qui fait par exemple la réponse nucléaire avant de poser la question de la croissance. Il faut que la machine fonctionne, que l'individu fonctionne. Fonctionner pour fonctionner, sans chercher au nom de quoi ni où l'on va, voilà la *normalité moderne.*

Dès lors, nous sommes plongés dans un monde euphorique, un monde piloté (à vue) par d'autres que nous, dont la fonction est de gérer *l'imprévisible.* Nous n'avons plus qu'à nous laisser aller à une existence fonctionnelle, jouissive, performante, avec, il est vrai, parfois un brin de nostalgie de la nature perdue, mais que les spots publicitaires se chargent *aussi* de calmer faussement.

Faussement, car si la publicité procurait une satisfaction authentique et entière, elle raterait son objectif, *qui est d'aviver* notre besoin d'acheter. Faussement, car la normalisation publicitaire engendre *en réalité le contraire* de ce qu'elle affiche. L'injonction à se conformer entraîne une culpabilisation insidieuse, une peur latente de l'anormalité. Le mythe du plaisir infini crée des frustrés perpétuels, incapables en outre de se serrer la ceinture à l'intention des tiers et quart-mondes. Le rêve infantile de puissance produit des êtres immatures, sans prise sur leur propre vie et sans conscience de leurs aliénations.

La fascination technologique dissuade le consommateur d'entreprendre quoi que ce soit de ses mains, comme le montre ce scandaleux spot Danone, où une ménagère s'avoue impuissante à faire des yaourts aussi bons *et* naturels (!) que ceux de la marque. L'optimisme publicitaire, enfin, obligeant l'individu à refouler ses manques profonds, le force à renoncer aux aspirations personnelles qui la conduiraient à vouloir une société autre. L'euphorie de l'avoir masque la misère de l'être. Et c'est bien l'objectif inavoué de la normalisation publicitaire, cette « police de la pensée » des sociétés occidentales.

FRANÇOIS BRUNE.

Écouter-voir

● ENQUÊTE : CHILI IMPRESSIONS. — Dimanche 23 avril, A2, 21 h. 40.

Caprices de la mémoire audiovisuelle : aux Jeux olympiques de 1952, un cameraman anonyme croyait filmer le parcours de l'élégant second au concours d'équitation, le capitaine Mendoza. En réalité, il enregistrait la première apparition publique d'un futur dirigeant de la junte chilienne. Le décalage entre la bonhomie pateline et l'implacable autoritarisme du régime chilien pourrait se résumer dans cette image incertaine. Que voit-on ? Des pères de famille attentifs à la sécurité de leurs enfants. Mais derrière la vitrine (musique douce et chaleur fraternelle), résonne le grincement de la machine à décerveler et la voix monocorde d'un répondeur automatique : *« Le disparu que vous avez demandé n'existe pas... »*

Dans cette troisième émission, « Au bonheur des généraux », le regard de José-Maria Berzosa s'attarde aussi sur les signes microscopiques qui détonnent avec les mots : la respiration lourde du général Mendoza lorsque la conversation glisse de l'équitation à la culture ; la bouche parcimonieuse du général Leigh que le doute *« n'a jamais assailli »*; les doigts fuyants de l'amiral Merino tripotant des lunettes tandis qu'il expose les motifs du couvre-feu : *« Question de bien-être pour les dames chiliennes »* Tous ces pères débonnaires rentrent au foyer conjugal aussitôt que leur devoir civique le leur permet. L'amiral Merino a d'ailleurs une charmante petite fille : elle joue déjà avec un canon.

La quatrième et dernière émission, « Monsieur le président », qui est entièrement consacrée au portrait du général Pinochet, doit être diffusée le 7 mai.

● ÉMISSION MUSICALE : LES ENFANTS PRODIGES. — Dimanche 23 avril, TF1, 22 h. 15.

Que vous êtes beaux, bébés prodiges, petits Mozart fabriqués à la chaîne ! William Croce, à deux ans et un mois, découvre sur le grand orgue de Westminster l'orchestration du *God save the Queen.* Emile Naoubof, à sept ans, compose ses *Tableaux pour une exposition.* Beaux et enviables, mini-mécaniques remontées sept heures par jour, gadgets en chair et en os.

Bernard Gavoty, en blanc fixe et Légion d'honneur à la boutonnière, mène l'enquête à travers « stock-shots » et documents originaux. Les vieux bambins comme Roberto Benzi traînent leur passé de monstres chéris comme un boulet ou s'attendrissent à l'évocation de leurs premiers graffiti sur portées. Le professeur Mendovici s'interroge sur les noces du génie et de la maladie mentale.

Une page de plus sur les miracles de notre civilisation de l'image et du spectacle qui démontrent que l'enfance n'existe pas. Nous sommes tous des prodiges ratés ou des enfants à barbe blanche.

● RÉFLEXION : TRIOMPHE ET MISÈRE DE L'ENFANT 1750 - 1914. — Du lundi 24 avril au vendredi 5 mai, France-Culture, 8 h. 32.

Dans le milieu du dix-huitième siècle, la bourgeoisie française sent que l'histoire bascule dans son camp. Mais avant même d'accéder au pouvoir, une sourde angoisse gangrène son rêve d'hégémonie. La certitude de l'échec s'insinue dans sa conception du temps. L'enfant, cette incarnation d'une certaine manière de la mort des parents, cesse alors d'être un animal à dompter pour devenir un personnage redouté. Il figure à la fois l'avenir souhaité, la perpétuation de la classe bourgeoise et de ses valeurs et la menace d'une décomposition interne. La révolution et la montée des Républiques accentuent cette ambiguïté : M. Prudhomme affiche glorieusement sur son commerce « Prudhomme et fils », mais il surveille anxieusement les draps de son héritier qui gaspille le patrimoine génésique.

Avec Philippe Ariès, René Scherer, Jacques Ulmann, Anne Martin, Geneviève Fraisse, Roger Guerrand, Michelle Perrot et Roger Kempf, Jean-Paul Aron suit les contours de cette nouvelle image de l'enfance. Quelque part l'enfant est un traître qui a partie liée avec le peuple. Une mise au point qui remet à sa place le mythe de l'enfant-roi.

● ENQUÊTE : LE MYSTÈRE KENNEDY. — Vendredi 28 avril, FR3, 20 h. 30.

Le film d'amateur tourné lors de l'assassinat de Dallas avait été truqué et amputé par le F.B.I. pour sa « version » officielle. Jean-Michel Charlier a retrouvé la seule copie intégrale encore disponible, réalisée avant la remise de l'original aux autorités.

C'est autour de ce premier document que s'ouvre le troisième volet du *Mystère Kennedy* — Numéro 3 : *la Vérité en marche* — et que Jean-Michel Charlier nous propose sa version du complot. Version qui met en cause l'entourage de Nixon, les éléments extrémistes de la C.I.A., certaines grosses sociétés américaines et qui fait apparaître Lee Harvey Oswald comme un agent de la C.I.A., indicateur du F.B.I., volontairement compromis par ses chefs dans des rapports avec le K.G.B. et Cuba. Cette interprétation est très proche de celle retenue par la commission d'enquête du Congrès (qui doit remettre son rapport définitif début 1979).

Les films de la semaine



★ « LA GRÈVE » (cycle Eisenstein sur FR 3).

● LE PRÉ DE BEJINE, de Serge Mikhaïlovitch Eisenstein. — Samedi 22 avril, FR 3, 22 h.

En prélude à l'hommage que va rendre à Eisenstein le « cinéma de minuit », le montage photographique (reconstitué par Serge Youtkevitch et Naoum Kleiman) d'un film interdit pour « formalisme » et dont l'unique copie fut détruite pendant la guerre par un bombardement allemand. Des images superbes qui rendent un peu de la substance de l'œuvre.

● L'AIGLE SOLITAIRE, de Delmer Daves. — Dimanche 23 avril, TF 1, 20 h. 30.

Sans atteindre à l'importance de *la Flèche brisée,* où Delmer Daves montrait, pour la première fois dans le cinéma américain, que les Indiens n'étaient pas des sauvages, ce western s'attache à peindre honnêtement — encore que le portrait du chef renégat ne soit pas flatté — les difficultés de la « pacification » des terres de l'Ouest sous la présidence d'Ulysse Grant. Un des meilleurs rôles d'Alan Ladd, « héros » un peu oublié de nos jours.

● LA GRÈVE, de Serge Mikhaïlovitch Eisenstein. — Dimanche 23 avril, FR 3, 22 h. 30.

Première réalisation d'Eisenstein (vingt-six ans), premier film d'un cycle sur la révolution russe qui comprend ensuite *le Cuirassé Potemkine, Octobre* et *la Ligne générale.* Grève dans une usine métallurgique en 1912, montée de l'espoir, combat douloureux et inégal, répression. Le prolétariat pris comme personnage collectif, un jaillissement d'images baroques et convulsives, les audaces visuelles d'un art nouveau au service du lyrisme révolutionnaire.

● LA CHOSE D'UN AUTRE MONDE, de Christian Nyby. — Lundi 24 avril, TF 1, 20 h. 30.

Signé du monteur habituel d'Howard Hawks, mais produit, écrit et supervisé par celui-ci, un film de science-fiction qui cherche à s'appuyer sur des données réalistes pour examiner l'hypothèse de la venue d'une « chose » extra-terrestre dans un objet volant non identifié. Aucun attrait spectaculaire ou presque, mais on retrouve l'état d'esprit d'une époque (guerre froide et malaise intérieur des Etats-Unis) dans la hantise d'un danger venu d'ailleurs et la destruction d'une entité maléfique.

● LA BONNE SOUPE, de Robert Thomas. — Lundi 24 avril, FR 3, 20 h. 30.

Les eaux grasses du théâtre de Boulevard (une pièce de Félicien Marceau adaptée, alourdie par Robert Thomas) dans lesquelles pataugent des comédiennes et des comédiens qui ont eu du talent ailleurs.

● R.A.S., d'Yves Boisset. — Mardi 25 avril, A 2, 20 h. 30.

La guerre d'Algérie en 1956, vue, vécue par trois « rappelés » représentant, chacun, un type social et idéologique. La tradition d'un certain cinéma d'action américain reprise par Boisset pour établir une critique politique dans un spectacle dramatique. Technique et personnages efficaces. Film de référence (malgré son manichéisme), car le sujet — brûlant — a été rarement traité. *R.A.S.* fut d'ailleurs distribué dans les salles, en plein mois d'août 1973. C'est dire que beaucoup de Français vont le découvrir à la télévision.

● LA STEPPE, d'Alberto Lattuada. — Mardi 25 avril, FR 3, 20 h. 30.

La Russie de Tchékov reconstituée en Yougoslavie pour le voyage — une initiation à la vie — d'un jeune garçon. Lattuada, qui n'a pas évité la tentation du spectaculaire et du pittoresque, a, toutefois, serré de près le thème de la nouvelle adaptée. On participe, à travers le regard d'un enfant, à la découverte d'un monde surprenant.

● LA BATAILLE DE LA NERETVA, de Veljko Bulajic. — Mercredi 26 avril, FR 3, 20 h. 30.

Evocation « à grande mise en scène » et avec d'importants moyens matériels, d'une page d'histoire de la résistance dirigée par Tito, chef communiste croate en Yougoslavie, en 1943. Faute de références précises (le rôle exact des partisans du colonel serbe Mihaïlovitch, par exemple), le spectateur français se trouve déconcerté, perdu dans tous ces bombardements, toutes ces escarmouches, cette stratégie au milieu des combats. La distribution internationale, banalisée par le doublage, n'arrange pas les choses.

● UN CRIME ORDINAIRE, de Volker Schlöndorff. — Jeudi 27 avril, FR 3, 20 h. 30.

Tourné bien avant *l'Honneur perdu de Katharina Blum* et *le Coup de grâce,* ce film n'a jamais été distribué en France. Schlöndorff, l'un des meilleurs — sinon le meilleur — représentants d'un cinéma allemand de critique, de contestation sociale, a emprunté les schémas du drame bourgeois (le mari, la femme et l'amant) pour faire apparaître le malaise intérieur d'une classe baignant dans le bien-être matériel et où la frustration des individus peut devenir provocation.

● LES VITELLONI, de Federico Fellini. — Vendredi 28 avril, A 2, 22 h. 45.

Des adolescents prolongés — de « grands veaux », le terme italien *vitelloni* est passé dans le langage français ! — vivotant en province, s'engluant avec veulerie dans une existence de ratés. Sauf un qui représente Fellini jeune. Les souvenirs autobiographiques sont transposés dans une chronique « néo-réaliste » où surgit, par éclairs, la mythologie typiquement fellinienne qui allait s'épanouir par la suite et jusqu'aux fantasmes. *Ce film* fit découvrir Fellini, à Paris, en 1954. *La Strada* le consacra peu après.

● FAUT PAS PRENDRE LES ENFANTS DU BON DIEU POUR DES CANARDS SAUVAGES, de Michel Audiard. — Dimanche 30 avril, TF 1, 20 h. 30.

Les débuts d'Audiard — il y a dix ans — dans la réalisation. Mise en scène sans surprise sur une histoire « série noire » traitée en parodie (c'était, alors, la spécialité de Georges Lautner). Les gags s'accordent aux mots d'auteurs lancés à la mitraillette. Composition réjouissante de Françoise Rosay, vieille dame terrible dite « Léontine la flingueuse ». On reverra surtout avec plaisir Marlène Jobert en piquante et gouailleuse fille que l'honnêteté n'étouffe pas.

● LE CUIRASSÉ POTEMKINE, de Serge Mikhaïlovitch Eisenstein. — Dimanche 30 avril, FR 3, 22 h. 30.

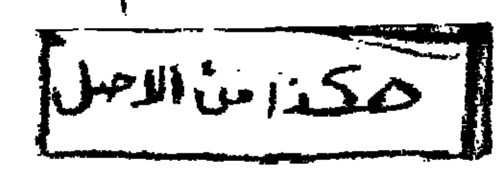
Le classique par excellence du cinéma soviétique muet, considéré aussi comme le « premier film du monde ». D'une mutinerie déclenchée en 1905 sur un navire de la flotte tsariste par une distribution de viande avariée à la fusillade de la foule sur le grand escalier d'Odessa, les images d'Eisenstein (longtemps interdites en France pour raisons politiques) ont imprégné de leur élan révolutionnaire, de leur colère lyrique, de leur beauté plastique, tous ceux qui les ont vues.

● FANTASIA CHEZ LES PLOUCS, de Gérard Pirès. — Lundi 1er mai, TF 1, 20 h. 30.

Burlesque déchaîné dans une campagne américaine totalement parodique (quelque part en France). Le roman de Charles Williams était le récit pseudo-subjectif d'un gamin assistant au jeu bizarre d'adultes en marge de la loi. L'humour du film est différent. Il prend directement le spectateur à témoin par des gags énormes et destructeurs. Jacques Dufilho est irrésistible en prédicateur au cerveau fêlé construisant une nouvelle arche de Noé.

● MONSIEUR ALBERT, de Jacques Renard. — Lundi 1er mai, FR 3, 20 h. 30.

Rencontres et déambulation dans une ville minière du nord de la France. Première réalisation d'un opérateur de Jacques Rivette, plus attaché à la peinture d'ambiance et de comportement qu'à la psychologie. Scénario trop invertébré, univers régionaliste filmé avec une étrangeté calculée mais qui retient. Face à des hommes dont on ne comprend pas toujours les raisons d'agir, Dominique Laboubrier fait des vagues et nous entraîne dans son sillage. Elle porte, défend tout le film.



AUJOURD'HUI

Samedi 22 avri

Dimanche 23 avri

SÉLECTION EUROVISION 78

FRANCE JOËL PRÉVOST | BELGIQUE JEAN VALLÉE

Lundi 24 avril

Mardi 25 avril

Mercredi 26 avril

RADIO-TELEVISION

Samedi 22 avril

CHAINE I : TF 1

18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Série américaine : Serpico (Trafiquants d'armes).

21 h. 30, Du Palais des congrès de Paris : Concours Eurovision de la chanson 1978.

CHAINE II : A 2

18 h., Chroniques du temps de l'ombre : Ce jour-là, j'en témoigne.

Après l'espoir né de la bataille d'Angleterre, les premiers actes de résistance.

19 h. 20, Top-club (Sheila).

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ;

20 h. 35, Série dramatique : Les enquêtes du commissaire Maigret (Maigret et le marchand de vin).

Un marchand de spiritueux porté sur la gaudriole est abattu à la sortie d'une maison de rendez-vous.

22 h. 20, Questions sans visage ; 23 h. 10, Drôle de baraque.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission de la Caisse nationale des allocations familiales : Faire garder son enfant; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, TELEFILM (cinéma 16) : BATAILLES POUR LES LAVANDES, de J. Prat, avec G. Claisse, A. Lignais, P. Meyran.

L'exilé allemand, devenu Français, lutte avec les villageois pour la sauvegarde du paysage.

22 h., FILM (avant-première du cycle Eisenstein) : LE PRE DE BEJINE, de S. M. Eisenstein (1935-1936), avec V. Kartashov, B. Zakhava, E. Teleseheva (N.).

Des « koulaks » veulent s'opposer à la création d'un kolkhoze. Un jeune pionnier est tué par son père.

FRANCE - CULTURE

20 h., « L'épopée de Gilgamesh », de R. Banks, musique d'A. Wheatley, avec F. Beaulieu, J. Topart, J. Magre (l'arrivée d'Enkidou) ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Musiques oubliées : « Concerto pour violon » (Conus) ; 20 h. 30, Orchestre philharmonique de Munich, dir. G. Rojdestvenski : « Ouverture pour une fête académique, opus 80 » et « Concerto pour piano n° 1 en ré mineur, opus 15 » (Brahms), « Symphonie n° 3 en ré majeur » (Schubert) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : le compositeur Gérard Masson ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit au musée Guimet, par l'Octuor de Paris : Bancquart, Philippot, B. Mache ; 0 h. 55, Bizarre... Bizarre.

Dimanche 23 avril

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Moto : Vingt-Quatre Heures du Mans ; 9 h. 30, Emissions religieuses et philosophiques : Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante (avec le poète Pierre Emmanuel et l'exégète Corina Combet-Gallund) ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur (Les mains et la lumière) ; 11 h., Messe au couvent des Dominicains de Toulouse ; 11 h. 53, Midi moins sept ; 12 h. 2, La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit; 13 h. 20, C'est pas sérieux.

14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Sports première ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 15, Série policière : Section contre-enquête ; 17 h. 10, Sports première.

17 h. 55, Téléfilm : Le jeune homme et le lion, scénario, adapt. et dial. de J. Anouilh, réal. J. Delannoy. Avec G. Wilson, M. Carrière, L. Eymond, R. Party (redif.).

Histoires d'amour et d'amitié dans un temps qui se situe au Moyen Age, le lieu est la cour royale de Charlemagne, les héros, Roland et Charlemagne...

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : L'AIGLE SOLITAIRE, de D. Daves (1954), avec A. Ladd, A. Dalton, M. Pavan, R. Keith, R. Acosta, C. Bronson, W. Anderson.

En 1872, un homme, chargé par le président Grant de pacifier les territoires de l'Ouest, se heurte à l'intransigeance et au fanatisme d'un chef indien renégat.

22 h. 15, Emission musicale : Les grands mystères de la musique.

Sur le thème « à propos des enfants prodiges. Lire nos « Ecouter-Voir ».

23 h. 10, Titre courant, avec le professeur Pierre Debray-Ritzen.

CHAINE II : A 2

10 h., Emission pédagogique : Cousons, cousines ; 11 h. 20, Concert : Concerto pour violoncelle, opus 129 en la mineur, de Schumann, par le nouvel orch. philh. de Radio-France, dir. par G. Schmursa, soliste Yo Yo Ma.

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h. 25, Dessin animé ; 14 h. 30, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Music and musique ; 21 h. 40, Série documentaire : Chili impressions, de J.-M. Berzosa (3e émission : Au bonheur des généraux).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal ; 10 h. 30, Mosaïque (variétés avec un reportage sur les commerçants immigrés) ; 16 h. 35, Documentaire : La révolution nucléaire (reprise de l'émission du 21 avril) ; 17 h. 30, Espace musical, par J.-M. Damian (Beethoven) ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Brioche.

20 h. 5, Histoires de France (le capitaine Lacuzon, chef des partisans francs-comtois, de A. Charoy) ; 20 h. 30, Les derniers témoins. (La guerre des observatoires), par R. Arlaud et J.-J. Sirkis ; 21 h. 35, L'homme en question... le peintre Georges Mathieu.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle Eisenstein) : LA GREVE, de S.M. Eisenstein (1924), avec M. Chtrauch, G. Alexandrov, M. Gomorov, I. Klukvine, A. Antonov. (Muet. N.).

En 1912, en Russie, les ouvriers d'une usine métallurgique prennent la grève comme point de départ d'une action commune. Le patronat organise la riposte.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Minière (et à 14 h.); 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « Orlando Furioso » (Vivaldi); 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Soliste ;

13 h. 30, Musique sacrée orientale : l'Arménie, des origines au seizième siècle ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente : « l'Aide-mémoire », de J.-C. Carrière, avec J. Toja et L. Mikael ; 15 h. 5, Musique sacrée arménienne ; 17 h. 30, Rencontre avec... R. Barjavel ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Claude Minière et Gérard-Georges Lemaire ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Il n'y a pas d'abonné au numéro que vous avez demandé », par J.-L. Rivière et J.-M. Fombonne ; 23 h., Black and Blue : A. Braxton ; 23 h. 50, Poésie : Marc Petit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Anon, Delibes ; 7 h. 40, Le kiosque à musique : Lecocq, Auber, Massenet ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 10 h. 15, Première mondiale, en direct de Pékin, orchestre symphonique de la Société philharmonique centrale de Chine, dir. Han Zhong-jie, avec L. Che-kouen, piano : « Carnaval romain », ouverture (Berlioz); « Troisième Symphonie, Héroïque » (Beethoven); Poème symphonique d'après un poème du président Mao (C. Pei-xun); « Concerto pour piano, Typhon » (œuvre de L. Che-kouen, G. Zhi-hong, W. Zen-jio, C. Wan-chun) ; 12 h. 40, Opéra-Bouffon ;

13 h. 45, Jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Sonate en si mineur » (Liszt); 17 h., Le concert égoïste de P. Sollers : Purcell, Monteverdi, J.-S. Bach, Haydn, Mozart ; 19 h., Musiques chorales : chœurs bulgares ;

20 h. 30, L'ensemble intercontemporain, direction P. Boulez. Au Théâtre de la Ville : « Souffles », Champs II (G. Tremblay); « Lost Lands » (M. Finissy); « Mara della Cita di Dite » (H. Dufourt); « L'invitation au voyage » (T. Scherchen-Hsia); 22 h. 30, France-Musique la nuit... Musique pour une semaine de bonté : Rita Streich, le désir du chant ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h. 5, Gérard Masson ; 1 h., Bizarre, bizarre.

Lundi 24 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire ; 12 h. 30, Midi première; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 14 h. 25, Série : Aux frontières du possible ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Comment faire ? ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM : LA CHOSE D'UN AUTRE MONDE, de C. Nyby et H. Hawks (1951), avec K. Tobey, M. Sheridan, D. Martin, R. Cornthwaite, D. Spencer (N.).

Une sorte de soucoupe volante tombe à proximité d'une base scientifique américaine au pôle Nord. On en extrait un être mystérieux, pris dans un bloc de glace.

22 h., Débat : L'avenir du futur.

Débat sur les mystères du monde végétal. Avec les professeurs R. Gautheret, vice-président de l'Académie des sciences ; P. Champagnat, directeur du Phytotron ; René, professeur honoraire à la faculté de pharmacie ; M. M. Schumann, de l'Académie française (en Candide).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Le Magicien; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine; 17 h. 55, Fenêtre sur... l'étranger ; 18 h. 25, Dessins animés; 18 h. 40, C'est la vie; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Eddie Mitchell).

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes; 21 h. 35, Hommage à Joseph Delteil : vive Joseph Delteil ou la grande journée, par J.-M. Drot.

Seconde partie d'un portrait chaud sur l'écrivain et son art de vivre.

22 h. 25, Chefs-d'œuvre en péril (les châteaux d'Alsace).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Clément Rosset ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA BONNE SOUPE, de R. Thomas (1963), avec M. Bell, A. Girardot, F. Tone, C. Dauphin, S. Distel, F. Marten, B. Blier, D. Gélin, G. Blain, J.-C. Brialy, C. Marquand, R. Bussières. (Rediffusion. N.)

L'histoire peu édifiante d'une femme mûre qui, depuis sa jeunesse, est passée d'homme en homme, à la recherche de l'argent, qui est, pour elle, « la bonne soupe ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Petit (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 45, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La diaspora des Indo-Européens ; à 8 h. 32, Triomphe et misère de l'enfant. Première émission (Lire nos « Ecouter-voir ») ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire... Cinéma et histoire : la guerre d'Espagne ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherches vocales ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Que dites-vous que je suis ? », de R. Garaudy ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : le peintre G. Aillaud ; 17 h. 32, IRCAM, le temps musical : « les Noces » (Stravinski) ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthes ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Dalton, ou les petites serviettes pour les grands services », de H. Schlotelburg, avec A. Valmy, D. Volle, G. Tréjean ; 21 h., L'autre scène, ou les vivants et les dieux : Qui est le Zarathoustra de Nietzsche ? par P. Nemo ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Voyage aller Bruxelles-Paris.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « L'école de Vienne soi-même »; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Dvorak, S. Joly ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : M. Marais, R. de Visée, Hotteterre, Duphly, Gossec ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français. René Koering : Bach-Busoni, Berg, Koering ; 17 h., Postlude : Berezovski, Bortnianski, Glinka, Dargomizhsky, Sviridov, Tcherepine ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz Time ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Cycle d'orgue, en direct de l'église Saint-Louis des Invalides... récital Pierre Gazin, orgue : « Veni Creator » (J. Titelouze), « Récit de tierce en Italie » (N. de Grigny), « Messe des couvents » (Couperin), « Fantaisie et fugue en sol mineur » (J.-S. Bach), « Choral en si mineur » (C. Franck), « Prélude et fugue en sol mineur » (M. Dupré), « Scherzo » (M. Duruflé), « Transports de joie d'une âme devant la gloire du Christ », extrait de « l'Ascension » (Messiaen), « Improvisation sur un thème donné » (P. Gazin) ; 22 h. 30, Musique pour une semaine de bonté : « Dialogue avec trente-trois variations de L. Van Beethoven sur une valse de Diabelli », par M. Butor, H. Pousseur, T. Fruges, avec C. Helffer, J.-F. Heisser et J. Koerner.

Mardi 25 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 14 h. 25, Série : Aux frontières du possible ; 16 h., Télé-photo : Guy Le Querrec ; 16 h. 30, Documentaire : Le plus Français des Québécois : Jean-Pierre Fernand ; 17 h., Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Comment faire ? ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 43 Eh bien, raconte.

20 h. 30, Dramatique : Les vacances de Désiré Lafarge, dans la série Désiré Lafarge, de Jacques Krier, dial. d'A. Franck, avec J. Dancourt, R. Baillet, M. Chapiteau.

Les aventures d'un détective amateur et de son chien Léandre : pillage d'objets précieux dans les églises de Normandie.

22 h., Série documentaire : Contes à vivre debout (deuxième partie : Saint-Guilhem story), par A. Voisin et J. Chollet.

Le tourisme, l'été, dans un village ancien de la vallée de l'Hérault.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Malaventure... Monsieur seul (1er épisode) ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame : une femme, qu'est-ce que c'est ? ; 15 h., Repr. du mag. « Apostrophes » du 21 avril ; 16 h. 5, Aujourd'hui magazine (le Golem) ; 17 h. 55, Fenêtre sur... les dieux rois d'Angkor ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran : FILM : R.A.S., de Y. Boisset (1972-1973), avec J. Spiesser, J. Weber, J.-F. Balmer, P. Leroy, M. Pereylon, C. Brosset.

Trois jeunes gens, un militant communiste, un bohème anarchiste, un idéaliste, rappelés, en 1956, pour la pacification en Algérie, sont pris dans l'engrenage de la guerre.

Vers 22 h., Débat : Le contingent français en Algérie.

Avec MM. M. Petetin, de l'Association des combattants de l'Union française ; le colonel J. Roman-Desfosses, président de l'Union nationale des parachutistes ; F. Porteu de la Morandière, président de l'Union nationale des combattants d'Afrique du Nord ; Y. Courrière, écrivain et journaliste ; M. Sabourdy, secrétaire national de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, et J.-Y. Alquier, auteur de « Nous avons pacifié Tazalt ».

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des universités.

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement solidariste français ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA STEPPE, d'A. Lattuada (1961), avec D. Spallone, M. Vlady, C. Vanel, C. Gajoni, P. Vujisic.

En Russie, à la fin du dix-neuvième siècle. Un enfant, élevé dans une ferme, découvre un monde nouveau au cours du voyage qui le mène à la ville.

22 h. 10, Magazine : Réussite.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Petit (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La diaspora des Indo-Européens ; à 8 h. 32, Triomphe et misère de l'enfant ; 9 h. 7, Matinée des autres : les civilisations coptes, et à propos d'A. Métraux ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... G. Elgozy ; 11 h. 2, IRCAM, le temps musical : autour de Ligeti ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama (avec J. Charpentier) ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Journal d'Edith », de P. Highsmith ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... les modèles de développement : modèle de Link ; à 16 h., Match : L. Bissonnette-B. Guillerez (la francophonie) ; à 16 h. 25, En direct avec M. Chion ; 17 h. 32, IRCAM, le temps musical : autour de Messiaen ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthe ; 19 h. 25, Sciences : le darwinisme ;

20 h., Dialogue : propriété et utopie foncière : Edgard Pisani et Maxime de Coniac ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec F. Vandenbogaerde ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, La bande dessinée belge, par M. Klossowski.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : l'école de Vienne ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : J. Strauss, J. Padilla, H. Hagen ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Ravel, Ibert, Chaynes ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois à la cathédrale de Milan : Trabaci, Sammartini, J.-C. Bach ; 17 h., Postlude : M. Emmanuel, J. Charpentier, A. Roussel ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Thèmes variés ; 20 h. 30, Cordes pincées : improvisations sur des airs traditionnels de luth arabe... « Trois Ricercare » (F. Da Milano) ; « Fors seulement » et « Deux Gaillardes » (A. de Rippe) ; « Fugue en ut mineur pour deux clavecins » (Mozart); « Carillon pour un clavecin » (M. Ohana) ; « Prélude pour un clavecin » (J. Charpentier) ; « Sonate à quatre mains en ut majeur » (Mozart) ; « Concerto italien BWV 971 en fa majeur » (J.-S. Bach) ; « Deuxième Concerto en fa majeur » (W.-F. Bach), avec M. Guettat, T. Waterhouse, Y. Le Gaillard, J. Pontet ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Rita Streich, le désir du chant ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons... Orgues et organistes suisses : Père M. Muller, anonyme du dix-huitième siècle, Marchand, Clérambault, Buxtehude, Briquet ; 0 h. 5, Le compositeur G. Masson ; 1 h., Bizarre, bizarre : Barwald, Talberg, S. Bernhardt, M. Reger, C. Gounod, R. de Lassus, G. Antoine.

Mercredi 26 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 16 h. 45, La grande parade des dessins animés; 17 h. 55, Sur deux roues; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Comment faire ? ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes; 19 h. 40, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Dramatique : Les Claudine (troisième partie : Claudine en ménage), d'après Colette ; adaptat. et dialogues de B. Groult ; musique de C. Bolling ; avec J. Desailly, Dani, L. Chardonnet, G. Marchal. Réal. E. Molinaro.

22 h., Série documentaire : Journal de voyage avec André Malraux (Afrique et Océanie), par J.-M. Drot.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Malaventure... Monsieur seul (deuxième épisode) ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame ; vivre à Paris en 1900 ; 15 h. 5, Série : L'homme qui valait 3 milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 30, Football : Bastia-Eindhoven.

22 h. 20, Magazine : Question de temps.

Première émission d'une série réalisée par Eric Cloué et Philippe Gildas. Quelle France ? Les Pyrénées-Atlantiques.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.G.T.

20 h. 30, FILM : LA BATAILLE DE LA NERETVA, de V. Bulajic (1969), avec H. Kruger, A. Dawson, Y. Brynner, F. Nero, S. Koscina, O. Welles, C. Jurgens, S. Bondartchouk.

En 1943, en Yougoslavie, l'armée des partisans de Tito se replie devant l'assaut des forces allemandes et italiennes, emmenant avec elle les habitants des régions qu'elle avait libérées. Une grande bataille s'engagera sur la rive du fleuve Neretva.

22 h. 55, Magazine : Ciné regards... les cascades.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Petit (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La diaspora des Indo-Européens ; à 8 h. 32, Triomphe et misère de l'enfant ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, IRCAM, le temps musical ; autour de Stockhausen ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama (spécial Roumanie) ;

13 h. 30, Soliste : la pianiste C. Mendels-Terpin ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Bonsoir Barbara », d'A. Dhôtel ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs : l'enfant et le racisme ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : Dick Annegarn ne chante plus ; les actions dans la cité : à 16 h. 25, En direct avec... le docteur J. Lecoaster ; 17 h. 32, IRCAM, le temps musical : autour de Pierre Boulez ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthe ; 19 h. 25, La science en marche : la vulgarisation scientifique ;

20 h., La musique et les hommes : Nerval et la musique, par C. Mettra ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Bruits de page, par A. Veinstein.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien Musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... l'école de Vienne : Schoenberg, Berg, Bartok, Milhaud ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : P. Porte, M. Legrand, R. Bourdin, A. Luthereau ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Bach, Beethoven. Adaptation Silcher, Liszt, Ysaye, Poulenc ; 15 h. 32, Concert du mercredi... Orchestre Provence-Côte d'Azur. Avec R. Gianoli, piano. Direction Ph. Bender : concertos de Bach ; 17 h., Postlude : Tournemire, Messiaen ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés : Mozart, Beethoven, Schubert ;

20 h. 30, Musique ancienne... Concert à l'église des Billettes de Paris, avec J. Nelson, piano ; R. Jacobs, haute-contre ; W. Christie, clavecin : « Dialogue de Madeleine et de Jésus » (M.-A. Charpentier) ; « Tombeau de Lully » (M. Marais); « Leçon des ténèbres pour le mercredi saint » (M.-A. Charpentier) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Rita Streich, le désir du chant ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Le compositeur Gérard Masson ; 1 h., Bizarre, bizarre : Grieg, Sperber, Berlioz, Liszt, Pleyel, Wolf.

Petites ondes - Grandes ondes

Tribunes et débats

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Bernard Alexandre (lundi), Catherine Claude (mardi), Michel Audiard (mercredi), Nicolas Fournier (jeudi), Claude Launay (vendredi).

FRANCE-INTER : 11 h., Les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur la vente par correspondance (lundi et mardi), le démarchage à domicile (mercredi et jeudi).

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit le professeur Jean Bernard (lundi), Mary Marquet (mardi), Michael Denard (mercredi), Catherine Clément (jeudi), Michel Déon (vendredi).

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux de la Fédération protestante de France ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, l'Union rationaliste (le 23), La Fédération française de droit humain (le 30) ; 10 h., Messe.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 27 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis (émis. pédag.) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Comment faire ? ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (Soyez économe) ; 19 h. 15, Monsieur Neige ; 19 h. 40, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Série : Jean-Christophe (9e épisode : La nouvelle journée), d'après Romain Rolland, adapt. C. Mourthé, réal. F. Villiers, musique de B. Rigutto et J.-L. Florentz. Avec K. M. Brandauer, G. Casile, M. Simon.

Après l'exil suisse et la romance avec la belle Grazia, Christophe, rentré à Paris pour diriger des concerts, retrouve ses amis. Dernier épisode de la bonne adaptation du Jean-Christophe, de Rolland.

21 h. 20, Magazine d'actualités : L'événement.

22 h. 35, Ciné première (l'écrivain Robert Sabatier).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Malaventure ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame : le mensuel ; 15 h. 5, Série : Le magicien ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... la télédétection ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : La majorité : le R.P.R.

20 h. 35, Le grand échiquier, de Jacques Chancel : Robert Hossein.

Avec Frédéric Dard, Robert Dalban, Jean Lefebvre, Jacques Lanzmann, Guy Di Rigo, Mouloudji, Marie-France Pisier, Paul Toscano, Jean Vallée...

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le P.S. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : UN CRIME ORDINAIRE, de V. Schlöndorff (1971), avec S. Berger, P. Ehrlich, H. Griem, M. von Trotta, M. Seidowsky, K. H. Merz.

La femme, frustrée, d'un fabricant de corsets devient la maîtresse du professeur de dessin de sa fille. Le mari finit par s'en apercevoir.

22 h. 5, Portrait : Louise Weiss.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Petit (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La diaspora des Indo-Européens ; à 8 h. 32, Triomphe et misère de l'enfant ; à 8 h. 50, Autour de Louis XIV ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, IRCAM, le temps musical : autour d'Elliott Carter ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama (avec R. Paseyro) ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Miroir d'ici » et « l'Enfant de Bohème », de D. Boulanger ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les deux Espagne ; à 16 h. 25, En direct avec... M. Monory sur les OVNI ; 17 h. 32, IRCAM, le temps musical : autour d'Elliott Carter ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthe ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Nina, c'est autre chose », de M. Vinaver, avec Douchka, F. Darbon, et « Abraham et Samuel », de V. Haim, avec M. Aumont et J.-P. Roussillon (rediffusion) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Biographie : Verlaine, par A. Borer ; à 23 h. 35, Musique et lecture.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... l'école de Vienne : Schoenberg, Stravinski ; 12 h., Chansons : les années 30 ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Herbert, Wal-Berg ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Marchand, Finzi, Boieldieu, Clostre, Rameau ; 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui... Roger Albin, chef d'orchestre et compositeur : Tansman, Albin, Bailly, Casanova, Hasquenoph ; 17 h., Postlude : Campra, Pierné, Barraud, Kantuser ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., En direct de la salle Pleyel... « Un bal masqué », de Verdi, par l'Orchestre national de France. Direction N. Santi et les chœurs de Radio-France. Avec L. Ligabue, C. Bergonzi, S. de Salas, R. Hesse, A.-M. Rodde ; 23 h., France-Musique la nuit... Actualité des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Le compositeur G. Masson ; 1 h., Bizarre, bizarre : Dohnanyi, Schnyder, R. Strauss, C. Franck.

Vendredi 28 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire ; 12 h. 35, Midi première ; 13 h. 35, Emission régionale ; 14 h. 5, Emis. pédagogique ; à 14 h. 25, Cousons, cousines ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Comment faire ? ; 18 h. 55, Feuil. : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : LE BON NUMERO, d'E. de Filippo ; adapt., J. Michaud ; mise en scène J. Fabbri ; avec J. Fabbri, M. Villalonga, Cl. Véga, G. Jabbour.

M. Ferdinand, patron d'une agence de Loto napolitaine, et le mystère des 40 millions de lires curieusement gagnés.

21 h. 55, Documentaire de création : Eugène Guillevic, par S. Moati (production de l'INA).

Lire notre article page 11.

22 h. 50, Jazz à Juan.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Malaventure (quatrième épisode) ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame : Georges Thill ; 15 h. 5, Feuilleton : La Mission Marchand (Fachoda) ; 16 h. 5, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 50, Fenêtre sur... Le peintre Dario Moralès ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 30, Feuilleton : Les Brigades du tigre (Les demoiselles du Vésinet), de C. Desailly, réal. V. Vicas.

D'inoffensives vieilles demoiselles enlèvent des députés pour contraindre la Chambre à accepter le vote des femmes. Brigades rouges et vieilles dentelles.

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (Personnages insolites).

Avec M. Audiard (le Chant du départ), G. Bonheur (Soleil oblique), D. Boulanger (Enfance bohème), H. Dufour (la Marie-marraine), C. Lepidis (la Main rouge), J. Ricardo (Nouveaux problèmes du roman).

22 h. 45, FILM (ciné-club) : LES VITELLONI, de F. Fellini (1953), avec F. Fabrizi, F. Interlenghi, A. Sordi, L. Trieste, R. Fellini, L. Ruffo. (V.o. sous titrée. N. Rediffusion.)

Dans une ville de province, cinq hommes, approchant la trentaine, vivent dans l'ennui et l'oisiveté, comme s'ils ne pouvaient se détacher de leur adolescence.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35 Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le journal « Présent » ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Les dossiers noirs : Le mystère Kennedy... La vérité en marche, par J.-M. Charlier ; 21 h. 40, Débat : L'assassinat du président Kennedy.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Petit (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La diaspora des Indo-Européens ; à 8 h. 32, Triomphe et misère de l'enfant ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, IRCAM, le temps musical : récapitulation ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, GRM-INA : l'acoustique pour tous, avec P. Schaeffer ; 14 h. 5, Un livre des voix : « Un été d'orages », de C. Dumas ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent sur l'idée de l'éternel retour en philosophie (avec E. Morin) ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthe ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Les maîtres du roman populaire de 1918 à 1950, par P. Dupriez et S. Martel ; 21 h. 30, Musique de chambre (Sciortino, Arma, Fauré, Roland-Manuel) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 33, Voyage retour Paris-Bruxelles.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... l'école de Vienne : Schoenberg, Berg, Webern ; 12 h., Chansons : sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : O. Strauss, Hagen, Stolz, J. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Chausson, Gounod, L. Boulanger-Musset, Werner ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs... la Grèce : Skalkottas, Petridis, Kalomiris, Xantopoulos, Theodorakis ; 17 h., Postlude : Ravel, Schmitt, Jolivet, Tiané ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz Time ; 19 h. 45, Thèmes variés... le romantisme : Schumann, Mendelssohn, Brahms, Liszt ;

20 h. 30, Grands crus ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands... Orchestre de Stuttgart, dir. N. Marriner, avec M. Rostropovitch : « Symphonie n° 33, en si bémol majeur K. 319 » (Mozart), « Concerto pour violoncelle en do majeur » (Haydn), « Symphonie italienne n° 4 en la majeur » (Mendelssohn) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : Rita Streich, le désir du chant ; 0 h. 5, Le compositeur G. Masson ; 1 h., Bizarre... Bizarre : Godard, Buxtehude, F.-T. Kirchner, Moussorgski.

Samedi 29 avril

CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Emission pédagogique ; 12 h. 10, Emissions régionales ; 12 h. 30, Dis-moi ce que tu mijotes ; 12 h. 5, Jeunes pratiques ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée.

14 h. 10, Restez donc avec nous le samedi ; 15 h., L'île perdue ; 15 h. 45, Feuilleton : Vidocq ; 17 h., Les mondes de la vie ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 13, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Numéro 1... Charles Aznavour ; 21 h. 45, Série : Serpico (dixième épisode : L'enfant traqué).

22 h. 35, Sports : Téléfoot 1.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Loto chansons.

14 h. 35, Les jeux du stade ; 17 h., Loto chansons (résultats) ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., Chroniques du temps de l'ombre : Ce jour-là j'en témoigne.

Hiver 1940-printemps 1941 : après l'arrestation de Pierre Laval, la création des premiers réseaux de Résistance.

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, Série : Emile Zola ou la Conscience humaine. Première partie : Un homme assez courageux, de S. Lorenzi. Scénario, adapt. et dialogues A. Lanoux et S. Lorenzi. Avec J. Topart, D. Davray, M. Schiltz, F. Chaumette, P. Vernier, J. Monod, A. Valmy.

Lire notre article page 11.

22 h. 40, Magazine de l'image : Voir.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales : 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux

20 h 30 Théâtre : LE SCENARIO, de Jean Anouilh, avec D. Gélin, J. Perney, J. Fabbri, S. Azéma.

1939. Deux cinéastes français préparent un scénario pour un producteur juif, dont le domestique, aristocrate allemand, confond ses rêves de pureté aux nostalgies d'Anouilh.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Petit (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 30, 78...2000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches, avec D. Laporte ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : perspectives du vingtième siècle... Journée Gilbert Amy, avec E. Krivine, J. Koerner, J.-F. Heisser, M. Portal, J. Poole (Debussy, Amy, Berg, Barreau, Byrd, Ligeti, Schoenberg) ; 17 h. 55 Cinématographe : hommage à Marcel Pagnol ;

20 h., « L'Epopée de Gilgamesh », de R. Banks (le géant Humbaba), avec A. Rabaud, C. Cheret, J.-P. Blondeau ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin ; 23 h., Pâque orthodoxe.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences : E. Bonnal, Messiaen, X. Dufresse ; 8 h., Le royaume de la musique : Franck, Boutry ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30, Eveil à la musique ; 9 h. 45, Vocalises ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78 ; 15 h., En direct du studio 118 : récital de jeunes solistes ; 15 h. 45, Discothèque 78 ; 16 h. 30, L'art des bruits, par le G.R.M. de l'INA ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « Benvenuto Cellini » (Berlioz), avec N. Gedda, C. Eda-Pierre, les Chœurs de Covent-Garden et l'Orchestre de la B.B.C., dir. Colin Davis ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Journées de musique de chambre contemporaine de Witton 1977 : œuvres de Tristan Murail... Bojidar Dimov ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Planétarium imaginaire pour rêveurs impénitents... « Mercure » : « Symphonie n° 43 » (Haydn), « Les planètes : suite pour grand orchestre » (G. Holst) ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit... Orchestre philharmonique de la radio néerlandaise, dir. M. Tabachnik : Berio ; 1 h., Un profil au soleil : D. Milhaud.

Dimanche 30 avril

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques : A bible ouverte ; à 9 h. 30, Orthodoxie ; à 10 h., Deux heures de prière autour du drame irlandais, documents : « L'Irlande sans nom ».

12 h. 2, La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux.

14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Les animaux du monde ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série policière : Section contre enquête ; 17 h., Sports ; 18 h. 25, Dramatique : Le jeune homme et le lion.

20 h. 30 FILM : FAUT PAS PRENDRE LES ENFANTS DU BON DIEU POUR DES CANARDS SAUVAGES, de M. Audiard (1968) ; avec F. Rosay, M. Jobert, B. Blier, A. Pousse, C. Rollet, R. Dalban, P. Frankeur. (Rediffusion.)

Parce qu'elle n'a pas obtenu le million d'or en lingots qu'elle revendiquait pour sa part dans un hold-up, une jeune fille fait appel à sa tante, ancienne femme-gangster, pour le récupérer.

21 h. 45, Concert : Orchestre national de France, dir. Ph. Entremont (Concerto pour piano en ré majeur, de Mozart, Suite du « Chevalier à la rose », de R. Strauss).

CHAINE II : A 2

10 h., Emission pédagogique : Cousons, cousines ; 11 h. 20, Concert.

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blues jeans ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h., Pom pom pom (reprise à 15 h., 16 h., 17 h. 20, 18 h.) ; 14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 30, Série Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Un homme, un jour : 19 mai 1939, avec Martin Sanz, la guerre d'Espagne.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI pour les travailleurs immigrés : Images du Maroc ; 10 h. 30, Magazine : Mosaïque ; 16 h. 35, Documentaire : Tigre, tigre, flamme dans la nuit, par J.-P. Blondeau ; 17 h. 30, Espace musical : « Sonate en si mineur pour piano », de F. Liszt, avec L. Berman ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Brioche.

20 h. 5, Histoires de France, d'A. Conte : La fin des Girondins dans les grottes de Saint-Emilion, réal. F. Strouve ; 20 h. 30, Les derniers témoins : Henri Fabre, marin du ciel, par R. Arlaud et J.-J. Sirkis ; 21 h. 35, L'homme en question : Alfred Sauvy.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : LE CUIRASSE « POTEMKINE », de S.M. Eisenstein (1952), avec A. Antonov, V. Barsky, G. Alexandrov, A. Levchin. (Muet. N. Rediffusion.)

En 1905, à Odessa, les marins, mal traités, du cuirassé Potemkine se révoltent contre leurs officiers. La population les soutient. Des représailles suivent.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Petit (et à 14 h) ; 7 h 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « Orlando Furioso » (Vivaldi) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares de B. Smetana ;

14 h. 5, « Lewis et Alice », de M. Suffran et M. de Breteuil ; 15 h. 30, « La Reine indienne » (Purcell), extraits ; 16 h., IRCAM, le temps musical ; 17 h. 30, Rencontre avec François Romerio ; 18 h. 30, Ma non troppo ;

20 h., Poésie : Marc Petit et Dominique Grandmot ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Caprice pour quatre chevaux d'or », par R. Jentet ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Jean Le Gac.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Varnay, Verdi, Offenbach, Delannoy, J. Françaix ; 8 h., Cantate pour le cinquième dimanche après Pâques ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert du dimanche en direct du Théâtre d'Orsay... Ensemble musique vivante, dir. D. Masson : Ravel, Maderna, Amy ; 12 h., Des notes sur la guitare : Amérique latine ; 12 h. 40, Opéra-Bouffon ;

13 h. 40, Jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : Cantate « Come ye sons of art », ode à la reine Mary (H. Purcell) ; 17 h., Le concert égoïste de Doda Conrad : J.-S. Bach, Berlioz, Stravinski, Mozart, Monteverdi, Bizet, Schubert, Chabrier ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Musique pour tous... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy : « Quatre études pour orchestre » (Stravinski), « Concerto pour piano en sol majeur » (Ravel), « Petrouchka », version originale (Stravinski) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Planétarium imaginaire pour rêveurs impénitents... Vénus : G. Blow, G. Beart, G. Holst ; 23 h., Musique de chambre avec clavecin (Rameau, Bach, de Falla) ; 0 h. 5, Planétarium (suite)... « Espace » : Landowski, Messiaen, Stockhausen ; 1 h., Un profil au soleil : D. Milhaud.

Lundi 1er mai

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, FILM : FANTASIA CHEZ LES PLOUCS, de G. Pirès (1971), avec L. Ventura, J. Yanne, M. Darc, J. Dufilho, G. Demaistre

Deux truands poursuivent, en Auvergne, une strip-teaseuse qui dissimule, dans un cache-sexe, des diamants volés. Un curieux paysan est mêlé à l'affaire.

22 h., Portrait de Jacques Dufilho.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Magazine médical : Les écoliers pas comme les autres.

22 h. 25, Bande à part : Un petit frère pour Marie, de M. Pamart.

Au hameau du Grand-Champagnac, l'école. Une école minuscule avec un vieux poêle et des dessins d'enfants.

CHAINE III : FR 3

20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : MONSIEUR ALBERT, de J. Renard (1975), avec P. Noiret, D. Labourier, P. Chesnais, S. Flon, F. Plucienneck.

Dans une ville minière du Nord, une jeune femme trouble la complicité unissant l'homme qu'elle aime à un escroc à l'assurance-vie.

FRANCE-CULTURE

Programme unique de 7 h. à 19 h., pour France-Culture et France-Musique.

19 h. 25, Présence des arts : les miniatures persanes ; 19 h. 55, Poésie : Jean Le Gac (et à 23 h. 50) ;

20 h., Salut international à Jacques Prévert (reportage de l'UNESCO), par P. Bordry ; 21 h. 15, L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Pont de lianes au confluent du Loiret et du Gange », par G. Deleury ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « Asie ma mère », par G. Droch : Textes sans sépulture », de L. Danon-Boileau et A.-C. Restrat.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Musique pour tous... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction C. Paita. Avec B. Soustrot, trompette ; J.-F. Heisser, piano : « la Péri » (P. Dukas) ; « Concerto pour trompette n° 2 » (A. Jolivet) ; « Symphonie fantastique, opus 14 » (H. Berlioz) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Planétarium imaginaire pour rêveurs impénitents... « Mars » ; G. Holst, Monteverdi ; 23 h., Mécènes de la musique : la Popelinière (Rameau, Roussel).

Les écrans francophones

Lundi 24 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *la Colère du vent*, film de Mario Canus

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La légende des Strauss ; 21 h., *Shock Corridor*, film de S. Fuller.

TELEVISION BELGE : 20 h., *Une petite femme aux yeux bleus*, film de T. Erhat ; 21 h. 25, Ce que parler veut dire. — R.T.Bis, 20 h., Plum... Plum... Tralala.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Mai 68.

Mardi 25 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., le Banni ; 21 h., *Carambolages*, film de M. Bluwal.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La cloche Tibétaine ; 21 h., *le Bouillon du roi*, film de N. Panama.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Itinéraires ; 20 h 45, Musique mosaïque. — R.T.Bis ; 19 h. 55, Savoir vivre ; 20 h 25, la Corde au cou.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, Un jour une heure.

Mercredi 26 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *Niagara*, film de H. Hathaway.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mon ami le fantôme ; 21 h., *la Mare au diable*, film de J.-L. Bory.

TELEVISION BELGE : 20 h., Finale de la Coupe U.E.F.A. — R.T.Bis *le Mur invisible*, film de E. Kazan.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, *Une super girl nommée Fatham*, film de L. Martinson

Jeudi 27 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *Il était une fois un flic*, film de G. Lautner.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *les Pièges de Broadway*, film de R. Mulligan

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h 20, *Monsieur Klein*, film de J. Losey. — R.T.Bis, 20 h., L'homme et les sortilèges.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Temps présent ; 21 h 25, Rubens.

Vendredi 28 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sauve qui peut ; 21 h., *Planète Terre*, film de Marc Daniels.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Baretta ; 21 h., *le Prisonnier*, film de J. Lhote

TELEVISION BELGE : 19 h 55, A suivre ; 22 h. 05, Warner Follies

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. : Passe et gagne ; 20 h. 20, *le Vérificateur*, de B. Wicky.

Samedi 29 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *le Colonel Chabert*, film de R. Le Hénaff.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Sam Cade ; 21 h., *Vacances romaines*, film de W. Wyler.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, le Jardin extraordinaire ; 20 h. 30, *la Party*, film de B. Edwards.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Rendez-vous ; 20 h. 25, Histoire de voyous : Le casse des rois mages ; 21 h 55, Nouvelle tête.

Dimanche 30 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jennie ; 21 h., *Lamiel*, film de J. Aurel.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Voyage au fond des mers ; 21 h., *le Ressac*, film de J.-P. Sassy.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, Chansons à la carte ; 21 h. 55, le Diable d'homme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Mariages ; 20 h. 55, A vos lettres ; 21 h. 15, La voix au chapitre.

Lundi 1er mai

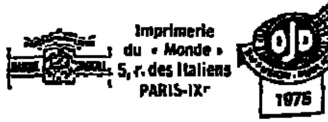
TELE-LUXEMBOURG : 10 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *Far-West 89*, film de R. Enright.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., la Légende des Strauss ; 21 h., *la Poussière, la sueur et la poudre*, film de D. Richards

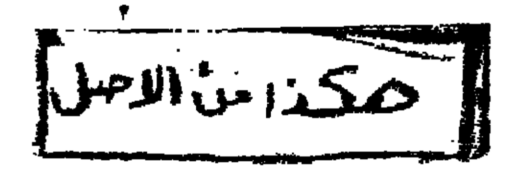
TELEVISION BELGE : 19 h. 55, les Procès témoins de leur temps, les fusils sont arrivés ; 22 h. 05, la Chanson sociale.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, A bon entendeur ; 20 h. 40, *San Gottardo*, film de V. Herman.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



PARIS

Les beloteurs du Luxembourg

DANS le jardin du Luxembourg, où les balayeurs des saisons mortes avancent en traçant sur la terre de larges arcs de cercle, les chaises vertes abandonnées quatre par quatre et en carrés attendent dans le froid les saisons ensoleillées. Au printemps, quand les marronniers se parent de rose et de blanc, elles reçoivent de vieux messieurs qui viennent se réchauffer au soleil en jouant à d'interminables parties de cartes. Pour eux, c'est le temps des retrouvailles après l'hiver si mal passé. Il manque cette année des camarades qui ne reviendront jamais.

Ces vieux messieurs assis face à face, deux par deux, parlent des rois, des reines et des valets avec familiarité. Hector, Hogier, Lancelot et Lahire, tout valets qu'ils sont, peuvent, prétendent ces joueurs, battre les rois David, Charles, César et Alexandre. Et ils ajoutent : « *Toujours gracieuses, Judith, Rachel, Palhas et Argine, reines au grand cœur, les aident à triompher.* »

Ces joueurs des après-midi ensoleillées se regroupent par affinités. Chacun a son caractère que les ans n'a pas modifié, il se retrouve dans la manière de jouer. M. Boursesol, toujours calme, aimable et distingué quand il regarde les autres, s'énerve dès qu'il commence à jouer.

« *Cela fait huit jours que je ne vois pas une carte*, dit-il, tout rouge.

— *On ne peut pas toujours gagner*, lui disent en même temps ses deux amis et adversaires.

— *Cela va changer* », répond M. Boursesol, manifestement mécontent.

M. Lauguirille, qui joue à côté, le relance en disant, comme s'il ne s'adressait à personne :

« *Ces gamins s'énervent tout le temps.* »

M. Lauguirille, qui a quatre-vingt-huit ans, peut se permettre de traiter ainsi ses voisins, qui n'ont que soixante-dix ans.

Les paires de joueurs se forment au gré de l'heure d'arrivée des équipiers. Elles vont du petit retraité qui tient une loge de concierge au fonctionnaire maintenant heureux de faire ce qui lui plaît. Ne plus travailler et partager ensemble les mêmes loisirs fait disparaître les ridicules barrières sociales et du savoir qui séparent les hommes. Aucune contrainte ne vient s'interposer dans ces relations d'après-midi, où chacun, qu'il soit manuel ou intellectuel, vient passer avec les autres retraités un moment de plaisir. Parfois, ces vieux messieurs s'entretiennent entre eux de ce sujet.

« *La retraite*, dit M. Carrazou, un ancien fonctionnaire des douanes, *a au moins l'avantage de nous faire retrouver la liberté. Quand je travaillais, j'étais contraint de supporter la hiérarchie. Maintenant que je suis retraité, je peux m'en libérer.* »

Pour jouer aux cartes sous les marronniers, au lieu de se contenter des règles habituelles (ces vieux messieurs affirment qu'elles les réduiraient à devenir des « pousse-cartes »), ils ont établi, pour mieux se distraire, d'autres règles. Les parties deviennent ainsi plus subtiles et plus longues. Quand le moment vient d'additionner, celui qui tient la marque a fort à faire, mais il calcule vite et mentalement le nombre de points et l'âge ne semble pas l'handicaper. D'ailleurs, s'il commettait la moindre erreur, les autres joueurs — ils ont l'air de rêver, mais comptent aussi mentalement — auraient tôt fait de le lui signaler :

« *La reine compte pour trois et vous avez compté deux. Vous avez donc oublié un point. C'est important puisque vous arrondissez à la dizaine au-dessus. Recomptez, voulez-vous ?* »

Le bonheur de vivre

Les jeux de cartes semblent faire retrouver à tous ces vieux messieurs une vivacité d'esprit et une aisance aux chiffres qui contredisent les idées reçues à propos du vieillissement.

Les promeneurs s'arrêtent pour regarder ces heureux joueurs assis à l'ombre des marronniers et forment de grands cercles autour des chaises vertes. D'abord silencieux, ils deviennent bruyants quand ils commentent les « coups » en connaisseurs à la fin de chaque donne.

« *Vous auriez dû jouer en-dessous.* »

« *C'est trèfle que voulait votre partenaire et vous avez joué pique !* »

« *Il vous a appelé à cœur. Vous n'avez pas remarqué ?* »

« *Il a joué en montant en partant d'un petit carreau.* »

« *Pourquoi avez-vous joué tout de suite vos valets ?* »

« *C'est dangereux de couper avec la dame, surtout que vous aviez l'as.* »

« *Non, monsieur, il a bien fait. Vous pensez bien que les adversaires auraient deviné son jeu.* »

Il est facile aux spectateurs de dire ce qu'il aurait fallu faire puisqu'ils voient en même temps le jeu des adversaires.

Le bonheur de vivre est un spectacle rare, surtout s'il concerne le troisième âge. Aussi, bien malgré eux, ces vieux messieurs ont une notoriété qui dépasse les frontières. A la bonne saison, des cars déversent des cargaisons de Japonais qui viennent photographier avec un plaisir évident. Des objectifs se dissimulent pour essayer de saisir une expression, un geste qui sortent de l'ordinaire. Ces vieux messieurs intéressent également les « artistes », qui prennent des croquis. Parfois, toute une école se déplace, ce qui ne va pas sans créer quelques perturbations. Il arrive que les lourds portails du jardin s'ouvrent pour laisser entrer les camions de la télévision. Les techniciens prennent quelques séquences qui passent au journal télévisé pour illustrer l'idée du loisir. Elles aident aussi à faire comprendre au plus grand nombre ce que représente le bonheur de vivre malgré le poids des années.

BENIGNO CACERES.

NEW-YORK

Vicki, c'est aussi l'Amérique

CIEL sombre, nuit noire des jours d'hiver à New-York. Sur un air de Coltrane, très doucement, à la vitesse du pas, la caméra court le long des murs. La neige tombe. Ouate grise, épaisse, elle recouvre le toit des buildings et des voitures dans le South Bronx. Les lampadaires diffusent une lueur sale. Portes barricadées, fenêtres condamnées par les briques, ruines calcinées, poteaux arrachés. C'est Berlin ou Stalingrad en 1945. Ville dévastée comme après le choc des bombes, les habitants du quartier l'appellent *Korea* — la Corée... Un vieux fauteuil défoncé gît sous la neige et Coltrane continue de jouer tristement. Depuis sept ans, Martine Barrat suit les « *gangs* », les bandes d'enfants noirs et portoricains du Bronx. Avec eux, elle a enregistré des dizaines d'heures d'images et de sons. « Avec » : le mot n'est pas fortuit car les gosses ont petit à petit pris en main le tournage jusqu'à être de parfaits techniciens de la vidéo.

Le Bronx est zone interdite, un territoire où le New-Yorkais ne s'aventure guère, marécage obscur gommé de sa mémoire. Une zone noire, peuplée de Noirs, un enfer refoulé, au-delà de Harlem. Peu à peu, à force de détermination, de contacts patients, Martine Barrat s'est familiarisée avec les hordes de jeunes loups qui peuplent cette apocalypse. Aujourd'hui, elle s'y rend régulièrement. « *Mais je ne suis pas Jeanne d'Arc*, dit-elle. *Je ne m'y promène jamais seule. Les gosses m'attendent toujours à la sortie du métro pour m'accompagner. Et je ne fais plus 10 mètres maintenant sans rencontrer quelqu'un que je connais.* »

Comment a-t-elle pu se faire accepter ? Martine Barrat sourit :

« *Parce qu'ils ont senti qu'ils pouvaient m'apprendre quelque chose.* » Et elle ajoute : « *Je ne suis pas sociologue, ni criminologue, ni spécialiste de la délinquance juvénile. Ils ont surtout senti que je représentais leur mémoire. Ils n'ont pas le choix, ils vivent en temps de guerre — le South Bronx, c'est la guerre, — ils ne peuvent donc pas se payer le luxe d'avoir une mémoire.* »

Un « 32 »

Cette mémoire, c'est d'abord Vicki. Vicki est portoricaine. Elle a seize ans et une petite fille de trois ans. Elle est aussi chef des *Roman Queens*, le gang de filles rival des *Immortal Girls*. A onze ans, pour la première fois, l'un de ses frères, était-ce Ace ou un autre ? — ils sont huit enfants dans la famille — lui a appris à se servir d'un revolver. « *Depuis ce jour*, explique-t-elle, *j'ai un 32 sur moi. Je me le fais régler et je le promène toujours avec moi, spécialement quand je reçois mon chèque ou quand je rentre tard le soir. Quelqu'un peut me sauter dessus et tout ça, tu vois, alors je sors simplement ça de ma poche. Je ne tirerai jamais dans le but de tuer, mais je tirerai juste pour leur faire comprendre de ne plus m'embêter. Je suis comme ça...* »

Avec d'énormes yeux, des yeux qui en ont vu de toutes les couleurs, qui en ont peut-être trop vu, et avec calme, un calme qui fait peur, Vicki continue de parler devant le micro et la caméra de Martine Barrat : elle parle de la prison qu'elle a connue très tôt, de l'école qu'elle a quittée aussi trop tôt, de l'homosexualité, des drogues dures et du suicide auxquels elle a goûté, des viols et des « mariages hors la loi » où, pour épouser un « *dude* » (un mec), il faut accepter que toute sa bande vous passe dessus. De ses amis aussi, de ses trois frères emprisonnés, et des collectes d'argent pour les en sortir. Elle parle de la vie de tous les jours, en somme. De la vie du gang, de la fête, des beuveries, de la « défonce » et du désespoir...

Cent seize heures d'enregistrement ! Martine Barrat a recueilli un matériau exceptionnel, rare, riche et émouvant. Un matériau qu'elle jalouse, et que d'autres commencent à jalouser : la chaîne 13 de télévision américaine et Pierre Emmanuel, pour l'INA, entre autres, commencent, dit-elle, à « s'intéresser » à son travail sur les gangs de petits New-Yorkais. Bertolucci l'encourage régulièrement, et Félix Guattari l'a largement soutenue.

Ces gangs, que sont-ils ? L'année dernière, ils se sont réunis pour tenter d'établir une trêve à la guérilla qui les décimait petit à petit. Six mille gosses ont alors été recensés, originaires du Bronx pour la plupart, mais de Harlem et Brooklyn aussi. Des milliers d'enfants répartis en gangs rivaux, chaque gang composé de plusieurs divisions de treize enfants chacune. Une véritable armée. Martine Barrat, elle, a suivi les *Roman Kings*.

La tête couverte d'un feutre mou au bord arrière relevé, la veste en jeans, sans manche, marquée en grosses lettres blanches sur noir au nom du gang, cuir clouté à la ceinture et aux poignets, les *Roman Kings* se réunissent dans une cave abandonnée. Cette fois, sur l'écran vidéo de Martine, c'est à un procès que l'on assiste. Un membre de la bande, un jeune Noir de treize ans, a attaqué une vieille dame pour lui voler son sac à main. Jusque-là, rien d'inhabituel. Mais il a commis son acte devant le club, mettant le gang en danger et transgressant ses lois. Il est jugé. « *He broke one of our rules*, crie le chef, *he's gonna take the weight (Il va porter le poids de sa faute).* » Procédure expéditive. Vient la sentence : pour rester dans le gang, ce qui est dans son intérêt, le coupable devra sortir vainqueur d'un combat singulier avec le chef.

The king way

Aussitôt dit, aussitôt fait : on voit alors les deux corps, maigres et nerveux, se rencontrer brutalement, rouler durement sur le sol, se cogner contre la pierre des murs. En quelques minutes, l'affaire est réglée, le fautif s'est racheté. Dans le même temps, une autre bagarre a éclaté. Provocations, démonstrations de force et jeux de couteaux. Un Noir, un peu plus grand que les autres, intervient au milieu des cris de tous, calme les opposants et lance en face de la caméra : « *We've got to stick together. We must not fight to one another. (Il faut rester unis, ne plus nous battre entre nous). C'est ce que l'homme blanc attend, qu'on se batte entre nous. Mais nous allons battre l'homme blanc, jusqu'au bout. The king way ! Cause we're Kings for ever, until we die...* »

« *L'homme blanc (the Whitey)* », c'est l'habitant de Manhattan, l'ennemi juré absolu, même si on ne le rencontre qu'occasionnellement, lors des razzias hors du ghetto. Mais ce pourrait être aussi bien quelque pacha de la maffia noire. C'est lui, Noir ou Blanc, qui donne 20 dollars pour brûler une maison qui lui appartient dans le Bronx et toucher la prime. Lui qui peut faire assassiner quelqu'un pour le même prix. Lui encore qui utilise les enfants pour « dealer » la drogue parce que la législation est moins sévère à l'égard des mineurs trafiquants. Lui, en définitive, pour qui l'on tue, à cause de qui l'on meurt ou l'on va en prison... l'Ennemi !

Il y a, bien sûr, une logique à toute violence. Logique qui échappe aux enfants, et violence qui les subjugue. Quand ils ne sont pas éliminés par balle tout bonnement, comme Edna, la meilleure amie de Vicki, « descendue » froidement dans la rue quand elle avait quatorze ans, ils crèvent à petit feu, au feu de la mort lente, de l'héroïne ou de la méthadone, ces « *pain-killers* » que les enfants absorbent pour oublier qu'ils ont froid, qu'ils ont faim, qu'ils souffrent ou, simplement, que leur enfance leur est volée.

Survivre

De l'école, aux escaliers grillagés comme les corridors d'une prison et où des policiers mènent la garde armés de talky-walkies, à la maison de correction de Spofford, si semblable, il n'y a que quelques « blocs » à parcourir, quelques rues à traverser. Déjà, à onze ou douze ans, la plupart des enfants les ont traversées. Après, le circuit est amorcé. Sortir de la délinquance, sortir du ghetto, « s'en sortir » ? Pas un n'y pense. Et combien le pourraient ? Et comment imaginer un « ailleurs » ? « *C'est la même chose dans tous les ghettos du monde*, dit Martine Barrat. *Les gens qui y vivent ne pensent même pas à en sortir pour laisser éclater leur rage ailleurs. Ils sont suicidaires. Et ils s'entretuent parce qu'il s'agit d'abord de survivre.* »

Martine Barrat, au reste, s'interdit de juger, trop consciente qu'elle est de la chance qu'elle a eue de pouvoir réaliser ce travail ici. Elle montre des images, elle laisse entendre des voix qui, simplement, se passent de commentaire. Et elle aimerait en montrer plus, si elle en avait les moyens, et produire à partir de tous ces documents un long-métrage ou une série pour la télévision. « *Entendons-nous bien*, conclut-elle, *ce n'est pas la misère de l'Amérique que je voulais filmer systématiquement. Ce qui me fascine d'abord avec les enfants, c'est leur énergie, leur force étonnante, les rapports qu'ils entretiennent et l'amour qui passe entre eux.* »

Vicki vient juste d'accoucher pour la deuxième fois. Son mari, Carlito, est en prison pour quinze ans. « *This is the South Bronx and you have to take it the way it is*, dit-elle. *(C'est ça le South Bronx et il faut le prendre comme il est).* » Vicki, qui aurait de bonnes raisons de l'être, n'est pas une rebelle. *But you know, Man*, Vicki, c'est aussi l'Amérique !

PASCAL DUPONT.

TSIGANES

Rester rom quel que soit le pays

(Suite de la page 9.)

Le congrès mondial du mois d'avril 1978 est présidé par Jean Cibula, ex-président de la commission de Bruxelle, médecin qui exerce actuellement à Berne après avoir quitté la Tchécoslovaquie. Sept ans, jour pour jour, après le premier congrès mondial se trouvent réunis une soixantaine de délégués rom en provenance d'une vingtaine de nations, d'autres Rom présents à titre personnel là où des associations ne sont pas constituées et quelques observateurs non tsiganes. Pendant les sepis années qui se sont écoulées, l'Organisation internationale a pris de l'ampleur, elle est devenue un interlocuteur de plus en plus écouté auprès du Conseil de l'Europe, de l'Unesco, des Nations unies ; de nouvelles associations se sont créées, et des fédérations d'associations, comme le Conseil nordique rom, et le Comité rom pour les pays du Marché commun.

Tradition et adaptation

Les statuts restent à élaborer, la version présentée par un Rom de Tchécoslovaquie étant à revoir ; d'autres propositions ont été faites. Après de vives discussions au sujet de la présidence : un président mondial, un président pour chaque pays ou pas de président, il est décidé que la tête de l'organisation est un présidium de dix membres élus par le congrès et assistés d'un secrétariat. Le congrès doit se réunir tous les deux ans, et il est question de Belgrade pour 1980. Un contrôle financier sera institué. Le devenir du Comité international rom reste flou ; il semble se fondre dans la nouvelle organisation, et la plupart de ses dirigeants font partie des nouvelles instances, présidium, secrétariat ou commissions renouvelées par les élections. Il est essentiel que l'unité du mouvement soit respectée, même si diverses tendances contradictoires s'y manifestent. La nouvelle organisation s'appellerait *Romano Internacionalo Jekhethanibe* (Union mondiale des Rom).

Le programme d'action, de vaste envergure, vise à la reconnaissance pour les Rom de leur spécificité culturelle, du droit de la maintenir et de la développer.

Il s'agit d'être reconnu par les instances internationales, de faire appliquer par les Etats membres les recommandations ou les résolutions prises par le Conseil de l'Europe (en 1969) et la commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités (ONU, 26 août 1977), qui « *exhorte les pays qui ont des Tsiganes à l'intérieur de leurs frontières à accorder à ces personnes la totalité des droits dont elles peuvent se prévaloir* ».

Il s'agit de lutter contre les politiques de rejet (interdiction du nomadisme et du stationnement, discriminations de tous ordres) ou d'anéantissement de la minorité tsigane, surtout dans les pays d'Europe de l'Ouest, d'être reconnus en Europe de l'Est comme une nationalité et non seulement comme un groupe ethnique, afin de pouvoir jouir des mêmes droits que les autres nationalités (en particulier droit d'association, de publication, d'utilisation de la langue maternelle dans les écoles).

Il s'agit d'élaborer un alphabet commun et de standardiser la langue qui tend à se dialectiser. Il s'agit d'obtenir des subventions pour la réalisation du programme, et de poursuivre en particulier les demandes de dommages de guerre à l'Allemagne ; dans la mesure où ces dommages ne sont pas toujours versés directement aux familles, les fonds ainsi obtenus globalement seraient utilisés pour la scolarisation de jeunes Tsiganes.

Les populations tsiganes se trouvent à un moment privilégié de leur histoire. L'attitude ethnocidaire — négation faite de rejet puis d'assimilation — des sociétés dans lesquelles elles se trouvent immergées depuis plusieurs siècles rend leur survie difficile. La transformation rapide et profonde, la mutation qui remue actuellement une partie des Rom offre une planche de salut à une culture que des circonstances extérieures nouvelles (transformations économiques, politique intensive d'assimilation, développement et emprise des *mass media*) tendaient à faire s'étioler. Le Pouvoir tsigane, qui est né et s'organise, marque, dans l'histoire de ce peuple, une étape dont l'aboutissement, imminent, sera ou la renaissance et la reconnaissance par les autres de la culture tsigane, ou sa mort.

Fuite et blocage

L'organisation internationale se présente à la fois comme une fuite du non-Tsigane, puisqu'elle permet au Rom de prendre en main son propre avenir ; comme un blocage — puisqu'elle doit lui permettre d'innover pour ne pas innover plus, c'est-à-dire de s'organiser en face des autres pour pouvoir rester soi-même — respectueux de certaines valeurs culturelles ; mais aussi comme un emprunt, puisque les « structures » sont empruntées aux autres. C'est là un dilemme fondamental : pour rester rom, il faut s'organiser, et s'organiser face au non-Tsigane signifie apprendre à se servir des mêmes armes que lui (associations, nationales et internationales, conseils d'administration, président et secrétariat, etc.) et pour cela accepter des valeurs, des façons de faire qui sont celles des non-Tsiganes, c'est-à-dire de ceux qu'on ne veut pas devenir. Actuellement, le rom organisé face au non-Tsigane, et qui se retourne, s'aperçoit qu'il a laissé la tradition loin derrière lui, qu'il est presque devenu un non-Tsigane.

S'organiser pour se défendre soi-même n'est-il donc qu'un pas de plus vers l'assimilation ? Ce serait compter sans la force de la tradition et sans la capacité d'adaptation du Tsigane. Comme il le dit : c'est dans l'eau qu'on apprend à nager *(fari ando pai sicolpe te naguas)*. Il ne s'agit pas de laisser l'innovation devenir tradition ni de se laisser mener, et malmener, par les autres. Le Rom sait clairement deux choses : quel que soit le pays où il se trouve, il souhaite rester rom ; et il n'est pas possible d'être rom à moitié · avec un seul derrière on ne peut pas s'asseoir sur deux chevaux *(leka bulissa nasti beses pe done grastende)*. Il agit donc en conséquence, et le développement d'une organisation internationale est l'un de ses moyens d'action.

JEAN-PIERRE LIÉGEOIS.

MAI

L'art du possible

(Suite de la page 9.)

Oui, je me dis que j'aurais, peut-être, mieux réussi si j'avais fait comme vous. Moi aussi, j'aurai dû éviter l'école. Peut-être, si j'avais commencé à travailler à l'âge de dix ans comme vous, j'aurais eu plus de chance. Mais, qu'est-ce que vous voulez, c'est trop tard maintenant. Je suis bien obligé d'accepter le fait que j'ai raté ma vie. C'est un beau métier que vous faites-là. Eboueur, il y a de l'aventure, là-dedans...

***

Oui, c'est une belle cravate. Ma mère me l'a achetée. Elle m'en a acheté dix, d'une couleur différente chacune. Une pour chacun de mes costumes. C'est pas que je suis fana du costard, mais mon papa m'a dit que, si on n'a pas un costume pour chaque jour de la quinzaine, les secrétaires commencent à dire du mal derrière votre dos. Oui, je vais travailler avec mon père. Il n'y a pas à en avoir honte. Vous voyez, j'ai trente-trois ans maintenant et mon père prend sa retraite dans trois ans. Il m'a dit qu'il fallait faire vite. S'il attend encore un an pour me trouver une bonne place dans sa boîte, il sera peut-être trop tard. Plus personne n'a envie de faire quoi que ce soit pour un vieux qui va prendre sa retraite bientôt. Oui, pistonné, si vous voulez. C'est pas exactement ça, mais si vous aimez le mot, je ne peux pas vous empêcher de l'utiliser. On est en démocratie, après tout.

Oui, j'ai une place de cadre moyen. Pas très important pour commencer. C'est une boîte qui installe le chauffage central partout dans le monde. Je serai responsable pour les tuyaux en acier inoxydable coudés à 45 degrés. Hé ! Hé ! Oui, oui, c'est drôle ! Il faut pas que j'oublie celle-là. Je vais le dire à mon père. Papa, je vais lui dire, quand est-ce que je serai promu aux coudés à 90 degrés ?

Qu'est-ce que je fais à la gare Saint-Lazare à 4 heures et demie de l'après-midi ? Bonne question ! Je m'entraîne. Je vous ai pas dit ? Non ? Ça m'étonne. Oui, comme je rentre dans la boîte le 2 mai, je me suis dit que ça serait une bonne idée de m'entraîner pour la vie de cadre moyen. Je n'avais rien à faire, vous voyez. Tous mes copains sont partis en Afrique Noire. Ils sont conseillers techniques pour le gouvernement. La vie est tellement plus facile là-bas, avec les boys et tout ça !

Comment je m'entraîne ? Non, le whisky ne fait pas partie de l'entraînement.

Chaque matin, je saute du lit. Hop ! je m'enfile le costard en vitesse, j'avale un café noir préparé par mon réveil électronique-expresso et je cours comme un fou jusqu'à la bouche du métro. Je m'enfonce dedans avec la foule. J'arrive à Saint-Lazare, les aisselles suantes et puis je fais demi-tour et je rentre à la maison. Jusqu'à à peu près 3 heures et demie, je dicte des lettres fictives à mon magnétophone et je lis les journaux d'affaires. A 3 heures et demie je retourne à Saint-Lazare et j'attends l'heure de pointe.

Voilà, c'est l'heure. Enchanté d'avoir fait votre connaissance, monsieur. Non, je n'ai pas le temps d'en prendre un autre, faut que je coure pour attraper mon métro.

JOSEPH GAINES.

Le Monde

régions

Ile-de-France

A l'ordre du jour du Conseil de Paris

Des petits parcs de stationnement seront construits pour les résidents

Le maire de Paris a précisé, vendredi 21 avril, les grandes lignes des propositions qui allaient être soumises à l'examen des élus au cours de la séance du Conseil de Paris lundi prochain 24 avril.

Ces propositions, comme nous l'avons indiqué dans nos éditions de vendredi, portent sur le renforcement des mesures de sécurité dans la capitale mais aussi sur les points suivants concernant plusieurs projets d'aménagement :

● *Parcs de stationnement.* — La Ville de Paris a décidé de mettre en place une société d'économie mixte, chargée de construire des mini-parcs de stationnement réservés aux résidents. Le capital social est fixé à 4 millions de francs dont 65 % détenus par la Ville.

● *Terrains Citroën.* — Le 19 septembre 1977, le Conseil de Paris demandait la création de la ZAC (zone d'aménagement concertée). Saint-Charles sur une partie des terrains occupés naguère par les usines Citroën dans le quinzième arrondissement Les conseillers de Paris seront appelés à approuver le programme des réalisations et à désigner la SEMEA XV (qui a construit le Front de Seine), comme organisme aménageur. Sur 2,5 hectares, il est prévu de construire, notamment, trois cents logements sociaux et cent vingt logements non aidés, une école maternelle et une crèche. Un cheminement piétonnier permettra d'accéder à la partie en cours d'aménagement du futur parc Citroën. Les travaux dureront deux ans et leur coût est fixé, pour la Ville de Paris, à 22,5 millions.

● *Festival international de poésie.* — Le maire de Paris a annoncé que du 20 mai au 21 juin, serait organisé dans la capitale un festival international de la poésie.

● *Subvention au Théâtre d'Orsay.* — La Ville subventionnera le Théâtre d'Orsay pour 500 000 F. Ce théâtre, qui a donné en 1977, cinq cent quarante-six représentations, est aujourd'hui dans de grandes difficultés malgré une aide de l'Etat qui atteint 2 200 000 F.

● *Expositions dans les mairies d'arrondissement.* — Plusieurs expositions artistiques et historiques auront lieu dans les mairies des 1er, 2e, 5e, 7e, 10e, 12e, 13e, 17e, 18e et 19e arrondissements, de la fin avril au mois de décembre.

● *Passerelle des Arts.* — Le maire de Paris s'est prononcé pour sa reconstruction à l'identique (*le Monde* du 22 avril). La Ville attend le feu vert du ministre de l'environnement et du cadre de vie pour lancer les travaux dont elle aura la responsabilité financière. Ces travaux sont estimés à 20 millions de francs.

Police : qui paie quoi ?

Après la déclaration de M. Chirac réclamant *« une meilleure répartition des dépenses de police entre la Ville et l'Etat »*, le ministre de l'intérieur explique dans un communiqué les raisons de sa décision de fixer d'autorité à 292 millions de francs la contribution de la Ville de Paris aux dépenses de police.

« *S'il est exact*, précise notamment le ministre, *que les charges supportée par la Ville en matière de police sont supérieures à celles des autres villes, la situation est inverse en ce qui concerne notamment les sapeurs-pompiers, les affaires culturelles et les transports. Dans ces trois derniers cas, les grandes villes de province assument seules la charge financière alors qu'il en va tout autrement pour Paris où, à titre d'exemple, le budget de l'Etat supporte la totalité du déficit de l'Opéra et 70 % du déficit des transports de la région.* »

De leur côté, les élus communistes de l'Hôtel de Ville viennent d'annoncer *« qu'ils s'opposeront à l'inscription de cette dépense* (de 292 millions), *qui entraînerait une augmentation de la fiscalité locale »*.

LA VILLE PAIE LES CONTRACTUELLES L'ÉTAT PERÇOIT LES AMENDES

Un des exemples qui illustrent le mieux les défauts de la répartition des charges de police entre l'Etat et la Ville de Paris est celui des amendes. La capitale a dépensé, en 1977, 45 millions de francs pour rémunérer les mille trois cents contractuelles chargées de surveiller le stationnement. Or, le produit de ces amendes ne lui profite que très faiblement.

L'Etat perçoit, en effet, l'intégralité du produit des amendes, plafonné à leur montant de 1973. Cette année-là, les contraventions avaient été relevées. Le supplément de recettes dû à cette hausse profite pour moitié au Syndicat des transports parisiens, pour 25 % à la région Ile-de-France et, pour le quart restant, à la Ville de Paris.

Celle-ci est donc pénalisée, *car cette péréquation ignore le fait qu'elle rémunère les contractuelles alors que dans les autres communes de France les amendes sont infligées par du personnel payé par l'Etat.*

L'aménagement des Halles

M. CHIRAC SE DÉCLARE « SATISFAIT » DES DEMANDES DE M. GISCARD D'ESTAING

Après avoir pris connaissance de la lettre dans laquelle M. Giscard d'Estaing demandait à M. J.-P. Lecat, le nouveau ministre de la culture et de la communication, de faire étudier, avant le 1er juillet, le projet de construction d'un palais régional de la musique sur l'emplacement des anciennes Halles de Paris (*le Monde* du 22 avril), le maire de Paris s'est déclaré *« satisfait de cette décision »* qui va dans le sens des propositions qu'il avait faites à l'Etat.

D'autre part, le permis de construire a été accordé au projet de bâtiment qui doit être édifié sous la direction de M. Ricardo Bofill, dans le secteur ouest du nouveau quartier. *« Avant toute réalisation de l'ensemble immobilier*, précise la préfecture, *le choix complet des matériaux et des coloris devra être soumis à l'architecte des bâtiments de France. Les recherches devront s'efforcer principalement d'atténuer l'impression de monumentalité de l'ensemble et d'intégrer ses toitures dans le paysage parisien. »*

Cet immeuble de cinq à sept étages, situé, 2, rue de Turbigo, comprendra quelque deux cents logements sociaux ainsi que des commerces, des locaux professionnels et une crèche.

Contre le « trop de voitures »

UNE GRÈVE DE LA CIRCULATION

Pour montrer par l'absurde qu'on ne « roule plus » dans Paris et qu'il faut privilégier véritablement les transports en commun, les militants de plusieurs groupes écologiques organisent, à Paris, une « grève du zèle de la circulation ». En roulant très lentement en voiture place d'Italie (13e), le mercredi 26 avril, de 17 h. 30 à 19 h. 30, et le mercredi 10 mai, avenue du Général-Leclerc (14e), entre la rue d'Alésia et la porte d'Orléans, ils comptent bloquer la circulation, tout en exposant leurs revendications.

Leur programme tient en six points : priorité absolue aux autobus grâce à des doubles couloirs réservés sur les grands axes et à l'interdiction de la circulation des voitures particulières en transit sur les voies moins larges où passent des autobus ; fréquence et horaires semblables à ceux du métro, sept jours sur sept ; aménagement des véhicules afin qu'ils soient accessibles aux handicapés, aux voitures d'enfants et aux bagages ; restitution intégrale aux piétons des trottoirs et des contre-allées ; suppression de tous les projets autoroutiers dans et vers Paris ; gratuité des transports publics urbains.

Les deux manifestations annoncées (d'autres pourraient suivre) sont organisées par l'Association Combat-Transports, les Amis de la terre de Paris et les Associations Paris-Ecologie des treizième et quatorzième arrondissements.

Rhône-Alpes

● *Grève au métro de Lyon ?* — Les trois syndicats de conducteurs du métro de l'agglomération de Lyon (C.G.T., C.F.D.T. et Autonome) ont déposé un préavis de grève pour le 28 avril, jour où la première ligne du réseau Perrache-Cusset doit être inaugurée par M. Giscard d'Estaing. Ils demandent notamment une modification de leur coefficient professionnel.

Cependant, la ligne a été ouverte gratuitement au public samedi 22 avril, à l'occasion d'une « journée portes ouvertes », qui, pour les techniciens, était aussi une sorte de « répétition générale », dans des conditions normales de trafic.

Centre

L'État prendra à sa charge la reconstruction du pont de Tours

Un pont provisoire à deux voies, dit « pont Bailey », sera installé d'ici quelques semaines en amont du pont Wilson, qui s'était effondré dans la Loire le 9 avril dernier. L'assurance en a été donnée par M. Joël Le Theule, ministre des transports, à M. Jean Royer, maire de Tours, qu'il a reçu le 20 avril. La possibilité de lancer un second pont provisoire en aval du pont sinistré a également été évoquée puisque ce dernier comptait quatre voies de circulation.

La reconstruction du pont définitif va, d'autre part, être mise à l'étude. L'administration se donne six mois pour mettre au point ce projet à la définition duquel sera associé l'architecte de la ville de Tours. MM. Le Theule et Royer fixeront, à l'automne, les modalités d'engagement des travaux qui devraient durer environ trois ans.

L'Etat prendra à sa charge aussi bien la mise en place du ou des ponts provisoires que la reconstruction du pont définitif. M. Royer, de son côté, envisage de consulter les Tourangeaux, par référendum, pour savoir s'ils seraient prêts à payer un supplément de prix afin d'améliorer la qualité standard du pont Wilson.

De notre correspondant

Tours. — Les Tourangeaux ont retrouvé l'eau à leur robinet mais pas leur tranquillité d'avant le 9 avril. Le spectacle des ruines de l'ouvrage attire toujours autant de visiteurs ; une édition spéciale consacrée aux événements par *la Nouvelle République du Centre-Ouest* s'achemine, de tirage en tirage, vers les cent mille exemplaires, et la traversée de la Loire aux heures de pointe donne largement le temps aux usagers des bus comme aux automobilistes de discuter de l'avenir de leur pont et des causes de sa rupture, qui ne sont toujours pas officiellement établies.

Un spécialiste de la Loire, le professeur Yves Babonnaux, professeur de géologie à l'université de Paris-I a, au cours d'une réunion organisée par la fédération d'Indre-et-Loire du parti communiste, émis des hypothèses sur la chute du pont qui serait due, non pas à la vétusté de l'ouvrage ou à sa surcharge, mais au fleuve lui-même.

Selon les explications de M. Babonnaux, la couche d'alluvions qui sépare l'eau de la roche est épaisse à Tours de 12 mètres. Une profondeur trop importante pour les techniques du dix-huitième siècle. Les fondations du pont n'étaient donc pas assises solidement sur la roche. Celle-ci, par ailleurs, est une craie karstifiée sous laquelle la Loire a creusé des galeries, c'est d'ailleurs sous le fleuve que Tours puise son eau.

Un effondrement du lit même de la Loire est donc possible, et cette thèse est confortée *a contrario* par le fait que, de tous les ponts de la région, seul le pont Gabriel, à Blois, qui repose sur un sous-sol différent, n'a donné aucun souci pendant et depuis sa construction.

Un faisceau d'événements liés à l'exploitation industrielle de la Loire a pu accélérer cette dégradation du sous-sol. M. Babonnaux a cité les digues submersibles du XIXe siècle destinées à approfondir le chenal pour la navigation, qui sont toujours en place, comme les travaux de dragage menés actuellement bien au-delà des capacités du fleuve : dans le Val-de-Loire, les dragues extraient pour les besoins du bâtiment plus de 1 million de mètres cubes de graviers par mois.

Les réserves de la Loire ne sont que de 300 millions de mètres cubes, et depuis bien longtemps c'est le capital alluvionnaire du fleuve qui est attaqué par les godets des dragues, au point qu'il y a quelques années le responsable d'une entreprise de dragage, répondant à des critiques des riverains, se défendait en déclarant : *« Nous avons fait disparaître certaines îles »*, qui, selon lui, gênaient le bon écoulement du fleuve.

CHRISTIAN ROSSIGNOL.

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

APRÈS L'ACCORD SUR LES COULOIRS DE NAVIGATION

Deux nouvelles négociations internationales :

● *Pour une meilleure indemnisation des victimes*

● *Pour l'élimination des pavillons de complaisance*

*Tandis que cinq mille sept cents militaires participent sur les côtes bretonnes aux opérations de nettoyage du mazout, utilisant notamment cinq cent quarante-sept camions et dix-sept engins gros-porteurs, on apprend que le commandant italien de l'*Amoco-Cadiz*, M. Pasquale Bardari, ne saura que d'ici deux mois s'il sera renvoyé ou non devant le tribunal commercial maritime de Brest. Plusieurs commissions rogatoires ayant été délivrées, il faudra attendre le début de l'été avant que l'administrateur des affaires maritimes chargé de l'enquête nautique puis se statuer sur le renvoi de cette affaire devant le tribunal. M. Bardari est placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter Brest et son passeport lui a été confisqué.*

Pour leur part, deux hôteliers de Roscoff, un propriétaire de chalutiers et une compagnie de navigation ont entamé une action en justice devant un tribunal de Chicago contre la Standard Oil Company of Indiana pour réclamer des dommages et intérêts aux propriétaires et aux affréteurs du tanker.

Enfin, à Londres, au sein de l'Organisation maritime intergouvernenmtale consultative (OMCI), des négociations vont s'engager sur l'initiative de la France à propos de la sécurité à bord des pétroliers et les pavillons de complaisance.

L'adoption, à l'unanimité et dans un délai très bref, par les Etats membres de l'OMCI, des mesures présentées par le secrétariat à la marine marchande pour réglementer la circulation des navires dans la Manche (*le Monde* du 22 avril) constitue, à coup sûr, un succès pour la diplomatie française. Mais le gouvernement va devoir, sur d'autres points, engager de nouvelles batailles pour la sécurité maritime, qui ne s'annoncent pas faciles, car elles mettent en cause d'importants intérêts financiers et politiques.

L'enjet de ces « batailles » est contenu dans le mémorandum — aux termes très précis et au ton ferme, — qui a fait l'objet des débats du comité de sécurité maritime de l'OMCI, dont les travaux viennent de s'achever à Londres.

Il concerne aussi bien la modification des règles d'indemnisation des victimes, en cas de marée noire, que l'assistance des navires en difficulté et que la lutte contre les bateaux « inférieurs aux normes » ou battant pavillon de complaisance. D'ici à juillet prochain, différentes instances spécialisées de l'OMCI, et notamment le comité de la protection du milieu marin, du 1er au 5 mai, doivent se réunir pour prendre des mesures sur chacun de ces points :

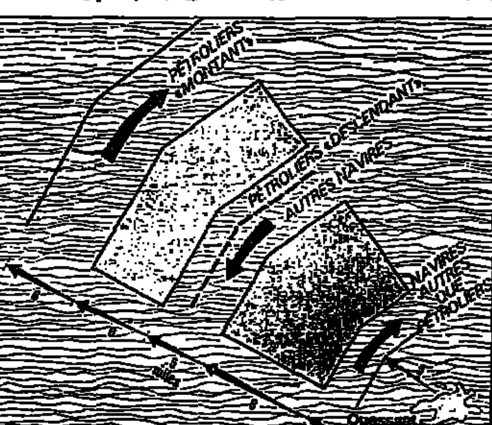
1) L'INDEMNISATION DES VICTIMES. — *« D'ores et déjà*, note pour la première fois le gouvernement français, *il est certain que les plafonds prévus par les systèmes d'assurances seront largement dépassés »* dans le cas des dommages résultant du naufrage de l'*Amoco-Cadiz*.

Il est donc nécessaire de modifier ces plafonds d'indemnisation (plans Tovalop et Cristal, convention de Bruxelles de 1969 et de 1971), d'abord dans le cadre volontaire de l'industrie pétrolière, à qui l'OMCI devrait adresser des recommandations en ce sens, et dans le cadre des travaux de l'OMCI elle-même, pour ce qui concerne les conventions internationales (la France s'apprête à ratifier incessamment la convention de 1971). Il faut aussi faire aboutir rapidement les travaux du comité juridique de l'OMCI relatifs aux sinistres occasionnés par les navires autres que les pétroliers transportant du gaz ou des produits chimiques.

Enfin, Paris estime qu'il revient à l'industrie pétrolière d'organiser, sur le plan technique, des mécanismes de lutte contre les marées noires, en affectant à cette tâche les techniciens et les moyens nécessaires, en liaison avec les pays côtiers intéressés. L'Oil Company and Industry Maritime Forum (O.C.I.M.F.) devrait être « instamment » prié de présenter des propositions à cet égard.

2) L'ASSISTANCE DES NAVIRES EN DIFFICULTE. — *« Ou bien les avaries de l'*Amoco-Cadiz *étaient mineures, et un équipage normalement qualifié aurait dû y porter remède »*, note le mémorandum, *« ou bien elles étaient graves, et il était du devoir de ceux qui en étaient informés (armateur, capitaine, société de remorquage) de rechercher d'urgence les secours les plus complets »*.

Les dispositions de la convention de 1910 sur l'assistance sont anachroniques, et il devient impossible de tolérer le maintien du système actuel, car l'une des parties directement intéressée au résultat des opérations d'assistance — les victimes potentielles de la pollution — n'est aucunement associée à la négociation, à la décision et à l'exécution de ces opérations.



Les nouveaux couloirs de navigation décidés par l'O.M.C.I. au large d'Ouessant. Les distances sont indiquées en milles nautiques (1 mille = 1 852 mètres).

Les couloirs sont séparés par des zones-tampons, dites zones de séparation.

On voit que le trafic des pétroliers en charge est repoussé vers le large (27 milles au minimum).

Trois propositions

D'où trois propositions d'actualisation du droit :

— Tout capitaine devrait désormais être obligé de porter secours à un navire qui crée une menace de pollution, quand bien même aucune vie humaine ne serait en danger ;

— Modification de la convention de 1969 sur le droit d'intervention en haute mer et renforcement du rôle des autorités des Etats côtiers :

— Sanctions pour les capitaines, armateurs ou affréteurs qui n'avertiraient pas les Etats de leurs avaries dans la zone des 200 milles.

L'affaire de l'*Amoco-Cadiz* illustre aussi la nécessité de revoir les normes relatives aux appareils à gouverner, aux appareils de propulsion et aux systèmes de production d'énergie électrique.

La duplication complète de ces appareils est réalisée sur les pétroliers de 550 000 tonnes (les plus gros du monde) battant pavillon français et construits à Saint-Nazaire. La France propose d'imposer immédiatement une telle disposition à tous les pétroliers neufs d'une certaine taille, l'objectif final (qui pourrait déjà faire l'objet d'une recommandation de l'O.M.C.I.) étant que tous les pétroliers et navires transportant des marchandises dangereuses en vrac répondent à ces normes.

3) LA LUTTE CONTRE LES NAVIRES « INFERIEURS AUX NORMES » ET LES PAVILLONS DE COMPLAISANCE. — *« La France, où l'opinion publique est indignée par ce sinistre*, note le gouvernement, *ne veut pas manifester d'hostilité contre un pays quelconque, mais contre le fait même de la complaisance. »*

Aussi l'O.M.C.I. est-elle invitée à développer *« de façon sérieuse l'action très fragmentaire et trop timide menée actuellement pour faire appliquer les conventions ou recommandations en vigueur »*.

Les chargeurs (exportateurs, importateurs) doivent s'associer à ces actions. Les industries pétrolières doivent prendre des mesures strictes pour refuser d'affréter et d'utiliser de tels navires. Un appel comparable est lancé aux assureurs.

Le phénomène de la complaisance est successivement traité à l'O.C.D.E., à l'O.I.T., à la C.N.U.C.E.D., à la Conférence du droit de la mer, à l'O.M.C.I., mais, en dépit des conventions, des lois, des contrôles, son développement et ses effets néfastes, au plan social et au plan de la sécurité, s'accentuent allégrement. Le fait que le capitaine du navire de complaisance n'ait pas à rendre compte de ses actes devant un tribunal, mais seulement devant son armateur, a, selon Paris, des *« conséquences inacceptables »*.

En fonction du « climat » qui règne à l'intérieur des sociétés de navigation, certains capitaines peuvent être tentés de différer au maximum les décisions qui ont une incidence financière (assistance, entretien et réparation des organes essentiels du navire), s'ils ont des raisons de croire que leur armateur les sanctionnera pour avoir « écorné » la marge de profit. Au contraire, sous les pavillons traditionnels, la réglementation dissuade le capitaine d'être négligent ou téméraire et le protège des réactions trop exclusivement pécuniaires de l'armateur. Il peut donc, dans ce cas, prendre en compte non seulement ses intérêts particuliers, mais l'intérêt général.

En conséquence, les plaintes formulées par un Etat sinistré auprès de l'Etat du pavillon (de complaisance) se révèlent d'une totale inefficacité. La France n'a jamais eu connaissance qu'une suite quelconque ait été réservée par un Etat « complaisant » à une plainte consécutive à un accident. Situation encore aggravée par le fait que les navires libériens, panaméens ou chypriotes ne touchent jamais les ports de ces Etats.

« Ce sont les racines du mécanisme de la complaisance qu'il faut extirper », conclut le mémorandum français. Le Liberia notamment devrait coopérer avec la France pour empêcher ou limiter d'éventuels transferts d'une quelconque partie de la flotte française sous pavillon libérien. Ce sont d'abord les navires de complaisance, leurs armateurs, leurs assureurs, qu'il faut frapper. Et pas seulement les capitaines ou leurs seconds, qui, désormais et dans les faits, sont beaucoup moins « seuls maîtres à bord après Dieu » que ne le prétend le dicton et que ne le dit le droit coutumier.

● *Une commission parlementaire d'enquête en Grande-Bretagne.* — A la suite de l'accident de l'*Amoco-Cadiz*, le parlement britannique a ordonné une grande enquête sur la sécurité des pétroliers en mer. Une commission spéciale de la chambre des communes, composée de députés de tous les partis, établira un rapport pour la fin de l'année et devra formuler des recommandations visant à éviter de nouvelles catastrophes. — (*A.F.P.*)

LES SÉNATEURS SOCIALISTES VEULENT INSTITUER UN DÉLIT DE POLLUTION

Sur l'initiative de M. Félix Ciccolini, sénateur (P.S.) des Bouches-du-Rhône et maire d'Aix-en-Provence, les membres du groupe socialiste au Sénat ont déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi créant un « délit de pollution ».

S'en rendrait coupable quiconque aurait, sciemment ou par inattention, imprudence ou négligence, *« porté atteinte à la santé de l'homme, des animaux ou des plantes, en altérant le milieu naturel »*.

Selon la proposition, le délit serait puni d'un à dix ans de prison et d'amendes variant entre 3 600 et 60 000 F. Les associations de défense de l'environnement pourraient se porter partie civile devant les tribunaux jugeant les délinquants de la pollution.

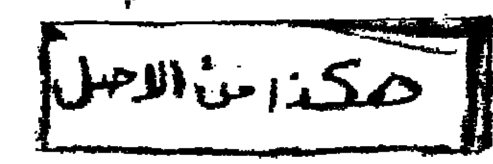
Les sénateurs socialistes justifient leur proposition en affirmant que « le non-respect des règles protectrices de l'environnement doit désormais être considéré comme un comportement social dangereux » et donc sanctionné, mais que les textes actuels sont insuffisants.

300 000 F POUR SAUVER UN VOILIER

Les recherches entreprises pour retrouver le voilier « Coralène-II » qui a rallié sans encombre le port varois de Saint-Mandrier, mercredi dernier, auront coûté près de 300 000 F !

Ces dépenses se décomposent ainsi : une nuit entière de patrouille de l'escorteur « Agenais » à raison de 6 600 F par heure, dix heures de Bréguet-Atlantique à raison de 16 725 F l'heure, et une nuit de patrouille d'un avion de la douane à 7 000 F, soit près de 300 000 F.

Selon la législation et les règles en vigueur, les sauveteurs (et singulièrement la marine nationale), ne pouvant se retourner contre les navigateurs sauvés (qui n'avaient pas demandé assistance), ne peuvent être remboursés. Ce sont les contribuables, par le budget national, qui en seront pour leurs frais.



Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Un congrès international de la discothèque.

Profitant du phénomène « disco », qui fait les beaux jours des maisons d'édition, puisque la plupart des succès sont des reprises d'anciennes chansons, le premier Congrès international de la discothèque aura lieu du 5 au 11 juin au Palais des congrès, porte Maillot, à Paris. Participeront à ce congrès, outre les discothèques, les fabricants de matériel de sonorisation, les décorateurs et installateurs de matériel technique, les sociétés d'audiovisuel, les éditions et productions phonographiques, les sociétés d'animation et de sonorisation.

Les derniers spectacles de Dick Annegarn.

« Abattu, courbatu », *fatigué de perdre la plus grande partie de son énergie avant d'aboutir à un spectacle digne de ce nom, Dick Annegarn a décidé d'arrêter de chanter en public. Les 25, 26, 28, 29 et 30 avril, à 21 heures, à la Maison de la culture de Créteil, Annegarn présentera son dernier tour avec quinze chansons nouvelles. Albert Marcœur l'accompagnera.*

La sélection internationale du Printemps de Bourges à la Gaîté-Montparnasse.

Après Maria del Mar Bonet la Catalane, le Théâtre de la Gaîté-Montparnasse continue d'abriter à 22 heures des représentants de la sélection internationale du Printemps de Bourges, qui s'est achevé il y a une semaine. Jusqu'au 22 avril, trois jeunes musiciens originaires du nord de la Suède présentent une musique traditionnelle composée de valses, de polkas, de « scotishs » et jouée par des instruments à cordes mais aussi par des accordéons diatoniques.

Les 24, 25 et 26 avril, l'Algérien Djamel Allam chantera dans sa langue maternelle, le berbère ; les 27, 28 et 29 l'Uruguayen Daniel Viglietti chantera ses chansons de révolte, de lutte et d'espoir et aussi des chansons de Violetta Parra, de Atahualpa Yupanqui avec des poèmes de Garcia-Lorca et de Guillen mis en musique.

Nouveaux albums.

— Lou Reed (Street Hassle) : *Le nouveau chemin emprunté par l'ancien fondateur du Velvet Underground il y a un an et demi se poursuit. Recherches musicales et chroniques lucides. (33 t. EMI. C. 068 60445)*

— Jethro Tull (Heavy Horses) : *Du rock toujours aussi controversé et qui perd sans doute une grande partie de ses qualités (récit dramatique) hors de la scène, mais qui a l'ambition d'offrir à chaque fois des histoires. (Phonogram, 6 307 622.)*

— Elvis Presley (He walks beside me) : *Réédition de gospels et de chansons religieuses chantés par Presley, accompagné par The Imperials Quartet et les Jordanaires (33 t. R.C.A. 12772.)*

— Maria del Mar Bonet (Alenar) : *Une nouvelle voix limpide, généreuse, découverte au Printemps de Bourges et qui vient encore une fois de la Catalogne. Maria del Mar Bonet est originaire de l'île de Majorque et compose des musiques sur des textes d'autres auteurs catalans ou sur ses propres mots ouverts à la vie. (33 t. Ariola, 25125.)*

Le calendrier du rock.

Queen au Pavillon de Paris le 24 avril ; Chick Corea à Lyon le 24 avril ; Ten Years Later au Pavillon de Paris le 25 avril, à la Bourse du Travail de Lyon le 26 ; David Rose au Bus Palladium le 25 avril, à Limoges le 27 ; Motors à Bataclan, le 26 avril ; Kris Kristofferson, Rita Coolidge et Billy Swan au Palais des Congrès le 3 mai à 21 heures ; Blue Oyster Cult au Pavillon de Paris le 8 mai ; Randy Newman, Salle Pleyel le 11 mai ; Styx et Squeeze, au Stadium le 22 mai ; David Bowie, au Pavillon de Paris les 24 et 25 mai, au Palais des Sports de Lyon le 26, à la Foire de Marseille le 27.

Jazz

Le règne de Fela Ransome

L'histoire de Fela Ransome-Kuti, ou Fela Anikulapo-Kuti — il porte indistinctement les deux patronymes — se confond avec celle d'une musique africaine récente qu'on appelle l'*Afro beat music*. Musique africaine, certes, mais non musique traditionnelle, car celle-ci, à la façon du jazz au début du siècle ou comme le *reggae*, est née d'une rencontre de cultures, ou plutôt de l'oppression de la culture anglaise sur la culture africaine. Fela Ransome règne aujourd'hui sur cette expression, ayant ainsi détrôné le cardinal Rex Jim Lawson. Comme le jazz, l'*Afro beat* trouve son fondement spirituel et sa dynamique dans le chant d'église, chant qui exprime une vision profane du culte de l'église baptiste.

Né au Nigéria dans l'Etat d'Ogun, d'un père révérend, il quittera le pays pour l'Angleterre où il étudiera, puis pour les Etats-Unis où, tournant avec son groupe, les Koola Lobitos, il saura s'imprégner de l'esprit d'invention perpétuelle et de swing des jazzmen américains.

La richesse mélodique de son jeu, il déclare l'avoir reçue des œuvres de Charlie Parker et de Miles Davis, pour ne citer qu'eux. Depuis son retour au Nigéria, il a opté pour un style beaucoup plus heurté, plus proche du pur esprit « soul » américain. L'essentiel de son art, porté à son point culminant dans son dernier disque, *Opposite People*, se situe dans l'utilisation alternative du saxophone et du chant, bien qu'à l'occasion il soit aussi trompettiste et pianiste.

En public, il se révèle comme un showman sans précédent, un fantastique animateur, conteur, humoriste, une sorte de griot moderne de sa communauté, un griot qui ne se contenterait pas de perpétuer à travers légendes et proverbes la tradition orale de la culture africaine, mais préalablement d'instruire ses *fans*, aujourd'hui des millions, sur les méfaits de l'Occident, l'envers d'un mythe dont il a eu l'expérience. Dans son morceau le plus célèbre, *Gentleman*, il chante, dans un langage mêlé de yoruba et de patois anglais, le danger qu'il peut y avoir à prendre l'homme blanc, le *gentleman*, pour modèle, au lieu de se considérer fièrement comme un « African man original ».

Intellectuel en Grande-Bretagne, il a préféré devenir chanteur populaire dans son pays et faire partager à son public des « vérités » qui sont, depuis longtemps, évidentes pour lui. Si le contenu du discours de Fela ne s'adresse pas directement aux oreilles occidentales qui sont les nôtres, sa musique, elle, parle, et ses morceaux sont visiblement construits pour que la danse s'installe, et qu'elle devienne transe. Pendant vingt minutes, dans *Opposite People* ou *Equalization of Trouser and Pant*, cingle une rythmique répétitive qui voit les instruments jouer à contretemps les uns des autres, un peu à la façon du *reggae*, alors que le leader utilise toutes les ressources du saxophone : suraigus, harmoniques, « grêlements » de l'anche sur le bec, envolées aériennes.

La précision de l'ensemble et la détermination de Fela y sont telles qu'on ne peut que se laisser envoûter. La musique de Fela Ransome a été jugée agressive là où elle était humoristique, raciste quand elle ne cherchait qu'à poser fermement l'idiome de sa culture, et violemment opposée au régime militaire en place à Lagos, cette fois à juste titre. Ses attaques répétées contre le pouvoir en place ont déchaîné les autorités, qu'il narguait depuis des années en bravant ouvertement les lois d'interdiction de la marijuana, par exemple.

On a fini par raser la maison où il vivait avec sa « tribu » d'amis, le poussant ainsi à l'exil. Fela possède aujourd'hui l'invulnérabilité de son immense succès et a décidé sérieusement, dit-on, de se présenter aux prochaines élections.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Discographie « Opposite People » Decca 278-162, « Gentleman » EMI06281960, Distribution Pathé-Marconi.

Théâtre

« LA LIQUIDATION DE MONSIEUR JOSEPH K » à Villeneuve d'Ascq

Joseph K..., c'est l'élève à qui il manque toujours un point pour avoir la moyenne, l'homme à qui il manque 1 sou pour avoir 1 F, lampiste toujours en retard d'un métro, d'une guerre, d'une société. Fils de petits commerçants, il hérite de la boutique familiale et croit avec elle tenir bonheur et sécurité, quand l'heure est aux grandes surfaces qui vampirisent la clientèle. Il se croit important parce qu'il préside des associations-bidons, vestiges du passé, alors que les vrais notables n'ont cure de ces honneurs dérisoires. Il se laisse berner, ruiner sans réagir, aveuglé par son idéalisme passif. « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes », c'est ce qu'on a appris à ce Candide engagé dans l'étranglement d'un tunnel kafkaïen.

Le Théâtre de la Planchette-Rose-des-Vents présente cette pièce de Jacques Kraemer, qui décrit le processus d'une liquidation sociale en une suite de scènes brèves. Des canevas pour numéros de clown que la mise en scène d'Alain Weiss porte vers l'esthétique des bandes dessinées au graphisme sophistiqué imitant l'aquarelle et les vieilles photos. Joseph K..., enfermé dans un demi-cercle de portes blanc cassé, se heurte à des accessoires criards, démesurés, est agressé par des personnages grotesques (Jacques Born et Mayrise Degoutin), affreuses poupées crevant le voile de son cauchemar embrumé.

Des interrogations s'insinuent dans l'enchaînement des péripéties, se développent, prolongent les clichés des situations, déséquilibrent la sèche simplicité du texte. Joseph K... glisse des inquiétudes de « l'avoir » aux angoisses de « l'être ». Ayant tout perdu et jusqu'à son identité, face à la mort, il crie : « Qu'est-ce que je peux faire ? » ... Encore une fois, il se trompe de question.

Alors son désarroi de petit bourgeois clochardisé est dépassé, est devenu celui de toute conscience. Alain Weiss balise les failles de nos certitudes. Il fait raconter à Joseph K..., funambule suspendu à un fil qui n'existe plus, les doutes du présent...

Il a réussi un spectacle important : à la Rose des Vents (1), il y a une équipe, une compagnie dramatique dont les qualités ne sont mises en doute par personne. Pourtant la subvention de Pierre-Etienne Heymann qui la dirige n'a pas été renouvelée. L'aide du Fonds d'intervention culturel a été supprimée (*le Monde* du 10 février) et l'équipe va devoir se mettre en chômage. Qui doit payer quoi ?

COLETTE GODARD.

(1) Il serait question que C. Robichez, directeur du Théâtre populaire des Flandres, vienne aussi à Villeneuve-d'Asq. Le Centre dramatique du Nord de G. Bourdet serait transféré de Tourcoing à Lille.

★ Villeneuve-d'Asq. Jusqu'au 26 avril.

Notes

Danse

« Fiesta flamenca » à la Porte-Saint-Martin

Dans un décor fruste, chaises de paille, estrade de salle des fêtes, un petit homme aux cheveux blancs commence à chanter. C'est Pépé de Cordoba. Très populaire en Espagne, il interprète des poèmes de Federico Garcia Lorca ; il les a adaptés au style flamenco et les lance dans l'espace comme un muezzin. Deux jeunes guitaristes l'accompagnent, André Serrita et Paco Narvaez ; bientôt, ils vont mener un train d'enfer.

Les deux danseuses, Isabel Quintero, toute en courbes, et Fabiola Diaz, brave, concentrée, sont naturelles et précises, mais ni l'une ni l'autre n'ont cette cambrure excessive, cette manière altière de repousser la traîne du pied qui annoncent les grandes « ballarinas ». Martin Vargas possède l'élégance et le bon profil du danseur noble, et le jeune gitan José Carmona exécute un zapateado nuancé, nerveux, les hanches tranquilles comme il sied.

Jondas et fandangos, rafales de guitares et de castagnettes, claquements de pieds et de mains sur des rythmes variés, le quadro flamenco finit par s'embraser. Spectacle sobre et dépouillé, il risque de décevoir ceux qui confondent fiesta et furia.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 21 heures.

Jazz

Queen au Pavillon de Paris

En l'espace d'un an, Queen est devenu en France un groupe vedette, un phénomène commercial qui bénéficie de l'appui soutenu des médias, chose rare en matière de rock. Déjà très populaire depuis quatre ans aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne grâce à des 33 tours et surtout des 45 tours à succès, Queen est exactement le type de groupe qui, avec ses qualités et ses défauts, émerge en période d'inaction lorsque l'inspiration est à court.

On retrouve dans sa musique un peu tout ce qui a traîné dans l'air depuis dix ans, le hard rock de Led Zeppelin, avec des morceaux violents, une rythmique hachée et des guitares furieuses, l'image androgyne de David Bowie avec le jeu de scène de *Freddy Mercury*, le chanteur qui adopte des positions ambiguës, les expériences progressives de Genesis avec des albums-concepts qui n'évitent pas la prétention d'une démarche ambitieuse, trop égocentrique, fabriquée.

La musique de Queen n'est pas originale, juste un compromis qui permet de séduire les goûts les plus divers, un cocktail habile qui met en scène des clichés éprouvés. Les musiciens sont des professionnels qui visent la perfection. Les harmonies sont travaillées, les interventions soignées, même si elles manquent parfois de substance. Les mélodies ne sont pas assez inspirées, mais assez évidentes pour évoquer des images familières.

Queen est en fait un gadget pour faire plaisir, qui ne risque pas l'aventure par peur de choquer l'oreille, un divertissement sans conséquence. C'est d'ailleurs uniquement en cela qu'il est utile.

ALAIN WAIS.

★ Pavillon de Paris les 23 et 24 avril.

Cinéma

Les films de Cannes

MM. Robert Favre Le Bret, président de l'Association française du Festival international du film, et Gilles Jacob, délégué général, ont annoncé, le vendredi 21 avril, les films choisis pour le trente et unième Festival de Cannes (16 au 30 mai).

La commission de sélection n'a proposé que deux films français : *Molière*, d'Ariane Mnouchkine, et *Violette Nozière*, de Claude Chabrol. *La Traversée de l'Atlantique à la rame*, de Jean-François Laguionie, et *Maladie*, de Paul Vecchiali, ont été retenus dans la catégorie court métrage.

La sélection internationale comprend : *Coming home*, d'Hal Ashby ; *Cri de femme*, de Jules Dassin ; *Despair*, de Rainer-Werner Fassbinder ; *Rêve de singe*, de Marco Ferreri ; *les Survivants du naufrage*, de Ricardo Franco ; *la Femme gauchère*, de Peter Handke ; *le Recours de la méthode*, de Miguel Littin ; *Une nuit très morale*, de Karoly Makk ; *Pretty Baby*, de Louis Malle ; *Une femme libre*, de Paul Mazursky ; *l'Arbre des sabots*, d'Ermanno Olmi ; *l'Empire de la passion*, de Nagisa Oshima ; *Midnight Express*, d'Alan Parker ; *Dog Soldiers*, de Karel Reisz ; *Los Ojos Bandados*, de Carlos Saura ; *The Last Waltz*, de Martin Scorsese (hors compétition) ; *The Song of Jerry Blacksmith*, de Fred Shepisi ; *The Shout*, de Jerzy Skolimowski ; *Fedora*, de Billy Wilder (hors compétition). Le calendrier des projections n'est pas encore établi. La plupart de ces œuvres viendront à Cannes en « première mondiale ».

Un hommage sera rendu au cinéma d'animation français des vingt dernières années. Un film-surprise est prévu pour l'avant-dernière soirée, et François Reichenbach présentera un film-portrait de Rostropovitch. La soirée de clôture, avec proclamation du palmarès, sera prise en charge par Antenne 2 avec relais de l'Eurovision. Elle aura lieu au casino Palm-Beach (avec l'orchestre de Claude Bolling en attraction) et sera également retransmise dans la grande salle du palais du Festival.

Le conseil d'administration du Festival international du film tient à manifester sa reconnaissance à M. Maurice Bessy, appelé l'an dernier à faire valoir ses droits à la retraite, après cinq années passées comme délégué général. Le conseil a décidé de recevoir Maurice Bessy comme invité d'honneur à Cannes.

Le jury, présidé par Alan J. Pakula, cinéaste américain, réunit l'actrice Liv Ullman, les réalisateurs Franco Brusati, Claude Goretta et Andreï Mikhalkov Kontchalovski, les critiques cinématographiques François Chalais et Michel Ciment, le producteur Harry Saltzman et le décorateur Georges Wakhevitch.

formes

Explorations visionnaires

L'enchantement continue. L'œuvre plastique d'Henri Michaux ne présente aucune solution de continuité. Les visiteurs, qui seraient restés sur leur faim au bout de la grande rétrospective du Musée national d'art moderne (*le Monde* du 23 mars 1978), parce que Michaux est vivant, que son activité ne souffre pas d'interruption et que, en expansion continue, elle n'a jamais fini de mettre au jour le butin de l'expérience des gouffres — elle n'a plus besoin de la mescaline pour s'aventurer au cœur de l'être — vont être comblés. Voici donc ce que Michaux en a ramené au cours des derniers mois (1). Voici le joint entre l'œuvre la plus récente du Centre Pompidou et ses prolongements, qui ne seront pas près de s'arrêter.

Elle déferle toujours en ondes successives, l'invasion des signes fourmillants indéfiniment variés, tout en étant coupés de larges passages à d'autres exercices, dont les séries juxtaposées ont été regroupées. Il arrive à ces signes à l'encre de Chine de se raréfier, de s'amplifier, de se ramifier en exfoliations géantes. Et l'acrylique, à nouveau, avive de ses lueurs les sombres notations d'un explorateur visionnaire. La ruée des silhouettes anthropoïdes sur fonds noirs se teinte du reflet de flammes tantôt rubescentes, tantôt adoucies et virant à l'ocre, toujours sur fonds noirs, ou brique, d'autres homoncules bleus se réunissent comme pour animer de petites scènes sur des lignes étagées à la manière des bandes dessinées. Mais a-t-on le droit d'interpréter, même pour tenter de les mieux faire voir, des images qui sont projetées au-delà du monde sensible et n'ont pas de point de commun avec les procédés narratifs ? Qu'on le fasse ou non, il est difficile de stopper l'imagination ainsi stimulée des spectateurs devant un langage qui conserve intact son mystère, des pictogrammes destinés à demeurer secrets.

Libre à moi — et à vous — de partir à la rencontre d'un coin de ciel apparaissant au bout d'un défilé que dominent de bruns rochers abrupts, de naviguer sur les eaux d'un torrent encaissé, d'assister à l'intrusion d'un corps ectoplasmique sur la lisière d'une étendue de ténèbres opaques ou, ailleurs, à la prolifération de cette nébuleuse. La violence a parfois son mot à dire, qui oppose son cachet de cire rouge sur le faire-part de la nuit.

Si on désire à tout prix se repaître de peinture pure, à l'huile cette fois, qu'on admire un merveilleux vitrail quadrillé s'éclairer d'une féerie polychrome, où l'outremer, les blancs, les rouges s'équilibrent en cases symétriques ; ou encore des compositions soyeuses, nuancées à l'infini, tendrement striées, vivant tissu d'une âme pacifiée.

Car le registre de Michaux, prétendu uniforme, est extraordinairement étendu. Sa monotonie n'est qu'une légende. Cette addition de dépêches, chiffrées ou non, compose en définitive un seul message, parallèle à la poésie verbale d'un écrivain majeur.

∴

En face des sommets dûment inventoriés, il est exaltant de rencontrer de nouveaux venus sur qui on peut miser. Ceux que révèle La Galerie (2), dont le rôle statutaire est d'accueillir les premières expositions, en valent généralement la peine. Revay est du nombre. Je ne m'attarderai pas, ne lui en déplaise, sur ses paysages ni même sur ses portraits. Mais qu'il s'attaque à de vieux éviers, à des rangées de bouteilles et autres ustensiles, et c'est gagné. Son amour de la matière, sa peinture solide, terreuse, aux accords sourds, se doublent d'une audace picturale assez rare chez un artiste aussi jeune. Je pense à ses grandes surfaces apparemment vides — qui sont au contraire la partie la plus riche du tableau — qui contrebalancent ses humbles objets.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Le Point Cardinal, 13, rue de l'Echaudé.
(2) La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts.

CARNET

Décès

— Le docteur et Mme Pierre Briquel, leurs enfants et leurs petits-enfants,
M. et Mme Henri Briquel,
Le docteur André Saunion et Mme, née Suzanne Briquel, et leur fille,
Les familles Meyklechel, Prost, Mourgeon, Joannis, Moreau, Bussot, et Mondet,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul BRIQUEL,
née Elisabeth Prost,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, et parente, rappelée à Dieu le 20 avril 1978, à Nancy, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jacques de Lunéville, le lundi 24 avril 1978, à 9 h. 30, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Lunéville.
Ni fleurs ni couronnes.
12, rue Lepois, 54000 Nancy.
16, square de l'Alboni, 75016 Paris.
99, avenue Mermoz, 69008 Lyon.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 14 avril 1978, dans sa quatre-vingt-unième année, de

Mme veuve Gaston de CAIGNY,
née Madeleine Isore.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
De la part de M. et Mme Philippe de Caigny, et de leurs enfants.
8, rue Albert-Thomas,
95300 Pontoise.

— M. Jacques Mativet, ancien élève de l'Ecole polytechnique, chevalier de la Légion d'honneur,

M. Frédéric Martin, professeur agrégé de l'Université, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite,

Mme Michèle Beaubaire,

M. Gaspard Makita, son fidèle serviteur,

ont le regret de faire part du décès de

Maître Gilbert MATIVET,
avocat à la cour d'appel de Paris, officier de la Légion d'honneur, médaille de la Résistance,
survenu le 17 avril 1978.

Selon le désir du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Les Pères de la Compagnie de Jésus
font part du décès, à l'âge de soixante-quinze ans, du

Père François du PARC,
ancien préfet de l'ICAM de Lille et ancien directeur de l'Ecole d'agriculture d'Angers.

Les obsèques auront lieu lundi 24 avril 1978, à 9 h. 45, au 9, rue Dugommier — Nantes.

Messes anniversaires

— 20 avril 1973,
Hugues, François DUFAY
disparaissait tragiquement à l'âge de dix-neuf ans.
Son souvenir est rappelé à ceux qui l'ont connu et estimé.
Il est toujours vivant dans nos cœurs.

— Pour le second anniversaire du rappel à Dieu de

Thérèse ACHE,
née Aubin,

une messe de requiem sera célébrée, le mardi 25 avril, à 17 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris (7e).

— Pour le sixième anniversaire de la mort de

Pierre JOSSERAND,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, en union avec la messe qui sera célébrée le 23 avril, au carmel de Montpellier.

Avis de messe

— En souvenir des martyrs de Katyn, une messe en latin sera dite, le lundi 1er mai, à 11 heures, en l'église polonaise de Notre-Dame-de-l'Assomption (263 bis, rue Saint-Honoré Paris-1er).
Cette cérémonie est organisée par les anciens combattants polonais des deux dernières guerres.

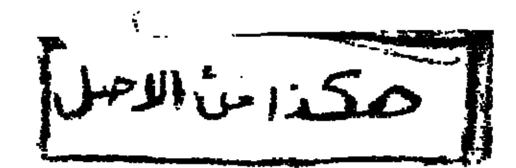
Visites et conférences

LUNDI 24 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 60, rue des Archives, Mme Garnier-Ahlberg : « Le Palais Soubise ».
15 h., 211 avenue Jean-Jaurès, Mme Lagregeois : « Le bassin de La Villette ».
15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « La Révolution à Paris » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).
15 h., métro Jussieu : « Les arènes de Lutèce » (Histoire et archéologie).
14 h. 30, pavillon de Marsan : « Restauration, Louis-Philippe, Napoléon III » (Musée des Arts décoratifs).
15 h., entrée principale : « La forteresse de Vincennes ».
15 h., métro Charonne : « Les Francs-maçonnes » (Paris et son histoire).
15 h., métro Arts-et-Métiers, sortie Turbigo : « L'atelier d'un fabricant d'étain » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 20 h. 30, rue Bergère, M. Langineux : « Voir » (L'homme et la connaissance).
11 h., Sénat (salle Médicis) : conférence de presse du Comité international de liaison pour la réunification de la Corée.
20 h., 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, M. Janin : « Un nouvel instrument en parapsychologie : le tychoscope (GERP).
14 h. 45, Institut de France, M. Bugault : « L'approche hindoue de la souffrance ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : le Couronnement de Poppée (sam., 20 h. 30).
Comédie-Française : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ? (sam. et dim., 20 h. 30) ; En attendant Godot (dim., 14 h. 30).
Chaillot, Gémier : Dans la jungle des villes (sam. et dim., 20 h. 30).
Odéon : la Manifestation (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit Odéon : la Nuit et le Moment (sam. et dim., 18 h. 30). Jean-Jacques Rousseau (sam. et dim., 21 h. 30)
T. E. P. : Maître Puntila et son valet Matti (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit T. E. P. : l'Arrière-Boutique (sam., 20 h. 30).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Cirque à l'ancienne (sam. et dim., 15 h 30) ; Libre parcours récital (sam., 17 h 30) ; Yiddish Story (sam., 20 h. 30) ; la Thébaïde ou les Frères ennemis (sam., 21 h., dernière) ; la Vague (sam., 22 h. 30).
Théâtre de la Ville : Félix Blaska (sam., 18 h. 30) ; les Derniers (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Parade (sam., 20 h. 30) ; les Amours de Jacques le Fataliste (sam., 18 h. 30 ; dim., 18 h. 30 et 20 h. 30).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Plus Gentille (sam., 21 h.).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil : David Copperfield (sam 20 h 30 ; dim., 15 h. 30). — Théâtre de la Tempête : Si l'été revenait (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre Mandapa : Rêves sur le mont Geller (sam. et dim., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaïa (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Daunou : les Coucous (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Fontaine : Y'a des jours comme ça (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : les Mirabelles (sam., 20 h. 30).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Il Teatrino : le Bluff (sam., 20 h.) ; Louise la Pétroleuse (sam., 22 h.).
La Bruyère : Louise Michel (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Le Lucernaire, Théâtre noir : les Eaux et les Forêts (sam., 18 h. 30) ; la Belle Vie (dim., 18 h. 30) ; Punk et punk et colegram (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; la Gioconda (sam. et dim., 22 h.). — Théâtre rouge : les Ecrits de Laure (sam. et dim., 22 h. 30) ; Boîte Mao boîte et Zoo Story (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Madeleine : Trois lits pour huit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Marigny : Miam-Miam (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : la Dame et le Fonctionnaire (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).
Michel : Lundi la fête (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.)
Michodière : les Rustres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Mouffetard : Punk-Rats (sam., 20 h. 30).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30)
Œuvre : Dom Juan (sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Orsay, grande salle : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — II : Esther (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Plaisance : Turandot (sam., 20 h. 45).
Renaissance : le Journal d'un fou (sam., 15 h. et 21 h.).
Studio des Champs-Elysées : Ayacucho (sam et dim., 19 h. 30).
Théâtre Adyar : les Mystères de Paris (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : les Femmes à poils (sam., 19 h.) ; Gotcha (sam., 16 h. et 20 h 45) ; Fragments d'un discours amoureux (sam., 22 h. 30).
Théâtre Oblique : la Turista (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Théâtre de Paris : Hôtel particulier (sam., 21 h ; dim., 15 h.).
Théâtre Présent : la Tour de Nesle (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Saint-Jean : Fin de partie, (sam., 21 h.).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 14 h. 30 et 21 h. ; dim., 15 h. 30)
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Clichy, ARC : le Monte-Plats (sam., 20 h. 30).
Créteil : la Cuadra de Séville (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).

Les concerts

Conciergerie : Blandine Vérlet, clavecin (Bach) (sam. et dim., 17 h. 45).
Radio-France : Formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. D. Chabrun (Tiane, Jolivet, Chaynes, Charpentier).
Lucernaire : J. Hall et J. Lathal-Koelig (Beethoven, Liszt, Prokofiev) (sam., 19 h.) ; J. Hall et J. Lathal-Koelig (Fauré, Bach, Brahms, Debussy) (dim., 19 h.).
Hôtel Hérouet : S. Escura, piano (Bach) (sam., 20 h. 15).
Salle Gaveau : Printemps musical de Paris (musique sud-américaine et contemporaine) (sam., 20 h. 30).
FIAP : Trio Risler (Debussy, Ravel) (sam., 21 h.).
Théâtre d'Orsay : Trio Fontanarosa (Mozart, Brahms) (dim., 11 h.).
Notre-Dame de Paris : H. Rémy, orgue (Kerckouen, Lœillet, Bach, Peeters) (dim., 17 h. 45)
Théâtre Marie-Stuart : Y. Piveteau, piano (Chopin) (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Musique de la police nationale, dir. P. Bigot (Lalo, Chailley, Ropartz, Bach) (dim., 16 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 22 - Dimanche 23 avril

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : P. Charru, orgue (Grigny, Buxtehude, Bach) (dim., 17 h. 45).
Eglise américaine : F. Pitch, A. Thial, G. Routley, R. Rainare et C. Kyprie (Bassani, Morel, Monteclair, Simpson, Purcell) (dim., 18 h.).
Paris Institute of Music : E. Heidsieck (dim., 15 h.).

Jazz, pop', rock et folk

Golf Drouot : Trust (sam., 22 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : Nico (sam., 22 h. 45)
Théâtre Mouffetard : Patrick Abrial Group (dim., 20 h. 15).
Aire libre : Glubab's Folies (sam., 16 h.).
Pavillon de Paris : Queen (dim., 20 h.).
Petit Journal : New Farmers (sam., 21 h. 30).
Palais des arts : Compagnie Bernard Lubat (sam., 18 h. 30)
Théâtre Marie-Stuart : G. Arvanitas, piano, et J Samson, contrebasse (dim., 21 h.).

La danse

Théâtre de la Porte-Saint-Martin : Fiesta flamenca (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans ; (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : la Voie, de M. Slim Riad ; 18 h. 30 : Dimanche à Pékin, de Chris Marker ; Lettre de Sibérie, de C. Marker ; la Jetée, de C. Marker ; 20 h. 30 : Enamorada, d'E. Fernandez ; 22 h. 30 : Antonio das mortes, de G. Rocha. — Dim., 15 h. : la Sceicco Bianco, de F. Fellini ; 18 h. 30 : Vie privée, de L. Malle ; 20 h. 30 : Ascenseur pour l'échafaud, de L. Malle ; 22 h. 30 : De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Concorde, 8e (359-92-82) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 8e (522-37-41)
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) J.-Renoir, 9e (847-40-75)
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42)
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) — V.f. Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
ATTENTION, LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) (*) : Paramount-Odéon 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol. v.o.) : Quintette 5e (033-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
BRANCALEONE S'EN VA-T'AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS (A., v.o.) Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan 8e (359-92-82) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) Balzac, 8e (359-52-70) ; Maxéville 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46)
ELLES DEUX (Hong., v.o.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
L'EPREUVE DE FORCE (A., v.o.) (*) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98)
EQUUS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40)
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie 8e (359-41-18) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FORCE DE FRAPPE (Dan., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
FREDDY (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Murat, 16e (288-99-75)
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Ternes, 17e (380-10-41)
GUERRE CIVILE EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) en matinée.
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M. Saint-Jacques 14e (589-68-42) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27)
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re partie) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; 2e partie, v.o.-v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LE MYSTERE DU TRIANGLE DES BERMUDES (Mex., v.f.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les films nouveaux

LA JUMENT VAPEUR, film français de Joyce Bunuel : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
LE BAL DES VAURIENS, film américain de John Cassavetes v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ETAT SAUVAGE, film français de Francis Girod : Panthéon, 5e (033-15-04), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
VIVA ABBA, film suédois, de Lasse Hallstrom : v. angl. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Les Images, 18e (522-47-94)
L'ADIEU A ELVIS, film américain de John Dehayes-Bee : v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34)

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. Omnia, 2e (233-39-36) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H Sp.
POURQUOI PAS (Fr.) (**) Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
RAISON D'ETRE (Can.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SALE REVEUR (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) H Sp.
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
SYBIL (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).
TENDRE POULET (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Fin., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; (v.f.) Impérial 2e (742-72-52).
LA TRAPPE A NANAS (A., v.o.) (*) : Ermitage 8e (359-15-71) ; (v.f.) Maxéville 9e (770-72-86), Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
TRAS OS MONTES (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount-Marivaux 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Marbœuf, 8e (225-47-19)
VIOLANTA (Suis., v.it.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille 11e (357-90-81).
VOYAGE A TOKYO (Jap. v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h sp
LA ZIZANIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08). Bosquet, 7e (551-44-11) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

Les festivals

FELLINI-PASOLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : les Mille et Une Nuits ; 17 h. : Satyricon ; 19 h. 30 : Casanova ; 22 h. : Fellini-Roma.
TATI : Champollion, 5e (033-51-60) : Jour de fête (sam.) ; les Vacances de M. Hulot (dim.).
TRUFFAUT : La Pagode, 7e (705-12-15) : la Peau douce (sam.) ; Jules et Jim (dim.).
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-85-78) : la Ruée vers l'or (sam.) ; le Kid (dim.).
ROCK-CONFRONTATIONS (A., v.o.), Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).
SEMAINE DU CINEMA YOUGOSLAVE (v.o.). Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-20-25) ; Un gardien de plage (sam.) ; Les passions de Mathieu (dim.).
CLARK GABLE (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Mogambo (sam.) ; les Révoltés du Bounty (dim.).
REGARD SUR L'ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) : Les nains aussi ont commencé petits (sam.) ; le Droit du plus fort (dim.).
KAZAN-PENN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 14 h. 15 : le Dernier Nabab ; 16 h. 30 : Mickey one ; 18 h. : Miracle en Alabama ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : Missouri breaks.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.
CECIL B. DE MILLE (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Cléopâtre (sam.) ; les Naufrageurs des mers du Sud (dim.).
HITCHCOCK (v.o.), la Clef, 5e (337-90-90) : la Mort aux trousses (sam.) ; Psychose (dim.).
WESTERNS (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : El Dorado (sam.) ; Missouri Breaks (dim.).
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : Scarface (sam.) ; les Enfants du paradis (dim.).
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14) : le Dernier Tango à Paris ; Taxi Driver ; Au-delà du bien et du mal ; Cabaret ; Pierrot le Fou.
BOITE A FILMS (v.o), 17e (754-51-50), I : Un après-midi de chien ; Frankenstein Jr. ; les Damnés ; Cabaret ; les Chiens de paille. — II : Let it be ; le Lauréat ; Easy Rider ; Qui a peur de Virgina Woolf ? ; Mort à Venise ; Phantom of the Paradise.
UNE AUTRE IMAGE DU CINEMA FRANÇAIS, Librairie 1984, 12e : les Ajoncs (sam.) ; les Trois Cousins (sam.) ; Débats cinéma interdit à la télévision (dim.).

Le Monde

économie

CONJONCTURE

Un risque politiquement calculé

(Suite de la première page.)

On n'en est manifestement plus là, le souci dominant étant maintenant l'industrie et son financement. A l'évidence, la robustesse confirmée de l'économie allemande (1) et le dynamisme américain, qui continue de créer des millions d'emplois (3,8 millions, de mars 1977 à mars 1978), ont inspiré MM. Giscard d'Estaing et Barre dans leur choix. Il est difficile de vivre à côté d'économies dominantes sans être tenté un jour ou l'autre d'en copier les règles. Et ce d'autant plus que, à l'inverse, les expériences socialistes ne brillent pas par leur réussite... Où l'on retrouve les conséquences de la défaite de la gauche aux législatives.

Vite et fort plutôt que longtemps

Voilà donc l'économie française « irréversiblement » lancée sur une voie qu'elle n'a jamais vraiment expérimentée. Son industrie doit y trouver — par le biais des hausses de prix et par celui du marché financier — les ressources qui lui font actuellement défaut pour se développer ou se consolider, et d'abord pour se sortir d'un endettement excessif.

Credo : la concurrence limitera la hausse des prix. Et si elle ne le faisait pas dans certains secteurs, les profits supplémentaires que dégageraient les entreprises leur permettraient d'investir davantage. Il y aurait donc, à terme, reprise encore plus forte de l'embauche. Pareillement, les entreprises publiques (S.N.C.F., R.A.T.P., E.D.F., Charbonnages...) vont commencer à apurer leurs comptes (2). Dans un cas comme dans l'autre, l'Etat va se retirer, « se désengager » comme aiment dire les connaisseurs, c'est-à-dire supprimer progressivement aides et subventions aux traînards. Survivra qui pourra.

Conséquence immédiate : les prix et les tarifs augmenteront beaucoup plus rapidement qu'actuellement. Déjà, l'indice de mars, qui sera connu à la fin du mois, sera mauvais, probablement voisin de 1 %. On peut être à peu près sûr que ce seuil sera allègrement franchi plusieurs fois par la suite. Qu'arriverait-il si — en plus — les prix alimentaires dérapaient à cause d'un été pourri ?

L'idée de M. Barre est de purger vite et fort l'économie française de ses réserves d'inflation. Accepter de mauvais indices pendant six mois, c'est assurer ensuite — une fois retrouvés la vérité des coûts et de bons étiages pour les profits — le retour à un rythme d'inflation de l'ordre de 7 % l'an. C'est peut-être la condition suffisante pour se raccrocher, en fait ou en droit, au « serpent » monétaire habité par le deutschemark. Un vieux rêve pour M. Giscard d'Estaing, qui n'a jamais renoncé à l'ambition de ramener la France dans le groupe des grands pays industrialisés ayant su vaincre leur inflation.

Telle est la stratégie. Le chef de l'Etat, comme son premier ministre, estime prendre des risques calculés. D'abord parce que les prix du commerce resteront réglementés, comme ceux des services d'ailleurs, ce qui fera doublement plaisir aux industriels, pour lesquels la distribution, « *qui a davantage modernisé ses façades que ses méthodes de vente* », continue de prélever des marges excessives, confisquant à son seul profit les progrès de productivité de l'industrie.

Restent les salaires. C'est le point sensible de l'opération. Personne ne l'ignore, et surtout pas M. Barre. Mais le premier ministre estime qu'avec une hausse de 10 % cette année la réussite de son plan serait assurée, car la France dispose de réserves de productivité supérieures à celles de la plupart des autres pays industrialisés. La croissance économique, en repartant, va d'ailleurs freiner la hausse des coûts salariaux en étalant les frais fixes des entreprises sur une production plus importante (3).

Quant à l'acceptation ou au rejet par les syndicats d'un plan d'assainissement qui va d'abord se traduire par de très mauvais indices, le pouvoir juge qu'il aurait été encore plus difficile et périlleux de poursuivre pendant des années la « *purge douce* » administrée depuis septembre 1976. Ce jugement repose sur la conviction que les Français préfèrent des efforts courts et violents à des opérations de longue durée. On gage, bien sûr, que le désarroi de la gauche, en proie à de graves débats internes, le malaise qui existe entre C.G.T. et C.F.D.T., ménagent une certaine liberté de manœuvre. « *C'est le moment ou jamais*, dit-on ; *une occasion aussi favorable ne se présentera pas avant très longtemps.* »

La Grande-Bretagne est en train de réussir une assez remarquable opération de désinflation. Mais, à la différence de la France, le gouvernement en place — parce qu'il est travailliste — s'est assuré l'accord du T.U.C., c'est-à-dire des syndicats, pour limiter les hausses de salaires. Les Anglais ont vu plusieurs années durant les prix augmenter plus vite que leurs revenus.

M. Barre a écarté l'idée d'une baisse globale du pouvoir d'achat, notamment parce qu'elle ne lui semblait pas vendable politiquement. « *La purge qu'il faudra bien administrer à notre économie sera acceptée à la condition qu'on garantisse aux Français le maintien de leur pouvoir d'achat* », a-t-il récemment confié dans une conversation. Mais rien ne garantit que les salaires n'iront pas en France beaucoup plus vite que les prix, détournant alors des flux de marchandises de l'exportation vers le marché intérieur, ce qui serait l'échec — au moins partiel — du plan Barre. Il y aurait beaucoup de raisons à cela. En retrouvant la liberté de fixer leurs prix comme ils l'entendent, les chefs d'entreprises peuvent fort bien faire avec leurs marges des arbitrages différents de ceux qu'espèrent les pouvoirs publics : augmenter les salaires, plutôt qu'investir ou distribuer des dividendes, si telle est la condition du calme social. La liberté au niveau de la petite et moyenne entreprise, c'est peut-être d'abord cela.

« Vérité des prix »

Une chose est sûre en tous les cas : la dernière enquête de l'INSEE — dont les résultats ont fort inquiété l'Elysée — montre bien que les patrons s'apprêtent à « lâcher » sur le plan des salaires. Déjà au premier trimestre 1978 le taux de salaire horaire aurait progressé de 3 % contre 2,3 % il y a un an à la même époque. En fait, le plan Barre sera contraignant et respecté en matière de revenus, ou il ne sera pas. Cela est essentiel. La modération des coûts de production est devenue pour tous les pays industrialisés un « impératif catégorique » depuis la crise de 1974-1975.

Un autre risque est que l'opération « vérité des prix et des tarifs » ne rappelle aux industriels et aux commerçants les fâcheuses habitudes contractées il y a vingt ans — et à peine oubliées depuis six mois — qui consistent à relever systématiquement les prix de vente pour résoudre tout problème de gestion quel qu'il soit, et surtout à se prémunir aveuglément contre les hausses futures en augmentant les prix. Que de telles anticipations se généralisent, comme ce fut le cas à partir de l'été 1976, et seule une intervention très autoritaire de l'Etat pourra éviter la débandade. En d'autres termes, la taxation redeviendrait le recours nécessaire. Nous n'en sommes pas là, mais le risque a paru assez réel pour que plusieurs hauts fonctionnaires aient fortement conseillé à MM. Giscard d'Estaing et Barre de ne pas abroger les ordonnances de 1945. Au cas où...

Il faut bien voir aussi le risque — opposé — qu'entraînerait une hausse exagérée des prix dans le cas où les salaires, eux, ne suivraient pas. Le pouvoir d'achat diminuerait, entraînant une baisse de la demande des ménages. Si les exportations ne compensaient pas ce « *manque à vendre* », l'effet déflationniste serait certain (le volume de marchandises vendues baissant). La production industrielle recommencerait à plafonner, et les coûts unitaires de main-d'œuvre à augmenter. Un nouveau processus inflationniste serait enclenché. On aurait tort de croire que ce raisonnement est seulement théorique, car il s'est vérifié sous forme de stagflation tout au long de la crise mondiale de 1974-1975, crise qui n'est d'ailleurs pas terminée...

Peut-on enfin imaginer que, au moment où les syndicats négocieront avec le patronat une ouverture sociale, l'annonce de mauvais — voire très mauvais — indice des prix n'aura aucune conséquence ? On pourra bien assurer à MM. Séguy, Maire et Bergeron que la hausse de l'indice n'est pas l'inflation mais son contraire, il est peu probable que les leaders de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O. l'admettront, ne serait-ce que parce qu'une idée, aussi juste soit-elle, doit être comprise et reçue par la base.

MM. Maire et Bergeron pourront-ils, voudront-ils faire le jeu du gouvernement ? Prendront-ils ce risque alors que rien n'assure que la purge ne se prolongera pas jusqu'à la fin de l'année prochaine ? On peut d'autant plus se poser la question que le gouvernement vient de redéfinir les règles du jeu économique dans un sens « très libéral », règles qui à l'évidence ne séduiront pas des syndicats qui demandent les uns plus de contrôle des prix, les autres plus de planification.

MM. Giscard d'Estaing et Barre prennent un risque calculé. On comprend le calcul. On voit aussi le risque pour le pouvoir : refaire l'unanimité contre lui...

ALAIN VERNHOLES.

1) Robustesse qui n'empêche pas le chômage de s'accroître de façon continue depuis 1970 et la propension à investir de diminuer (voir à ce sujet l'excellente étude de MM. Gilsmann et Horn sur la R.F.A. dans *Economie et statistiques* de février 1978).

2) *Le Monde* des 11 et 19 avril 1978.

3) L'augmentation des coûts salariaux a été de 7,3 % en 1972 (+ 6,1 % de produit intérieur brut), de 10,5 % en 1973 (+ 5,3 % de PIB), de 20,9 % en 1974 (+ 3 % de PIB), de 10,7 % en 1975 (— 0,1 %), de 11,1 % en 1976 (+ 4,7 %) et de 8,2 % en 1977 (+ 2,9 %).

Un séminaire d'« Europa » sur le commerce international

LES ILLUSIONS PERDUES

De notre envoyée spéciale

Genève. — Une centaine d'industriels, d'universitaires, de diplomates et d'hommes politiques, réunis à Genève par les quatre journaux membres d'« Europa » (le *Times*, *la Stampa*, *Die Welt* et *le Monde*), l'European Management Forum et la Chambre de commerce internationale, se sont posé les 20 et 21 avril la question : « *Le protectionnisme est-il inévitable ?* ». S'ils entretenaient encore quelques illusions sur l'avenir du libéralisme commercial tel qu'il a fonctionné depuis la dernière guerre mondiale, les participants à cette réunion les auront perdues, à l'heure où les discussions sur la libéralisation des échanges internationaux entrent pourtant dans leur phase finale au GATT, à Genève. Sans doute le protectionnisme est-il évitable, mais pas, semble-t-il, par le recours au pur libéralisme.

De toutes les interventions, la plus frappante a été celle de l'ambassadeur Alonzo McDonald, chef de la délégation américaine aux négociations multilatérales du GATT. Visiblement encore sous le coup de séances de travail intérieures à l'administration américaine, en présence du président Carter, le représentant du pays qui passe pour le meilleur défenseur du libéralisme international se rendait à l'évidence :

« *La politique américaine n'est plus offensive, elle est défensive. La tendance, chez la majorité des Américains, est à un repli sur eux-mêmes... On se demande si le GATT est encore adapté aux problèmes qui se posent ; si nous n'aurions pas besoin de nouvelles organisations... Si même le GATT parvient à Genève à quelques conclusions avant l'été, comme la volonté politique en a été maintes fois réaffirmée, parviendrons-nous à faire passer les textes nécessaires au Congrès américain ? Défendre le libéralisme en matière de commerce international devient, aux Etats-Unis, politiquement de plus en plus difficile. En tout cas, c'est certainement la dernière grande négociation multilatérale du type « Kennedy-round » à laquelle Washington participe...* »

Sans doute le directeur général du GATT, M. Olivier Long, l'avait-il senti, qui préconisait, dès avant l'arrivée de M. McDonald, « *le développement d'un concept de gestion continue des relations commerciales internationales* », en admettant que « *l'ère des grandes conférences périodiques est dépassée* », ce qui est aussi l'avis de M. William Eberlé, ancien représentant spécial des Etats-Unis pour le « Kennedy-round » et de M. Joseph Greenwald, président de Bendix International et ancien ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'O.C.D.E. et de la C.E.E. Le corollaire de l'interdépendance étant, selon lui, la « *concertation* », le directeur du GATT suggère que « *l'on s'habitue à se servir utilement du groupe consultatif restreint à dix-huit pays représentatif dans le cadre du GATT* ».

Cependant MM. Eberlé et Greenwald n'écartent pas la possibilité que des procédures et des cadres nouveaux soient trouvés pour traiter non seulement des problèmes commerciaux, mais de l'ensemble des questions économiques qui se posent à la communauté internationale et, notamment, des relations entre le Nord et le Sud.

« *Le protectionnisme est contagieux* », devait s'inquiéter M. Long, après que le secrétaire général de la Chambre de commerce internationale, M. Carl Henrik Winquist, eut fait remarquer que le protectionnisme ne fait qu'encourager la récession, en bloquant les adaptations de structures nécessaires à chaque pays pour maintenir sa compétitivité. Un débat de fond devait s'instaurer entre le professeur Bertil Ohlin, prix Nobel d'économie, et lord Nicholas Kaldor, professeur à Cambridge et conseiller de longue date du gouvernement travailliste britannique, qui affirme que la théorie des échanges comparés sur laquelle est basé le libéralisme international est en fait la loi du plus fort. Pour lui, les pays d'Europe, devenus vulnérables, n'ont plus intérêt à s'y référer sans restriction, après avoir, il est vrai, longtemps profité de cette théorie. C'est une approche voisine que devait adopter M. Jacques Ferry, président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française, en réclamant une « *pause* » pour l'Europe industrielle et en demandant que la plus grande prudence soit adoptée dans la démarche de libéralisation du « Tokyo-round ».

« Libéralisme organisé »

Pour M. Pierre-Bernard Cousté, industriel, député, vice-président du Parlement européen, il faut à la fois que les Européens se lancent à la reconquête de leurs marchés intérieurs et qu'ils adoptent, en prenant exemple sur les Japonais, une stratégie commerciale résolument offensive à l'extérieur.

Finalement, c'est la formule du « *libéralisme organisé* » qui semble s'imposer, mais avec des interprétations souvent différentes. Pour M. Paul Luyten, chef de la délégation de la Communauté européenne dans les négociations de Genève, le critère de nocivité des mesures de protection est fonction du degré de freinage des adaptations nécessaires. Ces mesures peuvent donner le temps de reprendre son souffle, mais ne sauraient être que provisoires. Mais M. Jean Rey, qui présidait les débats, a souligné dans ses conclusions les difficultés nouvelles auxquelles sont confrontés aujourd'hui les responsables des négociations internationales, avec deux fois plus d'Etats en présence qu'il n'y en avait il y a quelques années, au temps du « Kennedy-round ».

Le point le plus positif de la réunion a été l'effort accompli par l'ambassadeur du Japon à Paris, M. Hideo Kitahara, pour montrer la volonté dont fait preuve son pays depuis peu de réduire ses excédents, de libéraliser les investissements étrangers sur son territoire et d'encourager la pénétration étrangère. Mais, disait M. Kitahara en privé, « *on ne mesure pas en Occident la difficulté politique pour le gouvernement japonais de se lancer dans une telle voie. C'est un renversement complet de toute la politique économique que nous avons adoptée depuis des années, et peut-être, aux yeux de certains, sa faillite* ».

Ainsi, sur les deux bords de l'océan Pacifique, les politiques commerciales des gouvernements américain et japonais se rejoignent-elles, au moins par l'intense critique publique qu'elles déclenchent. C'est peut-être l'inconscience européenne qui fait que l'on n'en soit pas encore là chez nous...

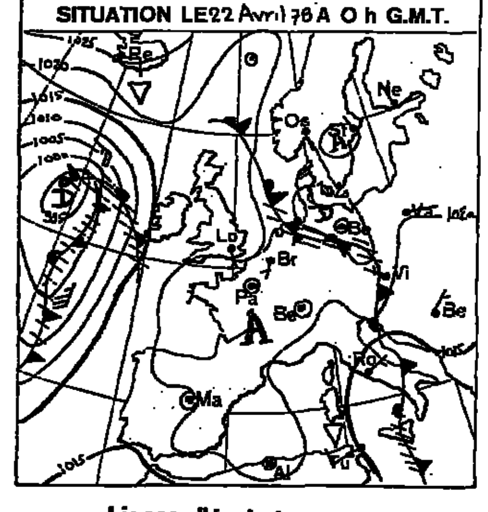
JACQUELINE GRAPIN.

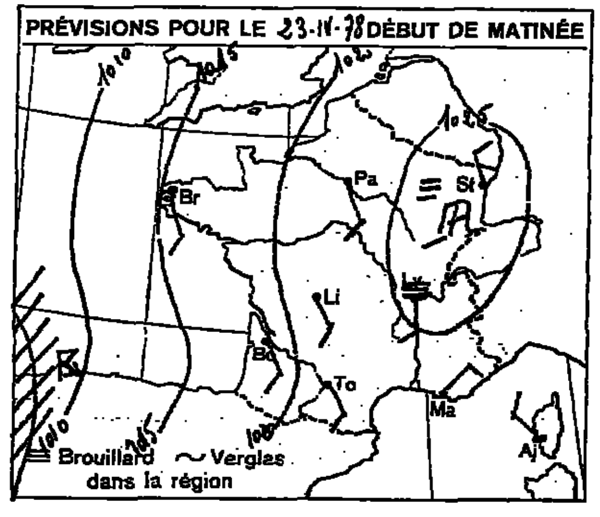
● *M. Blumenthal annule sa visite en Europe.* — M. Michael Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, a annulé à la demande du président Carter le voyage qu'il devait faire dans les prochains jours à Vienne et à Bruxelles, afin d'être présent aux Etats-Unis alors que s'engage un vif débat au Congrès sur la réforme fiscale.

C'est M. Fred Bergsten, secrétaire adjoint au Trésor, qui dirigera la délégation américaine à la réunion annuelle de la Banque asiatique pour le développement, à Vienne.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages → Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 22 avril à 0 heure et le dimanche 23 avril à 24 heures :

Les basses pressions du proche océan atteindront la péninsule ibérique et le golfe de Gascogne. Elles entretiendront sur la France un flux de secteur sud qui deviendra plus humide sur nos régions de l'Ouest et du Midi.

Dimanche 23 avril, après quelques brouillards matinaux dans les vallées de l'Est et du Nord-Est, le temps sera souvent ensoleillé sur l'ensemble du pays et les températures seront en hausse. Toutefois des nuages deviendront plus nombreux sur la moitié Sud-Ouest. Quelques ondées orageuses pourront avoir lieu l'après-midi ou le soir sur les régions s'étendant des Pyrénées et du golfe du Lion à la Bretagne et au Cotentin. Sur ces régions, les vents de sud-est à sud se renforceront un peu : des rafales sont à craindre sur les côtes.

Samedi 22 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,5 millibars, soit 767,6 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 avril ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 16 et 6 degrés ; Biarritz, 14 et 4 ; Bordeaux, 16 et 2 ; Brest, 13 et 5 ; Caen, 12 et 5 ; Cherbourg, 10 et 4 ; Clermont-Ferrand, 13 et —1 ; Dijon, 13 et 3 ; Grenoble, 16 et 3 ; Lille, 12 et 3 ; Lyon, 15 et 4 ; Marseille-Marignane, 16 et 5 ; Nancy, 13 et —1 ; Nantes, 14 et 3 ; Nice-Côte d'Azur 15 et 10 ; Paris-Le Bourget, 15 et 2 ; Pau, 15 et 2 ; Perpignan, 18 et 9 ; Rennes, 15 et 2 ; Strasbourg, 14 et 2 ; Tours, 14 et 3 ; Toulouse, 15 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 5 degrés ; Amsterdam, 13 et 4 ; Athènes, 17 et 8 ; Berlin, 12 et 3 ; Bonn, 14 et 1 ; Bruxelles, 14 et 3 ; îles Canaries, 22 et 14 ; Copenhague, 15 et 5 ; Genève, 13 et 1 ; Lisbonne, 23 et 13 ; Londres, 11 et 8 ; Madrid, 20 et 3 ; Moscou, 16 et 5 ; New-York, 11 et 6 ; Palma-de-Majorque, 17 et 5 ; Rome, 15 et 5 ; Stockholm, 6 et 2.

Circulation

FEUX DE CODE : OBLIGATOIRE DE JOUR ?

Le *Journal officiel* du 22 avril publie la réponse du ministre de l'intérieur à une question écrite du 11 janvier 1978 de M. Louis Jung, sénateur du Bas-Rhin (Union centriste), qui lui demandait « *s'il ne conviendrait pas de renforcer la sécurité routière en rendant obligatoire l'allumage des phares durant la conduite diurne* ».

M. Christian Bonnet indique « *qu'une étude est actuellement en cours à l'initiative du comité interministériel de la sécurité routière afin de préciser l'intérêt d'une telle mesure dans les conditions propres à la France* ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 055

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II								■	
III			■						
IV			■		■			■	
V									■
VI	■			■					
VII		■					■		
VIII			■						
IX							■		
X			■		■	■		■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Se complait dans une obscurité profonde ; Sur un pli. — II. Arrive parfois après le premier plat. — III. Saint ; Mouvements divers. — IV. Symbole ; Désinence verbale. — V. Permet de broder. — VI. Terme musical ; A flétrir ! — VII. Opération bancaire ; Possessif. — VIII. Divinité ; Bien en chair. — IX. On ne saurait y filer du mauvais coton ; En liesse. — X. Au début d'une épitaphe. — XI. A qui l'inspiration est venue à manquer.

VERTICALEMENT

1. Foulé aux pieds ; Ennuie fort. — 2. Vue d'ensemble ; Lança. — 3. Attribut d'un académicien (épelé) ; Grecque. — 4. Fut certain jour animé d'un zèle incendiaire ; Accabla. — 5. Toujours prononcé par des intégristes ; Oiseau d'envergure. — 6. Priserions. — 7. L'antichambre de la mort ; Pronom. — 8. Ile étrangère. — 9. Est, en général, un peu moins haut que les tiges des bottes ; Tamisée.

Solution du problème n° 2 054

Horizontalement

I. Périscopes ; Ru. — II. Soupirant ; Union. — III. SN ; Ic ; Ciels ; Sue. — IV. Adèlie ; Dents. — V. Ie ; Entées ; Aérer. — VI. Lésés ; Octroi. — VII. As ; Tapa ; Ho ! — VIII. Ici ; Iéna ; Denier. — IX. Erne ; Tine. — X. Atrium ; Suce ; Eu. — XI. Ruée ; Entremets. — XII. Slam ; Liniment. — XIII. Ut ; Niel ; Mena ; Aï. — XIV. Grottes ; Est. — XV. Eire ; Star ; Fla.

Verticalement

1. Assaillie ; Rouge. — 2. Ondée ; Crau ; Tri. — 3. Pu ; Saintes ; Or. — 4. Epilées ; Ereinte. — 5. Ricins ; Ait. — 6. Ir ; Et ; Têtu ; Mées. — 7. Sac ; Animé ; LST. — 8. Cnide ; Pan ; NL. — 9. Otées ; Estimer. — 10. LN ; Urnes. — 11. Eustache ; Ceints. — 12. SN ; Séton ; Emma. — 13. Is ; RR ; Io ; EE ; IF. — 14. Rougeole ; Etna. — 15. Une ; Ri ; Roustira.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 avril 1978 :

DES ARRETES

● Relatif à la fixation d'un indice de besoins pour les moyens d'hospitalisation, de convalescence et de réadaptation (moyen séjour).

● Fixant les conditions dans lesquelles les pêcheurs français sont autorisés à pêcher des espèces soumises à quotas dans les eaux communautaires.

● Fixant les mesures pour assurer la conservation des ressources de la pêche dans les eaux territoriales de la zone économique Manche et Atlantique Nord.

Handicapés

● *La fondation Aymeric-Simon-Lorière*, créée par les amis du député du Var, décédé tragiquement l'an dernier, vient de décerner son prix annuel au Laboratoire de recherches pour la réinsertion professionnelle des handicapés, qu'anime le professeur Louis Avan. Le jury de la fondation s'était réuni au palais du Luxembourg sous la présidence de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille.

LA FIN DU CONGRÈS D

C.G.T. s'est retrouvée isolée dans

LES RENDEZ-VOUS SOCIAUX DE M. BARRE

« Un excellent climat », note la C.F.T.C.

« Un optimisme sans illusion excessive » estime la F.E.N.

SOCIAL

LA FIN DU CONGRÈS DE PRAGUE

La C.G.T. s'est retrouvée isolée dans sa critique de la F.S.M.

Des votes unanimes ont approuvé les différents textes soumis aux délégués du neuvième congrès de la F.S.M., qui s'est achevé ce samedi 22 avril à Prague.

Une semblable unité s'est retrouvée dans l'élection du bureau, où les deux principaux postes changent de titulaires : M. Pierre Gensous, dont la C.G.T. n'avait pas demandé le renouvellement du mandat, cède le secrétariat général à M. Enrique Pastorino (Uruguay), précédemment président de la F.S.M. L'un et l'autre avaient accédé à leurs fonctions respectives huit ans plus tôt. Le fauteuil présidentiel a été dévolu à M. Sandor Gaspar, numéro un de la centrale hongroise.

De notre envoyée spéciale

Prague. — Le départ du syndicaliste français, alors que la C.G.T. détenait le poste depuis la naissance de la F.S.M., au lendemain de la dernière guerre, vu de l'extérieur, semble avoir donné lieu à une redistribution des cartes entre les pays en voie de développement et ceux de l'Est. En fait, les Soviétiques gardent le contrôle de l'appareil à travers M. Pastorino, interdit de séjour *dans sa patrie où la situation syndicale était confuse lorsqu'il la quitta.* Quant au discours de M. Gaspar, il n'a en rien reflété le non-conformisme dont il avait fait preuve aux précédents congrès.

En lançant son éclatant avertissement, M. Séguy avait précisé que la C.G.T. entendait bien continuer à exercer les mêmes responsabilités que par le passé, secrétariat général excepté. Il avait ajouté que la centrale française reconsidérerait la situation dans un an environ. L'isolement dans lequel les cégétistes se sont rapidement trouvés, s'il venait à se durcir encore, pourrait peut-être amener les dirigents C.G.T. à reconsidérer leur attitude. A en croire M. Bonaccini (Italie), M. Séguy pourrait bien être conduit, comme ce fut le cas pour la confédération italienne, à prendre de plus sérieuses distances avec la F.S.M., voire à s'en séparer.

Le coup de théâtre de la C.G.T. avait placé, pour la première fois dans l'histoire de la F.S.M., la masse des congressistes devant une situation imprévue. Les délégués des pays en voie de développement étaient inquiets tant pour l'avenir de la Fédération mondiale que pour leur propre sort. Un certain nombre vinrent demander aux cégétistes, en aparté, de ne partir en aucun cas. D'autres, cependant, ne partageaient pas les vues de M. Séguy sur la nécessité de l'indépendance syndicale, étant donnée la situation dans leur propre pays.

La délégation soviétique (deux *cents personnes* environ, personnel d'exécution compris) s'employa à rétablir rapidement une pesante homogénéité. A la tribune, ce fut donc le défilé des orateurs lisant les déclarations antérieurement préparées et reprenant les thèmes du rapport de M. Gensous, jugé par la C.G.T. trop timide, notamment dans son analyse de la situation dans les pays de l'Est. Pas une voix ne se solidarisa avec la C.G.T. *Plusieurs,* au contraire — le ton ayant été donné par M. Chibaev (U.R.S.S.), — *la blâmèrent, tels* M. Tisch (République *démocratique* allemande), M. S. A. Dange (Inde), qui traita la C.G.T. de « nationaliste », ou M. Hoffmann (Tchécoslovaquie), qui ressortit l'une des thèses classiques selon quoi toute critique à l'égard d'un pays socialiste alimente l'antisoviétisme.

M. Hoffmann, deux jours plus tôt, en tant que responsable de l'information syndicale de Prague, avait reçu une lettre de M. Séguy reprochant qu'on ait totalement passé sous silence dans la presse tchécoslovaque l'annonce de la non-représentation de la C.G.T. d'une candidature au poste de secrétaire général. Aucune des raisons données dans l'intervention n'avait été publiée. « *déformation inacceptable*, avait écrit M. Séguy. *Plus que tout autre la presse d'un pays socialiste à l'obligation d'informer avec exactitude et objectivité* ».

De la tribune, vendredi 21 avril, M. Hoffmann répondit qu'il n'était nul besoin d'écrire dans les journaux le détail des discussions, l'essentiel était qu'elles aient lieu.

Le déroulement du congrès suffisait, à lui seul, à justifier les craintes qu'avait formulées le leader de la C.G.T. au sujet de l'application des textes adoptés sur l'orientation (fussent-ils trop complaisants vis-à-vis des pays socialistes) ou sur la charte des droits des syndicats. D'ailleurs, comme l'a fait observer M Bonaccini, était-il nécessaire d'établir cette charte, alors que, depuis 1976, la conférence d'Helsinki a fait reconnaître les droits et libertés collectifs et humains ?

La méfiance de M. Séguy est, certes bien fondée (1). Il est compréhensible que, sur l'échiquier syndical et politique français, la C.G.T. veuille montrer de grandes exigences au sujet des libertés et de l'indépendance syndicale. Mais jusqu'à présent, n'avait-elle pas fermé les yeux sur le comportement de la F.S.M., les agissements des syndicats soviétiques et *l'emprise qu'ils* exercent sur l'internationale ?

Ce réveil tardif peut, du moins, rendre plus crédibles les professions de foi de la C.G.T. en la démocratie.

JOANINE ROY.

(1) Le SNES, Syndicat national de l'enseignement supérieur, invité par la F.S.M., est intervenu, en marge du congrès, auprès du Syndicat des enseignants de Prague, pour protester contre l'interdit professionnel visant deux professeurs pour raison d'opinion. L'année dernière, MM. Yan Urran et Karel Pechacek ont été licenciés pour avoir refusé de signer une motion condamnant la démarche des 77. D'autres cas seraient signalés.

Les nouveaux dirigeants

[M. Henrique Pastorino, secrétaire général de la F.S.M., est né le 6 mars 1918 à Montevideo (Uruguay). Ouvrier dans l'industrie des cuirs et peaux, il accède en 1941 au bureau de l'U.G.T. (Union générale des travailleurs) d'Uruguay et en devient secrétaire général en 1946. Lorsque, en 1964, l'U.G.T. fusionne avec la C.N.T. (Convention nationale des travailleurs), M. Pastorino est encore le secrétaire général de la nouvelle C.N.T. Il était entré au bureau de la F.S.M. en 1951, et il était déjà vice-président lorsque, en 1969, il est élu président de l'internationale au congrès de Budapest. Il est confirmé dans ses fonctions au congrès de Varna, en octobre 1969. Mais trois mois plus tôt, un coup d'État a eu lieu en Uruguay et M. Pastorino ne peut retourner dans son pays. Il est ainsi le premier président de la F.S.M. à séjourner à Prague.

M. Pastorino est membre du parti communiste uruguayen.]

[M. Sandor Gaspar, président de la F.S.M., est né le 15 avril 1917, à Pand, en Hongrie. Issu d'une famille de paysans, il est apprenti puis mécanicien dans la filiale de Steyr-Werke, de Budapest. Engagé à dix-sept ans dans l'action syndicale, il devient dirigeant syndical six ans plus tard, en 1945, dans la fédération des métaux. A partir de 1945, il est « permanent » de cette organisation dont il est élu ensuite secrétaire.

En 1956, il occupe les fonctions de secrétaire général adjoint du conseil central des syndicats hongrois, puis de secrétaire général. Il assume ensuite des responsabilités à la F.S.M., dont il est membre du conseil général et membre du bureau.

Membre du parti communiste depuis 1935, M. Gaspar occupe diverses fonctions dans le parti socialiste ouvrier hongrois ; il est notamment membre du comité central et du bureau politique. Elu député, M. Gaspar est vice-président du conseil présidentiel de la République populaire hongroise.]

LES RENDEZ-VOUS SOCIAUX DE M. BARRE

« Un excellent climat », note la C.F.T.C.

« Un optimisme sans illusion excessive » estime la F.E.N.

La C.F.T.C. puis la FEN, qui ont été successivement reçues, vendredi 21 avril, à Matignon, se sont déclarées relativement satisfaites des propositions et des conceptions de M. Barre sur la relance de la politique contractuelle. « Un excellent climat », *ont affirmé les dirigeants de la C.F.T.C., qui ont enregistré l'accord du premier ministre* « pour envisager des incitations à la négociation dans le secteur privé sur la base des salaires réels » *et* « apprécié » *ses orientations en matière de participation, même si, sur l'évolution des salaires,* « un débat assez sévère » *s'est engagé : la C.F.T.C. souhaite en effet lier la progression des rémunérations et de leur pouvoir d'achat aux résultats des entreprises.*

Satisfaction sans doute plus nuancée à la FEN : « Nous sommes raisonnablement optimistes, mais sans illusion excessive », *a déclaré M. André Henry, secrétaire général, à l'issue de la rencontre.* « L'entretien s'est déroulé dans un climat de grande compréhension », *ont noté en écho les services du premier ministre. Parmi* « les convergences sensibles » *qui se sont manifestées entre M. Barre, et ses interlocuteurs figure l'ouverture, au mois de mai, de négociations salariales dans la fonction publique.*

« *Nous avons obtenu pour la première fois depuis longtemps un certain nombre de réponses positives*, estime M. André Henry. *Nous sommes donc raisonnablement optimistes, même si nous ne nous faisons pas d'illusions excessives. Il faudra que les décisions que semble vouloir prendre le premier ministre se traduisent dans les faits. Mais il y a incontestablement un nouveau climat.* »

La formation initiale professionnelle des jeunes et les négociations salariales dans la fonction publique étaient en tête des dossiers présentés par la FEN. Elle a demandé au premier ministre qu'une discussion s'engage au plus tôt sur les décisions à prendre pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes. « *La réponse de M. Barre, et de M. Boulin, ministre du travail et de la participation, qui assistait au début de l'entretien, a été positive*, a indiqué M. Henry, *même si la discussion n'est pas, dans l'immédiat, tripartite entre les pouvoirs publics, le patronat et les syndicats, comme l'aurait voulu la FEN.* »

Aux mesures transitoires destinées à aider les jeunes dans la recherche d'un emploi doit s'ajouter pour l'organisation syndicale une action en profondeur de manière à transformer le système d'éducation et de formation. *Cette fois*, a noté le secrétaire général de la FEN, *l'engagement est pris de voir comment le service public de l'éducation peut mieux répondre aux besoins de la nation et en même temps aux aspirations de la jeunesse. Nous reverrons M. Christian Beullac dans dix jours pour donner une suite concrète à cet engagement.* »

Même tonalité d'optimisme tempéré de la part des interlocuteurs syndicalistes de M. Barre à propos des négociations salariales de mai prochain. La FEN s'est déclarée « *prête à tout mettre en œuvre pour aboutir à un compromis acceptable* ». « *Si le gouvernement nous propose en 1978 ce qu'il nous a proposé en 1977, ce sera non* », a tenu à préciser M. Henry, pour qui la progression du SMIC « *ne peut pas ne pas avoir de répercussion sur les petites catégories de la fonction publique* ». « *Il est à peu près sûr*, a-t-il cependant ajouté, *qu'une progression du pouvoir d'achat pourra être envisagée pour les plus basses rémunérations, celles des catégories de fonctionnaires les plus défavorisées et celles des débuts de carrière.* » Aucun autre engagement n'a été pris sur ce chapitre par le premier ministre, mais « *il est convenu qu'on ne peut pas aborder le problème des petites catégories sans revoir l'ensemble de la grille de la fonction publique* ». Petite phrase qui donne « *quelque espoir* » aux dirigeants de la FEN.

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), qui appartient à la FEN, se montre sceptique sur les intentions d'ouverture du gouvernement. Dans un communiqué, il affirme que « *l'austérité est maintenue et renforcée* ». Il demande « *des négociations véritables* » et « *attend d'autres réponses que celles d'un appel aux sacrifices* ».

L'AGENCE TASS NIE L'EXISTENCE EN U.R.S.S. D'UN SYNDICAT INDÉPENDANT ET CRITIQUE LES CENTRALES SYNDICALES FRANÇAISES.

Moscou. — L'agence Tass a critiqué le vendredi 21 avril le journal britannique *Observer*, qui relatait que le « *syndicat indépendant des travailleurs soviétiques* » avait, dans une lettre adressée le 13 avril aux autorités soviétiques, demandé sa reconnaissance officielle. Les autorités avaient en principe un mois pour répondre à la demande d'enregistrement. En prenant les devants, l'agence Tass montre, comme on pouvait s'y attendre, que cette réponse est négative.

« *Il n'a existé et il n'existe en U.R.S.S. aucune association syndicale, ou quelque chose de ce genre* », écrit l'agence officielle. « *Il est de notoriété publique qu'il existe les unions syndicales soviétiques, groupant plus de cent vingt-cinq millions de personnes* », qui font participer les travailleurs à la gestion de l'économie nationale et défendent « *si nécessaire* » les intérêts des ouvriers et des employés. L'agence Tass n'est pas allée chercher bien loin la raison du « tapage » orchestré par la presse occidentale autour « *d'une « association » inexistante ne se proposant nullement de défendre les droits de qui que ce soit, d'autant plus que personne en U.R.S.S. ne les en prie et n'en a besoin* ».

Un peu plus tard dans la journée, l'agence Tass s'en est prise à ce propos aux représentants des centrales ouvrières françaises, qui ont assisté à une conférence de presse (*le Monde* du 20 avril) organisée à Paris par « *une poignée de renégats (...) pour vilipender le socialisme* ». L'agence Tass, qui affirme que « *tout cela, naturellement, la majorité des membres des centrales syndicales françaises — C.G.T., C.F.D.T., Force ouvrière et Fédération de l'éducation nationale (FEN) — le savent parfaitement. Il est d'autant plus étonnant que les représentants de ces organisations aient jugé possible de participer à ce spectacle provocateur* » (...). — D. V.

ÉTRANGER

Les ressorts de la solidité allemande

II. — Les balanciers de l'économie

Globalement, la politique économique et monétaire de l'Allemagne n'est pas beaucoup plus « sage » que celle des Etats-Unis, bien que le deutschemark fasse figure de monnaie forte et le dollar de monnaie faible. Mais la déflation relative que subit la R.F.A. est en quelque sorte l'envers de l'inflation américaine (« le Monde » du 22 avril).

De notre envoyé spécial
PAUL FABRA

Cologne. — Chaque fois qu'éclate en République fédérale une grève plus longue ou plus dure que les autres, comme celle qui s'est terminée au début de ce mois dans l'industrie métallurgique du Nord-Bade-Wurtenberg, on voit resurgir dans les pays voisins et dans certains cercles allemands les mêmes prophéties qui trahissent souvent le secret désir de leurs auteurs : un nouveau type de travailleurs allemands est en train de naître, moins « coopératif » que ses aînés, de nouvelles formes de lutte des classes vont finir par avoir raison de la fameuse *Sozialpartnerschaft*, qui a tant servi les intérêts de l'industrie !

Qu'une nouvelle génération de syndicalistes émerge aujourd'hui, avec un langage plus agressif et, en arrière-plan, des idées qu'on a vite fait, dans les milieux patronaux, de qualifier de « collectivistes » ou de « collectivisantes », le conflit qui a opposé dans la région de Stuttgart une section régionale de l'I.G. Metall (Fédération des travailleurs de la métallurgie) aux employeurs en a apporté une nouvelle illustration. Un nom est revenu assez souvent dans la presse et à la radio, celui d'un dirigeant syndical, M. Steinkuhler, présenté par la conservatrice *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et par beaucoup de chefs d'entreprise comme un partisan d'une réforme radicale de la société ouest-allemande, mais qui a suscité chez beaucoup de téléspectateurs la réflexion suivante : « *Il paraît appartenir, si on en juge par son allure, à la même race d'hommes que le manager qu'il avait en face de lui, mais quel difficile — et par conséquent efficace — négociateur !* »

Les nouvelles revendications

Toutefois, à observer d'un peu près les réactions des travailleurs et de leurs représentants, du patronat, des différents secteurs de l'administration, dirigé l'un par un ministre S.P.D., l'autre par un ministre libéral (il ne faut jamais oublier que le gouvernement est formé d'une coalition), on est tenté de conclure que les balanciers qui assurent l'équilibre entre les différentes tendances et les différentes forces qui composent la société allemande sont toujours solidement en place. Et cela pas seulement dans le domaine social, dominé au cours des derniers mois par les revendications pour une plus grande sécurité émanant, d'une part, des ouvriers de la métallurgie et des imprimeurs. Pour ceux-ci, il s'agissait d'obtenir la protection de leur emploi, pour ceux-là de leurs revenus, contre les conséquences de la « rationalisation » et de la modernisation des équipements de leurs industries respectives. Doit-on en déduire, comme certains le redoutent en Allemagne, que l'économie du pays risque de perdre ce qui était jusqu'alors l'un de ses atouts les plus importants : l'acceptation par les travailleurs du principe de la mobilité de l'emploi, meilleur gage d'une continuelle adaptation des structures industrielles aux nouvelles techniques et aux changements de la demande ? Prise sous cette forme très générale, la question perd une bonne partie de sa signification. Le travailleur allemand n'est pas, par nature, différent des travailleurs français, anglais ou américains. Il est bien évident que la récession a créé chez lui des réflexes de défense qui n'existaient pas au même degré et qui, parfois, n'existaient pas du tout, lorsque l'expansion permettait de retrouver rapidement un autre emploi, souvent mieux payé que le précédent.

Un des chefs traditionnels du syndicalisme, l'influent président de l'I.G. Metall, M. Eugen Loderer (la petite soixantaine, très ressemblant, lui aussi, au chef d'entreprise *self-made man* de sa génération, nous dit : « *Il était nécessaire de briser le diktat des patrons tout disposés à penser que, avec les difficultés économiques et le chômage, ils étaient seuls désormais à décider des salaires et des conditions de travail. Sans la grève que nous avons décidée, il aurait été impossible d'obtenir ce que nous avons obtenu, 5,4 % d'augmentation de salaire et un dispositif de sauvegarde contre les déclassements dus à la rationalisation.* »

Le dispositif en question vise à empêcher qu'un travailleur ne voie son salaire diminuer parce que, à la suite de l'introduction de nouveaux modes de fabrication, il a perdu son poste d'ouvrier, mettons très qualifié, pour recevoir une autre affectation qui relève d'un groupe (Gruppe) moins bien rémunéré.

En pareil cas, nous explique M. Loderer, le « comité d'entreprise » *(Betriebsrat)* doit être informé et il a la faculté de faire des contre-propositions ; en tout état de cause, l'employeur devra, dans un premier temps, s'efforcer de trouver pour le ou les travailleurs concernés un autre emploi à qualification égale, et si ce n'est pas possible, envisager des stages de formation adéquats. C'est seulement si un tel reclassement se révèle impossible, et l'« Abgruppierung » (passage) à un « groupe moins qualifié », inévitable, que le dispositif nouvellement prévu entrera en jeu. Pendant les dix-huit premiers mois, le travailleur touchera son ancien salaire et les majorations qui lui correspondent ; passé ce délai, il n'aura plus droit qu'à une partie de plus en plus réduite de ces majorations (50 % au bout de trente mois) ; grâce à ce système dégressif, sa rémunération, au bout de six ou sept années, sera égale à celle de son nouveau « Gruppe », sans qu'elle ait jamais été diminuée en valeur absolue.

L'Etat, bien sûr (nous ne sommes pas en France !), ne participe en aucune manière au financement. Les experts du gouvernement estiment « équitable » le compromis auquel sont parvenus les partenaires sociaux : « l'idée selon laquelle les entrepreneurs doivent pouvoir tirer profit de leurs investissements de rationalisation a été respectée », nous dit l'un d'eux ; jugement auquel bien des représentants du patronat souscriraient.

Le Leistungprinzip

Sur le plan général de la politique des salaires, M. Loderer est formel. « *Il est normal*, nous dit-il encore, *de faire progresser les groupes situés en bas de l'échelle un peu plus vite que les autres, mais il n'est pas question de viser une égalisation totale ou presque totale ; nous restons fermement attachés au Leistungprinzip* ».

La notion à laquelle se réfère le président de l'I.G. Metall est une des idées-forces, de l'économie sociale de marché, telle qu'on continue à la concevoir en Allemagne fédérale. Elle signifie à peut près (le mot « Leistung » veut dire : exécution, rendement) : à chacun selon son travail (ou son rendement). Voilà, face à l'esprit de revendication propre aux modernes sociétés industrielles, un principe de régularisation ou de modération qui ne semble guère affaibli.

La division des tâches au sein du gouvernement, et la façon dont a été nommée récemment la commission d'enquête sur les transferts sociaux (« Transfer-Enquete Kommission ») fournit, dans un domaine différent, celui de l'organisation de l'appareil d'Etat, un autre exemple de « balancier ». Le ministère de l'économie, à la tête duquel se trouve aujourd'hui le comte Lambsdorff, est, depuis que la présente coalition est au pouvoir, un fief du parti libéral. Celui-ci prend son rôle très au sérieux. Comme son nom l'indique, le ministère de l'économie se veut, et, dans une large mesure, est effectivement la voix à travers laquelle s'expriment au sein du gouvernement... les intérêts de l'économie au sens large du terme. Selon la conjoncture du moment, les thèmes qu'il défend et cherche à faire prévaloir changent. Actuellement, ils sont essentiellement au nombre de deux. Le ministère de l'économie s'oppose à tous les projets qui pourraient favoriser le protectionnisme en Allemagne et dans la C.E.E. (« *L'union douanière à Neuf est elle-même très fragile* », nous dit-on.) C'est lui qui, par exemple, inspire l'hostilité de Bonn aux projets de concertation du comité Davignon, membre de la Commission européenne chargé de la politique industrielle : « *Si l'on met, dans les circonstances présentes, autour de la même table chefs d'entreprise et syndicalistes des Neuf pour discuter de leurs intérêts communs, ils s'entendraient nécessairement sur un seul point : protégeons-nous contre la concurrence extérieure !* »

Éviter le processus suédois

« *Notre système de sécurité sociale a été conçu à une époque où l'on comptait sur une croissance forte et régulière de l'économie. Le corriger est devenu une des tâches prioritaires du pays* », nous dit encore un des hauts fonctionnaires, économiste comme il se doit, du ministère de l'économie.

Déjà, un certain nombre de décisions ont été prises dans ce sens, pour ralentir notamment le rythme initialement prévu d'augmentation des retraites. Elles devraient permettre d'économiser quelque 30 milliards de deutschemarks d'ici à 1981. Mais, poussé par l'état-major du ministère de l'économie, « *soucieux d'éviter à la R.F.A. le processus suédois* », le parti libéral a fait inscrire au programme de la coalition la nomination de la « *Transfer-Enquete Kommission* », qui prépare actuellement son rapport et qui a pour mission de présenter à l'opinion la question des transferts sociaux dans son ensemble. De 1969 (arrivée au pouvoir des socialistes) à 1974, leur progression a été considérable (de même que celle des salaires directs).

« *Quand on pourra, grâce à l'étude en cours, prendre la mesure du phénomène, on s'apercevra sans doute que toutes nos discussions sur le caractère régressif de la T.V.A. sont futiles, tant les mesures allant dans l'autre sens sont importantes.* » Celui qui nous tient ces propos est un économiste de la S.P.D., collaborateur du chanceller. Il reste à convaincre l'opinion publique et les dirigeants de l'industrie que l'action entreprise par le présent gouvernement pour « corriger » la tendance à l'augmentation indéfinie des charges sociales est autre chose qu'une tactique passagère. Un des points sur lequel, probablement, se jouera l'avenir politique de la coalition.

Le même débat resurgit à propos de la grande affaire de la « relance », que la revalorisation forcée du deutschemark a remise sur le tapis. Au cours de l'été dernier, deux courants s'étaient opposés, qui ne coïncidaient pas, du reste, avec les deux partis de la coalition.

D'un côté, une petite fraction du parti libéral, alliée à l'aile gauche de la S.P.D., qui préconisait l'augmentation des dépenses publiques dans le style keynésien.

De l'autre, la majorité du parti libéral et l'aile droite de la S.P.D., favorables à un allégement des impôts, prôné avec fougue au ministère de l'économie. Entre les deux clans, la Bundesbank, soucieuse de contenir le déficit budgétaire, et dont l'influence auprès de l'opinion publique est grande.

En définitive, le programme de stimulation de novembre, qui comportait surtout des abaissements d'impôts pour un montant de 14 milliards de deutschemarks, a consacré assez largement la victoire des partisans de la détaxation fiscale, mais pas complètement, puisque simultanément le relèvement de la T.V.A., prévu depuis deux ans, a finalement été décidé.

Quant à la hausse du deutschemark, signe aujourd'hui le plus tangible de la solidité allemande, elle contribue aussi à sa manière à la renforcer : « *C'est là*, nous dit un expert du gouvernement, *la cause sans doute la plus importante des progrès très rapides de la productivité des entreprises allemandes. 4 % par an, soit beaucoup plus qu'aux Etats-Unis. La concurrence étrangère accrue qui résulte de la revalorisation de notre monnaie a beaucoup accéléré le processus d'élimination des producteurs marginaux.* »

FIN

VOLKSWAGEN : négociations pour éviter la grève

De nouvelles négociations vont être menées entre le syndicat « IG Metall » et la direction de Volkswagen, afin d'éviter une grève dans les six usines de la firme automobile, a-t-on annoncé vendredi 21 avril au siège du syndicat à Hanovre. Aucun rendez-vous n'a cependant encore été pris pour ces entretiens.

Consultés par leur syndicat, comme le veut la règle, les salariés de Volkswagen avaient à une grande majorité (88,6 %) donné l'autorisation à leur centrale de lancer un mot d'ordre de grève. Les négociations pour le renouvellement des conventions salariales avaient échoué au début de la semaine, les syndicats demandant 8 % d'augmentation des salaires chez « VW » (105 000 salariés) et la direction ne proposant que 5 %.

[Les ouvriers de VW posent un problème très épineux au gouvernement lui-même car si la firme automobile accorde — comme c'est probable — une augmentation de 6 % des salaires (elle le peut car ses résultats financiers ont été très bons), elle dépasse la norme de 5 % tacitement acceptée dans la métallurgie, et crée un précédent qui pourrait faire tache d'huile.]

● *La C.E.E. et l'Espagne* ont conclu le 21 avril un arrangement limitant à 900 000 tonnes les exportations de produits sidérurgiques espagnols vers les pays du Marché commun au cours de l'année 1978, soit une réduction de 9 % par rapport aux fournitures de 1976.

AFFAIRES

Il faut sanctionner les armateurs qui envoient réparer leurs navires à l'étranger

estime le P.C.

De notre correspondant

Marseille. — Au cours d'une conférence de presse qu'ils ont donnée le vendredi 21 avril sur le port de Marseille, Mme Jeanine Porte et M. Guy Hermier, députés communistes des Bouches-du-Rhône, ont rendu publiques des « propositions immédiates » pour relancer l'activité des chantiers de construction et de réparation navales de La Seyne, de La Ciotat et de Marseille. Les élus du P.C. ont estimé qu'il fallait *« sanctionner les armateurs français qui ne font pas construire ni réparer leurs navires en France en leur supprimant les crédits et subventions d'Etat »* et *« construire sans attendre les bâtiments nécessaires à notre flotte maritime »*. Ils ont également préconisé une *« lutte pour la disparition du pavillon de complaisance »* en exprimant dans l'immédiat leur opposition à l'ouverture de la ligne Calvi-San-Remo qui devrait être exploitée par des bateaux naviguant précisément sous un pavillon de complaisance.

Parmi les autres mesures qu'ils ont jugé nécessaires figurent : l'équipement et la modernisation des bassins et installations portuaires de Marseille, le développement de l'activité de réparation navale par la construction de petits tankers et de remorqueurs.

« Devant les exigences des monopoles français et étrangers, ont déclaré les deux députés communistes, *le gouvernement n'hésite pas à liquider un secteur important et vital de l'économie nationale. Dans quelques années, notre pays serait sous la dépendance de la R.F.A. et du Japon qui, dans la période de dépression de la construction navale, ont choisi de moderniser leur flotte et leurs équipements dans le but d'être plus compétitifs dès 1980-1981 et ainsi de se partager le marché. »*

● *Aides de la DATAR pour la construction navale.* — M. François Essig, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, a annoncé vendredi 21 avril, à Marseille, que des aides publiques importantes seraient accordées pour faciliter la reconversion de la construction et de la réparation navale dans la région. Ces aides seront réparties par un comité « ad hoc » dont l'animation a été confiée à la DATAR. Toutes les entreprises créant sur place des emplois nouveaux, à condition qu'elles recrutent du personnel venant de ces deux secteurs industriels, pourront en bénéficier. — *(Corresp.)*

● *La compagnie Nippon Steel Corporation* vient d'annoncer la signature à Pékin d'un protocole pour la construction à Changhaï d'une aciérie dont la capacité de production annuelle sera de 6 millions de tonnes d'acier brut. Le contrat sera signé à Pékin le mois prochain. — *(Reuter.)*

● *Nippon Steel Corp*, la plus importante firme sidérurgique japonaise, a signé un contrat d'exportation au Portugal d'une valeur d'environ 4,5 millions de dollars de machines pour découper des tôles laminées à chaud. Les équipements seront livrés à la firme portugaise Consider en août 1979. — *(A.F.P.)*

L'INDUSTRIE TEXTILE N'EST PAS CONDAMNÉE SEULE LA MAUVAISE GESTION L'EST

déclare M. André Giraud

Interrogé vendredi 21 avril à l'Assemblée nationale par MM. Seguin (R.P.R., Vosges) et Pierret (P.S., Vosges) sur la situation de l'emploi dans les Vosges et plus particulièrement du groupe Boussac, M. André Giraud, ministre de l'industrie, a affirmé la volonté du gouvernement de défendre l'industrie textile française contre toute concurrence déloyale.

Le ministre de l'industrie a également rappelé que le gouvernement avait accordé un prêt de 75 millions de francs en 1975 et 1976 au groupe Boussac. La préoccupation essentielle du gouvernement, a-t-il ajouté, est de sauvegarder l'outil industriel valable et non tel ou tel intérêt particulier. Il a annoncé que le gouvernement se proposait de mettre à l'étude des mesures propres à atténuer les conséquences du chômage en facilitant d'éventuels réemplois dans les domaines touristiques ou dans l'industrie forestière.

A M. Seguin qui s'étonnait qu'on ne dise pas publiquement « ce qui doit être sauvé et ce qui doit être arrêté », M. Giraud a répliqué : *« J'ai demandé le dossier Boussac dès mon arrivée au ministère, il m'a été remis le 14 avril, et voici ce que j'ai lu : « Le résultat net comparable ne semble pas représentatif de la réalité économique Les comptes de gestion par activité sont quasi inexistants. » Le gouvernement étant comptable des deniers des contribuables, vous comprendrez qu'il ne lui soit pas possible de prendre position, dans de telles conditions, sur les solutions qui lui sont proposées. (...) Le textile n'est condamné ni en France ni dans les Vosges. Seule la mauvaise gestion l'est et le sera. »*

M. QUILLOT REMPLACE M. DENVERS À LA PRÉSIDENCE DE LA FÉDÉRATION DES OFFICES H.L.M.

M. Albert Denvers, président de la communauté urbaine de Dunkerque, député P.S. et président du conseil général du Nord, président de l'office départemental H.L.M. du Nord, quitte, à sa demande, la présidence de la Fédération des offices H.L.M. qu'il assurait depuis 1956. Il demeure président de l'Union nationale des fédérations d'organismes d'H.L.M., annonce un communiqué de la Fédération des offices.

M. Roger Quilliot, sénateur (P.S.), maire, et président de l'office H.L.M. de Clermont-Ferrand, président de l'Association des maires des grandes villes de France, a été élu à la présidence de la Fédération, en remplacement du départ, à sa demande, vient président d'honneur.

D'autre part, à la suite notamment du départ à sa demande de M. Desouches, vice-président, la Fédération a procédé aux renouvellements suivants :

M. Desouches est remplacé à la vice-présidence par M. Robert Parenty, ancien sénateur (Union centriste), président de l'office départemental des Hauts-de-Seine.

Un troisième poste de vice-président a été créé, qui sera tenu par M. Robert Rey, jusqu'alors secrétaire général.

M. André Martin, vice-président du conseil général de la Seine-Maritime, ancien député (réformateur), président de l'OPAC de Seine-Maritime, a été élu secrétaire général.

[On précise, à la Fédération des offices, que M. Denvers, qui, depuis plus de vingt ans, cumulait la présidence de l'Union nationale des fédérations d'organismes d'H.L.M. et celle de la Fédération des offices H.L.M., avait demandé, avant les élections, à être déchargé de cette fonction.

On notera également que les responsables H.L.M. ont été attentifs à respecter un certain équilibre politique.]

● *Rossignol aux Etats-Unis.* — La filiale américaine du groupe Rossignol vient de racheter une usine de fabrication de raquettes de tennis située à Van Buren (Etat du Maine) et appartenant à Garcia Corp. Cette usine a une capacité annuelle de production de deux cent quatre-vingt mille raquettes en bois et en « *bois-composite* ».

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

EXPOSITION

S. 11 - Estampes. Art contemporain. Tableaux modernes.
S. 14 - Bijx. argent. anc. et mod.

VENTE

S. 1 - Estampes. Tableaux modernes.
S. 2 - Bijx. Obj. vitr. Argent. anc. et moderne.
S. 3 - Collection coléopt. Papillons.
S. 7 - Haute Epoque.
S. 12 - Cartes à jouer. Livres rares 15e au 20e.
S. 15-16 - Obj. d'art et d'am. princ. 19e provenant propriét. de M. X. et à un amateur.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Le redressement du dollar s'accentue La bonne tenue du franc se confirme

Accélération du redressement du DOLLAR, confirmation de la bonne tenue du FRANC ; reprise du DOLLAR CANADIEN : tels ont été les faits marquants de la semaine sur les marchés des changes.

Amorcé à la fin de la semaine dernière, le redressement de la devise américaine s'est donc poursuivi et à un rythme accéléré. La hausse du DOLLAR, déjà sensible mardi, a été particulièrement forte jeudi lorsque fut connue la décision du trésor américain de vendre de l'or prélevé sur ses réserves. En quelques heures, le cours de la devise américaine passait ainsi de 4,5950 à 4,66 FRANCS à Paris, de 2,045 à 2,08 DEUTSCHEMARKS à Francfort et de 1,916 à 1,97 FRANC SUISSE à Zurich. Un tel mouvement appelait des corrections et, à la veille du week-end dans des marchés redevenus plus calme, le DOLLAR cédait un peu de terrain. D'un vendredi à l'autre, sa progression n'en reste pas moins très sensible.

La décision américaine de vendre de l'or ne constitue pas à proprement parler une surprise. Cette éventualité avait été évoquée à maintes reprises ces dernières semaines et les démentis réticents de l'administration n'avaient convaincu personne. De surcroît, il est clair que ces ventes n'auront, sur la tenue du DOLLAR, qu'un effet limité. En fait, si cette décision a un tel effet sur le marché, c'est, d'abord, qu'elle a été accueillie par les milieux financiers comme la marque d'un durcissement de la politique monétaire de Washington et, ensuite, qu'elle est intervenue alors qu'un changement de tendance s'était déjà amorcé sur le DOLLAR.

Pour beaucoup de spécialistes, qui constataient depuis quelques semaines une certaine réticence des opérateurs à vendre des DOLLARS, les conditions d'une reprise technique de la devise américaine étaient réunies. Tout semble indiquer que la flambée des cours à Wall Street, due pour une large part, affirme-t-on, à des achats d'origine étrangère, a fait l'effet d'un déclic. La tension des taux d'intérêt a fait le reste.

Le redressement du DOLLAR va-t-il se poursuivre ? Même si le climat a changé les problèmes demeurent. Certes, il appartient aux marchés d'anticiper, mais on voit mal les autorités américaines qui ont si largement contribué à la baisse du DOLLAR, accepter qu'il se redresse de façon très sensible. Dans ces conditions, bien des spécialistes estiment que l'on pourrait assister dans les semaines à venir à une consolidation des cours de la devise américaine aux niveaux actuels.

L'autre fait notable de la semaine a été la bonne tenue du FRANC FRANÇAIS, qui a progressé vis-à-vis des devises fortes et notamment du FRANC SUISSE. La déclaration de politique générale du premier ministre a été bien accueillie par les milieux financiers, qui ont, par ailleurs, été favorablement impressionnés par le redressement de la balance commerciale française en mars. La bonne tenue du FRANC ne se dément pas depuis plusieurs semaines, ce qui pourrait permettre aux autorités monétaires de poursuivre une politique de baisse des taux d'intérêt favorable à l'investissement.

Le calme a régné au sein du « serpent » monétaire européen, où une nette détente entre devises fortes et devises faibles a été observée.

Les règles de fonctionnement du « serpent » ne seront pas modifiées dans l'immédiat, ont indiqué les représentants des pays dont les devises sont liées par cet accord. Lors de l'ouverture de la foire de Hanovre, le comte Lambsdorff, ministre de l'économie de la République fédérale, n'a cependant pas exclu un élargissement du « serpent », tout en affirmant que le DEUTSCHEMARK ne serait pas la monnaie de réserve de la Communauté européenne et que les efforts des Européens ne devraient pas être dirigés contre les Etats-Unis, alliés de l'Allemagne.

Signalons enfin que le DOLLAR CANADIEN, bénéficiant de la reprise du DOLLAR, a progressé vis-à-vis de toutes les devises après sa baisse récente.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	1,8295	8,5070	3,5967	3,7980	59,0562	4,0560	1586,54
	—	1,8605	8,4885	3,4847	3,7730	58,7918	4,0307	1589,79
New-York .	1,8295	—	21,5053	50,8646	48,1695	3,0978	45,1060	0,1153
	1,8605	—	21,9178	53,3902	49,3096	3,1645	46,1573	0,1170
Paris	8,5070	4,65	—	236,52	223,98	14,4052	209,74	5,3620
	8,4885	4,5625	—	243,59	224,97	14,4382	210,59	5,3393
Zurich	3,5967	1,9660	50,8646	—	94,7013	6,0904	88,6783	2,2670
	3,4847	1,8730	41,0520	—	92,3570	5,9272	86,4528	2,1919
Francfort .	3,7980	2,0760	48,1695	105,5951	—	6,4312	93,6400	2,3939
	3,7730	2,0280	44,4493	108,2754	—	6,4177	93,6072	2,3733
Bruxelles .	59,0562	32,28	6,9419	16,4191	15,5491	—	14,5602	3,7223
	58,7918	31,6000	6,9260	16,8713	15,5818	—	14,5857	3,6980
Amsterdam	4,0560	221,70	47,6774	112,7670	106,7919	6,8680	—	2,5565
	4,0307	216,65	47,4849	115,6700	106,8293	6,8560	—	2,5354
Milan	1586,34	867,20	186,49	441,09	417,72	26,8649	391,15	—
	1589,79	854,50	187,28	456,21	421,35	27,0411	394,41	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

Baisse de l'or

Comme l'on pouvait s'y attendre, la décision américaine de vendre de l'or prélevé sur ses réserves a entraîné une chute brutale des cours du métal précieux. C'est ainsi qu'à Londres, le cours de l'once est revenu jeudi nettement en dessous de 170 dollars pour s'établir à 168,55 dollars. Il a regagné un peu de terrain à la veille du week-end, pour finalement s'inscrire à 170,90 dollars (contre 178,50 dollars le vendredi précédent).

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse du cacao, de l'argent et du platine

METAUX. — *La perspective de la vente des réserves or des Etats-Unis a provoqué un repli sensible des cours du métal jaune à Londres, qui reviennent à leur niveau le plus bas depuis quatre mois. Par solidarité, les prix des autres métaux précieux, argent et platine, se sont aussi repliés.*

Les cours du cuivre se sont pratiquement stabilisés au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal ont encore diminué, revenant à 563 725 tonnes (—9 625 tonnes), leur niveau le plus bas depuis février 1976. La fermeture aux Etats-Unis pendant quelques mois de deux raffineries entraînera une perte de production évaluée à 80 000 tonnes, et des grèves ont paralysé les mines péruviennes, autant de facteurs qui auraient dû stimuler le marché. Mais la perspective d'un surplus mondial de production devant persister jusqu'en 1980 a éclipsé ses éléments favorables. Les spécialistes tablent sur une production mondiale de métal raffiné (pays communistes exclus) légèrement supérieure à 7 millions de tonnes pour l'année en cours. Elle dépassera de 300 000 tonnes la consommation aussi une baisse des cours jusqu'à 55-58 cents la livre est-elle prévue pour la fin du second semestre. En 1980, la production mondiale atteindra 7,6 millions de tonnes

Une reprise s'est produite sur les cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang. La liquidation de 45 000 tonnes de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques américains paraît à exclure dans l'immédiat.

Recul des cours du zinc à Londres, malgré le relèvement de 50 dollars par tonne du prix d'un producteur australien porté à 600 dollars. Cet exemple n'a pas été suivi par les producteurs européens, car le marché paraît peu réceptif à une augmentation généralisée. Il est certes prévu par le groupe international d'études du plomb et du zinc l'apparition d'un déficit de 100 000 tonnes de la production mondiale en 1978 au lieu d'un excédent de 120 000 tonnes en 1977. Des réductions volontaires de production — les plus récentes en Allemagne et en Belgique — ont permis d'améliorer la position statistique de ce métal, mais les stocks mondiaux sont encore supérieurs à la normale (1,5 million de tonnes).

TEXTILES. — *Les cours de la laine ont été soutenus sur le marché à terme. Le Japon a réduit de 40 % ses achats de laines en Australie, les pays du Comecon de 40 % et ceux de la C.E.E. de près de 60 %.*

DENRÉES. — *Les cours du cacao ont fléchi sur les places commerciales. La diminution de la consommation survenue en France et en Grande-Bretagne durant le premier trimestre s'est répercutée sur l'évolution des prix.*

Légère progression des cours du café en corrélation avec des rumeurs faisant état de la réduction prévue des récoltes dans différents pays d'Amérique du Sud.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 21 avril 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 692,50 (695) ; à trois mois, 710 (710) : étain, comptant, 6 065 (5 920) : à trois mois, 6 020 (5 925) ; plomb, 307,50 (314,75) ; zinc, 294 (301).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 58,60 (59,80) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 75,83 (76,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch (147-154).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 526 (1 520).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mai, 57,25 (55,70) ; juillet, 58,65 (57,10).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mai, 229 (227) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (485).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, mai, 23,40 (23,70).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 615 (605).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 51,75-53 (48,50-49,25). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 210-210,50 (206,75-207,25).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mai, 152,35 (165,20) ; juil. : 147,50 (159,80) ; sucre, mai : 7,72 (7,88) ; sept. : 8,17 (8,34) ; café, mai : 174,74 (177,85) ; juil. : 154,74 (156,75).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mai : 104,40 (104,60) ; août : 108,80 (109,20) ; café, mai : 1 509 (1 498) ; juil. : 1 368 (1 365) : cacao, mai : 2 045 (2 071) ; juil. : 1 956 (1 995). — Paris (en francs par quintal) : cacao, mai : 1 705 (1 765) ; sept. : 1 650 (1 720) ; café, mai : 1 324 (1 300) : sept. : 1 192 (1 175) ; sucre (en francs par tonne) ; août : 928 (906) ; oct. : 947 (928).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mai : 318 1/2 (313) ; juil. : 322 1/2 (317 1/2) ; maïs, mai : 255 3/4 (257 1/2) ; juil. : 256 1/4 (253).

MARCHÉ MONÉTAIRE

STABILISATION

Un léger resserrement de la liquidité s'est opéré en fin de semaine par suite du retard pris par certaines banques dans la constitution de leurs réserves obligatoires, dont la période de référence se terminait le 20 avril. C'est pourquoi, de 8 3/8 %, le taux de l'argent au jour le jour est monté à 8 1/2 %. D'autre part, la Banque de France, en adjugeant quelque 5,5 milliards de francs contre effets de première catégorie, au taux inchangé de 8 3/8 %, joue une certaine stabilisation des taux après la baisse de ces dernières semaines.

Mais les taux d'intérêt restent encore en France parmi les plus élevés d'Europe. C'est pourquoi, grâce à l'éclaircissement de la situation politique et au raffermissement du franc sur le marché des changes, la place de Paris pourrait devenir de plus en plus attrayante pour les capitaux détenus par un certain nombre de non-résidents. Un afflux de capitaux à court terme pourrait donc provoquer un nouveau fléchissement des taux sur le marché intérieur français. D'autant plus que, dans le contexte actuel, il ne semble pas qu'un resserrement de l'écart existant entre les taux de l'eurodollar et les taux du marché monétaire soit un grand danger pour la tenue du franc.

Le 20 avril, le Trésor procédait à une adjudication pour un milliard de bons à « 7 mois » au taux facial de 8,0564 % et un milliard de bons à « 12 mois » au taux facial de 8 %. Il procédera le 25 avril à une adjudication de un million de bons à « 9 mois » et un milliard à « 15 mois ». — *(Intérim.)*

...urses étrangère...

NEW-YORK — Frénésie d'achats

FRANCFORT

LONDRES

TOKYO — Ventes bénéficiaires

MARCHÉ LIBRE DE L'O...

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 17 AU 21 AVRIL 1978

Vote de confiance

A l'instar de l'Assemblée nationale, la Bourse de Paris vient de voter la confiance à la politique définie cette semaine par M. Raymond Barre. Une vigoureuse et spectaculaire hausse des valeurs françaises s'est produite dans un palais Brongniart survolté. En cinq séances, des valeurs mobilières, pour près de 2 milliards de francs, ont été négociées et, d'un vendredi à l'autre, les différents indices ont fait un bond de 6,5 % environ.

Dès le lundi, le ton était donné. Considérant sans doute que le marché avait bien consolidé ses positions lors des cinq précédentes séances, les opérateurs procédaient à de nouvelles acquisitions, et les cours progressaient de 1 % en moyenne. Courte pause mardi, puis redémarrage du mouvement de hausse. La séance de mercredi, consacrée à la réponse des primes engagées lors des mois précédents, se solda par un nouveau progrès. Trois jours durant, les cours avaient monté, cependant que les marchés s'étoffaient progressivement. Jeudi, ce fut l'explosion de joie. Satisfaite, ô combien, des intentions gouvernementales exprimées la veille à son égard, la Bourse s'offrit une véritable flambée de hausses. Déséquilibrées par une trop vive demande, les cotations d'une quinzaine de valeurs durent être retardées le temps d'ameuter les vendeurs, qui faisaient défaut. Sur le seul marché à terme, le volume des échanges doubla brutalement, et des actions, pour près de 300 millions de francs, furent négociées. Tous les compartiments sans exception furent touchés par cette nouvelle vague d'achats, et l'indicateur instantané s'adjugea 4 %. Ainsi se terminait l'un des mois boursiers les plus brillants, et les plus actifs, que le palais Brongniart ait connus. En quatre semaines, les actions françaises ont monté d'environ 11 % et des valeurs mobilières, pour plus de 7 milliards de francs, ont été échangées. De quoi sortir du « rouge » de nombreuses charges d'agent de change qui, il n'y a pas si longtemps, broyaient du « noir ». Le prochain mois de crédit mis à la disposition des opérateurs sera-t-il aussi faste ? Beaucoup sont prêts à le parier. Et, si l'on en juge par la dernière séance de la semaine, première du nouveau mois boursier, le pari est bien engagé. Les achats à terme ont été nombreux et importants, le volume de transactions et une hausse de 1,7 % des cours sont là pour en témoigner.

Il y a longtemps, bien longtemps que l'horizon boursier n'était apparu aussi clair, et les augures si bien disposés à l'égard du « temple du capitalisme ». A la faveur d'un discours, M. Raymond Barre a rendu à la Bourse une légitimité sur laquelle elle avait fini par s'interroger elle-même. Désormais, c'est officiel, la France a besoin d'elle. Les entreprises, jusqu'ici contraintes de se livrer pieds et poings liés aux banquiers, pourront désormais venir s'abreuver à la source même de l'épargne : la Bourse.

Nul doute qu'elles n'y soient bien accueillies. Les deux mesures annoncées par le premier ministre sont en effet de nature à conforter, sinon élargir, la clientèle du palais Brongniart. Espérée depuis longtemps, la détaxation d'une partie de l'épargne investie en valeurs mobilières accroîtra l'intérêt de détenir un portefeuille boursier. Quant à la création d'un produit, nouveau pour la France mais largement utilisé dans les pays anglo-saxons, l'action de préférence, elle est également de nature à séduire une nouvelle clientèle. L'on peut même parier qu'elle rencontrera un vif succès. Les Français ont largement prouvé que le droit de vote, dont est dépourvue l'action de préférence, ne les intéressait guère de toute façon...

« Jamais un premier ministre ou un ministre des finances n'avait posé, avec tant de clarté, de compétence et de bon sens le problème du financement des investissements » a déclaré M. Flornoy, syndic des agents de change. Rarement, dans l'histoire de la Bourse, le titulaire de ce poste n'avait adressé un tel satisfecit à son ministre de tutelle. On mesure, là, toute la satisfaction des milieux financiers.

PATRICE CLAUDE.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Les obligations indemnitaires « C.N.E. 3 % », qui se traitaient, vendredi à terme, « ex-droit au tirage », se sont vivement redressées. A cet égard, et selon nos estimations, le prix de remboursement « net » des titres amortis cette année devrait se situer aux alentours de 1 020 F. Ce prix devrait être voisin de 175 F pour les « Charbonnages 3 % » que le sort aura désignés pour l'amortissement.

	21 avril	Diff.
4 1/2 % 1973	692	— 15
7 % 1973	2 520	— 275,50
Emp. 10,30 % 1975	97,30	— 0,90
10 % 1976	100	inchangé
PME 10,60 % 1976	98,80	+ 0,80
PME 11 % 1976	100	+ 0,10
« Barre » 8,80 % 1977	101,66	— 1,74
4 1/4 % 1963	103,10	— 0,90
4 1/4-4 3/4 % 1963	94,90	+ 0,30
5 1/2 % 1965	108,60	— 0,20
6 % 1966	107,40	+ 0,30
6 % 1967	102	+ 0,15
C.N.E. 3 %	2 259	+ 160
Charbon 3 %	169	+ 4

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le président de la *S.N.I.* a indiqué que la transformation de la société en SICAV — le principe en est acquis — devrait s'accompagner d'une fusion avec une autre société d'investissement à capital variable appartenant sans doute au groupe *C.I.C.* ; les titres, en effet, seront diffusés par le réseau de comptoirs de cet organisme bancaire. Le dividende global de la *S.N.I.* a été fixé à 26,56 F (contre 25,21 F).

	21 avril	Diff.
Bail Equipement	186	+ 6
B.C.T.	125	+ 7
Cetelem	261	+ 12,50
Cie Bancaire	350	+ 14,50
C.C.F.	126	+ 1,50
Crédit Foncier	333,50	— 0,50
Finance de Paris	171	— 5,50
Locafrance	183,50	+ 11
Prétabail	397	+ 16,50
U.C.B.	235	+ 1,50
U.F.B.	320	+ 30
S.I.L.I.C.	222	+ 16
S.N.I.	422	+ 7
Cie du Midi	383	+ 15
Eurafrance	243,50	+ 12,50
Pricel	123,50	+ 10,40
Schneider	175	+ 23,80
Suez	284	+ 12

Alimentation

Le bénéfice net de *B.S.N.-Gervais-Danone* pour 1977 a atteint 96,69 millions de F (contre 59,34). Ce résultat a pu, en grande partie, être obtenu grâce à l'amélioration de la conjoncture dans le secteur « verre-emballage ». Le montant du coupon sera porté de 25,20 F à 27 F.

	21 avril	Diff.
Beghin-Say	65	+ 2,60
B.S.N.-G.-Danone	495	+ 72,50
Carrefour	1 730	+ 80
Casino	1 185	+ 65
Moët-Hennessy	472	+ 38
Mumm	373	+ 23
Olida et Caby	163	+ 26,50
Pernod-Ricard	274	+ 19
Radar	368	+ 25
Raf. Saint-Louis	74	+ 3,10
S.I.A.S.	308,50	+ 19,50
Vve Clicquot	690	+ 27
Vinipri x	435	+ 31
Martell	383	+ 32
Guyen. et Gascogne	295	+ 25
Gén. Occidentale	193	+ 7,50
Nestlé	7 950	— 450

Filatures, textiles, magasins

Le bénéfice net de *Roudière* pour 1977 s'élève à 9,34 millions de F, ce qui permettra de distribuer un dividende global de 27 F contre 21,60 F.

Le bilan des Galeries Lafayette, à fin 1977, s'est soldé par une perte nette de 9,5 millions de F (contre 4 millions de F en 1976).

C.F.A.O. annonce un bénéfice net de 52,45 millions F — dont 15,07 provenant de la cession supplémentaire et forcée de 20 % du capital de la filiale *C.F.A.O. Nigeria Ltd* à l'Etat nigérian ; le dividende global sera fixé à 24,75 F (contre 121,15 F) par titre.

	21 avril	Diff.
Dollfus-Mieg	42	inchangé
Sommer-Allibert	475	— 4,50
Agache-Willot	702	+ 92
Rondière	347	+ 41
Saint-Frères	99	+ 6,40
Bail Investiss.	270,10	+ 12,10
C.F.A.O.	423	+ 40,50
B.H.V.	89	+ 7
Gal. Lafayette	63,10	— 1,40
Nouv. Galeries	92,50	+ 8,90
Paris-France	81	+ 7,60
Prénatal	27,80	+ 0,40
Printemps	75,40	— 1,30
La Redoute	609	+ 24
S.C.O.A.	82	+ 3,50
U.I.S.	294	+ 20
Bon Marché	150	+ 0,50

Bâtiment et travaux publics

Comme nombre de ses concurrents, la *Générale d'Entreprises* a enregistré en 1977 une progression sensible de ses résultats avec une marge brute qui passe de 67,74 à 96,86 millions de F et un bénéfice net accru de 10 % à 22,26 millions de F. Le dividende global est majoré : 19,275 F contre 15,975 F.

	21 avril	Diff.
Auxil. d'Entrep.	465	+ 53,20
Bouygues	691	+ 68
Chim. et Routière	115	+ 2,70
Ciments Franç.	118	+ 8,10
Dumez	790	+ 75
Ent. J. Lefebvre	294,90	+ 21,90
Gén. d'Entrep.	211	+ 19
Gds Travx Marseille	287,50	+ 20,50
Lafarge	188,10	+ 23,20
Maisons Phénix	1 113	+ 63
Poliet et Chausson	161	+ 9

Matériel électrique, services publics

Le bénéfice net de la société *Thomson-Brandt* pour 1977 s'élève à 160 millions de F (contre 140,1). Le dividende restera fixé à 10,10 F par titre, mais il s'appliquera à un capital majoré de 20 % par attribution gratuite d'actions.

La Lyonnaise des Eaux annonce pour 1977 un bénéfice net de 83,2 millions de F contre 59,9 millions. Un coupon de 21,80 F, auquel s'ajoutera un reliquat du dividende 1976 non distribué de 0,70 F sera mis en paiement dans le courant de l'exercice.

	21 avril	Diff.
Alsthom Atlantique	77	+ 3,70
C.E.M.	55,50	+ 1,50
C.G.E. (1)	382,50	+ 37,10
C.S.F.	237,90	+ 20,40
C.I.T.-Alcatel	1 220	+ 84
Matra	2 820	+ 310
Leroy-Somer	625	+ 32
Meci	19,40	+ 3,10
Moulinex	176,50	— 3
Mach. Bull	33,90	+ 1,35
T.R.T.	525	+ 20
Télémécanique	845	+ 50
Fse-Tél-Ericsson	260	+ 18
Thomson-Brandt	201	+ 10
Gén. des Eaux	559	+ 42
Lyonnaise des Eaux	465	+ 24

(1) Compte tenu du détachement d'un coupon de 22,60 F.

Produits chimiques

Le conseil de la firme allemande *B.A.S.F.* a, comme prévu, décidé de minorer fortement (— 29,2 %) le dividende versé pour 1977, qui revient de 8,50 DM à 6 DM net. Avec l'introduction en Allemagne du nouveau régime fiscal à compter du 1er janvier 1977, les actionnaires résidant outre-Rhin encaisseront en sus un avoir fiscal de 56,25 %, soit 3,38 DM, ce qui portera leur rémunération globale à 9,38 DM. Les porteurs étrangers n'y auront pas droit. Les actionnaires français se verront retenir 0,90 DM au titre du crédit d'impôt (15 %), qui leur sera remboursé dans les mêmes conditions que l'avoir fiscal.

Malgré la baisse en 1977 de ses bénéfices (25,4 %) imputable aux pertes subies par ses filiales brésilienne et nord-américaine, l'*Institut Mérieux* maintient son dividende global à 13,50 F.

Le bénéfice après impôts de *C.M.-Industries* pour 1977 atteint 30,44 millions de F (+ 12,1 %).

	21 avril	Diff.
C.M.-Industries	238	+ 26,50
Cotelle et Foucher	102	+ 9,50
Institut Mérieux	423,80	+ 3,80
Laboratoire Bellon	226,80	+ 26,80
Nobel-Bozel	59,80	+ 2,60
Pierrefitte-Auby	72,80	+ 3,75
Rhône-Poulenc	85,90	+ 12,80
Roussel-Uclaf (1)	267	+ 43,20
B.A.S.F.	398	— 9
Bayer	302,50	— 10,50
Hoechst	290,30	— 5,90
Norsk Hydro	189	— 1

(1) Compte tenu d'un droit de 26,20 F.

Le dividende global est inchangé à 13,50 F mais s'applique à un capital augmenté par attribution gratuite (1 pour 10).

Métallurgie, constructions

Les comptes de la *Métallurgique et Navale Dunkerque-Normandie* pour 1977 (premier exercice complet après la fusion opérée avec effet rétroactif au 1er janvier) se soldent par un bénéfice net de 70,6 millions de francs. Le dividende global est fixé à 8,55 F.

	21 avril	Diff.
Chiers-Châtillon	18	+ 2,40
Creusot-Loire	85	+ 11,70
Denain-Nord-Est	40	+ 7,50
Marine-Wendel	61	+ 9,90
Métal.-Normandie	65	+ 14
Pompey	81,20	+ 5,70
Sacilor	35,40	+ 4,60
Saulnes	41,50	+ 2,70
Usinor	25	+ 3,50
Vallourec	95	+ 9,80
Alspi	72	+ 2
Babcock-Fives	100,30	+ 7,20
Gén. de Fonderie	98,50	+ 12,50
Poclain	219	+ 6
Sagem	521	+ 13
Saunier-Duval	96,50	+ 16,60
Penhoët	250	+ 10
Peugeot-Citroën	383	+ 10,50
Ferodo	466	+ 38

Le déficit net de « Sacilor » s'est creusé en 1977, passant de 723 à 2 283 millions de francs.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Imetal annonce pour 1977 un résultat de 37,5 millions de F. L'année précédente son bénéfice avait atteint 41,6 millions de F, mais comprenait pour 6 millions de profits exceptionnels. Le dividende global passe de 5,25 F à 5,70 F.

	21 avril	Diff.
Imétal	63,50	+ 3,50
Penarroya	38	+ 0,90
Charter	10,75	— 0,15
Inco	75,10	+ 3,45
R.T.Z.	17,25	+ 1,30
Tanganyika	11,70	+ 0,70
Union Minière	111,40	+ 2,90
Z.C.I.	0,66	inchangé
Kléber	49	+ 3,80
Michelin	1 500	+ 125

Pétroles

Le capital de la « Société nationale Elf Aquitaine » sera augmenté en une ou plusieurs fois par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions à la clé pour passer de 755,31 à 906,37 millions de francs.

Au siège du groupe pétrolier, l'on précise, d'autre part, que les rumeurs circulant en Bourse depuis plusieurs jours tendant à faire croire que de nouveaux gisements de pétrole découverts au Cameroun seraient aussi, sinon plus importants que ceux du Nigéria, relèvent de la plus haute fantaisie.

	21 avril	Diff.
Aquitaine	445	+ 42
Esso	75,40	+ 6
Franç. des Pétroles	129,70	+ 10,30
Pétroles B.P.	67,80	+ 7,80
Primagaz	140	+ 7
Raffinage	81,30	+ 10,20
Sogerap	79,45	+ 1,45
Exxon	220	+ 10,20
Petrofina	600	+ 1
Royal Dutch	268,60	— 0,40

Mines d'or, diamants

Les bénéfices nets réalisés par les mines d'or sud-africaines pour le premier trimestre de l'année sont en général inférieurs à ceux du dernier trimestre de 1977 mais les dividendes la plupart du temps sont majorés.

Résultats en millions de rands : *Saint-Helena*, 4,39 (contre 4,99) ; *Buffelsfontein*, 8,72 (inchangé) ; *Free State*, 17,79 (contre 16,73) ; *Western Deep*, 14,22 (contre 15,16) ; *Président-Brand*, 11,03 (contre 9,53) ; *Western Holding*, 9,25 (contre 9,41) ; *Harmony*, 7,02 (contre 8,62) ; *East Rand*, 0,72 (contre 1,96) ; *Hartebeestfontein*, 11,79 (contre 9,40).

	21 avril	Diff.
Amgold	90	— 4
Anglo-Américain	17,55	— 0,05
Buffelsfontein	49,70	— 0,70
Free State	87,90	— 6,10
Goldfields	14,20	— 0,30
Harmony	18,50	— 2,05
President Brand	50,35	— 2,75
Randfontein	189,80	— 13,20
Saint-Helena	46,60	— 1,20
Union Corporation	16,95	— 0,85
West Driefontein	101	— 7,40
Western Deep	40	— 1,70
Western Holding	95	— 4,30
De Beers	20,40	+ 0,30

Valeurs diverses

Grâce à la diminution de sa charge fiscale, *Essilor* est parvenu à dégager pour 1977 un bénéfice net de 23,06 millions contre 19,80 millions l'année précédente, son résultat d'exploitation, enregistrant un fléchissement de 8,1 %. Le dividende global est porté de 19,17 F à 22,50 F.

Le dividende global d'*Arjomari* est maintenu à 11,25 F, tandis que *Bis* majore le sien (23,10 F contre 19,20 F) de même que *Bic* : 13,95 F contre 11,16 F. Les actions gratuites de ces deux dernières sociétés ont droit à ces dividendes.

	21 avril	Diff.
L'Air Liquide	310	+ 19
Bic	469	+ 19
Europe 1	527	+ 78,50
L'Oréal	683	+ 65
J. Borel	115,80	+ 11,80
Club Méditerranée	451,30	+ 10,30
Arjomari	133,90	+ 7,40
Hachette	188,80	+ 16,80
Presses de la Cité	290	+ 11
P.U.K.	89,80	+ 7,20
St-Gob. P.-à-M.	152,80	+ 11,80
Skis Rossignol	1 750	+ 90
Chargeurs Réunis	183,50	+ 7,50

Les « indices hebdomadaires de la Bourse de Paris » seront publiés dans la première édition du Monde daté 25 avril.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre tit.	Capitaux
Aquitaine	137 500	60 731 782
Michelin	26 870	53 533 290
4 1/2 % 1973	48 300	33 608 110
P.Peugeot-Citroën	74 325	27 952 962
P.P.P.B.	146 275	26 062 255

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	17 avril	18 avril	19 avril	20 avril	21 avril
Terme	119 395 315	141 707 698	143 097 781	290 834 115	255 392 165
Compt.					
R. et obl.	99 711 775	128 081 089	124 314 520	141 612 469	130 135 136
Actions	58 492 557	58 658 639	59 107 798	76 056 202	87 076 782
Total	277 599 647	328 447 426	326 520 099	508 502 786	472 604 083

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)

Franç.	124,2	124,1	126,2	130,9	132,9
Etrang.	98,1	98,4	98	98,5	99,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)

Tendance	127,0	126,5	127,8	132,5	134,4

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	72,1	72,5	72,7	74,9	76,0

Bourses étrangères

NEW-YORK

Frénésie d'achats

Une véritable frénésie d'achats paraît s'être emparée des boursiers cette semaine à Wall-Street. Tous les records d'activité ont été pulvérisés, 212,3 millions d'actions ayant été échangées en cinq séances (contre 180 millions la semaine précédente). Après l'explosion d'achats qui s'était produite à la veille du week-end dernier et grâce à laquelle le record historique de 44,5 millions d'actions traitées en une séance avait été largement battu (52,28 millions), beaucoup craignaient un nouveau retournement de tendance. Il n'en a rien été. Au contraire, lundi, le New York Stock Exchange s'offrit même la plus brillante séance de son histoire : 63,51 millions de titres traités et vingt points de hausse pour l'indice Dow Jones.

En quelques heures, celui-ci venait d'effacer près de quatre mois de baisse quasi ininterrompue. Des ventes bénéficiaires bien légitimes allaient tempérer quelque peu l'ardeur des opérateurs et, à la veille du week-end, le Dow Jones s'inscrivit à 812,80 contre 795,13 une semaine plus tôt.

Bien que reliée à la meilleure tenue du dollar et à un faisceau d'indications économiques positives, la motivation essentielle de cette brutale frénésie d'achats reste un peu confuse. Une chose est sûre : investisseurs institutionnels, particuliers et étrangers se sont mis de la partie...

	Cours 14 avril	Cours 21 avril
Alcoa	41 1/2	43 7/8
A.T.T.	62	62 1/4
Boeing	37 1/2	38 1/4
Chase Man Bank	31 1/8	32 1/8
Du P. de Nemours	110	113 1/4
Eastman Kodak	45 5/8	47 5/8
Exxon	46 3/4	47 1/8
Ford	48 3/8	48 7/8
General Electric	48 1/4	50
General Foods	28 3/8	28 1/4
General Motors	64 1/2	64 7/8
Goodyear	17 5/8	17 3/8
I.B.M.	243 1/2	253 1/4
I.T.T.	30 3/8	30 1/4
Kennecott	25 1/2	25 5/8
Mobil Oil	62 7/8	63 3/4
Pfizer	28	28 1/2
Schlumberger	68 3/8	68
Texaco	26 1/8	26 1/2
U.A.L. Inc.	24	23 3/4
Union Carbide	40	40 3/8
U.S. Steel	26 5/8	27 7/8
Westinghouse	19 1/2	19
Xerox Corp.	46 1/4	47 1/4

FRANCFORT

Nouvel affaiblissement

Le raffermissement du dollar sur les marchés des changes a provoqué un nouvel affaiblissement des cours cette semaine à la Bourse ouest-allemande. L'indice de la Commerzbank s'est établi à 775,1 le 21 avril contre 793,6 le 14 avril.

	Cours 14 avril	Cours 21 avril
A.E.G.	88,80	85,70
B.A.S.F.	137,90	136,80
Bayer	140,30	137,80
Commerzbank	238,30	228
Hoechst	132,70	131,80
Mannesman	169,50	163,60
Siemens	290,80	279,70
Volkswagen	203,70	199,60

LONDRES

Chute des mines d'or

La semaine a été caractérisée par la chute des mines d'or au Stock Exchange, où les valeurs industrielles se sont, en revanche, assez bien comportées. La légère reprise du métal jaune à la veille du week-end n'a pas permis aux trusts miniers d'effacer leurs pertes de la semaine et l'indice « F.T. » des mines d'or s'est établi à 136,8 le 21 avril contre 147 le 14 avril (industrielles : 445 contre 447,4).

A noter, l'ouverture, vendredi 21 avril, du premier marché d'options de Grande-Bretagne, limité, pour le moment, à une dizaine de valeurs.

	Cours 14 avril	Cours 21 avril
Bowater	184	193
Brit. Petroleum	744	772
Charter	124	124
Courtaulds	109	109
De Beers	325	330
Free State Geduld*	20 15/16	19
Gt Univ. Stores	286	280
Imp. Chemical	330	337
Shell	508	527
Vickers	179	177
War Loan	34 3/8	34 3/8

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

TOKYO

Ventes bénéficiaires

Une vague de ventes bénéficiaires s'est abattue sur le Kabuto-cho cette semaine à Tokyo. Un moment en hausse notable, l'indice Dow Jones s'est finalement établi le 21 avril à 5 502,29 (contre 5 503,55). Le volume des échanges s'est élevé à 1,92 milliard de titres (contre 1,6 milliard).

	Cours 14 avril	Cours 21 avril
Canon	517	513
Fuji Bank	278	278
Honda Motors	590	609
Matsushita Electric	745	675
Mitsubishi Heavy	140	133
Sony Corp.	1 890	1 950
Toyota Motors	920	960

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 14/4	COURS 22/4
Or fin (kilo en barre)	26400 ..	25150 ..
— (kilo en lingot)	26495 ..	25285 .
Pièce française (20 fr.)	265 10	249 90
Pièce française (10 fr.)	203 .	195 .
Pièce suisse (20 fr.)	235 .	223 50
Union latine (20 fr.)	238 .	218 90
● Pièce tunisienne (20 fr.)	176 .	177 50
Souverain	268 50	238 50
● Souverain Elizabeth II	277 90	265 ..
● Demi-souverain	285 ..	250
Pièce de 20 dollars	1226 40	1136
— 10 dollars	573 .	542 20
— 5 dollars	410 ..	385 ..
— 50 pesos	1081 50	971 ..
● — 20 marks	332 ..	315 ..
— 10 florins	264 ..	237 ..
● — 5 roubles	139 ..	133 ..

Les surcapacités : un problème crucial pour la chimie

Les chimistes européens se souviendront de l'année 1977. Sans avoir été vraiment noire, elle marquera le passage d'un gué difficile. Ralentissement d'activité, niveaux de prix insuffisants, alourdissement des charges de toutes sortes, distorsions créées par les remous monétaires avec des pertes de changes souvent élevées à la clé, concurrence sauvage exercée dans certains secteurs (engrais, textiles chimiques) par les pays du Sud-Est asiatique et les Etats-Unis, et, par-dessus tout, surcapacités de production : rien n'a manqué à leur « bonheur » ou à leur malheur. Aucun groupe n'a été épargné et la baisse parfois considérable de leurs bénéfices (— 37,6 % après impôts pour la B.A.S.F., qui, jusqu'ici, tient le « pompon ») attestent des graves problèmes auxquels ils ont été confrontés. Ne parlons même pas d'AKZO, dont le déficit s'est encore accru, ni de la Montedison, devenue un cas désespéré. Quid de 1978 ? Dans quelques domaines d'activité, comme celui des textiles chimiques, le plus touché par la récession, la situation s'améliore un tout petit peu. Les I.C.I., et Rhône-Poulenc en particulier, ont enregistré une légère progression de leurs ventes durant le premier trimestre. Mais, pour redresser la barre, des efforts considérables vont devoir être exercés tous azimuts.

Les dirigeants d'AKZO tablent, grâce à la réorganisation en cours, sur une réduction des pertes dès cette année et sur un retour à l'équilibre en 1979. Chez Rhône-Poulenc, l'on reste raisonnablement confiant, mais prudent. Même son de cloche dans les états-majors des trois groupes allemands. Il reste qu'une hirondelle ne fait pas le printemps. « Il faudra de quatre à cinq ans à la chimie européenne pour absorber ses excédents de capacités », a récemment déclaré le professeur Grunewald, président de Bayer. « La concurrence reste sévère, les prix faibles et la demande mondiale insuffisante », affirme-t-on d'autre part au siège londonien des I.C.I., dont le nouveau président, M. Hodgson, craint que l'effort d'investissement du groupe ne puisse être soutenu sans une amélioration notable, mais problématique, de la rentabilité.

Tandis que les chimistes européens se rongent les poings, le groupe américain Du Pont de Nemours annonce triomphalement des résultats records pour le premier trimestre : un chiffre d'affaires accru de 12 % à 2,54 milliards de dollars et un bénéfice de 168 millions de dollars (+ 38,9 %).

L'exception qui confirme la règle ? Possible et même probable. Simultanément, les autres groupes américains Dow Chemical et Monsanto annoncent pour la même période une diminution de leurs profits, de 13,8 % pour l'un et de 8,2 % pour l'autre, avec des chiffres d'affaires sensiblement accrus.

Pour le président de Monsanto, la réduction des marges est largement imputable aux surcapacités de production. Encore. Un problème parmi d'autres, mais décidément crucial, auquel l'industrie chimique de tout bord va devoir s'attaquer sous peine d'en « crever ». — A. D.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA QUINZAINE NATIONALE CONTRE LA FAIM

Le Comité français pour la campagne mondiale contre la faim (1) organise dimanche 23 avril une Journée nationale contre la faim, au cours de laquelle il sera procédé à des quêtes sur la voie publique.

Constitué sous la forme d'association reconnue d'utilité publique, le Comité français remplit une double mission : organiser et promouvoir une action d'information et d'éducation du public en ce qui concerne les problèmes de la faim dans le monde et du développement, d'une part ; d'autre part, mettre en œuvre et réaliser des actions de développement dans les pays du tiers-monde.

(1) Comité français contre la faim, 42, rue Cambronne, 75015 Paris. C.C.P. : Paris 23-27.

EXPLOSION A CREIL : TROIS MORTS

Une explosion a tué, ce samedi matin 22 avril à Creil (Oise), trois ouvriers qui travaillaient à l'usine La Vieille Montagne sur un silo contenant de la poussière de zinc. La direction de l'usine ainsi que la police, actuellement sur place, n'ont pas donné de précisions sur l'accident. Deux des ouvriers auraient été tués sur le coup, le troisième serait mort à son arrivée à l'hôpital de Creil.

● *Une commission rogatoire* a été délivrée à la police judiciaire de Nice pour enquêter sur le décès, le 15 avril, d'une jeune femme de vingt-cinq ans, quelques heures après une intervention chirurgicale en vue de l'extraction de deux dents de sagesse. L'opération avait été pratiquée le matin dans une clinique d'Antibes, mais la patiente, qui se plaignait de douleurs aiguës à la poitrine, dut être transférée à l'hôpital Saint-Roch, à Nice. La mort serait due à un œdème du poumon, d'après le rapport du médecin légiste.

● *Enlèvement du baron Empain : Bernard Guillon inculpé.* — M. Bernard Guillon, trente ans, appréhendé à Nice le 19 avril (*le Monde* du 21 avril), dans le cadre de l'enquête sur le rapt du baron Edmond-Jean Empain, a été inculpé de complicité de rapt et de prise d'otage, vendredi 21 avril, par M. Hubert Pinsseau, juge d'instruction.

Le numéro du « Monde » daté 22 avril 1978 a été tiré à 551 811 exemplaires.

A B C D F G H

LES NÉGOCIATIONS SOVIÉTO-AMÉRICAINES DE MOSCOU

M. Vance est reçu par M. Brejnev

Moscou. — M. Brejnev, qui avait participé l'an dernier, dès le premier jour, aux conversations soviéto-américaines, n'a reçu M. Vance, secrétaire d'Etat, que ce samedi matin 22 avril. Aucun commentaire n'avait été fait sur cette entrevue samedi en début d'après-midi, mais la conversation a sans doute porté essentiellement sur les négociations sur la limitation des armes stratégiques, qui piétinent depuis plus de deux ans.

De notre correspondant

Vendredi, MM. Vance et Gromyko ont eu cinq heures d'entretiens qui ont porté non seulement sur la limitation des armes stratégiques, mais aussi sur le désarmement, la réduction des forces en Europe et le Proche-Orient. Aucun détail n'a été donné sur ces échanges de vues. Alors que pendant sa première visite à Moscou, en mars 1977, le secrétaire d'Etat américain donnait une conférence de presse quotidienne, cette fois-ci il n'a pas encore rencontré la presse. Son porte-parole, M. Hodding Carter, a cependant déclaré que les conversations avaient été « *utiles, bonnes et empreintes de sens pratique* », mais il ne faut pas, selon lui, attendre de cette visite la solution de tous les problèmes.

Les entretiens soviéto-américains ont été interrompus, vendredi après-midi, pour permettre aux Soviétiques d'assister, au Kremlin, à la séance solennelle donnée à l'occasion du cent huitième anniversaire de la naissance de Lénine. Prononçant le discours officiel, M. Solomentsev, membre suppléant du bureau politique et chef du gouvernement de la République fédérée de Russie, a déclaré :

« *Le parti et le gouvernement attachent une grande importance aux problèmes de l'amélioration des rapports soviéto-américains dont dépend, pour une grande part, le climat politique dans le reste du monde (...). De notre côté, nous faisons tout ce qui est nécessaire pour trouver des solutions mutuellement acceptables aux problèmes vitaux, en premier lieu à la limitation des armements stratégiques.* »

Avec l'accord de M. Vance, l'ambassade américaine a officiellement protesté contre le refus des Soviétiques de transmettre un film et des photographies sur l'incident provoqué par Mme McClennan. Celle-ci, qui est d'origine soviétique, et qui veut rejoindre son mari américain, avait tenté de s'enchaîner, jeudi, aux grilles de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou. Elle en avait été empêchée sans ménagements par les policiers soviétiques. Les Américains considèrent que ce refus est contraire aux dispositions de l'Acte final de la conférence d'Helsinki sur la liberté d'information. Les Soviétiques, au contraire, se sont étonnés que les Américains fassent « *tant de bruit pour une chose qui n'avait pas besoin d'être soulevée en ce moment* ». L'agence Tass considère même que la manifestation de Mme McClennan est « *un spectacle provocateur antisoviétique* » qui a été monté avec l'accord des journalistes américains à Moscou.

DANIEL VERNET.

● *L'absence de deux membres du Politburo* a été remarquée à la cérémonie anniversaire de la naissance de Lénine, vendredi 21 avril, à Moscou. Il s'agit de MM. Andrei Kirilenko, secrétaire du comité central, qui est considéré comme le numéro deux du Kremlin, et de M. Youri Andropov, chef du comité d'Etat pour la sécurité (K.G.B.). Ces deux personnalités importantes du régime étaient déjà absentes le 9 avril, lors de l'accueil de M. Brejnev à son retour de l'extrême-orient soviétique. D'autre part, aucun diplomate chinois n'assistait à la cérémonie. — *(A.F.P.)*

EN IRLANDE DU NORD

Sandy Row story

De notre correspondant

Belfast. — Noreen Winchester, la jeune protestante de Belfast, qui avait été condamnée en février 1977 à sept ans de prison pour le meurtre de son père, a été libérée vendredi 21 avril par « grâce royale ».

La semaine dernière, le refus de la cour d'appel d'Irlande du Nord de reconsidérer le cas de la fille avait provoqué des violentes protestations des diverses organisations irlandaises et étrangères qui s'étaient intéressées à son cas.

« L'affaire Winchester » avait commencé en mars 1976, lorsque le cadavre de Norman Winchester, une « figure » bien connue du quartier populaire protestant de Sandy Row, au cœur de Belfast, fut découvert percé de vingt et un coups de couteau. Pendant plusieurs semaines, la police avait cru à un assassinat politique dans ce quartier très « loyaliste ». Mais la vérité finit par se faire jour, et, en août 1976, Noreen fut arrêtée.

Au cours de son procès la jeune fille raconta comment, après avoir été battue et injuriée pendant des années, sa mère, Annie, avait quitté le domicile conjugal en 1974. Resté seul avec quatre de ses sept enfants, Norman Winchester s'était conduit envers eux avec la même brutalité, les frappant, les privant de nourriture et d'argent, et les incitant à voler dans les magasins pour subvenir à leurs besoins. Noreen, qui avait seize ans à cette époque, fut cloîtrée pour tenir la maison et violée par son père. Le dimanche, Norman Winchester avait pris l'habitude d'envoyer ses enfants dehors pour rester seul avec sa fille aînée. Par la menace, il avait réussi à empêcher les enfants de raconter aux voisins ce qui se passait chez eux.

Lors du procès, Noreen expliqua qu'elle était restée à la maison pour tenter de protéger ses jeunes frères et sœurs, mais elle avait de plus en plus peur des accès de colère de son père et voyait, avec terreur, approcher les fins de semaine. Dans la nuit du samedi au dimanche 21 mars 1976, elle le poignardait vingt et une fois.

Après le verdict, qui condamnait Noreen à sept ans de prison, une vaste campagne s'organisa dans les deux Irlandes et aux Pays-Bas pour obtenir la révision de son procès. La plupart des organisations politiques d'Ulster — à l'exception des partis protestants — signèrent des pétitions pour sa libération.

Ces jours derniers, le frère de Norman Winchester, Albert, avait écrit à M. Mason, le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, pour demander que sa nièce purge toute sa peine, ou qu'elle soit jugée une nouvelle fois. Il assurait que la campagne destinée à la faire libérer jetait le discrédit sur la mémoire de son frère et qu'elle était, de fait, inspirée par des « *révolutionnaires internationaux* » dont certains — les Hollandais — « *appuyaient le fameux groupe terroriste Baader-Meinhof* ».

RONNIE HOFFMAN.

Le vingt-cinquième congrès de la coopération ouvrière

Une nouvelle chance pour la libre entreprise collective ?

« *Nous nous sommes bien comportés, mais nous avons encore beaucoup d'efforts à développer.* » Les dirigeants de la Confédération générale des sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP) — qui vient de réunir, à Paris, son vingt-cinquième congrès — sont, finalement, satisfaits : une satisfaction nuancée sans doute, mais pas de morosité. Les coopératives ouvrières ont, en effet, bien tenu le coup : « *Les SCOP ont accru sensiblement leur activité pendant les trois années de crise (...). La progression du chiffre d'affaires (165 %) excède notamment celle de l'indice des prix industriels, ainsi que celle de l'indice de production.* » « *Résultat d'autant plus notable,* indique-t-on avec raison, *que plus de 45 % des SCOP appartiennent au bâtiment et 10 % aux industries graphiques.* » Certes, il y a eu des déchets : d'octobre 1974 à mars 1978, cent cinquante-trois SCOP ont disparu, mais deux cent quatre nouvelles coopératives ont été créées, du moins celles qui adhèrent à la Confédération : au total cinq cent cinquante-six coopératives et 4 200 millions de chiffre d'affaires en 1977.

Le bilan social est aussi, affirme-t-on, positif : en matière de rémunération, « *nous sommes au-dessus des moyennes nationales ou professionnelles* ». Pour le reste « *si on additionne les avantages sociaux et nos méthodes de gestion, on aboutirait à un bilan impressionnant* », déclare le secrétaire général, M. Antoni. Les conditions de travail ? On admet que l'innovation a quelque peine à passer : « *Nous sommes conscients que nous nous sommes un peu trop fondés sur le caractère démocratique de notre statut. Le bulletin de vote ne résout pas tout. Mais nous ne sommes pas en retard. Les horaires mobiles par exemple : dans telle SCOP, ils existent depuis... 1905 !* »

Aujourd'hui, la Confédération possède de sérieux arguments pour affirmer que de nouvelles chances s'offrent à la coopérative ouvrière. La majorité des nouvelles SCOP sont des créations spontanées, celles de « *travailleurs qui veulent s'affranchir du salariat par l'association, et cette source est loin de se tarir* », mais depuis quelques années deux faits nouveaux sont à noter : la transformation contractuelle d'entreprises privées, en bon état de marche, en SCOP à la demande conjointe des ouvriers et du patron, qui estime que la pérennité de son affaire passe par cette formule (de 1960 à 1974, seulement trois cas et plus d'une vingtaine ces trois dernières années) ; ensuite, la reprise d'exploitations défaillantes par le personnel. Reprise généreuse de canards boiteux ? « *Non pas, huit fois sur dix, nous déconseillons la reprise sous cette forme ; en outre, nous agissons toujours avec l'accord des syndicats ou de l'organisation majoritaire* », mais cela grince parfois avec des syndicats réticents ou hostiles. L'enthousiasme n'est pas toujours la règle. Des exemples récents l'ont montré avec l'opposition de la C.G.T. chez Nardonnet dans les Yvelines, celle de la C.F.D.T. chez Teppaz près de Lyon... et l'affaire Lip est en gestation difficile.

Mais la Confédération, qui essaie timidement de sortir du ghetto et qui sent monter, même en son sein, la contestation des jeunes générations, croit ferme à un tournant : « *Nous avons l'ambition de créer un véritable secteur industriel de la libre entreprise collective.* » Des mots audacieusement rapprochés qui font encore peur : dans les banques, chez les syndics, dans certaines administrations, on les trouve « sympathiques » mais sans plus. Et les disciples de Rochdale (1) de réclamer un aménagement du système de crédit pour eux mais aussi pour toutes les P.M.E. L'avenir ? Ils croient dans la petite unité de production, en liaison peut-être avec les communes, et demandent plus de souplesse dans les diverses réglementations. Certes un projet de loi sur les SCOP est en discussion au Parlement. Ils voudraient plus et espèrent que certains « vigoureux refus » de l'ancien ministre du travail, M. Christian Beullac, seront reconsidérés, notamment dans le cas des faillites : les salariés, s'ils le veulent, ne devraient-ils pas avoir un droit privilégié de préemption ? Les sénateurs et les « nouveaux députés » leur donneront peut-être une nouvelle chance...

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Le berceau du mouvement coopératif en Grande-Bretagne.

Le Ruhl est écarté du conseil d'administration du syndicat des casinos

De notre correspondant régional

Cannes. — M. Jacques Gilbert, administrateur directeur général de la Société des hôtels et casinos de Deauville, a été élu, jeudi 20 avril, président du Syndicat national des casinos autorisés de France, dont il était l'un des vice-présidents depuis 1960. Né le 21 juillet 1913 à Courbevoie (Hauts-de-Seine), M. Gilbert, qui est également vice-président du groupement des grands hôtels français et membre de la commission supérieure du tourisme, succède à M. Maurice Guérin, président-directeur général du casino de Beaulieu-sur-Mer (Alpes-Maritimes), qui était en fonction également depuis 1960.

Le conseil d'administration du syndicat, dont font partie vingt-deux établissements de jeux pris en tant que personnes morales, avait auparavant été renouvelé pour moitié. Les onze casinos sortants sollicitaient le renouvellement de leur mandat, mais deux autres établissements, ceux de Boulou (Pyrénées-Orientales) et de La Roche-Posay (Vienne), qui étaient candidats, ont été élus au détriment du Ruhl de Nice et du casino de Beaulieu.

Le vote de défiance des adhérents du syndicat à l'égard de ces deux casinos paraît être la conséquence des derniers événements qui se sont produits sur la Côte d'Azur et qui ont contribué à jeter un certain discrédit sur la profession. Plusieurs croupiers du Ruhl, convaincus de malversations, ont récemment été inculpés. Le P.-D. G du casino de la Promenade des Anglais, M. Jean-Dominique Fratoni, a également défrayé la chronique en prenant, dans des conditions contestées, le contrôle de son voisin et concurrent, le Palais de la Méditerranée, qui a déposé son bilan le 12 avril dernier.

M. Maurice Guérin, actionnaire et ancien P.-D. G. du Palais de la Méditerranée, a été lui-même inculpé, le 28 mars 1977, pour faux en écritures commerciales et usage de faux, à la suite d'une plainte déposée par Mme Renée Le Roux, qui l'avait remplacé à la tête de l'établissement en juillet 1975 (1). Mme Le Roux avait accusé M. Guérin d'avoir modifié, après son adoption, un procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration. D'autres actions en justice ont été introduites depuis par chacune des deux parties à propos de leurs gestions respectives.

GUY PORTE.

(1) M. Guérin avait alors démissionné du poste d'administrateur du Syndicat des casinos, qu'il détenait comme directeur responsable du Palais de la Méditerranée, tout en conservant ses fonctions de président. M. Schoelman, administrateur du Ruhl, avait été coopté en remplacement du représentant du Palais de la Méditerranée, en février 1976.

● *Un croupier du Palais de la Méditerranée*, à Nice, M. Paul Constantini, quarante-trois ans, a été inculpé vendredi 21 avril d'abus de confiance et d'escroquerie par M. Autin, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Nice et placé sous mandat de dépôt. Quatre autres croupiers du même établissement sont actuellement interrogés par le service central des courses et jeux de la police nationale.

Cette affaire est liée à celle des croupiers escrocs du casino Ruhl, un autre établissement de jeu de la promenade des Anglais, à Nice. Au cours des derniers jours, treize croupiers du Ruhl ont été écroués. — *(Corresp.)*

Français, Britanniques et Américains s'affrontent pour vendre aux Pays-Bas des avions de reconnaissance maritime

Une nouvelle compétition s'ouvre dans le monde aéronautique avec la décision du gouvernement néerlandais de remplacer une partie de sa flotte d'avions militaires de reconnaissance maritime. Actuellement, celle-ci se compose de neuf appareils de construction européenne Dassault-Breguet Atlantic et de quinze américains Lockheed Neptune. Ces derniers doivent laisser la place à des avions plus modernes.

Trois modèles répondent aux besoins néerlandais : une nouvelle version du Dassault-Breguet Atlantic — le type NG M-4 — qui pourrait, comme son prédécesseur, être construit par un consortium européen ; l'avion britannique Nimrod MR-11 (lui-même tiré du Comet) et, enfin, l'Orion P-3 C produit par Lockheed.

Le concurrent américain présente aussi un certain nombre d'avantages. Déjà produit en série — il vole depuis dix ans et équipe les armées des Etats-Unis et de Norvège — il serait disponible dès l'an prochain et à un prix inférieur de 10 % à celui de l'Atlantic. Mais sa technologie, malgré une nette amélioration de l'électronique qui emplit ses soutes pour lui permettre de réaliser ses missions de surveillance de la mer, est surclassée par celle de ses rivaux. La mise au point laborieuse du Nimrod anglais pourrait en détourner les experts militaires de La Haye.

Reste l'Atlantic. Il a contre lui, dans sa version évoluée M-4, de n'en être qu'au stade des études. Compte tenu des nécessaires essais de la cellule et du matériel de détection, il ne saurait entrer en service dans le meilleur des cas avant 1983 — et plus vraisemblablement en 1985. Mais, en attendant, des Atlantic de la version actuellement utilisée pourraient être mis à la disposition des Néerlandais.

Un rapport des commissions parlementaires de l'économie et de la défense, publié mercredi 19 avril à La Haye, se prononce en faveur de l'avion français.

Les commissaires ont toutefois entendu à nouveau, vendredi 21 avril, les négociateurs des trois constructeurs, tandis que le secrétaire d'Etat à la défense, M. Wim Van Eekelen, qui doit se rendre à Paris le 26 avril, s'entretiendra sans nul doute du sujet avec M. Yvon Bourges, ministre français de la défense.

La décision néerlandaise paraît maintenant suspendue pour une large part aux possibilités de compensations industrielles offertes par les divers concurrents. Dassault-Breguet aurait proposé une compensation intégrale, alors que la Grande-Bretagne n'offrirait que des compensations limitées à 60 % du prix des Nimrod, Lockheed pour sa part préférant rester évasif sur ce point.

Les Pays-Bas sont, de plus, directement intéressés à la production des Atlantic puisqu'ils ont une participation de 12 % dans les consortium SECBAT, qui a déjà produit quatre-vingt-onze exemplaires de l'avion dans sa version initiale et qui pourrait trouver de nouveaux marchés avec le M-4 (une commande de quarante exemplaires par l'aéronautique navale française n'est pas à exclure).

Le reste des compensations offertes par la France n'apparaît cependant pas encore clairement. On dit qu'elle pourrait acheter, en échange, des avions néerlandais : des biréacteurs de transport civil Fokker F-28 et des biturbopropulseurs Fokker F-27 M destinés à la surveillance de la zone économique côtière de 200 milles. Avec une charge marchande réduite (soixante-dix à cent passagers pour les versions actuelles), le court-moyen-courrier F-28 ne semble pourtant pas promis à de vastes débouchés dans le transport intérieur français. Quant au F-27 M, il se heurte à la concurrence d'un avions français, le N-262 de la SNIAS, dont il est précisément question de relancer les chaînes pour produire une version « maritime ». Un récent rapport du groupe interministériel de coordination des affaires maritimes (GICAMA) aurait même écarté de ses conclusions le F-27 M sans toutefois trancher entre le N 262 et une autre production nationale, le Dassault-Breguet Guardian (extrapolé du Mystère 20). Les compensations des éventuelles ventes d'Atlantic risquent donc de ne pas poser des problèmes aux seuls Néerlandais.

JAMES SARAZIN.

DÉCÈS DE JEAN BABELON SPÉCIALISTE DES MONNAIES

Nous apprenons la mort, survenue le 20 avril à Paris, de M. Jean Babelon, conservateur en chef honoraire à la Bibliothèque nationale. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

[Né en 1889, à Paris, Jean Babelon, fils d'un grand médailliste, avait fait ses études à l'Ecole nationale des Chartes, à la faculté des lettres de Paris et à l'Institut des hautes études hispaniques. Docteur ès lettres, archiviste paléographe, il avait été jusqu'en 1962 conservateur en chef du cabinet des médailles à la Bibliothèque nationale. Parallèlement, il avait enseigné à l'école du Louvre.

On lui doit plusieurs ouvrages importants (parus avant guerre), consacrés à la numismatique, qu'il connaissait admirablement ; notamment *la Médaille et les médailleurs* et *les Monnaies racontent l'histoire*. Il est l'auteur d'un livre sur *le Portrait dans l'Antiquité* et de monographies d'artistes italiens *(Pisanello, Titien)*, mais s'était surtout consacré à l'étude du monde hispanique : son *Cervantès*, son *Charles-Quint, l'Amérique des conquistadores*, et enfin, son ouvrage de synthèse *la Civilisation espagnole, du Moyen Age à nos jours* en témoignent.]

Unanimit
pour refus
aux Briga

De notre

PORTUGAL, AN IV



Moi, Anouar
né et élevé sur le
je dédie ce livre
monde entier.
Cette histoire
un long trajet en
identité est intim
de mon pays et c
a tendu à servir
du droit, de la li
de la paix.

